DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12986 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MERCREDI 29 OCTOBRE 1986

Nouveau revers pour Addis-Abeba

Le régime éthiopien vient de connaître un nouveau revers avec la défection, d'autant plus spectaculaire qu'elle a été annoncée dans les couloirs de l'ONU, de son ministre des affaires étrangères, M. Goshu Wolde. Expliquant les raisons de sa démission, le lundi 27 octobre, ce dernier a affirmé qu'il ne pouvait plus « continuer à servir un gouvernement dont les politiques doctrinaires et à courte vue conduisent le pays et son peuple à la misère et à la destruction, un gouvernement qui a clairement perdu la confiance de son peuple ainsi que le droit moral à diriger le pays ».

Ce « modéré » a beau avoir été pendant des années l'ardent défenseur de la junte militaire d'Addis-Abeba, sa défection contribuera à nourrir la polémique suscitée par l'utilisation de l'aide humanitaire, notamment des pays occidentaux, au régime prosoviétique éthiopien. Faut-il continuer d'aider M. Mengistu Hailé Mariam, au pouvoir depuis plus de dix ans, quand il semble plus préoccupé de consolider son emprise sur le pays que de porter secours à des populations déshéritées et décimées par la guerre ? En outre, M. Wolde est, en l'espace d'un an, le troisième grand commis de l'État – après les deux principaux responsables de l'assistance aux réfugiés – à renoncer à servir en invoquant un problème de « conscience ».

La révolution éthiopienne ne porte pas la responsabilité de la guerre et de la famine en Ethiopie. Elle l'a héritée de l'ancien empire d'Abyssinie. Avant de devenir le dirigeant incontesté du régime, le lieutenant-colonel Mengistu a dû d'abord se débarrasser du dernier négus, ensuite des mouvements révolutionnaires qui ont mis Addis-Abeba à feu et à sang, et, enfin, des troupes somaliennes qui avaient envahi l'Ogaden.

Pour parvenir à ses fins, il a fait appel à des troupes cubaines et à une aide militaire massive de Moscou, les Soviétiques ayant choisi, non sans justesse, d'offrir leur appui à ce militaire trempé dans l'acier plutôt qu'aux idéologues civils qui se réclamaient tout autant du marxisme-léninisme.

Mais, pour avoir su consolider son propre pouvoir, M. Mengistu ne s'est pas, pour autant, montré capable de tirer son pays du cycle infernal insurrection-famine. L'aide militaire soviéto-cubaine ne lui a pas permis, dans le Nord, de triompher des fronts de libération érythréen et tigréen, avec lesquels il refuse toujours de parler. Il prête ainsi davantage le flanc aux accusations de « totalitarisme » et de politique « à courte vue » reprises aujourd'hui par M. Wolde.

Si gênantes soient-elles, surtout à l'égard de l'opinion occidentale, ces défections ne constituent certes pas une vraie menace pour l'assise du régime. Elles soulignent néanmoins à quel point le remplacement sanglant d'une féodalité décadente par une dictature moderne n'a résolu aucun des graves problèmes d'un pays qui domine la corne de l'Afrique. L'Ethiopie a beau être une terre de vieille civilisation, elle n'en reste pas moins promise à la misère.

Tandis que la Communauté européenne ménage la Syrie

M. François Mitterrand se prononce pour « la solidarité contre le crime »

Interrogé, à Francfort, au cours de la conférence de presse clôturant le sommet franco-allemand, M. Mitterrand a déclaré, à propos de l'attitude à observer à l'égard de la Syrie : « Les arrangements particuliers doivent toujours céder le pas à la solidarité contre le crime. »

Les partenaires européens de la Grande-Bretagne n'ont pas pu se mettre d'accord, le lundi 27 septembre à Luxembourg, sur des mesures concrètes qui auraient traduit leur solidarité avec Londres dans l'affaire Hindawi.

Les ministres des affaires étrangères (ou leurs représentants) – sauf la Grèce – se sont bornés à condamner la participation des services secrets syriens à la tentative de l'attentat.

Si le refus grec de condamner le terrorisme syrien était prévisible, les réticences françaises à aller au-delà d'une « solidarité » verbale avec la Grande-Bretagne l'étaient également, tant l'embarras de nos dirigeants était visible depuis quelques jours. Il suffit pour s'en convaincre de lire les explications embarrassées fournies par M. Bernard Bosson, le ministre délégué chargé des affaires européennes qui occupait à Luxembourg le fauteuil de M. Jean-Bernard Raimond, retenu à Francfort pour cause de sommet franco-allemand.

Les Britanniques, a tout d'abord laissé entendre M. Bosson, n'ont pas été fair play en demandant des sanctions, alors qu'ils n'avaient suggéré vendredi dernier que l'adoption d'un texte approuvant leur action. Pour justifier les prudences du gouvernement français, M. Bosson en a été réduit à renvoyer pratiquement dos à dos Londres et Damas. Nous avons entendu la thèse britannique, a-t-il dit en substance ;nous devons maintenant écouter la plaidoirie syrienne, puisque l'accusé *« affirme qu'il n'a pas trempé dans l'affaire, condamne l'attentat et condamne le terrorisme »*. L'argument est pour le moins spécieux. Ne se déclarait-on pas impressionné, dimanche encore, par la solidité des preuves fournies par Londres ?

M. Bosson, en revanche, est plus proche de la réalité lorsqu'il évoque, à l'appui de l'esquive française, le contingent français de la FINUL et le rôle géopolitique de la Syrie. Encore aurait-il dû citer le sort des sept otages détenus au Liban, comme le font (en privé) certains de ses collègues, même si l'influence iranienne sur les ravisseurs est supérieure à celle de Damas.

En fait, l'affaire de Londres est venue au plus mauvais moment pour les autorités françaises, qui mettent visiblement à profit une trêve dans les attentats parisiens pour tenter, malgré les propos intransigeants tenus en public, de trouver un accommodement. La voie qui y mène, pensent-elles, passe par Damas, avec lequel il est hors de question de rompre, même si, en coulisses, il faut parfois hausser le ton après avoir fait miroiter quelques promesses.

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos informations page 3.)

Poker autour des Presses de la Cité

La bataille engagée entre M. Jimmy Goldsmith et M. Carlo De Benedetti s'est achevée sur un divorce entre les lieutenants du patron d'Olivetti, M. Alain Minc et M. Claude Pierre-Brossolette.

PAGE 36

La rencontre interreligieuse d'Assise

Une trêve peu respectée mais un grand moment de piété.

PAGE 11

M. Balladur, intendant de la majorité

Les déjeuners de M. Edouard.

PAGE 40

L'alternance en Israël

La droite poursuivra-t-elle la politique d'austérité des travaillistes ?

PAGE 6

Le Monde DES SCIENCES

– L'ozone joue la fille de l'air...

Pages 13 et 14

Le sommaire complet se trouve page 40

Crise financière, inflation, pénuries

L'économie syrienne en panne...

DAMAS
de notre envoyée spéciale

« Le pays va à sa perte. Nous ne cessons de reculer. » Les étagères sont aux trois quarts vides dans ce petit magasin de pièces de rechange de machines-outils, et le propriétaire, qui s'exprime ainsi, ne fait que résumer un sentiment bien général : depuis plusieurs mois, en Syrie, la crise économique n'est plus une idée abstraite. C'est une réalité de tous les jours. Elle touche de plus en plus de monde, provoquant, au-delà de la gêne quotidienne, comme un réflexe de honte. Rien, en effet, ne justifie un tel état de choses : la Syrie est un pays au fort potentiel – agricole et énergétique – et qui a su développer un tissu industriel, avec un remarquable réseau routier, des équipements, l'eau et l'électricité pratiquement partout.

Or aujourd'hui tout semble en panne. La crise financière à l'origine du marasme actuel se lit en quelques chiffres : à peine 100 millions de dollars de réserves, soit quelques semaines d'importations ; une dette extérieure officielle de 3 milliards de dollars en 1985, mais en réalité de 11 milliards si on y inclut la dette militaire à l'égard, principalement, de l'Union soviétique ; des exportations qui ne couvrent pas la moitié des importations, pourtant drastiquement réduites.

La livre syrienne a perdu en un an 50 % de sa valeur par rapport au dollar et cinq taux de change sont aujourd'hui en vigueur qui vont de 3,95 livres syriennes pour un dollar au prix officiel à 24-25 livres au marché noir. Pour mettre fin à celui-ci, le gouvernement a publié un décret début septembre qui punit de quinze à vingt-cinq ans de prison les trafiquants de devises ou ceux qui ne peuvent en justifier la provenance. Des trafiquants très connus ont ainsi été arrêtés et leurs liquidités confisquées, ce qui a certes pour effet de freiner les ardeurs des plus téméraires, mais aussi de stopper pratiquement toutes les importations. *« Il vaut mieux avoir 100 grammes de cocaïne en poche que 100 dollars,* plaisante un commerçant, *c'est beaucoup moins dangereux. »*

Parallèlement, un taux préférentiel, d'abord de 20 livres syriennes pour 1 dollar, redescendu en quelques semaines à 17 livres, a été instauré pour encourager les possédants à déposer leurs avoirs dans les banques. Le gouvernement a aussi limité à l'équivalent de 1 000 dollars la somme que peut sortir chaque citoyen syrien se rendant à l'étranger, celle-ci tombant à 2 000 livres syriennes pour les voyages en Jordanie ou au Liban. A contrario, chaque étranger se rendant en Syrie doit obligatoirement changer à la frontière l'équivalent de 100 dollars au *« taux touristique »* de 9,75 livres pour 1 dollar et régler l'essentiel de ses dépenses, hôtel, billets d'avion, etc., en devises.

Cette crise financière sans précédent entraîne des conséquences visibles par tous. On ne compte plus, par exemple, les usines qui sont arrêtées ou qui tournent au ralenti.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

La politique sécuritaire du gouvernement

Chronique d'une grâce annoncée

Après avoir annoncé, le lundi 27 octobre, la libération inéluctable de cinq à huit mille détenus, la chancellerie a affirmé ensuite qu'aucune décision n'était prise. La situation carcérale justifie cependant une solution à court terme : il y a près de cinquante mille détenus dans les prisons pour trente-deux mille cinq cents places.

Revenu au gouvernement après une longue carrière de manageur, M. Albin Chalandon aime jouer sur deux registres : celui d'un gestionnaire avisé et celui d'un habile politique. Il veut faire mais aussi faire savoir. En attendant les résultats d'une activité multiforme, il fait ainsi beaucoup parler de lui. A peine a-t-il annoncé qu'il fera des prisons privées qu'il lui vient des idées sur la toxicomanie.

Si ses déclarations font des vagues, il prétend qu'elles ont été mal comprises et s'emploie à les corriger. Le résultat est atteint : le garde des sceaux a dit – mais n'a pas dit – que les usagers de la drogue iraient en prison. Il a déclaré – mais n'a pas déclaré – que les terroristes méritaient la peine capitale.

On ne comprend pas toujours, et c'est probablement le but recherché. Chacun y trouve son compte à un moment donné. M. Chalandon ne recherche-t-il pas le « consensus » ?

Ayant avoué ce dessein, lundi 27 octobre, aux députés, il a fait, le même jour, une nouvelle démonstration de son savoir-faire politique. Invités le matin à la chancellerie à un petit déjeuner où le garde des sceaux n'est pas présent, les journalistes reçoivent une note qui les fait sursauter : *« On ne pourra éviter des libérations massives de détenus (5 000 à 8 000) dans les mois à venir. »* Pour remédier à l'asphyxie des prisons, M. Chalandon aurait-il décidé de faire mieux que M. Robert Badinter qui, le 14 juillet 1981, obtint du chef de l'Etat la grâce de 4 775 détenus puis, quatre ans plus tard, celle de 2 763 condamnés ?

Ce serait un comble. Le directeur de cabinet de M. Chalandon et son conseiller technique pour les affaires pénitentiaires appartiennent à un syndicat qui avait vigoureusement condamné la grâce de 1985. Le garde des sceaux peut certes se prévaloir d'exemples illustres (Georges Pompidou le 14 juillet 1972, M. Valéry Giscard d'Estaing en 1980, Mme Thatcher en 1984...), mais de là à ruiner une image faite de fermeté et de dénonciation du laxisme passé...

Tout cela va provoquer des remous, en provoque déjà. A la mi-journée, sur Antenne 2, M. Chalandon s'emploie à les apaiser. Cette libération massive n'est qu'une *« éventualité (...) détestable »*, affirme-t-il. Aucune décision n'est prise.

Inévitable à 9 heures, éventuelle à 13 heures, la libération de milliers de détenus semble problématique à 15 heures dans les couloirs du Palais-Bourbon où M. Chalandon fait distribuer une *« mise au point »*, en retrait sur la note du matin : *« La poursuite de l'augmentation du nombre de détenus pose, au ministère de la justice, le problème de plus en plus crucial de la suroccupation des prisons et, par conséquent, celui d'éventuelles mesures de répression massive des détenus. »*

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

Les expulsions au quotidien

En un mois, mille sept cents immigrés clandestins ont été expulsés, mais on se demande si le nombre des clandestins qui continuent à entrer en France ne reste pas supérieur à celui des étrangers renvoyés chez eux.

Tous les jours, vers 9 h 30, se forme une curieuse procession sur les bords de la Seine, à Paris : des familles africaines, des femmes en foulard islamique, lestées d'enfants, de paquets, de victuailles ou de médicaments serrés dans des sacs de plastique.

Les regards inquiets renvoient fugitivement à d'autres scènes, ailleurs, de rassemblements de parents de prisonniers dans d'autres pays moins souriants. Mais non, il y a erreur, abus de souvenirs. Le pavé parisien est bien là, rassurant, et la Conciergerie à deux pas. Tout est normal ; tout est légal. Le bâtiment n'abrite qu'un « centre de rétention » pour immigrés clandestins en voie de réexpédition dans leur pays ; les familles, elles, attendent l'heure des visites.

« Centre de rétention » ? L'expression peut ranimer des images préoccupantes. Mais, là non plus, il n'y a pas lieu de s'émouvoir. Des établissements comme celui-là, il en existe une douzaine en France, institués en 1984 pour désengorger les prisons de ces étrangers condamnés à être reconduits à la frontière.

Certes, c'est seulement depuis l'entrée en vigueur de la loi du 9 septembre 1986 – autorisant les préfets, et non plus seulement la justice, à prononcer des mesures de reconduction à la frontière – que ces centres affichent complet. Il y a longtemps que la lutte est engagée contre l'immigration clandestine. La gauche avait créé les centres. La droiteles rentabilise, pourrait-on dire.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

UN CONGRÈS SOCIALISTE, POUR QUOI FAIRE ?

Lionel Jospin a annoncé un congrès anticipé du Parti socialiste. Quel doit en être l'objet ? Trois animateurs du groupe des « transcourants » du PS, signant Jean-François Trans ainsi que Jean Vries, s'accordent pour penser qu'il faut dépasser les jeux du pouvoir et mener un débat au fond sur le socialisme de demain, qui doit tourner le dos à la stratégie de la rupture.

La femme de Loth

Comment redonner le désir de perspectives suffisamment crédibles pour mobiliser les électeurs ?

par J.-F. TRANS (*)

LA France n'est pas à droite. La France n'est pas à gauche. Elle est indifférente aux diagnostics des classes politiques qui, au gré des variations électorales, l'habillent en veuve ou en mariée. Certes, il y a les aspirations sécuritaires (mais sont-elles l'apanage de la seule droite ?), le vieillissement de la *population* (mais au nom de quelle loi biologique serait-on *jeune à gauche et vieux à* droite ?), certaines idées à la mode (*mais la mode ne* relève-t-elle pas précisément de l'éphémère ?), bref tout cela peut conforter une impression générale de conservatisme.

Or la *réalité* est *moins* schématique et heureusement plus contrastée, sauf à *faire* preuve de daltonisme impénitent. Pour la première *fois*, depuis *1958*, les Français sont globalement d'accord sur leurs institutions, la nécessité de contre-pouvoirs et la généralisation de structures pluralistes. Ainsi s'explique principalement le succès de la cohabitation. Cet assagissement n'est nullement porteur d'une quelconque dérive droitière. Bien au contraire, il témoigne d'un indéniable mûrissement.

Quant au repli sur la sphère privée, faut-il s'en plaindre ? Ce comportement tend en effet à fixer définitivement les idées de liberté, d'autonomie et d'Etat de droit. Il vise à contraindre l'Etat, pris *dans le sens d'une machine* anonyme et coercitive, à rester à sa place en respectant tous les domaines relevant de l'activité humaine. Loin de jeter un doute sur la pertinence des valeurs de solidarité et de justice, l'individualisme, un certain souci de soi, peut redonner un sens à la vie en société. Ici réside l'interrogation majeure de la gauche : comment *réinsuffler* le désir, non pas d'un simple retour aux affaires, mais de perspectives *nouvelles suffisamment* crédibles pour être dignes d'une mobilisation électorale, l'automaticité du vote de certaines couches sociales réputées à gauche ne se vérifiant plus.

La droite, sachons-le, *n'échouera ni sur l'emploi ni sur* la sécurité, et pour autant le chômage ne cessera de progresser et la délinquance de croître. Dans ces domaines, en effet, le gouvernement a pris des précautions. Chaque semaine le ministre du travail annonce le cap des trois millions de chômeurs, et son collègue de l'intérieur, une reprise du terrorisme. A force de promettre la *société* du pire, on finit par tenir ses engagements ! C'est donc sur un autre terrain que la droite sera jugée : celui des mœurs. Car cette droite, fût-elle affublée des plus beaux atours libéraux, ne change pas : elle reste conservatrice.

Sa politique, depuis six mois, respire *cet amour de l'ordre* établi : défiscalisation du patrimoine, taxation de l'union *libre*, défiance accrue à l'égard des jeunes et des immigrés, mépris à l'égard des actions de prévention, renforcement systématique des hiérarchies et des autorités parentales, patronales, préfectorales et même policières. Et quel symbole de désigner tous les drogués comme des délinquants en voulant octroyer, dans le même mouvement, de nouveaux privilèges aux bouilleurs de cru ! Cette volonté *de la « norme » va jusqu'à réduire* les prestations pour les handicapés. Ce *conservatisme immuable*, consubstantiel à la droite *française*, s'il *s'accommode* aussi aisément d'une *société* rentière est foncièrement antinomique avec les revendications d'autonomie du corps social auquel il ne propose qu'un surcroît d'encadrement et de rigidité. La lutte des classes, c'est eux.

Pour une confédération franco-allemande

Dans ce contexte, le rôle des socialistes est d'interpréter les aspirations des Français et de rédiger les articles d'un nouveau contrat. Tout débat à propos du bon degré d'opposition sur *l'échelle de la virulence* est aujourd'hui subalterne, pire, il est sclérosant. On pourra, non sans légitimité, rappeler les résultats de l'action gouvernementale et affirmer, non sans raison, leur qualité, cet exercice demeurera néanmoins vain : on ne gouvernera pas en 1988 comme en 1986. En deux ans, le paysage, les acteurs, les références auront changé. Ils ont déjà changé ! A trop regarder derrière elle, la gauche est *guettée* par le *sort* de la femme de Loth qui, on le sait, devint – pour ne pas s'être affranchie du passé – une statue de sel (Genèse 19. 23).

Quelle place accorder à l'individu dans les vingt prochaines années et dans quels espaces sociaux, géographiques et sensibles évoluera-t-il ? Voilà le seul enjeu. Certaines pistes peuvent et doivent d'ores et déjà être défrichées. D'abord la réhabilitation de l'écologie. Le mot paraît ringard, tant en France on ne se lasse pas de railler les modes passées. Cependant, en Allemagne, en Ita*lie, en Grande-Bretagne*, la gauche reconstruit son intervention *autour de la qualité de la vie*. La lutte contre les nuisances (le bruit, la pollution de l'air), la protection des ressources naturelles, le contrôle civil des technologies sont au cœur de ses préoccupations. Il faut s'inclure dans ce mouvement.

La deuxième piste est plus évidente encore. Il s'agit de l'emploi et du temps de travail. La lutte contre le chômage exige une extension massive du travail à temps partiel. Or la baisse générale de l'activité n'est ni possible ni efficace. L'organisation de for*mules à temps partiel permettrait*, moyennant un système de primes, *le dédoublement des emplois*. L'idée n'est pas neuve, mais il convient de l'accepter enfin car elle seule permet, parallèlement à une requalification des formations, de réinsérer durablement les chômeurs en répondant à une *évidente* demande sociale.

La troisième, c'est l'Europe. Le crédit de cette idée est aujourd'hui en jeu. Enluminure de discours, paragraphe obligé de *motions, exercice* rebutant et conventionnel. L'Europe est perçue comme un prétexte politique alors qu'elle doit devenir une réalité politique. Il n'est plus possible d'attendre. Les socialistes doivent reprendre le flambeau et reprendre la tête d'un mouvement majoritaire dans le pays pour la construction de l'Europe unie, en commençant pas rassembler ce *qui peut l'être le plus facilement*.

Il est temps de s'engager pour la confédération franco-*allemande, première pierre* d'une grande démocratie européenne.

La France attend d'être *convaincue et, pour cela, les idées* valent mieux que tout. C'est dans *tous les* cas notre terrain car la division de la droite ne nous appartient pas et relève de l'aléa. Quant au charisme de tel ou tel, il n'a de sens que s'il correspond à une dynamique générale.

(*) *Pseudonyme de trois animateurs* du groupe des « transcourants » au sein du PS, auteurs de *La gauche bouge*.

La guerre du « ton » n'aura pas lieu

Le PS doit pratiquer une opposition sélective. S'il se radicalise, il se marginalise

par JEAN VRIES (*)

MARS 1986 : au PS, une euphorie un peu paradoxale avait suivi le demi-échec des législatives. Afflux de militants nouveaux, floraison de clubs et de groupes de réflexion, dans la mouvance du parti comme dans le sillage d'*anciens ministres* désireux de faire entendre leur différence, initiatives symbol*iques, tout donnait* à penser qu'une mue était en cours d'où se dégagerait, non sans tiraillements sans doute, un parti social-démocrate ouvert et moderne, que l'expérience acquise au gouvernement rendrait enfin capable de concilier l'idéalisme des fins et le réalisme des moyens.

Sept mois plus tard, l'interrogation du parti sur lui-même laisse percer morosité et énervement. Avivé par les critiques communistes, relancé par une réalité électorale, entretenu, de l'intérieur, par certains nostalgiques de la langue de bois, le débat sur le « ton » vire à une critique en règle de l'attitude du premier secrétaire, dont les prises de position, dit-on, manqueraient de vigueur. Derrière cette querelle de style, se profile une remise en cause beaucoup plus fondamentale : la pensée socialiste s'amollirait dans des conciliabules d'experts, d'où ne pourrait sortir aucun « projet de société » susceptible de galvaniser le peuple de gauche ; ayant fait la part trop belle au réalisme gestionnaire, lorsque Laurent Fabius était premier ministre, le Parti socialiste se serait coupé de sa *« base sociale »*, dont, désormais *empêtré* dans la prudence inhérente à la *« culture du gouvernement »*, il *répugnerait* à épouser et à animer les luttes...

On voit à quel remède conduit un tel diagnostic : il faut mener de formidables combats contre chaque mesure gouvernementale, capitaliser politiquement tous les mécontentements, rendre à l'adversaire ses coups bas, dissiper les vapeurs délétères du consensus dans lequel les faux-semblants de la cohabitation et les réalités du terrorisme ont fâcheusement embrouillé l'opinion.

Le remède serait pourtant pire que le mal.

Le mal est bien réel : c'est celui *du vide creusé dans le discours du* PS par la liquidation tacite d'un certain nombre de *mythes fondateurs*, qu'il s'agisse du millénarisme d'un projet de *société* qui se proposait de *« changer la vie »*, ou de la croyance, héritée du marxisme, en la vertu intrinsèque des conflits sociaux, réputés être le moteur de l'histoire.

Une synthèse entre légitimités

Il serait pourtant fatal au PS de renouer avec une vision de *l'action politique et sociale fondée* sur l'exaltation de la rupture et de l'*affrontement*. Comme l'illustrent les évolutions politiques récentes dans toute l'Europe, la radicalisation du principal parti de la gauche entraîne sa marginalisation. A l'inverse, le principal parti de la gauche connaît le succès lorsqu'il se montre capable d'opérer la synthèse entre légitimités de sources différentes ; de favoriser les compromis sociaux ; de prévenir les divisions inutiles ; d'arbitrer, au nom d'impératifs d'intérêt général incontestables, entre les aspirations divergentes ; bref, de sécréter du consensus.

Le resserrement des solidarités est, au *demeurant*, la *seule* réponse possible aux défis de toutes sortes que devra relever l'humanité en cette fin de siècle. Seul un Parti *socialiste* « multiclassiste », ayant expressément répudié les manichéismes d'antan et renoncé à offrir un modèle de *société « clés en main »*, pourra à la fois rassembler les suffrages d'un large électorat et, une fois revenus aux affaires, consolider le pacte social, finalité qui constitue, comme l'ont montré l'action de Mendès France et la trace qu'il a laissée dans les esprits, la vraie façon et la vraie raison de gouverner de la gauche moderne.

Une telle orientation ne débouche nullement sur un centrisme nébuleux. La recherche de la cohésion sociale ne peut que s'assigner des objectifs à fort contenu mobilisateur (même s'il s'agit d'une mobilisation « pour » et *non* plus d'une mobilisation « contre ») : promotion des travailleurs dans l'entreprise ; coopération entre le monde du travail et le système de formation ; accueil des jeunes dans la société ; insertion des étrangers dans la *communauté* nationale ; approfondissement des procédures démocratiques ; solidarité entre générations présentes et futures dans la conduite des politiques de la famille, de la couverture collective *des risques* et de l'environnement ; réduction de l'insécurité, sans négliger *aucune* des composantes de cette action (préventive, répressive, curative), etc.

L'Europe, référence cardinale

Cette recherche de la cohésion trouve *son prolongement* naturel en politique extérieure : achèvement de la construction européenne ; action plus résolue en faveur de la paix, du désarmement et du développement ; défense des droits de l'homme et des valeurs de civilisation dans le monde... L'Europe, surtout, apparaît comme la référence cardinale du combat socialiste pour les années à *venir*. Désormais, le PS doit proposer au pays non un catalogue de promesses, mais une volonté d'agir dans toutes les directions. Dans ces conditions, le PS ne peut mener, sans se renier et déprécier ses critiques (la mauvaise opposition chassant la bonne), une offensive générale et indiscriminée. Il lui faut pratiquer une opposition sélective : dénoncer ce qui *doit* l'être (une doctrine ultralibérale qui, appliquée à la lettre, conduirait à la société duale et à l'abandon des grandes ambitions industrielles) ; approuver ce qui le mérite (la relance de la participation, par exemple), quitte à en souligner les insuffisances (même exemple). Le juste ton, en somme.

(*) Membre du groupe des experts du PS, que ses fonctions contraignent à l'anonymat.

COURRIER DES LECTEURS

Institutionnaliser la cohabitation ?

De nombreux Français se déclarent satisfaits de la « cohabitation » et souhaitent qu'elle dure. Pourquoi ne pas chercher à l'institutionnaliser ? (...). Pourquoi ne pas donner au candidat malheureux des prochaines présidentielles un rôle, dans la mesure où il serait suffisamment représentatif (par exemple, 40 % des suffrages), en faire un vice-président disposant de certains pouvoirs de discussion et de contestation (...) ou encore en en faisant simplement le président du Conseil constitutionnel (...).

HENRI DECONINCK
(Strasbourg).

« Résistances » sans Bernard Langlois

Jeudi 9 octobre : première émission de « Résistances » sans Bernard Langlois, sans sujet proposé par lui, sans « Homme qui marche » de Giacometti et sans « Journal des droits de l'homme ». Désormais, « Résistances » est normalisée. Un magazine d'information comme les autres.

L'émission inventée, mise au monde par Langlois, avait une fonction essentielle : elle donnait la parole aux myriades de groupes, d'associations, de comités qui, en France, luttent pour les droits de l'homme, une aide intelligente au développement, la fin de la faim, l'autodétermination des peuples, la paix (...).

La France n'est pas tout à fait un pays comme les autres. Elle a un héritage, une mission particulière. D'elle émane une espérance : celle de la défense d'un monde où la liberté, les droits de la personne humaine seraient partout respectés. « Résistances » de Langlois illustrait la vocation de cette France que nous aimons. Sa disparition nous remplit de tristesse.

JEAN ZIEGLER,
professeur à l'université de Genève.

Maîtriser les irréductibles de la route

Les articles de MM. Terlouw, Fabre-Luce et Grimaud (*le Monde* du 18 octobre) ont surtout l'intérêt d'avoir rouvert le débat sur les accidents de la route. Ils appellent cependant les remarques suivantes :

– le génocide de la route a ceci de particulier qu'il est toléré par tous les pays du monde (...).

– On met en exergue les mesures *qui ont permis* de diminuer le nombre des morts : limitation de la *vitesse, port obligatoire du* casque, de la ceinture de sécurité, contrôle du *taux d'alcoolémie*. Aucune d'elles n'est réellement appliquée et les forces de police auraient *fort* à faire si elles s'avisaient de dresser les contraventions méritées. Ce ne sont qu'épouvantails à moineaux.

– On ne parviendra pas à réduire *cette* hémorragie si on ne met pas en place des mesures draconiennes : confiscation des véhicules, fortes amendes, suppression du permis de conduire et *prison ferme* pour les assassins, les récidivistes, les conducteurs imprégnés d'alcool *ou* sans permis (...)

Dr ALBERT LADRET,
président de la Fédération française des associations d'accidentés.

LU

« UN MINISTRE DU GÉNÉRAL », de Raymond Triboulet

Règlement de comptes...

L'INTÉRÊT des Mémoires, écrits longtemps après l'événement, est que les auteurs n'ont plus à s'embarrasser de précautions, à ménager des susceptibilités ou à préserver leur avenir. Lorsque l'auteur a conservé sa verve, sa spontanéité et toute sa... *mémoire*, le *document se transforme en témoignage* vivant. C'est le cas *pour M. Raymond Triboulet*, qui, à quatre-vingts ans, publie le *deuxième volume de ses souvenirs, Un ministre du général, après celui qu'il avait consacré à Un gaulliste de la IVe* (*le Monde* du 18 mai 1985).

Ministre des anciens combattants de 1959 à 1962, *puis ministre de la coopération jusqu'en 1966, député du Calvados jusqu'en 1973*, M. Triboulet ne *mâche pas ses mots*. Sa place et son rôle dans le gaullisme depuis la Libération lui permettent d'intervenir dans la politique au-delà *de ses strictes attributions ministérielles*. Il apparaît ainsi par moments plus gaulliste *que* de Gaulle lui-même.

Il s'efforce donc de démontrer comment *la politique de de* Gaulle a été entravée et parfois *même sabotée par des exécutants* tant pour l'« association » avec l'Algérie que pour la coopération avec l'Afrique et que lors de la crise de mai 1968. Il fait ainsi le procès du Quai d'Orsay mais réserve ses jugements les plus sévères pour condamner Georges Pompidou. Il parle ainsi de l'*« imprudence »* du premier ministre lors des élections législatives de 1967 *qui faillirent* être perdues par la majorité, de son *« aveuglement » en 1968, mettant* même cela sur le compte *des « drogues bizarres » qu'*absorbait déjà le chef du gouvernement.

Pour M. Triboulet, le deuxième *président de la Ve République* recueille des *« éloges immérités »* et il lui reproche notamment sa *« haine »* pour son premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas. M. Triboulet, à n'en pas douter, ouvre son cœur et règle ses comptes.

ANDRÉ PASSERON.

★ Plon, 364 pages, 110 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

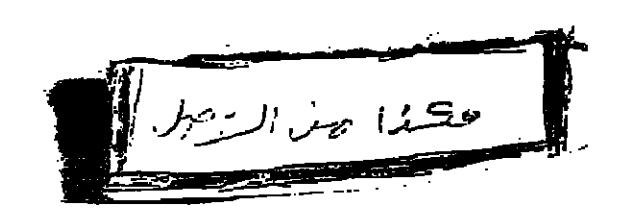
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Après la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Damas

La presse britannique commente, ce mardi 28 octobre, en termes sévères la « lâcheté » ou la « mollesse » des Européens, et notamment des Français, surtout préoccupés, selon certains éditorialistes, de vendre des armes à la Syrie. D'autre part, à en croire le quotidien londonien *The Independant*, les autorités britanniques étaient sur les traces d'Hindawi deux mois avant que le Jordanien ne tente d'introduire une bombe dans l'appareil d'El Al qui devait décoller d'Heathrow, le 17 avril dernier. Le centre d'écoutes téléphoniques de Cheltenham, en collaboration avec un service américain, avait intercepté et déchiffré une communication codée entre l'ambassade syrienne à Londres et les services de renseignement à Damas. Cette communication avait permis aux services britanniques de savoir qu'un attentat était en préparation sur leur territoire.

Washington a réaffirmé, lundi, sa volonté de contribuer à *« l'isolement économique, politique et diplomatique »* de la Syrie, sans aller, toutefois, jusqu'à la rupture des relations avec Damas. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a, pour sa part, expliqué que la décision des Etats-Unis de *« retirer »* leur ambassadeur à Damas était une *« action très forte »* destinée à témoigner du grave mécontentement de Washington. Mais simultanément, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, indiquait que les Etats-Unis *« espéraient bien que les Syriens allaient poursuivre leurs efforts »* pour obtenir la libération des otages américains au Liban.

A Damas, on continue de considérer que la décision de Londres de rompre ses relations avec la Syrie à la suite du procès de Nezar Hindawi relève d'un *« complot »* destiné à isoler le régime syrien. Le procès n'a servi que *« de camouflage et de prétexte pour une décision prise à l'avance »*, a dit le premier ministre, M. Abdel Raouf Al Kasm.

A Tripoli, les ambassadeurs des pays membres de la CEE ont été convoqués au ministère des affaires étrangères et mis en garde *« contre les tentatives de la Grande-Bretagne de compromettre ses partenaires européens (...) déjà induits en erreur par les Etats-Unis »*.

La CEE n'est pas allée au-delà d'une solidarité de principe avec la Grande-Bretagne

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Le signal donné à la Syrie est moins évident que je ne l'aurais souhaité, mais j'espère qu'on pourra y remédier lors de la prochaine réunion des Douze le 10 novembre. Il faut dire que, aujourd'hui, six ministres des affaires étrangères étaient absents », a commenté, lundi soir 27 octobre, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, après avoir lu la déclaration, approuvée par onze Etats membres, la Grèce ayant refusé de s'y associer. Le débat que les ministres des affaires étrangères ou leurs représentants (la délégation française était conduite par M. Bernard Bosson, ministre délégué chargé des affaires européennes) ont consacré à l'affaire syrienne a été long et difficile. Outre la Grèce, la France, l'Espagne et, dans une large mesure, la RFA se sont opposées à l'adoption de sanctions contre la Syrie avant d'avoir pleinement entendu les explications de Damas.

Dans le texte adopté, les onze, constatant que les preuves leur en ont été fournies, s'indignent du fait que des services officiels syriens aient participé à la tentative d'attentat de Londres contre le Boeing d'El Al. Ils comprennent, disent-ils, la décision britannique et manifestent leur solidarité à l'égard du Royaume-Uni. Les dix partenaires des Britanniques indiquent – c'est la seule mesure concrète – qu'ils n'accepteront pas sur leur territoire les diplomates syriens expulsés par Londres. Ils invitent leurs ambassadeurs respectifs à Damas à présenter au gouvernement syrien les preuves rassemblées par les Britanniques, afin qu'il réagisse et donne des explications supplémentaires avant le 6 novembre, date à laquelle les directeurs politiques des Douze se saisiront à nouveau du dossier.

La prudence de la France

Ceux-ci examineront les quatre mesures susceptibles d'être prises par les ministres quelques jours plus tard : l'engagement de suspendre les ventes d'armes ; la suppression des visites à haut niveau, tant des dirigeants syriens en Europe que des dirigeants communautaires en Syrie ; la surveillance de l'activité des ambassades syriennes dans la Communauté (avec peut-être, à la clé, une réduction du nombre de diplomates autorisés à y séjourner) ; l'application de contrôles de sécurité renforcés à la compagnie aérienne syrienne. Les Britanniques auraient voulu que ces mesures soient approuvées dès cette session par les ministres. Une majorité d'Etats membres étaient prêts à les suivre.

« L'action graduée que nous avons décidé d'entreprendre constitue une solution sereine, solide et calme », a estimé M. Bosson. Pourquoi ne pas être allé aussi loin que le demandait Sir Geoffrey Howe ? Le ministre français constate d'abord que *« les Britanniques ont complètement changé d'avis en vingt-quatre heures. »* Vendredi soir, leur objectif affiché était d'obtenir un texte approuvant leur action ; lundi, ils sont arrivés avec un projet bien différent puisqu'il proposait des sanctions.

Pas de vente d'armes

Ensuite, M. Bosson explique que la prudence française est justifiée à trois niveaux différents. D'abord celui de l'affaire elle-même. *« On n'a pas entendu le gouvernement syrien. Les Britanniques apportent des preuves de la participation de services syriens à l'attentat, mais le gouvernement de Damas affirme qu'il n'a pas trempé dans l'affaire, condamne l'attentat, et condamne le terrorisme. Il fait état de contre-preuves ; il y a dans tout cela comme des contradictions, et ces faits doivent être éclaircis. »* C'est ce que les onze demandent à leurs ambassadeurs d'essayer d'accomplir.

« Au reste, ajoute M. Bosson, *la France aurait été d'accord pour prendre immédiatement les mesures proposées par les Britanniques, mais cela aurait été contraire à la logique de la décision. On ne peut pas à la fois investiguer et condamner. »* Il n'y aura pas, en tout état de cause, de vente d'armes à la Syrie, assure-t-il.

En deuxième lieu, des considérations géopolitiques ont joué : *« Nous avons affaire à une poudrière au Proche-Orient. Il ne s'agit pas de prendre des décisions à la légère. Je souhaite qu'il n'y ait pas de rupture entre l'ensemble de l'Europe et la Syrie pour des milliers de raisons. Si cela se passait, nous n'agirions pas bien pour le Proche-Orient, ni pour la paix »*, estime le ministre français.

Pour appuyer cette partie de sa démonstration, M. Bosson expose, apparemment avec une certaine sympathie, la thèse d'Athènes : *« Vous êtes en train de commettre une faute politique majeure, nous ont dit les Grecs, en mettant ainsi les Syriens au ban de l'Ouest. Vous les jetez dans les bras des Soviétiques. Vous oubliez qu'il n'y a pas de paix possible au Proche-Orient sans certains passages obligés, dont l'un est la coopération de la Syrie. »*

Enfin, il faut faire la part de considérations spécifiquement françaises : *« Il est plus facile à certains Etats membres de réagir qu'à d'autres. Nous sommes plus présents au Liban que d'autres, ce qui implique plus de circonspection. »* Le ministre cite le contingent français de la FINUL, *« qu'on nous demande de maintenir et qui sert de cible »*, mais fait visiblement aussi allusion au sort des otages.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Visite en France du ministre saoudien de l'intérieur.** – Le prince Nayef Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de l'intérieur, a commencé, lundi 27 octobre, une visite officielle de quatre jours en France qui témoigne du souci de Paris de maintenir des relations privilégiées avec l'Arabie saoudite et de développer la coopération dans le domaine de la sécurité, deux mois après la vague d'attentats d'origine moyen-orientale qui a secoué la capitale française. La visite du ministre saoudien de l'intérieur survient, en effet, un mois après le séjour à Ryad de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et deux semaines après celui de M. André Giraud, ministre de la défense. Le frère du roi Fahd d'Arabie aura des entretiens avec le président François Mitterrand, M. Jacques Chirac, ainsi que MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. – *(AFP.)*

● **M. Jospin : solidarité avec la Grande-Bretagne.** – M. Lionel Jospin a déclaré le lundi 27 octobre à France-Inter que, *« si la Grande-Bretagne a la preuve irréfutable »* de la responsabilité de la Syrie dans l'attentat manqué contre un avion d'EL AL au départ de son sol, il comprend et approuve la rupture des relations diplomatiques de la Grande-Bretagne avec la Syrie. M. Jospin juge que les douze pays membres de la CEE doivent manifester leur *« amitié »* et leur *« solidarité politique »* avec les Anglais, mais ne doivent pas rompre leurs propres relations diplomatiques avec la Syrie. Le premier secrétaire du PS a également jugé que le problème d'une telle rupture, de la part de la France, ne pourrait être posé *« que si nous pouvions établir la responsabilité des autorités syriennes dans les attentats qui ont eu lieu en France »*.

L'économie syrienne en panne...

(Suite de la première page.)

Mais jusqu'à quand ? *« Deux à trois mois peut-être »*, estime-t-il, mais pas plus, compte tenu du fait que les importations ont été pratiquement nulles en 1986. Or le secteur privé a son importance car les salaires du secteur public sont tellement faibles – 900 livres pour un ouvrier, 1 200 livres pour un employé (environ 70 dollars) possédant une licence par exemple – que la plupart doivent avoir un deuxième emploi pour vivre.

Si les ouvriers du secteur public continuent d'être payés malgré l'arrêt de leurs usines certaines entreprises ont déjà réduit de 50 % les salaires de leurs cadres, et des fonctionnaires sont payés avec retard. Mais ce qui affecte le plus le moral de la population, ce sont les pénuries de produits de première nécessité ou les coupures journalières – de quatre à six heures à Damas par exemple – d'électricité et d'eau.

Cinq heures du matin, en plein centre de Damas : une cinquantaine de femmes attendent l'ouverture de la coopérative qui, sur présentation d'un ticket, leur vendra de la viande à 40 livres le kilo, dans la mesure des disponibilités. Sur le marché libre, elle s'achète entre 80 et 90 livres le kilo, soit 10 % du salaire mensuel d'un ouvrier. Les queues sont devenues un phénomène courant en ville et plusieurs incidents, dont au moins deux mortels, ont déjà eu lieu à Damas.

Des prix dissuasifs

Si le taux d'inflation n'est plus calculé officiellement, on estime, entre juin et septembre, à 35 % (soit en extrapolant 100 % sur l'année) l'augmentation du coût de l'alimentation. Et encore est-on de moins en moins sûr de trouver ce que l'on cherche. Le beurre, par exemple, est devenu introuvable depuis plusieurs semaines, le sel manque en ce moment, le café, le sucre, les allumettes font défaut, et même parfois le pain. Les produits pharmaceutiques aussi courants que l'aspirine sont denrées rares ou inexistantes.

« Pour changer le pneu de ma voiture, raconte un employé, *j'ai dû passer deux jours à en trouver un et il m'a coûté un mois et une semaine de travail, soit 1400 livres. Ce n'est plus possible. On m'offre aujourd'hui pour ma voiture, achetée 70000 livres il y a cinq ans, 500000 livres. Mais si je la vends, c'est fini, je ne pourrai plus jamais en avoir une autre. »* La Syrie n'importe pratiquement plus de voitures depuis plusieurs années et les occasions s'arrachent à des prix très dissuasifs. Ce constat est valable pour beaucoup de produits que l'on trouve encore dans les magasins qui ont fait des stocks – les vitrines ne sont pas toutes vides, loin de là – mais les prix dissuadent la grande majorité des consommateurs.

Le marché noir continue

La fermeture, au début de cette année, de la frontière avec le Liban pour stopper le marché noir a considérablement aggravé l'approvisionnement et augmenté l'amertume de beaucoup de Syriens, qui se demandent pourquoi, après onze ans de guerre, on peut encore tout trouver chez leur voisin et rien chez eux. Il suffit de longer la frontière libanaise pour pouvoir acheter à des jeunes installés sur le bord de la route les introuvables mouchoirs de papier après lesquels on court à Damas, la lessive, les cigarettes, etc.

La contrebande fait encore le bonheur de certains militaires qui ont profité de la fermeture de la frontière pour augmenter les prix. C'est qu'au marché noir on trouve tout à condition d'en avoir les moyens. Une situation qui ne fait qu'accroître le mécontentement général, qui s'exprime partout malgré l'omniprésence des services de sécurité.

Cette crise que certains proches de la présidence récusent, préférant parler de *« difficultés passagères »* dues tout à la fois aux *« exigences de l'occupation israélienne, à la crise mondiale, aux pressions américaines pour empêcher les Européens de venir en aide à Damas »*, peut-elle se résoudre sans révisions déchirantes ? Sans doute pas.

Si la mise en exploitation récente de deux nouveaux puits de pétrole, dont la production de 150 000 barils par jour d'une excellente qualité va permettre d'alléger la facture pétrolière, le poids des dépenses militaires ne fait qu'augmenter.

Celles-ci représentent plus du double du budget et sont passées, de 1982 à 1984, de 12 % du PNB par tête à 17 %. L'entretien du contingent au Liban coûte en moyenne un million de livres par jour. Or, s'interrogent beaucoup, pour quels résultats ? *« Déclencher une guerre serait suicidaire,* estime un expert militaire, *car le pays n'a pas les moyens de suivre et n'aurait surtout pas de quoi remplacer les matériels détruits. »*

L'aide arabe – 1,6 milliard de dollars en 1981 – est tombée à environ 700 millions de dollars, payés principalement par l'Arabie Saoudite. Le soutien syrien à Téhéran comme les difficultés des pays du Golfe ne permettent pas d'espérer de gros changements de ce côté.

Les limites des accords de troc

Certes les hommes d'affaires occidentaux n'ont pas déserté Damas, mais beaucoup s'interrogent sur la capacité du régime à faire face à ses obligations. *« Les prêts recherchés par le gouvernement rencontrent de plus en plus de réticences dans la mesure,* affirme un expert, *où rien ne permet de penser que les mesures qui s'imposent – dévaluation de la livre, rééchelonnement de la dette, une certaine libéralisation pour faire revenir l'argent des investisseurs – seront prises. »* Les accords de troc sollicités par Damas, et déjà en vigueur avec Moscou et Téhéran, les deux principaux créanciers de la Syrie, ne peuvent être multipliés à l'infini sans risque d'aggraver encore les pénuries.

« L'effondrement économique peut être évité en sacrifiant le rôle politique de la Syrie, estime une personnalité qui préfère garder l'anonymat, *mais c'est toucher là à l'essence même du pouvoir du président Assad. »*...

FRANÇOISE CHIPAUX.

Luanda proteste officiellement après la réception de M. Savimbi par M. Léotard

L'Angola a officiellement protesté, lundi 27 octobre, contre la réception du chef du mouvement d'opposition armée UNITA, M. Jonas Savimbi, samedi, par M. François Léotard, (*le Monde* du 28 octobre), ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti républicain.

La protestation, aux termes de laquelle Luanda envisage de prendre des *« mesures »* contre la France, a été élevée auprès du ministère des affaires étrangères à Paris par l'ambassadeur angolais, Luis de Almeida.

Au quai d'Orsay, on se contente de confirmer que M. de Almeida a bien été reçu par un responsable des affaires africaines, mais on se refuse à tout commentaire.

Selon des sources angolaises, le gouvernement français, qui entretient des relations diplomatiques et économiques importantes avec Luanda, a adopté une attitude *« inamicale »* à l'occasion de la visite en France de M. Savimbi et a *« fait la sourde oreille »* aux mises en garde angolaises.

Pour souligner sa mauvaise humeur, Luanda envisagerait une série de mesures de représailles, qui pourraient aller du report *sine die* de la commission mixte prévue à Luanda le 15 novembre prochain au rééquilibrage des relations commerciales au détriment de la France.

La France est un des premiers fournisseurs de l'Angola et un de ses principaux partenaires dans le secteur pétrolier après la compagnie américaine Gulf-Chevron.

On ajoute de source angolaise que la visite que devait effectuer en France le président Eduardo dos Santos, officiellement remise en raison des obsèques du chef d'Etat mozambicain Samora Machel, aurait été reportée *sine die* de toute façon. L'ambassadeur à Paris, qui est aussi accrédité à Bonn, pourrait enfin suivre les affaires françaises pendant un certain temps à partir de la RFA.

Les Nations unies suspendent l'opération « Rainbow » au sud du Soudan

Les Nations unies et les organismes humanitaires œuvrant au sud du Soudan ont décidé de suspendre pour des raisons de sécurité l'« opération *Rainbow* », qui a permis de ravitailler plusieurs villes de la région grâce à un pont aérien, a annoncé, lundi 27 octobre, un haut responsable de l'ONU.

La décision d'interrompre l'« opération *Rainbow* », qui avait permis d'acheminer quelque 300 tonnes de ravitaillement aux populations de Juba, Wau et Malakal, a été prise vendredi, a précisé le haut responsable, M. Winston Pratley, et les appareils qui participaient au pont aérien, dont le plus gros est un DC8 français, ont regagné leurs bases.

Un incident peu après, est venu justifier cette mesure de prudence. Un appareil, affrété par le gouvernement soudanais pour transporter des secours au sud du Soudan, a été atteint par des tirs rebelles, mais il ne semble pas que l'appareil ait été abattu. A Khartoum, la compagnie aérienne nationale Sudan Airways a confirmé, lundi, qu'elle avait affrété un avion pour transporter les secours à Juba, afin de prendre la relève de l'« opération *Rainbow* ».

L'« opération *Rainbow* » avait été montée par l'ONU et un certain nombre d'organismes humanitaires, américain, canadien, français, belge et irlandais notamment, pour aider les populations au bord de la famine. – *(AFP.)*

Diplomatie

Le sommet franco-allemand

Quand le chancelier Kohl se fait l'amphitryon de la cohabitation à la française

Le 48ᵉ sommet régulier franco-allemand, qui s'était ouvert lundi 27 octobre à Francfort, et dont l'ordre du jour était largement consacré aux échanges culturels entre Paris et Bonn (*le Monde* des 26-27 et 28 octobre), devait s'achever ce mardi en début d'après-midi par une conférence de presse conjointe. Auparavant, le chancelier Kohl s'était à nouveau entretenu avec MM. Mitterrand et Chirac.

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Comment sauver de l'insignifiance un sommet culturel franco-allemand dont les enjeux, importants à long terme, risquaient d'être balayés par les urgences du jour : la concertation européenne sur l'attitude à adopter envers de la Syrie, et l'évaluation de la situation créée par le sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik ?

La tentation pourrait être, bien sûr, d'invoquer le cas de force majeure, et de consacrer la rencontre aux sujets brûlants, quitte à renvoyer à des temps plus cléments les discussions au sommet de l'Olympe culturel. Il n'en a rien été, et ce résultat seul peut être mis au crédit des participants. Chacun, à sa place et dans son rôle, a su pratiquer cette ascèse si peu fréquente chez les hommes politiques qu'elle mérite d'être notée : ne pas se laisser emporter par la tourmente des événements, et de maintenir le cap sur les sujets dont la « rentabilité » n'est pas évidente : après tout, le chancelier Kohl est en campagne électorale, et M. Chirac n'a que peu de bénéfice personnel et immédiat à attendre de ces rencontres franco-allemandes, celles-ci étant avant tout conçues pour permettre au chancelier ouest-allemand et au président français de se mettre en valeur.

La leçon du vieux sage

La première journée du sommet a été marquée par quelques petites « bavures », comme l'excursion new-yorkaise de M. François Léotard, passé au sommet *culturel* – c'est-à-dire, en principe, placé au cœur de ses responsabilités gouvernementales – comme un courant d'air, ou le faible contenu du texte fourni par les divers ministères français et allemands à la discussion de l'assemblée plénière. MM. Kohl et Mitterrand se sont déclarés *« insatisfaits et déçus »* par le texte élaboré par les commissions gouvernementales et ont demandé aux ministres compétents de le revoir *« afin de le préciser et de le concrétiser »*. Il faut bien constater que c'est une fois de plus, l'alchimie des rapports personnels entre M. François Mitterrand et M. Helmut Kohl qui a fait merveille.

A la veille de ce sommet, en effet, la situation n'était pas brillante; le tableau de bord des relations culturelles entre la France et la RFA voyait ses indicateurs passer au rouge les uns après les autres : pour une entreprise dont le succès ne se dément pas – l'Office franco-allemand de la jeunesse, organisateur d'échanges touchant plus de cinq millions de jeunes des deux pays – combien de projets bloqués, de manifestations de désintérêt pour la langue et la culture de l'autre !

Le renouvellement des générations posant des problèmes nouveaux, il appartenait à un septuagénaire français de rappeler aux jeunes générations allemandes combien le poids de l'Histoire pèse encore sur les relations entre les deux pays. Ce rôle de vieux sage fut tenu de manière remarquable par M. Mitterrand, qui répondit par un discours pétri d'histoire aux hommages du maire de Francfort, ville dont il est maintenant citoyen d'honneur. Il est vrai que le premier magistrat de la ville, M. Wolfram Brück, tout chrétien-démocrate qu'il fût, avait salué en le président français *« un homme d'Etat remarquable et un aristocrate de la pensée »*, sous les applaudissements de l'assistance, dont ceux de M. Chirac et des ministres présents... De son côté, le chancelier Kohl devait souhaiter que M. Mitterrand *« puisse œuvrer encore longtemps à l'amitié franco-allemande et à l'idée européenne. »*

La réunion plénière culturelle de lundi après-midi a trouvé dans cet échange de protestations d'amitié un nouveau dynamisme. *« On n'était pas allé aussi loin »*, s'attachèrent à dire aussi bien M. Chirac que MM. Kohl et Mitterrand. *« La culture, c'est le ciment qui permet à tout notre édifice de tenir »*, disait-on. Malgré un certain scepticisme des ministres techniciens, qui vivent sur le terrain la difficulté à faire passer dans les faits les grandes idées – M. Monory est très sceptique, par exemple, sur le renversement des tendances dans le domaine de l'apprentissage des langues, – la bonne volonté réciproque était manifeste. On changea des mots dans le projet de déclaration commune pour lui donner plus de punch.

« Vous avez raison, monsieur le chancelier, il faut que cette commission franco-allemande sur l'avenir de l'audiovisuel parvienne à des résultats... » M. Chirac, pris par l'atmosphère générale ne pouvait faire moins que d'accompagner ce mouvement impulsé d'en haut.

A chacun son invitation

Les dirigeants ouest-allemands avaient, en tout cas, fait un pas de géant dans cette question délicate de la cohabitation politique à la française qui les préoccupe sérieusement depuis le 16 mars dernier. Ne voulant pas, comme nous le confiait un proche du chancelier en être *« les arbitres involontaires »*, ils s'en sont fait les amphitryons. MM. Mitterrand et Chirac, rentrent à Paris avec chacun une invitation en poche : le président de la République est convié à Berlin pour le 750ᵉ anniversaire de la ville, au printemps 1987, et le premier ministre sera l'invité personnel du chancelier dans sa maison de famille d'Oggersheim, le 9 novembre.



Cela dit, pour être principalement culturelle cette rencontre a aussi été, comme on pouvait s'y attendre, l'occasion d'un échange de vues approfondi sur les questions proprement politiques, à commencer, bien entendu, par l'état des relations Est-Ouest au lendemain du sommet de Reykjavik.

Avec M. Mitterrand, comme avec M. Chirac, le chancelier a longuement évoqué les entretiens qu'il vient d'avoir à Washington avec M. Reagan. Pour lui, la situation créée par Reykjavik est une *« chance historique »*. M. Kohl est en effet persuadé que, malgré le blocage final, les propositions avancées aussi bien par les Soviétiques que par les Américains ouvrent une ère nouvelle dans les relations Est-Ouest. Du côté français, si M. Mitterrand s'est déclaré favorable dans son principe à l'*« option zéro »*, c'est-à-dire au retrait d'Europe des armements nucléaires à courte et à moyenne portée, il n'en a pas moins réaffirmé que le concept français de dissuasion restait plus que jamais en vigueur.

Les dirigeants ouest-allemands ont en outre insisté sur les dangers qu'il y aurait à négliger les propositions soviétiques. M. Kohl est persuadé, à son retour de Washington, qu'un prochain sommet Reagan-Gorbatchev pourrait se tenir dans un avenir proche avec une nouvelle avancée vers une réduction notable des armes installées en Europe. Dans l'entourage du président français, on se montre plus prudent : *« Reykjavik a peut-être marqué le point le plus haut des propositions soviétiques en matière de désarmement*, constate un conseiller de M. Mitterrand, *on devrait aller maintenant vers un reflux. »*

LUC ROSENZWEIG.

L'ombre de Luxembourg sur Francfort

La réception offerte par le chancelier Kohl aux participants du sommet culturel franco-allemand, lundi soir 27 octobre, dans le foyer de l'Opéra de Francfort, aurait dû être le lieu d'aimables échanges sur le spectacle qui l'avait précédée : *Werther*, opéra de Jules Massenet. Il n'en fut rien.

Alimentés en informations par d'incessants coups de téléphone en provenance de Luxembourg, MM. Jean-Bernard Raimond et Hans-Dietrich Genscher, ministres des affaires étrangères de France et de RFA, n'avaient qu'un seul sujet de préoccupation : comment allait-on pouvoir se sortir de la nouvelle épreuve pour la solidarité européenne provoquée par la rupture des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Syrie ? *« Les Britanniques*, nous confiait un ministre français, *nous ont présenté une déclaration en douze points, dont deux sont pour nous totalement inacceptables : le point 5, demandant aux pays de la CEE de retirer leur ambassadeur à Damas, et le point 6, c'est-à-dire le non-renouvellement du protocole d'aide financière de la Communauté à la Syrie, qui vient à échéance à la fin de cette année. L'équation est simple : accepter, c'est condamner nos otages à mort. »*

Du côté ouest-allemand, l'attitude n'est guère différente. Pour Teltschik, proche conseiller du chancelier Kohl, *« exclure la Syrie du jeu diplomatique au Proche-Orient serait répéter l'erreur des Etats-Unis, dont l'envoyé spécial dans la région, M. Philip Habib, avait échoué parce qu'il était viscéralement anti-syrien. »* Bonn est seulement décidé à laisser passer quelque temps avant de remplacer son ambassadeur actuel à Damas, dont la mission arrive justement à échéance.

L. R.

La Conférence internationale de la Croix-Rouge

Le président du CICR s'inquiète de la violation de leurs engagements par de nombreux Etats

GENÈVE
de notre correspondante

Tous les pays présents à la Conférence internationale de la Croix-Rouge (*le Monde* des 24 et 28 octobre) se sont engagés à respecter les conventions humanitaires à Genève. Dans son rapport d'activité sur le respect du droit international humanitaire, présenté à la Conférence, lundi 27 octobre, M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), s'est pourtant montré alarmé de la manière dont bien des Etats contournent, quand ils ne les violent pas, leurs engagements.

Ainsi, de la troisième Convention, qui a pour but de protéger les prisonniers de guerre : *« Trop souvent, dans les conflits contemporains, les prisonniers de guerre deviennent des sortes d'otages, en complète violation du droit humanitaire »*, a-t-il déclaré, avant d'évoquer les mauvais traitements que des prisonniers subissent. Pourtant, cette troisième Convention oblige les signataires à permettre aux délégués du CICR à visiter à intervalles réguliers tous les prisonniers de guerre où qu'ils se trouvent. Mais le CICR n'a pu approcher, au cours de ces dernières années, aucun des combattants capturés par les pouvoirs en place en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, en Iran, au Mozambique ou dans le nord du Tchad, bien qu'il apporte une assistance matérielle et sanitaire importante aux populations civiles dans la plupart de ces pays.

Des procédés prohibés

Parmi les constatations les plus inquiétantes rappelées par M. Hay, celles de la multiplication et de la prolongation des conflits n'est pas la moindre, d'autant plus que des procédés formellement prohibés par le droit humanitaire sont utilisés de plus en plus fréquemment : prises d'otages parfois suivies de meurtre, actes de terrorisme, disparitions. Il convient d'ajouter à cela que certains conflits sont considérés comme internationaux par les uns et comme internes par les autres. Les cas de l'Afghanistan et du Liban constituent des exemples de cette complexité. La faculté d'agir du CICR n'est pas forcément facilitée lorsque le conflit est purement international, comme c'est le cas pour la guerre du Golfe, où l'on a constaté l'utilisation d'armes chimiques, des bombardements aveugles de civils et, en ce qui concerne l'Iran, l'endoctrinement et le traitement inhumain des prisonniers irakiens.

Dans les territoires occupés par Israël, le CICR est actif depuis dix-neuf ans, afin de venir en aide aux populations civiles et de visiter les prisonniers. Ainsi, l'an dernier, il a non seulement pu avoir près de trois mille entretiens sans témoins avec ces détenus, mais il a pu également s'entretenir avec des prévenus en cours d'interrogatoire. Si, sur ce plan, la situation est apparemment satisfaisante, le Comité s'inquiète de la fréquence des manifestations de la population, parfois réprimées avec brutalité et suivies de couvre-feu.

Au Liban, le CICR n'a pas été préoccupé uniquement par l'occupation israélienne dans le sud du pays – où il déplore la destruction de maisons, ainsi que de nombreuses arrestations, – mais l'a été surtout par la violence qui règne sur l'ensemble du territoire, où *« le sort de milliers de personnes disparues depuis le début du conflit demeure inconnu »* et où ces civils sont victimes de bombardements et d'explosions de voitures piégées.

Du drame que vit toujours le Cambodge, le CICR retient principalement la tragédie des deux cent vingt mille hommes, femmes et enfants khmers massés à la frontière thaïlandaise dans des zones où prédomine l'insécurité.

ISABELLE VICHNIAC.

Proche-Orient

La visite à Paris du patriarche maronite

«Je plaiderai la cause d'un engagement accru en faveur de la paix au Liban»

nous déclare Mgr Sfeir

Mgr Nasrallah Sfeir, le patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, est attendu le mercredi 28 octobre à Paris pour une visite officielle, suivie d'une visite pastorale, d'une semaine. Mgr Sfeir sera reçu par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, puis, jeudi, par M. Jacques Chirac, avant de s'entretenir vendredi avec M. François Mitterrand.

BEYROUTH
de notre correspondant

Soixante-seizième patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, qui arrive à Paris mercredi 29 octobre, succède à une lignée d'hommes d'Eglise dont beaucoup ont marqué leur terre et ses habitants de leur empreinte. A ceux qui lui demandent avec angoisse, face à la tourmente qui, depuis douze ans, balaie le Liban, *« où allons-nous ? »*, Mgr Sfeir a coutume de répondre, en homme tranquille : *« Depuis quinze siècles, nous n'avons cessé d'avoir des problèmes, nous avons tenu. Nous voici. Ce qui fut sera. »*

« Le patriarche maronite est bien entendu, avant tout, un guide spirituel, nous a déclaré Mgr Sfeir à la veille de sa visite en France, *mais, surtout, dans cet Orient où tout se mêle, le temporel ne saurait être séparé du spirituel. Traditionnellement, parce qu'il est ce qu'il est, là où il est, le patriarcat maronite est nécessairement amené à traiter de problèmes politiques. En remplissant ce rôle, je n'innove pas et ne fais que suivre la trace de mes prédécesseurs, mon rôle est celui d'un rassembleur : les maronites d'abord, les chrétiens ensuite, les Libanais enfin. La confiance de mes compatriotes de tous bords m'encourage à persévérer. Fasse Dieu que je ne déçoive pas leurs espoirs.*

— Dans un contexte chargé pour eux de périls, les chrétiens libanais, singulièrement les maronites, sont plus divisés qu'ils ne l'ont jamais été.

— Inutile de le cacher, c'est un fait. Inutile aussi de taire la responsabilité des Libanais, des chrétiens et des maronites dans le calvaire de leur pays. Mais ils ne sont pas seuls en cause et l'on ne peut ignorer les forces occultes qui ne reculent devant rien pour dominer les Libanais en maintenant leurs divisions et en les exacerbant. Provoquer l'éclatement du Liban profiterait à ceux qui s'acharnent à diviser les Libanais.

— Israël ? La Syrie ?

— Des forces régionales et internationales.

— Mais les divisions des chrétiens ? Les récentes querelles après le coup de force avorté du 27 septembre dernier, notamment entre l'armée et les Forces libanaises, sont venues s'ajouter aux anciennes, principalement celles qui tiennent les maronites du nord sous la conduite de M. Soliman Frangié, à l'écart des maronites du centre, de leur milice et même de leur président.

— Les conflits nouveaux sont d'une certaine façon plus pernicieux que les anciens. Car on avait fini par trouver entre les vieux adversaires des points de rencontre sur certains éléments fondamentaux alors que, plus fraîches, les dernières dissensions sont encore plus néfastes.

— Vous avez publié un communiqué après les événements du 27 septembre et les règlements de comptes internes qui en ont résulté qui a été, pour le moins, mal digéré par les Forces libanaises. »

L'œil du patriarche se fait sévère et le ton cassant ; le sujet manifestement l'agace : « *Nous avons voulu réduire la tension entre l'armée et les Forces libanaises qui s'affrontaient déjà, en dénonçant des pratiques étrangères aux chrétiens que nous sommes. Nous l'avons réduite.*

— Qu'est-il advenu du projet chrétien ? Vous semble-t-il susceptible de servir de tremplin à un rassemblement des Libanais ?

— C'est son objectif : rechercher et trouver un consensus en bannissant la peur chez les chrétiens et la frustration chez les musulmans. Je n'ai pas eu l'occasion de discuter avec mes interlocuteurs musulmans sur la base du projet chrétien, mais il devrait être possible, en œuvrant à partir de ce projet et d'autres, d'arriver à l'entente souhaitée.

— Le dialogue dit « de l'hippodrome » au sein du gouvernement ne paraît pas en tout cas très prometteur ?

— Hélas ! Les expériences antérieures ne sont guère encourageantes et je crains que ce dialogue comme les précédents n'avorte. Mais je crois — et je sais : mes contacts avec les musulmans du Liban me l'ont confirmé — qu'une entente est possible dès lors qu'aucun musulman ne veut se détacher du Liban. Au contraire, il souhaite le voir recouvrer une vie normale pour y faire montre d'un authentique nationalisme.

— Il existe pourtant au Liban d'authentiques partisans d'une république islamique ?

— C'est exact. A cela, nous disons clair et haut que nous sommes pour un Liban dégagé de toute domination religieuse, raciste ou hégémoniste.

— La mission vaticane semble s'être perdue dans les sables mouvants libanais ?

— C'est sans doute aussi qu'on lui a prêté dans les médias plus qu'elle ne pouvait donner, à savoir un résultat tangible et immédiat. Que je sache, cette mission continue dans la discrétion. J'en ignore les dernières données.

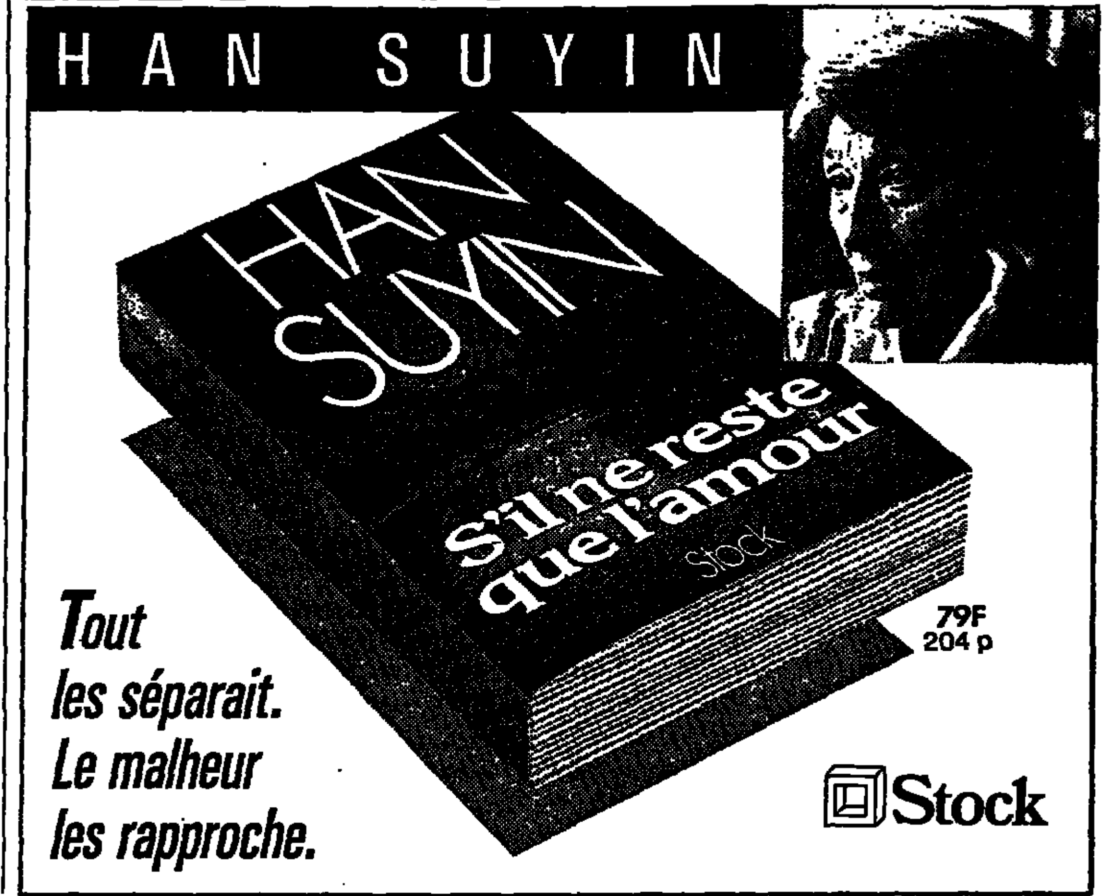
— Qu'escomptez-vous de votre voyage officiel au Vatican et en France ?

— C'est d'abord une tradition bien établie pour un patriarche maronite de se rendre au Vatican et en France. Les circonstances tragiques que vit mon pays donnent à ma visite une dimension supplémentaire. Sans être porteur de requêtes spécifiques, je plaiderai, ici et là, la cause d'un engagement accru — alors qu'on peut avoir l'impression qu'il tend à se rétrécir — en faveur de la paix dans mon pays. »

L'homme a la ténacité du paysan qu'il fut, dans le village où il a vu le jour en 1920, dans un Liban naissant après des siècles de joug ottoman ; la ténacité qui a caractérisé plus d'un patriarche maronite. Il a de plus, avec la population, la simplicité du contact et une infinie patience pour écouter et répondre, souvent par un bon mot ou une anecdote mais en exprimant finalement sa pensée sans concession. Ses prises de position exprimées malgré l'opposition de la milice chrétienne, venant après une longue période d'abstention de la part du patriarcat au temps de son prédécesseur, témoignent de son tempérament, celui d'un lutteur mais d'un lutteur imprégné de sérénité.

C'est par l'aéroport de Beyrouth, sis en secteur musulman, que le patriarche a quitté le Liban. Autre marque de sa ténacité, de sa volonté de ne pas se résigner à l'éclatement de son pays.

LUCIEN GEORGE.





Proche-Orient

ISRAËL : une économie convalescente

La droite poursuivra-t-elle la politique d'austérité des travaillistes ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En prenant les rênes du gouvernement, le nouveau premier ministre, M. Itzhak Shamir, a promis aux Israéliens de forger une *« économie sioniste »*. Cette formule attrape-tout laisse songeur. Le sionisme étant par définition chose banale en Israël, on voit mal en quoi, dans le domaine économique, celui du Likoud se singulariserait, sauf à le réduire à l'unique souci de développer les implantations juives dans les territoires occupés. De plus, aucun discours ronflant ne fera oublier le passé récent : c'est la droite qui, seule au pouvoir, plongea le pays, à force de laxisme et de démagogie, dans la tourmente dont il sort aujourd'hui meurtri.

Une première chose est sûre : s'agissant d'économie, le Likoud tient le haut du pavé. Ses hommes occupent la plupart des ministères-clés : finances, industrie et commerce, agriculture, logement, transports, science, tourisme, emploi et affaires sociales. Seules l'énergie et la planification leur échappent. Il leur incombe donc, au premier chef, de poursuivre le spectaculaire assainissement entrepris par le gouvernement Pérès et de conserver la confiance du public. Selon un sondage réalisé à la veille de l'alternance, 73 % des Israéliens approuvent la politique de rigueur mise en œuvre.

Sionistes ou pas, les trois priorités de M. Shamir ont la bénédiction des travaillistes : vaincre l'inflation, diminuer les dépenses publiques, réduire l'intervention de l'Etat. Sur le premier chapitre, le bilan de M. Pérès ressemble à un bulletin de victoire. Pendant l'année ayant précédé le lancement du plan de stabilisation (1[er] juillet 1985), l'inflation avait atteint 380 %. L'année suivante, elle « plongea » au-dessous de 60 %. On prévoit pour 1986 un taux de 16 %. Les étiquettes ont cessé leur valse folle et les prix, qui n'étaient même plus affichés, le sont à nouveau. Victoire impressionnante mais fragile. D'abord parce que les prix grimpent encore cinq fois plus vite au moins que chez les principaux partenaires commerciaux d'Israël. Ensuite parce que la « désinflation » a résulté d'un contrat politique et social, non d'une baisse des coûts de production, demeurés excessifs.

Autre casse-tête : comment comprimer les dépenses publiques ? Jusqu'ici, le gouvernement n'a pu que les stabiliser. Seule la création de nouvelles taxes a permis de réduire le déficit budgétaire. L'obstacle est bien connu : tout programme sérieux d'allègement des dépenses publiques suppose des coupes claires dans le budget de la défense. Elles sont d'autant moins probables qu'Israël s'est mis sur le dos un lourd fardeau militaire : la fabrication en grande série du Lavi, l'avion de chasse qui équipera son armée de l'air dans les années 90.

Un étatisme pesant

En outre, une double et douloureuse échéance se profile à l'horizon : le remboursement des valeurs bancaires transformées en obligations après le krach boursier de 1983. A moins qu'il n'échappe à une partie au moins de ses engagements, l'Etat devra débourser 1,5 milliard de dollars en octobre 1987, 3,8 milliards un an plus tard.

Troisième ligne de conduite : limiter le rôle de l'Etat. Sur ce point, le Likoud et la gauche ont rapproché leurs points de vue. Conscient des défauts d'un étatisme pesant, les travaillistes ont favorisé un renversement de tendance en profitant des exigences de l'austérité pour supprimer de nombreuses subventions. Les avocats d'une privatisation ont le vent en poupe. Ils suggèrent de commencer par les secteurs de l'économie où l'Etat ne joue aucun rôle social : énergie, transports, télécommunications. L'enjeu de ce débat est de savoir si Israël se dotera d'une véritable économie mixte, moderne, compétitive et délestée de ses lourdeurs « tiers-mondistes ».

Pareille mutation exige de mener à bien deux réformes structurelles, celles de la fiscalité et des marchés financiers. Véritables serpents de mer resurgissant de temps à autre, ces réformes sont maintenant au programme des deux grands partis. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à qui elles tiennent particulièrement à cœur, a demandé qu'on passe aux actes. En Israël, tout le monde le dit : il faut réduire les impôts (qui équivalent presque à 60 % du PNB), *ne serait-ce que pour encourager les candidats à l'immigration*. Mais ces sages résolutions sont pour l'instant restées lettre morte.

Les démons du populisme

En attendant ces changements, nécessaires autant qu'incertaines, la conjoncture est bien plus clémente. La balance commerciale demeure largement défavorable, mais l'aide américaine, heureusement stable (3 milliards de dollars), éponge le déficit de la balance des paiements. La monnaie nationale se porte bien. Les réserves en devises sont en hausse (3 milliards de dollars). Le chômage, en fin de compte, s'est assez peu aggravé : 7,8 % de la force de travail. Cette dégradation est surtout due à une poussée de la demande d'emplois féminins.

Seize mois après le lancement du plan de stabilisation, Israël reste pourtant en convalescence. Le plafonnement de l'inflation à un palier trop élevé fait craindre une rechute. La croissance, tant annoncée, joue les Arlésiennes. Dans moins de deux ans, le pays se retrouvera en campagne électorale. *Le pire serait que le Likoud, oublieux des erreurs passées*, cède une nouvelle fois aux démons du populisme et joue, avec l'économie, aux apprentis sorciers.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **M. Moubarak adresse ses vœux de réussite à M. Shamir.** – *Le président égyptien, dans un message adressé au nouveau premier ministre israélien*, exprime notamment le souhait que les deux pays avancent sur la voie de la paix au Proche-Orient, a-t-on annoncé lundi 27 octobre à Tel-Aviv. *(Reuter.)*

Les mystères de Dimona

M. Vanunu détenu au secret ?

Mordekhai Vanunu, le technicien israélien réfugié à l'étranger il y a quelques semaines après avoir fourni à la presse des détails sur *l'arsenal nucléaire* dont disposerait son pays, est à nouveau en Israël – en prison. C'est du moins ce qu'affirme un de ses amis, le pasteur anglican australien John *McKnight, qui s'est rendu* cette semaine à Jérusalem afin d'enquêter sur le sort de M. Vanunu. Ce dernier a été vu pour *la dernière fois le 30 septembre à Londres, et Scotland* Yard *affirme*, depuis, ne plus avoir aucune nouvelle.

Pour le pasteur, qui refuse de donner ses sources, aucun doute n'est permis : l'ingénieur, a-t-il dit lors d'une conférence de presse, *a été capturé puis présenté, il y a* une semaine, devant un juge de Jérusalem qui a engagé une procédure judiciaire à son encontre et ordonné son maintien en prison *pour une durée de quinze jours*. Les autorités israéliennes se sont refusées à tout commentaire, imposant à la presse une stricte censure sur toute nouvelle concernant cette affaire.

Il y a quelques semaines, l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times* avait publié une série de retentissantes révélations faites par Mordekhai Vanunu. Ce dernier, *ancien ingénieur au centre nucléaire de Dimona (dans le* Neguev), assurait, nombreux documents à l'appui, que cet établissement comportait plusieurs étages souterrains dans lesquels Israël aurait mis au point près d'une centaine *d'ogives nucléaires. Peu avant que* l'hebdomadaire ne diffuse ces informations, M. Vanunu (un juif d'origine marocaine âgé de trente et un ans) s'était rendu en Australie – où il se serait converti à la religion anglicane après avoir fait *la connaissance du pasteur* McKnight – puis à Londres.

Dénouement à la James Bond

Selon certaines sources, notamment citées dans la presse britannique, le pasteur aurait retrouvé la trace du jeune ingénieur du fait d'une bévue d'un greffier du tribunal de Jérusalem. *Celui-ci aurait malencontreusement mentionné* le nom de M. Vanunu parmi les personnes dont le maintien en détention avait été décidé lors des audiences de lundi dernier...

Reste à savoir – si cette *rocambolesque histoire est confirmée – comment* les autorités israéliennes ont pu mettre la main sur l'ancien ingénieur de Dimona. Sa défection est une des plus importantes qu'Israël ait eu à *connaître, et il est peu vraisemblable* qu'il soit retourné chez lui de plein gré.

La semaine dernière, l'hebdomadaire américain *Newsweek* affirmait que M. Vanunu avait été retrouvé *par des agents du Mossad – les services secrets israéliens*, – puis mystérieusement « attiré » à bord d'un yacht où il aurait été arrêté une fois le bâtiment dans les eaux internationales. *Dénouement à la James* Bond, *mais qui aurait le mérite de* permettre aux autorités israéliennes de se retrancher derrière le fait que M. Vanunu n'a pas été enlevé par le Mossad en territoire étranger – *en l'occurrence, en Grande-Bretagne* – mais dans un périmètre échappant à la souveraineté d'un Etat.

AL. Fr.

IRAN : l'« affaire Montazeri »

L'imam Khomeiny autorise son ministre des renseignements à poursuivre les proches de son successeur désigné

L'« affaire Montazeri » qui, jusqu'à maintenant, avait été ignorée par les organes officiels de la République islamique, a été, pour la première fois, évoquée à la radio iranienne, le lundi 27 octobre.

La radio de Téhéran a, en effet, donné lecture des messages échangés entre l'hodjatoleslam Mohammadi-Reychahri, le ministre des renseignements, et l'imam Khomeiny au sujet des arrestations intervenues récemment dans l'entourage immédiat de l'ayatollah Montazeri, le successeur désigné de l'imam au poste de Guide de la Révolution (*le Monde* du 25 octobre).

Dans son message à l'imam Khomeiny, le ministre des renseignements affirme que depuis ces arrestations, *« certains partisans de ce groupe ont tenté de semer la division et le trouble dans le pays »*. En conséquence, il demande à l'imam de clarifier les prérogatives de son ministère sur cette affaire. M. Reychahri accuse les personnes arrêtées – appartenant pour la plupart au bureau d'aide aux mouvements de libération islamiques, dirigé par M. Mehdi Hachemi, le frère du gendre de l'ayatollah Montazeri – de *« meurtres commis avant et après la révolution, d'enlèvements, de détentions illégales d'armes et de documents d'Etat, de fabrication de faux papiers, d'opérations clandestines et de tentatives de semer la division dans le pays »*. M. Mehdi Hachemi et certains de ses amis sont également accusés d'avoir travaillé pour la SAVAK.

Dans sa réponse, l'imam Khomeiny précise que les *« suspicions »* qui ont abouti à l'arrestation de *M. Hachemi et de son groupe sont « justifiées »* et ont été depuis renforcées par le climat d'intoxication créé par des *« éléments contre-révolutionnaires »* liés à ce groupe dans le but de *« détourner la République islamique de la voie de la révolution et de l'islam »*. Il ajoute qu'il donne à son ministre des renseignements *« pleins pouvoirs »* pour poursuivre *« tous ceux qui sont arrêtés et pourraient être arrêtés dans cette affaire, afin de préserver la sécurité du pays et de l'islam »*. Ce qui laisse prévoir de nouvelles arrestations dans les milieux proches de l'ayatollah Montazeri.

Le nom de ce dernier n'a pas été prononcé au cours de cet échange de messages qui constitue un véritable réquisitoire contre son entourage. Ce mardi, M. Mossavi, se présentant comme le porte-parole de l'ayatollah Montazeri, a déclaré que le dauphin de l'imam n'avait pas démissionné. On sait cependant, de source sûre, qu'il s'est proclamé solidaire de l'action de ses amis et a présenté sa démission du poste de successeur désigné. Conformément au désir exprimé par l'imam Khomeiny, la décision d'accepter ou de rejeter cette démission appartient en dernier ressort à l'Assemblée des experts, chargée d'assurer la succession de l'imam, qui ne se réunit qu'épisodiquement.

JEAN GUEYRAS.

Reprise des pourparlers sur le contentieux financier entre Paris et Téhéran

Les négociations entamées il y a six mois entre la France et l'Iran pour dénouer le contentieux financier les opposant ont repris lundi 27 octobre, à Paris, et devaient se poursuivre ce mardi. Une nouvelle fois, la délégation française, que conduit M. Jean-Claude Trichet, directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances, retrouve celle de l'Iran, dirigée par M. Mehdi Navvab, vice-ministre de l'économie, pour tenter de se mettre d'accord sur les modalités du remboursement par la France du prêt de 1 milliard de dollars consenti par Téhéran au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1974.

Les pourparlers se font sur la base de l'arrangement que les deux parties avaient conclu en juillet dernier mais que les autorités iraniennes se sont finalement refusé à signer : la France consentait à un premier remboursement – de 300 à 350 millions de dollars ; en contrepartie, l'Iran s'engageait, d'une part, à user de son *« influence »* pour faciliter la libération des otages français du Liban et, d'autre part, prenait en compte le dossier des entreprises françaises dont les contrats en Iran ont été unilatéralement rompus au lendemain de la révolution islamique.

Cette double exigence française, que le Parlement iranien aurait refusé d'accepter, serait aujourd'hui abandonnée par Paris, au moins momentanément. Les deux délégations doivent donc à nouveau suggérer un projet de remboursement partiel, prélude à une normalisation des relations entre Paris et Téhéran. Aucune limite n'a été fixée au séjour de la délégation iranienne en France.

Afrique

MOZAMBIQUE : l'accident d'avion qui a coûté la vie à Samora Machel

Un survivant accuse la police sud-africaine d'avoir tardé à secourir les blessés

MAPUTO
de notre envoyé spécial

« Samora morreu. Samora est mort, mais il y a un pays à construire, un projet à continuer, un rêve à concrétiser. » La disparition de celui qui était l'incarnation d'une nation ne doit pas désemparer le peuple du Mozambique. Le quotidien *Noticias*, sous le titre « Nous vaincrons », s'y emploie, en tentant de resserrer les rangs d'un pays dont l'avenir n'a jamais été aussi incertain. Pour ce journal progouvernemental, il n'y a qu'une chose à faire : suivre l'exemple donné par son président.

Lundi 27 octobre : la vie continue, mais Maputo, en cette veille d'obsèques nationales, s'est assoupie. De nombreuses boutiques sont fermées. Les deux seuls centres animés sont l'aéroport, où les délégations officielles se succèdent dans un ballet de Mercedes en provenance directe du sommet des non-alignés à Harare, et l'hôtel de ville, une magnifique bâtisse coloniale blanche juchée à l'extrémité de l'avenue Samora-Machel et au bord de la place de l'Indépendance, comme il se doit.

Une polémique loin d'être close

C'est là qu'est exposé dans un cercueil de bois de deux teintes la dépouille du *« héros de la révolution »*. Le bâtiment municipal est noyé sous la lumière et enveloppé de musique classique. Une foule immense fait la queue pour rendre un dernier hommage au père de la nation, dont une gigantesque photo couvre l'édifice.

Lentement, les habitants de Maputo, les *« travailleurs internationalistes »* du bloc communiste, crêpe noir à la boutonnière, défilent dans la salle de réception, guidés par un service d'ordre orchestrant le va-et-vient funéraire. Celui-ci s'interrompt de temps à autre pour l'arrivée d'une personnalité. M. Denis Sasou Nguesso, président en exercice de l'OUA, s'avance, suivi d'une importante délégation, et précédé de porteurs de gerbes qui s'accumulent sur un parterre impressionnant.

Au pied du cercueil, deux roses blanches, sans doute déposées par sa femme Graca, les médailles et, reposant sur un coussin rouge, la casquette cubaine du combattant du FRELIMO. Impossible de s'attarder, il faut laisser la place au suivant et redescendre l'escalier parmi les pleurs étouffés et les visages graves.

Samora Machel devait, ce mardi 28 octobre, rejoindre dans le cimetière des héros ceux qui sont tombés dans la lutte contre les Portugais, notamment Eduardo Mondlane, qui fut son premier compagnon de lutte.

La polémique autour de sa mort est loin d'être close. Si on semble admettre qu'il s'agit d'un accident, beaucoup ici, à Maputo, estiment qu'il a pu être provoqué par *« le voisin raciste »*. Deux survivants de la catastrophe ont été présentés lundi soir à la presse. Daniel Samuel Cuna, membre du service de sécurité, n'a rien noté d'anormal jusqu'à ce que le Tupolev s'écrase. Almeida Pedro, photographe officiel, somnolait quand le drame s'est produit et accuse les Sud-Africains de n'avoir porté secours aux victimes que tardivement, c'est-à-dire quatre heures après l'arrivée des premiers policiers. *« Pendant ces quatre heures, les policiers*, a-t-il affirmé, *se sont mis à la recherche de documents et ont ramassé les bagages, mais ont ignoré les cris des survivants blessés. »*

Enfin, Sergio Ferreira, directeur des services météorologiques, raconte cartes à l'appui, que le temps n'était pas aussi mauvais qu'on a bien voulu le dire, et Carlos Cardoso, directeur de l'agence AIM, ajoute que le pilote soviétique n'avait rien d'un débutant.

Alors, il faudra attendre pour savoir pourquoi Samora Machel est mort dans un accident d'avion, qui demeure largement un mystère et qui prive un pays de son leader à un moment où il n'en avait jamais eu tant besoin.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **L'URSS réclame la boîte noire de l'avion.** – L'URSS a demandé à l'Afrique du Sud de lui envoyer, pour décodage, la boîte noire de l'avion soviétique dans *l'accident duquel le président mozambicain Samora Machel a été* tué il y a huit jours, a annoncé lundi soir à Pretoria le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha. L'Afrique du Sud a, de *son côté, exigé la présence d'experts* internationaux lorsque la boîte serait ouverte, a précisé M. Botha.

Selon lui, Pretoria a été informé que la boîte noire ne pouvait être décodée qu'à *Moscou*, pour des raisons techniques. Il a précisé que l'URSS avait invité des experts sud-africains à être présents lors du décodage. La commission sud-africaine d'enquête sur l'accident a insisté pour sa part pour que les experts internationaux soient également présents, a-t-il dit. La boîte noire avait été scellée par les autorités sud-africaines en présence de responsables mozambicains la semaine dernière. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Equateur

Un dirigeant de la guérilla tué par la police

Quito. – Arturo Jarrin, chef du mouvement rebelle Alfaro Vive, a été *tué dimanche à Quito par la police, a indiqué, lundi 27 octobre*, un porte-parole du gouvernement. Le corps de Jarrin a été découvert à bord d'une camionnette qui avait tenté de forcer un barrage, et sur lequel la police avait ouvert le feu. Il a été identifié *grâce à ses empreintes digitales*. Il portait de faux papiers d'identité au nom de Milton Cervantes Suarez. Sa tête avait été mise à prix pour la somme de 53 000 dollars par le gouvernement Febres Cordero. On le croyait *réfugié au Panama*, à Miami ou en Europe, selon diverses versions présentées par des guérilleros récemment arrêtés. Le mouvement Alfaro Vive, responsable de plusieurs hold-up de banques et d'enlèvements en *Equateur, entretient des relations* avec le M-19 colombien. – *(Reuter.)*

Japon

Premières grandes manœuvres avec les Etats-Unis

Les forces japonaises ont entamé, le lundi 27 octobre, leurs premières grandes manœuvres inter-armes avec les Etats-Unis, prévues pendant cinq jours dans le Hokkaido, poste avancé face à l'URSS. Quelque six mille hommes des trois armes y participent *aux côtés de sept mille Américains*. Une cinquantaine d'avions, dont pour la première fois des chasseurs américains A-10 basés en Corée du Sud, et une dizaine de bateaux sont engagés. Il s'agit d'une nouvelle *étape* dans l'accroissement de la coopération *militaire* entre Washington et Tokyo. – *(AFP.)*

Pérou

Mort de l'amiral Cafferata, blessé dans un attentat

Le président de la Banque industrielle du Pérou, l'amiral Geronimo Cafferatta, grièvement blessé par balle à Lima lors d'un attentat du *Sentier lumineux, est décédé dans un* hôpital de Baltimore, aux Etats-Unis, où il avait été transporté, a-t-on appris de source militaire à Lima, le lundi 27 octobre. L'amiral, ancien membre du commandement conjoint *des forces armées et ancien commandant de la marine, avait été l'un* des responsables de la lutte anti-subversive au début des années 80. – *(AFP)*.

Roumanie

Prochain référendum sur le budget militaire

Bucarest. – *Les électeurs roumains vont participer le 23 novembre* prochain à un référendum sur un projet du président Nicolas Ceausescu de réduction des armements.

Ce référendum national – le premier dans l'histoire du régime communiste – vise à faire ratifier par les électeurs roumains un projet de réduction de 5 % des dépenses d'armement, déjà approuvé par l'Assemblée nationale.

Le Parlement a approuvé jeudi 23 octobre une modification de la Constitution permettant d'organiser cette consultation.

M. Ion Salajan, président du comité parlementaire sur les affaires constitutionnelles et juridiques, cité par Radio-Bucarest, a déclaré que *l'introduction de référendum « perfectionnerait la démocratie socialiste révolutionnaire qui assure la participation effective du peuple aux décisions majeures »*.

Le vote du Parlement est la suite logique d'un plan annoncé le 9 septembre dernier par le président Ceausescu visant à faire pression sur les superpuissances pour obtenir des réductions d'armements.

Turquie

La loi martiale restera en vigueur dans les provinces de l'Est

Istanbul. – Le Conseil de sécurité a décidé, le lundi 27 octobre, de recommander au conseil des ministres la prolongation pour quatre mois de *la loi martiale* dans les cinq provinces où elle est encore en vigueur. Ces provinces, frontalières avec la Syrie, l'Irak et l'Iran, et théâtre de l'action des rebelles séparatistes kurdes, sont soumises à la loi martiale depuis 1978, deux ans avant le coup d'Etat militaire. L'état d'urgence resta en vigueur dans huit provinces, dont Istanbul, sur les soixante-sept que compte le pays. Il a été levé, en revanche, dans la capitale, Ankara, ainsi qu'à Izmir, troisième ville du pays, et dans la province orientale de Kars. – *(Corresp.)*

Europe

« Vaste convergence sur les questions communautaires »

Les problèmes économiques ont dominé le sommet hispano-portugais de Guimaraes

GUIMARAES
de notre correspondant

Pour la première fois depuis l'entrée de leur pays dans la CEE, le 1er janvier dernier, les chefs de gouvernement espagnol et portugais, MM. Felipe Gonzales et Anibal Cavaco Silva, se sont rencontrés ce week-end à Guimaraes dans le nord du Portugal pour un sommet hispano-portugais « de la concorde ».

Malgré plusieurs points de divergences, notamment au plan économique, les deux « petits derniers » de la CEE se sont entendus et ont dégagé *« une vaste convergence sur les questions communautaires »*, notamment pour prôner des réformes de structures au sein des Communautés européennes.

Les conversations sur les questions économiques ont été dominées par la situation des échanges entre l'Espagne et le Portugal, très nettement défavorables à Lisbonne. De janvier à août de cette année, le Portugal a importé d'Espagne plus du double que ce qu'il y a exporté : 78 milliards d'escudos contre 37. Les deux parties ont affiché leur volonté de rééquilibrer leurs échanges. On peut cependant douter que l'Espagne acceptera de grand cœur d'augmenter ses quotas d'importations de produits textiles et sidérurgiques portugais, alors qu'elle-même mène à grand peine et à un coût social élevé une douloureuse reconversion de ces secteurs.

Les deux capitales sont d'accord lorsqu'il s'agit de réclamer que la manne bruxelloise tombe un peu plus dru sur les régions les plus défavorisées, mais elles ne le sont apparemment plus quant à la méthode à adopter.

Madrid souhaite un front uni, tandis que Lisbonne paraît préférer le cavalier seul. En cas de conflit, les Espagnols prônent le dialogue avec leurs voisins, tandis que les Portugais paraissent plus enclins à porter le différend devant les instances communautaires.

L'été dernier, le Portugal avait ainsi introduit à Bruxelles une demande visant à réduire de moitié (de 60 % à 30 %) le « taux de TVA ibérique ajoutée » à des produits industriels made in Portugal. Ce « taux de TVA ibérique ajoutée » représente le pourcentage d'apport purement portugais à des produits fabriqués par des sociétés étrangères installées au Portugal. La grogne espagnole a commencé en juin lorsque des téléviseurs coréens Samsung made in Portugal sont apparus sur le marché espagnol. L'apport portugais a consisté à fournir... le carton d'emballage, ont affirmé les professionnels espagnols qui ont mis en garde contre ce *« tour de passe-passe économico-douanier »*, qui risque d'inonder l'Espagne de produits industriels coréens, de Hongkong, de Taiwan, et aussi d'Europe via le Portugal.

Compréhension mutuelle

MM. Gonzalez et Cavaco Silva semblent en tout cas avoir fait preuve de compréhension mutuelle. Des accords de coopération agricole doivent être signés prochainement et un délégué portugais a annoncé que le vieux contentieux bilatéral sur la pêche était *« pratiquement résolu »*.

Ce sommet était également le premier depuis l'ancrage définitif de l'Espagne dans l'alliance atlantique après le référendum du 12 mars. Une divergence de plus qui saute, alors que dans le passé les deux capitales ne se privaient parfois pas de stigmatiser le trop grand atlantisme d'un côté (pour Lisbonne) et l'ambiguïté à l'heure de la participation à la défense de l'Europe (pour Madrid).

MM. Gonzalez et Cavaco Silva ont, d'autre part, décidé l'ouverture en 1987 d'un centre culturel espagnol à Lisbonne et d'un centre culturel portugais à Madrid, centres qui n'existaient pas jusqu'alors. Incroyable, mais vrai !

(Intérim.)

YOUGOSLAVIE

Conflit aigu entre le pouvoir et l'Académie des sciences de Serbie

BELGRADE
de notre correspondant

Depuis plusieurs années, les rapports entre le régime et l'Académie des sciences et des arts de Serbie n'ont cessé de se détériorer. Et depuis une quinzaine de jours, c'est la rupture totale, lourde de conséquences pour l'Académie et surtout pour certains de ses membres. Les raisons en sont multiples et, comme dans la plupart des conflits yougoslaves, compliquées.

Pour l'essentiel, l'Académie était parvenue progressivement à s'organiser dans une autonomie relative, allant jusqu'à prendre par moments des positions non conformes à celles du parti. Elle a notamment introduit le scrutin direct et secret pour régler ses principaux problèmes, et les résultats ont suscité à plus d'une reprise le mécontentement du régime. C'est ainsi que plusieurs intellectuels, officiellement très cotés, ne furent jamais élus académiciens alors que d'autres, connus pour leurs déboires avec le parti, le furent sans trop de difficultés.

En outre, nombre d'« immortels » témoignent leur sympathie au mouvement de contestation et n'hésitent pas à dénoncer publiquement la responsabilité des dirigeants dans les *« manifestations négatives »* de la vie politique, sociale, économique et culturelle. La récente pétition du comité de défense de la liberté d'expression a, par exemple, réclamé le *« rétablissement du règne du droit »* en Yougoslavie (*le Monde* du 9 octobre). L'Académie a également créé une commission chargée d'élaborer un « mémorandum » proposant des solutions pour sortir la Yougoslavie de la crise dans laquelle elle se débat.

Une trentaine d'académiciens devaient s'acquitter de cette tâche sous la direction de MM. Dusan Kanazir, président de l'Académie et éminent savant en biologie moléculaire, et Antonija Isakovic, son vice-président, communiste de vieille date, combattant pendant la guerre de l'une des plus célèbres unités du mouvement partisan.

Les travaux de la commission se déroulaient à huis clos et le public ignorait ce qui s'y passait. Or, fin septembre, un quotidien publia de larges extraits du mémorandum et ce fut la tempête. Le comité du parti de Belgrade le qualifia d'*« inacceptable et calomnieux »* et des journaux affirmèrent qu'il constituait une preuve que l'Académie « politisait » la science et faisait de l'histoire du parti un « roman policier ».

« Réexaminer l'œuvre de Tito »

Le mémorandum critique notamment Tito et son principal collaborateur Kardelj et suggère que leur œuvre soit « réexaminée » de la même manière que Russes et Chinois l'ont fait pour Staline et Mao. Tito étant croate et Kardelj slovène, ils ont défendu, relève le mémorandum, les intérêts de leurs Républiques respectives, au détriment des Serbes qui, pourtant, au cours des deux guerres mondiales, avaient consenti les plus grands sacrifices pour la création de la Yougoslavie. Conséquence de leur politique : le peuple serbe a été dispersé dans la quasi-totalité des Républiques et régions autonomes et se trouve aujourd'hui encore « désintégré » nationalement, politiquement et culturellement. Le mémorandum passe aussi au crible le comportement du parti yougoslave et du parti serbe fait de « servilité » à l'égard de Staline et du Kominform et conteste la légitimité des décisions fondamentales prises par le mouvement partisan pendant la guerre et de toutes les Constitutions adoptées depuis 1945, y compris celle de 1974 dont l'application à l'heure actuelle est à l'origine d'innombrables conflits qui menacent la Yougoslavie de « désintégration ».

La présidence de l'Académie vient de déclarer dans un communiqué que le texte divulgué n'était qu'un document de travail, qu'il n'avait obtenu le visa d'aucun organisme de l'Académie, et qu'il avait été *« soustrait illégalement »*, sous-entendu volé. Mais, étant données les circonstances, l'Académie a décidé d'« interrompre » son travail. Elle réaffirme cependant la nécessité du maintien d'un débat *« scientifique et critique sur des problèmes fondamentaux de notre société »* et ne fait nullement son *mea culpa*, comme on le lui avait suggéré.

Le conflit entre l'Académie et le régime fait tache d'huile, les comités du parti organisant des réunions dans les entreprises, au cours desquelles des sanctions sont exigées contre les auteurs du mémorandum, et notamment le limogeage de M. Isakovic. Pour le moment cependant, tous les dirigeants de l'Académie sont en place et on a l'impression qu'ils sont prêts à résister aux pressions.

PAUL YANKOVITCH.

Amériques

ARGENTINE : le procès du général Camps

Graciela hantée par les « monstres »

Ouvert le 25 septembre, le procès du général Camps et des principaux responsables de la répression à Buenos-Aires entre 1976 et 1979 se poursuit dans la capitale argentine. L'un des témoins cités par l'accusation, Graciela Gribo, raconte ici ce qu'a été pour elle le drame humain vécu sous la dictature militaire.

BUENOS-AIRES
de notre correspondant

Graciela Gribo n'est pas un cas exceptionnel. Comme des milliers de ses compatriotes, elle a passé des années de sa vie dans les prisons de la dictature. Elle est l'archétype de ces Argentins qui, souvent sans s'en rendre compte, se sont retrouvés embarqués dans une aventure dont la plupart ne sont pas revenus.

Ceux qui en ont réchappé souffrent tous des mêmes symptômes. D'une maladie qui s'atténue avec le temps mais qui ne guérit jamais. La maladie de la mort. Le mal de ceux qui sont revenus de l'enfer et se demandent comment vivre sur terre.

Graciela a vingt-neuf ans. Quand elle s'est avancée devant le tribunal, elle en paraissait seize. Tellement frêle et pâle que le ton ferme de sa voix a surpris quand elle a raconté comment, en décembre 1977, des hommes en civil fortement armés ont fait irruption, au milieu de la nuit, dans l'appartement de l'amie chez qui elle se trouvait ce soir-là.

Ils lui ont attaché les mains derrière le dos, bandé les yeux, ils l'ont jetée dans le coffre d'une Ford, direction la brigade de San-Justo où elle « disparaîtra » pendant cinq mois. Sa famille aura beau la chercher dans tous les commissariats et centres de détention possibles, elle ne trouvera aucune trace d'elle.

Elle ne réapparaîtra qu'en mai 1978, comme « prisonnière » officielle cette fois, dans un autre centre de détention. Entre le « statut » de disparu et celui de prisonnier, des mois de tortures. Physiques et morales. Jusqu'à ce qu'un tribunal la juge et ordonne sa libération *« faute de preuves »*.

De quelles preuves aurait-il pu s'agir ? Elle ne le saura jamais : *« Je militais à l'université, j'étais péroniste de cœur, mais pas membre d'une organisation. Je suis aussi la fille d'un socialiste. »*

Elle a donné les noms de ses compagnons de prison. Mais seulement les surnoms de ses tortionnaires : *« le Colonel », « la Vipère », « le Requin », le Turc »*, etc.

« Comment saviez-vous qu'on torturait vos codétenus puisque vous étiez seule dans votre cellule ? » lui a demandé le tribunal. *« J'entendais les cris sans arrêt. Ma cellule se trouvait à côté de la salle de torture. Et puis, sous la porte en fer, il y avait un interstice. En se mettant à plat ventre, on pouvait apercevoir ceux qui en revenaient. Selon qu'ils pouvaient marcher ou que les gardes les traînaient par les pieds, on devinait l'intensité de la séance. »*

En sortant du tribunal, devant une tasse de café, elle raconte, aujourd'hui. Méfiance envers tout le monde : elle m'a demandé ma carte de presse avant de me suivre. Peur d'être suivie : elle regarde automatiquement les plaques minéralogiques des voitures qui passent dans la rue, *« parce que les flics ont des numéros reconnaissables »*.

Plus terrible que la « picana »

Et puis sa stupeur, l'autre jour, quand elle a soudain reconnu le visage d'un de ses tortionnaires, « el tiburon » (le requin), à la télévision pendant les informations. Il se faisait interviewer sur un vol de matériel dans une commune de la grande banlieue de Buenos-Aires, où il est aujourd'hui sous-commissaire de police. *« J'étais comme folle »*, se souvient-elle. Elle a couru au tribunal déposer une plainte.

Elle n'est pas sûre que « le requin » l'ait torturée. Physiquement en tout cas. Car pendant les « séances » elle avait toujours les yeux bandés. Mais il la terrorisait encore plus que la « picana » (générateur électrique).

Elle le revoit : *« Il devait avoir à l'époque trente ans environ. Brun, mince, la peau blanche, les cils très longs. Un type normal, pas mal même. Mais, dès qu'il voyait sa proie devant lui, il se transformait. Presque rien, un geste, un regard, une attitude. Inexplicable. Il devenait un monstre. Maintenant, je sais que l'homme est capable de ça. Que derrière le docteur Jekyll il peut y avoir Mr Hyde. »*

Elle ne crie pas vengeance. Elle veut *« que justice se fasse. Pour cesser d'avoir peur, pouvoir faire des projets d'avenir, me remarier peut-être. »*

En 1975, sous le gouvernement d'Isabel Peron, son fiancé avait été arrêté pour raisons politiques. Pour pouvoir lui rendre visite en prison, Graciela l'y avait épousé. Après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, les visites ont été interdites. Puis elle a été elle-même arrêtée. Elle ne l'a jamais revu. Il a été expulsé vers l'Australie, son pays d'origine, qu'il avait quitté à l'âge de deux ans.

« Moi, j'ai dû rester sept mois à Buenos-Aires, en liberté surveillée. J'ai essayé de me réinsérer, j'ai repris mes études d'institutrice. Après, je n'ai pu me résigner à partir. Lui ne voulait pas revenir... Depuis, il a refait sa vie. Loin. Moi, pas. »

Graciela suit une psychothérapie : *« Ça m'a beaucoup aidée. Il y a seulement un an, je n'aurais pas pu parler de tout ça sans pleurer. Ce que je veux, ce n'est pas oublier, c'est arriver à vivre avec »*. Vivre avec le souvenir de la torture, des cris de douleur des autres détenus. Avec *« cette sensation d'avoir vécu parmi des fous qui avaient tous les droits sur moi »*. *« Ils avaient le pouvoir. » Total. L'un d'eux m'a dit : tu » vois ce certificat de décès, c'est » le tien, je l'utiliserai quand bon » me semblera. »*

CATHERINE DERIVERY.

Les scandales politico-financiers se succèdent

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Un nouveau scandale politico-financier vient d'éclater à Buenos-Aires après les accusations portées, ces jours derniers, par M. Ricardo Molinas, procureur du tribunal national des enquêtes administratives, contre d'anciens dirigeants de la Banque centrale. Ceux-ci ont été mis en cause pour *« fraude, non-accomplissement de leur devoir de fonctionnaire public et abus d'autorité »* dans une affaire remontant à quatre ans et dans laquelle était impliquée la Banque Buen Ayre.

Ces révélations font suite aux ennuis de la Banque Alas, accusée d'une escroquerie de 110 millions de dollars au détriment de la Banque centrale et d'une autre affaire dans laquelle est mêlé un quatrième établissement financier, la Banque Pringles.

Selon M. Molinas, les anciens dirigeants de la Banque centrale se sont rendus complices de l'escroquerie de la Banque Buen Ayre (8 millions de dollars) dans la mesure où ils n'en ont saisi la justice qu'en mars dernier alors qu'ils étaient au courant depuis plus de deux ans.

En déclarant que le gouvernement avait *« la confiance la plus absolue »* dans *« l'intégrité morale et éthique »* des fonctionnaires mis en cause, le secrétaire général de la présidence, M. Becerra, a provoqué la colère du vieux procureur qui a menacé de démissionner. En l'absence du président Alfonsin, en voyage à l'étranger, il a sommé le vice-président, M. Victor Martinez de *« ratifier ou rectifier »* les propos du secrétaire général. En le prévenant que, dans le premier cas, il demanderait au Parlement la constitution d'un tribunal d'honneur.

Dans les rangs du Parti radical, la formation de M. Alfonsin, cette affaire irrite. Certains ne se font pas faute de remarquer que le procureur Molinas était moins tatillon sous la dictature.

On s'interroge aussi sur l'origine de ces scandales. Ce sont en effet deux jeunes loups du Parti radical, le nouveau président de la Banque centrale, M. Jose Luis Machinea (trente-huit ans), et le vice-président, M. Marcelo Kiguel (trente-quatre ans), qui, à peine entrés dans leurs nouvelles fonctions, avaient demandé, le 2 septembre dernier, à une commission d'enquête de tirer au clair la situation de la Banque.

Zèle d'un procureur soudain saisi par une soif de justice, manœuvres internes au Parti radical ou tout simplement signe que la démocratie argentine fonctionne sans entrave politique ? Le fait est que ces scandales tendent à conforter l'opinion publique argentine dans l'idée qu'il n'y a pas de politiciens honnêtes.

C. D.

Asie

CHINE

Abus en tous genres...

PÉKIN
de notre correspondant

Il s'appelle Li Jun. Envoyé au Yunnan pour y travailler aux champs au début de la révolution culturelle, en 1966, il voulait rentrer dans son Pékin natal. Il trouva ainsi une usine de matériaux de construction qui accepta de l'embaucher. Malheureusement, un cadre qui ne l'aimait pas, non seulement refusa d'envoyer son dossier personnel, indispensable au transfert, mais il le détruisit. Li Jun, furieux, se disputa avec lui, sur quoi le cadre écrivit au bureau de la sécurité publique de Pékin pour dire qu'il était accusé de meurtre. Bien entendu, l'usine annula le contrat du malheureux. Elle n'a pas accepté de revenir sur sa décision, malgré les demandes répétées des autorités qui avaient donné raison à Li Jun, motif invoqué : *« Il n'a pas de dossier, qui peut nous prouver que ce n'est pas un voyou ? »*

En dépit de la propagande quotidienne en faveur du respect du système légal, les vieilles habitudes ont la vie dure et le *« lao pai xing » (« le petit peuple »)* demeure sous la coupe de nombreux cadres aux méthodes arbitraires contre lesquelles il n'y a pas grand-chose à faire. Ainsi, le *Journal du droit* a récemment indiqué que la détention illégale de citoyens connaissait une augmentation préoccupante. La raison en est que nombre de cadres, inquiets des enquêtes ouvertes sur leurs agissements, tentent de mettre les témoins hors d'état de nuire.

Au cours du premier semestre, ces détentions ont doublé pour passer à 949. 140 personnes ont été molestées, voire torturées. Parmi elles, six enfants de moins de douze ans, interpellés et battus par le vigile d'une usine de Mandchourie qui les accusait faussement d'avoir dérobé du bois. Les parents durent payer une amende pour obtenir leur libération. Au Shanxi, le secrétaire du parti d'un village a fait détenir soixante-douze paysans accusés d'avoir volé une pièce de la sonnette de son vélo. Dix-sept d'entre eux furent torturés et vingt-huit autres durent payer plus de 2 000 F d'amende — une fortune pour un paysan — pour frais de détention. Dans la même province, un universitaire membre d'une assemblée locale a été interpellé à un barrage routier par des fonctionnaires locaux qui ne l'aimaient pas...

Ces abus sont pour la plupart commis aux échelons inférieurs du parti. Mais ils ne s'arrêtent pas là. Selon la presse de Hongkong, *« justice a été faite »* à l'égard du gouverneur de la province du Jiangxi, M. Ni Xiance, nommé à ce poste il y a un an, et convaincu de corruption. La peine habituelle dans ce cas est la mort. Egalement condamné à mort pour corruption, un cadre de la province du Guangxi : le jugement a été retransmis par la télévision. Condamné à mort avec sursis pour pots-de-vin, un fonctionnaire de la zone économique spéciale de Shenzhen, près de Hongkong. Expulsé du parti et condamné à perpétuité, l'ancien sous-directeur du bureau des affaires générales du PC de Shanghai pour détournement de fonds. Même condamnation pour un directeur de banque qui spéculait sur des plantes rares. Puni d'une lourde peine, ce cadre qui avait intrigué pour obtenir un poste important pour son fils. Licenciés, ces cadres qui, en voyage d'étude aux Etats-Unis, avaient joué au casino de Las Vegas et d'Atlantic City et étaient friands de cassettes vidéo pornographiques... La liste est longue dans les journaux récents.

La lutte contre la criminalité

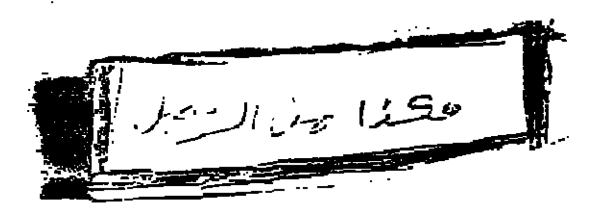
Mais les autorités ne se contentent plus de sanctionner ceux qui se rendent coupables de méfaits. L'incompétence peut aussi coûter cher. Trois dirigeants d'une centrale d'achats de Mandchourie ont été limogés pour *« maladresse administrative »* : ils s'étaient fait rouler de 4,6 millions de yuans (neuf millions de francs) par négligence lors de l'achat de camions. Quatre cadres d'usine et du parti du Shanxi ont été emprisonnés pour avoir manqué de soin dans la protection d'un matériel minier importé et qui a été détruit par un incendie.

En même temps, la lutte se poursuit contre la criminalité. Cent trente « gangs » ont été démantelés récemment à Pékin, où la criminalité est en hausse par rapport à l'année dernière, en particulier avec le retour de camps de travail d'anciens détenus qui cherchent à se venger, selon un responsable de la police. A Guiyang, dans le sud du pays, vingt personnes ont trouvé la mort et un millier ont été intoxiquées par de l'alcool frelaté. Le maire de la ville est intervenu à la télévision pour mettre ses administrés en garde contre le poison vendu en bouteilles sans étiquette et qui contenait trois cent treize fois la dose autorisée de méthanol... Des centaines de litres d'alcool industriel ont été saisis. Ils n'auraient pu être mis ainsi sur le marché sans des complicités, sans doute parmi des cadres.

Il ne faudrait pas en déduire un peu rapidement que la Chine est à feu et à sang. L'impression qui prévaut dans la vie de tous les jours et dans les rues est bien différente. Mais, avec un certain développement économique et l'attrait de plus en plus grand du profit, de tels phénomènes sont inévitables. Les autorités ne cherchent plus à nier, comme jadis, le problème et n'hésitent plus à autoriser la presse à en faire état, une fois la sentence rendue. Et puis, il faut admettre que bien des lecteurs de journaux sont friands de ce genre d'affaires...

PATRICE DE BEER.





Politique

Le débat au PS

M. Lionel Jospin met en garde M. Michel Rocard

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, interrogé, le lundi 27 octobre, lors de l'émission de «France-Inter face au public» sur une éventuelle candidature, en dehors du PS, de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle, a notamment affirmé que quiconque *« venant des rangs socialiste, voudrait être candidat sans l'appui du PS ou en ayant contre lui un candidat désigné normalement dans un congrès n'aurait aucune chance de gagner l'élection présidentielle ».* *« Si tout le monde réfléchit à cette simple formulation,* a continué M. Jospin, *cela devrait régler le problème pour toujours. »*

Le premier secrétaire a estimé que *« tout candidat socialiste soutenu par le PS aura une chance de gagner »*, et que M. Mitterrand, s'il se représente, aura *« le rassemblement de l'ensemble du PS et de bien d'autres forces derrière lui »*. Au cas où M. François Mitterrand ne se représenterait pas, le premier secrétaire du PS a jugé qu' *« un certain nombre de personnalités du PS sont déjà suffisamment connues pour qu'il ne leur soit pas difficile, dans des temps normaux, de faire campagne ». « Elles n'ont pas besoin (...) pour gagner,* a ajouté M. Jospin, *de se déclarer un an et demi à l'avance. »* Le premier secrétaire du PS a encore invité M. Rocard à *« la patience et* [au] *calme »* et lui a recommandé de se défier de *« la tentation du syndrome des années 1980-1981. »*

A propos du PS, M. Jospin a jugé que son parti doit remplir *« pleinement »* son rôle d'opposant. Le nouveau député de Haute-Garonne pense que l'opinion peut se rendre compte que les socialistes sont en train de passer une vitesse supérieure. Il a remarqué que l'opinion manifeste des sentiments *« tièdes »* à l'égard du gouvernement et a redouté que cela n'aboutisse à laisser *« l'opinion désabusée ».* Pour lui, *« le pays ne peut se rassembler derrière un gouvernement qui sacrifie l'avenir »*, mais les Français croient encore qu'ils doivent faire des sacrifices sur le terrain social pour obtenir l'efficacité économique.

Interrogé sur le problème posé par le centre, M. Jospin a estimé que, au cas où des possibilités de *« recomposition »* existeraient, elles pourraient se concrétiser après l'élection présidentielle.

Se lier ou « trahir »

LORS de sa récente visite dans le Nord-Pas-de-Calais, M. Michel Rocard a franchi, par petites phrases, une nouvelle étape dans la progression qui rythme sa précampagne présidentielle : tout en se refusant, et pour cause, à dissiper les ambiguïtés que lui reprochent ses « camarades » socialistes, il a rappelé qu'on peut quitter un parti politique quand on n'est plus d'accord avec ses *« règles du jeu ».* Cette lapalissade, lourde de sous-entendus, n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS a, lui aussi, lundi 27 octobre, à France-Inter, franchi un degré dans l'escalade des mises en garde.

Alors que la plupart des dirigeants socialistes ne prenaient guère au sérieux les déclarations de candidature tous azimuts de l'ancien ministre, M. Jospin avait fait remarquer à M. Rocard qu'il pourrait difficilement solliciter les suffrages des militants, tout en prévenant qu'il irait voir ailleurs si on lui préférait un autre candidat. Le premier secrétaire du PS en vient maintenant, comme s'il finissait par croire aux intentions sacrilèges de M. Rocard, à rappeler qu'un candidat de gauche hors du PS n'aurait aucune chance.

Le député des Yvelines est, bien évidemment, convaincu du contraire. Jusqu'au 16 mars, M. Jospin devait *« gérer le problème Rocard »* de façon à préserver la cohésion du PS : schématiquement (car d'autres facteurs entraient en jeu) cette situation imposait un rapprochement objectif — sinon vécu comme tel par les deux parties — des deux hommes. La *« gestion »* du cas Rocard prend aujourd'hui une autre tournure : *« l'axe »* Jospin-Rocard arrive en bout de course.

Trapèze

L'ancien ministre de l'agriculture est bien conscient de la difficulté : s'il veut être crédible, M. Rocard ne peut laisser aucun doute à l'opinion publique sur ses intentions, ce qui, du même coup, le met en situation délicate vis-à-vis de M. Jospin et l'oblige à un numéro de trapèze sans filet dont la tournée dans le Nord-Pas-de-Calais n'a probablement donné qu'un avant-goût.

A l'inverse des autres socialistes, les analystes de l'écurie Rocard croient — ou veulent croire — qu'il y a très peu de chances pour que M. Mitterrand ne se représente. Pourtant, M. Rocard ne peut attendre sereinement que, selon cette analyse, une voie s'ouvre devant lui, quelques mois avant l'échéance.

Si l'ancien ministre semble penser qu'il sera peu question de l'élection présidentielle lors du congrès de printemps du PS (qui n'aura pas à désigner le candidat socialiste), M. Roland Dumas a déjà rappelé que le déroulement de ce congrès pèsera sur la désignation du présidentiable socialiste. Et certains responsables du PS, à l'intérieur du courant (mitterrandiste), envisagent dès aujourd'hui que la motion majoritaire comporte une phrase qui ait valeur d'engagement à respecter la discipline et les statuts du parti. M. Rocard, dans cette hypothèse, aurait le choix entre la peste et le choléra : soit signer et se « ligoter », soit ne pas signer et endosser, dès lors, l'habit de celui qui se prépare à « trahir » le parti.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

En Picardie et en Franche-Comté

Le Front national met la majorité... en minorité

Lors de la réunion du conseil régional de Franche-Comté, le lundi 27 octobre, deux des quatre élus régionaux du Front national se sont associés aux vingt conseillers régionaux de gauche (2 PC, 16 PS et app., 1 divers gauche et 1 MRG) pour demander le report du vote sur le programme régional d'équipement sportif présenté par M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports. M. Edgar Faure, président (UDF-rad.) du conseil régional, et les dix-huit élus UDF-RPR ont été mis en minorité.

Selon M. Faure, qui a été élu à la présidence en bénéficiant des suffrages du Front national, il ne s'agit là que de la manifestation d'un groupe minoritaire, au demeurant divisé, désireux d'affirmer son existence à la faveur d'un débat purement technique. Mais il n'est pas sûr que la volonté de M. Edgar Faure de ne pas dramatiser cet incident empêche une nouvelle mobilisation des élus du FN lors du vote du budget régional. M. Jean-Marie Le Pen avait, en effet, annoncé, le 12 octobre, lors de la fête des «Bleu-Blanc-Rouge» que les élus régionaux avaient reçu consigne de *« s'opposer partout à la progression des budgets régionaux ».*

En Picardie, les quatre conseillers régionaux du Front national ont respecté cette consigne. Lors du vote des orientations budgétaires pour 1987, le 24 octobre, M. Charles Baur, président (UDF-PSD) du conseil régional, a été mis en minorité, les quatre élus du FN ne participant pas au scrutin. Le conseil régional compte vingt-six élus de gauche (8 PC et 18 PS), vingt-cinq élus de droite (12 UDF, 9 RPR et 2 CNIP) et quatre élus du FN. *« Nous ne serons jamais des avalistes »*, a affirmé M. Hubert Potel, conseiller régional (FN) de l'Aisne. *« Nous avons prouvé notre loyauté en participant à tous les votes »*, estime-t-il. Mais *« nous avons décidé de ne pas être présents pour ne pas partir dans des mascarades »*, a-t-il ajouté en se déclarant inquiet de la *« précipitation »* avec laquelle M. Baur a voulu faire adopter les orientations budgétaires.

● **La politique économique approuvée, selon la SOFRES.** — L'hebdomadaire *le Point* publie, le lundi 27 octobre, en exclusivité le sondage commandé à intervalles réguliers par le ministère de l'économie à la SOFRES sur la popularité de la politique économique du gouvernement. Selon la dernière étude, réalisée du 19 au 24 septembre dernier auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 46 % des personnes interrogées (au lieu de 42 % en juin) *« approuvent dans l'ensemble »* la politique économique du gouvernement, 37 % (au lieu de 40 %) émettant un avis contraire. Les mesures les plus *« efficaces »* pour 48 % des sondés concernent l'allégement des contraintes et des charges des entreprises. En revanche, la lutte contre le chômage est jugée inefficace selon 81 % des avis recueillis.

En Nouvelle-Calédonie

Le RPCR de M. Lafleur se réorganise

NOUMÉA
de notre correspondant

Le RCPR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) fait peau neuve pour préparer «l'après Lafleur». Si la succession n'est pas encore ouverte, le mouvement chiraquien, réuni en convention le samedi 25 octobre à Dumbéa, (région Sud) n'en a pas moins amorcé une phase de transition, marquée par le désengagement partiel de M. Jacques Lafleur des plus hautes responsabilités. Le député RPR de Nouvelle-Calédonie, reconduit à la présidence du parti, sera désormais mieux entouré, en particulier pour les tâches d'organisation. Pour l'épauler, il a été décidé — nouveauté depuis la création du RPCR en 1978 — la mise sur pied d'un secrétariat général à la tête duquel on trouve un lieutenant de toujours, fidèle entre les fidèles : M. Pierre Maresca.

Ce pied-noir de quarante-cinq ans, ancien inspecteur de police, fondateur en 1975 des Jeunes Giscardiens sur le territoire et aujourd'hui membre du bureau politique du Parti républicain, fait partie de la génération montante qui a effectué, ces dernières années, un percée remarquée au sein de l'état-major du RPCR. Discret, familier des coulisses, Pierre Maresca devient, avec ce poste stratégique de secrétaire général, l'homme fort de l'appareil du parti. Dans le même temps, le mouvement se dote d'un nouvel encadrement — une quarantaine de secrétaires territoriaux et une dizaine de délégués régionaux — qui se voit confier la mission de *« faire revivre le parti »*. Cette restructuration, souligne-t-on à la direction du RPCR, s'imposait en raison du nouveau climat politique : les *« pleins pouvoirs »* accordés à Jacques Lafleur, en 1984, dans un contexte de crise, n'avaient plus de raison d'être dans l'actuelle période de retour à la normale. Il est évident, cependant, que l'état de santé du député — son alerte cardiaque en juin dernier — a très sérieusement pesé lourd dans ces nouvelles options.

Dans l'immédiat, l'objectif recherché de cette grande toilette est de redorer le blason du RPCR. Si le parti — porté par le vote utile anti-FLNKS — n'a aucune difficulté à faire le plein des voix anti-indépendantistes à chaque scrutin, son état-major souffre d'une bien piètre réputation chez les Caldoches de brousse et les «durs» de Nouméa. Absence du terrain, liaison trop intime avec les milieux d'affaires, la politique de *« compromis »* du gouvernement et du haut-commissariat : autant de griefs qui donnent un certain écho à la grogne exprimée par des groupes d'extrême droite comme le Front national, le Front calédonien, et le Comité d'action patriotique. Au point que M. Jacques Lafleur, dans son discours de clôture, a dû se livrer à un fougueux rappel à l'ordre : *« Il est faux et dangereux de dire que les choses n'ont pas changé. »*

Il reste qu'à long terme, et c'est le sens de cette restructuration — le RPCR cherche à assurer la relève. Etoffer l'entourage de M. Lafleur c'est aussi mettre à l'épreuve les candidats à la succession. Avec M. Pierre Maresca, un autre «jeune Turc» semble en bonne posture pour assumer l'héritage : M. Pierre Frogier, président de la région Sud et expert économique du parti. S'il a toutes les faveurs de M. Lafleur, il lui reste un lourd handicap à surmonter : sa faible popularité. En cas d'impasse, le recours à des personnalités «historiques» est toujours possible : le sénateur RPR, M. Dick Ukeiwé, mais à la condition qu'il soit solidement entouré, ou le maire de Nouméa, M. Jean Lèques, figure modérée et peu contestée. *« Le problème numéro un du RPCR —* observait un délégué — *c'est l'absence de personnalités de rechange. Nous sommes en train de payer le pouvoir personnel de Jacques Lafleur. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Léotard à New-York pour le centenaire de la statue de la Liberté

Trois mois et demi après les festivités consacrées à la statue de la Liberté, les Etats-Unis célèbrent, cette semaine, le véritable centenaire de l'œuvre d'Auguste Bartholdi. La statue avait, en effet, était dévoilée à New-York le 28 octobre 1886. La France est représentée à ces cérémonies par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

M. Léotard devait prononcer mardi une allocution au cours d'une manifestation officielle au pied de la statue, en présence de MM. James Baker, secrétaire au Trésor, et Donald Hodel, secrétaire à l'intérieur. Dans la soirée, il devait présider un dîner avec M. Lee Iacocca, président de la Fondation américaine de la statue de la Liberté.

Au cours de son séjour américain, le ministre de la culture devrait être reçu, le 6 novembre, à la Maison Blanche par le président Reagan, auquel il remettra un film sur New-York tourné par Louis Lumière en 1895. Il doit aussi rencontrer diverses personnalités politiques et culturelles américaines, notamment M. Koch, maire de New-York, et M. Mario Cuomo, gouverneur de l'Etat de New-York.



L'Assemblée nationale a adopté le budget de la justice

L'opposition dénonce le « tout carcéral » du garde des sceaux

Les députés ont adopté, le lundi 27 octobre, les crédits du ministère de la justice par 287 voix (RPR et UDF) contre 275 (PS, PC et FN).

L'opposition, de l'extrême droite comme de gauche, a jugé insuffisant un budget pourtant en sensible augmentation d'un montant de 13 350,9 millions de francs, il progresse de 10 points par rapport à 1986, et représente 1,15 % de l'ensemble des crédits de l'Etat (*le Monde* du 26 septembre). Socialistes et communistes ont surtout contesté la politique du ministre de la justice, ses moyens étant malgré tout insuffisants pour faire face à ses besoins, a souhaité que soit confiée à des entreprises privés la construction et la gestion de prisons.

L'état des lieux a été signé par toutes les parties en cause : la justice est trop lente et son engorgement risque d'aboutir à un *« déni de justice »*, pour reprendre l'expression du garde des sceaux lui-même; ce budget fait un effort considérable, dont chacun se félicite, la droite en remarquant que seul l'outre-mer voit ses crédits augmenter plus fortement, la gauche en soulignant qu'elle avait commencé à revaloriser les moyens de la justice. **M. Raymond Marcellin** (UDF, Morbihan), rapporteur de la commission des finances, reconnaît cette insuffisance en souhaitant un plan pluriannuel d'embauche de magistrats *« dont le nombre n'a pas augmenté depuis le dix-neuvième siècle »*; **M. Albin Chalandon** est d'accord. **M. Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine) trouve que les bonnes intentions ne suffisent pas : *« Vous auriez dû obtenir une loi de programmation comme M. Pierre Joxe pour la police. »* **M. Georges-Paul Wagner** (FN, Yvelines) renchérit : *« Si la justice privé devient un mal nécessaire, vous en serez le responsable. »*

Sur les causes, le consensus vole en éclats. Nul ne suit **M. Pierre Pasquini** (RPR, Haute-Corse), rapporteur de la commission des lois, quand il met en cause *« le laxisme généralisé de la société »*, si ce n'est le ministre lui-même qui se plaint de la disparition, dans les valeurs communément admises, des notions de *« permis et d'interdit »*. Mais les divergences sont encore plus lourdes de conséquences sur les remèdes à apporter à ce mal.

Améliorer le *« management »* de la justice est la règle de base de **M. Chalandon**. A gauche comme à l'extrême droite, on y voit une logique de chef d'entreprise. Or, dit **M. Jean-Pierre Michel** (PS, Haute-Saône), *« la justice ne se gère pas comme une grande entreprise pétrolière »*. **M. Pierre Sirgue** (FN, Gironde) fait la même analyse : *« La justice ne se rend pas comme on fabrique des autoroutes. Ne transformez pas les palais de justice en chalandonnettes. »* Même si **M. Pasquini** se félicite que le ministre prouve que la justice a besoin de *« moins de théorie que de gestion »*, **M. Chalandon** doit se défendre du procès que lui vaut son passé : *« Je ne confonds pas le management dans la justice avec la productivité dans l'industrie ; pour la justice, le management vise à réaliser l'objectif fixé, en l'occurrence une bonne décision de justice. »*

Les moyens pour y parvenir ne trouvent pas grâce aux yeux de **M. Michel**. L'acceptation par le ministre de la proposition de loi de MM. Mazeaud et Toubon remontant à *soixante-huit* ans le départ à la retraite des magistrats du conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes *« ne servira à rien, car c'est à la base et non au sommet que l'on a besoin de magistrats supplémentaires »*; le redéploiement des effectifs par la création de magistrats, le rappel de magistrats partis en retraite, le renouveau des juges de paix, le retour des « médiateurs » et des « conciliateurs », toutes choses souhaitées par la majorité et promises par le ministre, sont aussi contestés par l'orateur socialiste, qui y voit, quoi qu'en promette M. Chalandon, une mise en cause du statut des magistrats, *« qui existe dans l'intérêt des justiciables »*.

« Rehiérarchiser » le secteur privé

Les conditions de la lutte *contre* la drogue sont, elles aussi, durement *critiquées par* la gauche, Mme Paulette Nevoux (PS, Val-de-Marne) ne manquant pas de souligner les critiques émises au sein même de la majorité. Sans le dire clairement, **M. Marcellin** ne paraît pas non plus avoir la même conception que le garde des sceaux : *« Le problème à régler n'est pas celui des drogués occasionnels »*, dit-il. Le ministre, lui, *« reconnaît volontiers que l'effet dissuasif de la loi ne joue pas à l'égard du drogué dépendant ; je pense, en revanche, qu'il peut opérer avant ce stade »*, donc, l'occasionnel, dit-il. Pour justifier sa position, il traite de *« dogmatiques »* ses opposants, dont le docteur Francis Curtet, soulignant *« l'échec »* des politiques qu'ils ont menées et les succès remportés, selon lui, à l'étranger. Et s'il insiste sur la *« prévention »* rendue possible par la levée *« du silence »* sur le sujet, c'est surtout sur la prévention par peur de la prison. Et quand **Mme Nevoux** lui demande si *« l'enfermement généralisé sera réellement dissuasif pour les jeunes »*, il lui répond : *« Quand vous refusez l'enfermement, faut-il en conclure que vous préférez un drogué mort plutôt qu'en prison ? »*

« Le tout carcéral » : c'est bien ainsi que les socialistes résument la politique du ministre de la justice, qu'ils refusent. **M. Gilbert Bonnemaison** (PS, Seine-Saint-Denis) voit la preuve de cette volonté dans le blocage des crédits de l'éducation surveillée et du soutien aux peines *« en milieu ouvert »*. M. Chalandon récuse *« le procès d'intention »* qui lui est ainsi fait : *« Je souhaite l'accroissement des peines de substitutions »* dit-il, et pour l'éducation surveillée il ne s'agit que d'une *« pause »* en attendant de *« rehiérarchiser »* un secteur livré à l'*« autogestion »* et qui dans le passé avait reçu beaucoup d'argent.

L'accroissement de la population carcérale est pourtant, pour le ministre, une obligation. Là encore il se réfère aux situations étrangères : *en* France elle n'est que de 80,7 pour 100 000 habitants, contre 92,2 en Allemagne fédérale, 96 au Portugal et 215 aux Etats-Unis. L'argument de M. Bonnemaison, qui fait remarquer qu'outre-Atlantique le taux moyen de récidive est de 60 % et que *« la criminalité violente y est bien supérieure à celle de la France »*, ne l'émeut pas. Aussi, pour l'ancien vice-président du conseil de prévoyance, le garde des sceaux propose un modèle de société *« triste, frileuse, repliée sur elle-même »*.

L'augmentation du nombre des détenus est une telle évidence pour M. Chalandon qu'elle justifie à elle seule le recours au secteur privé pour construire et gérer les prisons, puisqu'il reconnaît que le budget de l'Etat ne peut faire face à la demande : *« Au rythme de 1987, déjà accéléré, il faudrait vingt ans pour répondre à nos besoins »*. Ce qui fait dire à M. Sapin que ce n'est qu'un *« expédient »*. Un « expédient » dont M. Marcellin reconnaît qu'il *« soulève de délicats problèmes juridiques »*. Le ministre ne le croit pas puisqu'il assure que l'Etat surveillera de près cette expérience et pourra *« parer à tout faux pas »*. S'il reçoit le soutien de **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie), celui de **M. Albert Mamy** (UDF, Tarn) est plus original : par le non-respect des *« droits de l'homme »* des détenus, du fait de leur vétusté, trop de nos prisons actuelles sont *« anticonstitutionnelles »* ; c'est l'appel au privé qui permettra de respecter la règle : *« La peine oui, mais la peine seulement. »*

La gauche, bien entendu, ne partage pas cette analyse. **M. François Asensi** (PC, Seine-Saint-Denis) l'a dit clairement : *« Est-il moral que l'Etat assure un profit à des entreprises privées sur un droit qui lui revient par excellence, celui de supprimer la liberté ? »*, alors qu'il faudrait accentuer les tâches *« de prévention et de réinsertion »*. Le désaccord est total. M. Chalandon déclare : *« Il faut muscler les deux bras de la justice, celui de la prévention et celui de la répression. »* Mais M. Sapin constate que le budget n'accroît les moyens que de la répression.

Une divergence qui n'est que l'émergence d'une opposition plus fondamentale, traditionnelle celle-là. *« Pour nous, mineur ou majeur, l'être humain est responsable. (...) Si l'homme est libre, alors il est responsable de ses actes et doit être sanctionné. S'il est en revanche conditionné par le milieu, (...) c'est la société qui est coupable »*, affirme le ministre de la justice. Pour lui, et pour la majorité, le choix, à l'évidence, est fait. Il a fini par convenir qu'il ne pouvait y avoir d'accord sur sa politique avec la gauche.

TH. B.

« Légitime défense » demande la création de camps...

L'association Légitime défense *refuse « la solution de facilité qui consiste à remettre en liberté des voyous » et préconise « la création de camps pour y incarcérer le surplus de condamnés, comme cela se pratiquait en temps de guerre ».*

Dans un communiqué, Légitime défense a indiqué qu'elle *« ne peut en aucun cas accepter la solution de facilité qui consiste à remettre en liberté des voyous. Si l'association a toujours refusé le laxisme de la politique de M. Badinter, ce n'est pas pour accepter aujourd'hui un retour en arrière. Notre vote du 16 mars n'aurait plus aucun sens. »*

M. Chalandon lève le doute

La période probatoire de M. Albin Chalandon est terminée. Et après avoir hésité, les socialistes ont décidé de le recaler. Il fut l'un des ministres à bénéficier d'une modération de leurs critiques ; les débats sur ses projets de loi « sécuritaires », au printemps, l'avaient bien montré. Les députés du PS n'avaient pas su comment s'opposer à des textes dont ils savaient qu'ils répondaient à une attente de la majorité de l'opinion. Surtout, ils comptaient sur le ministre de la justice pour préserver l'essentiel des acquis de M. Robert Badinter, face à une droite menée par M. Alain Peyrefitte, qui ne rêvait que de revanche ; le garde des sceaux ne prétendait-il pas vouloir se situer à mi-chemin de ses deux prédécesseurs ?

Le doute aujourd'hui a disparu. Une fois encore, la discussion budgétaire a servi de révélateur. Bien qu'il dise vouloir équilibrer répression et prévention, le ministre de la justice n'a accru que les crédits destinés à soutenir le premier de deux rôles de son ministère. L'action de M. Badinter étant attaquée à la base, ses amis ne pouvaient difficilement rester l'arme au pied.

Ils ont chargé avec d'autant plus de fougue qu'une partie de la droite, elle-même — Mme Barzach s'en est fait l'écho — est gênée par certains des projets de M. Chalandon, et par la philosophie pénale qu'ils soustendent. Les programmes de lutte contre la toxicomanie et d'appel aux entreprises privées pour la construction et la gestion de prisons ont, là aussi, servis de révélateurs. Le ministre de la justice ne préservant plus l'« héritage », la gauche n'avait aucun raison de le protéger, au moment où certains de ses propres amis ne sont pas convaincus par toutes ses décisions.

THIERRY BRÉHIER.

Chronique d'une grâce annoncée

(Suite de la première page.)

« Aucune mesure n'est actuellement à l'étude à cet égard, et il est, par conséquent, prématuré d'évoquer aussi bien des chiffres éventuels que la forme choisie et, à plus forte raison, des délais de mise en œuvre de telles mesures », poursuivant cette « mise au point ».

Faussement naïf, M. Chalandon s'étonnera un peu plus tard, dans les mêmes couloirs, de la surprise que la chancellerie a provoquée le matin : *« Les journalistes ont soudain découvert le compte rendu d'une déclaration que j'ai faite la semaine dernière devant la commission des lois. »*

Les journalistes auraient-ils mal lu ? Et de se reporter au communiqué officiel de ladite commission (21 octobre) où l'on lit : *« Récusant tout système où les juges ajusteraient leur décision à la capacité du système pénitentiaire, M. Albin Chalandon a estimé préférable d'avoir recours à des finances extrabudgétaires dans ce domaine plutôt que de procéder à des grâces collectives ou de laisser les parquets classer sans suite. »* Si c'est là annoncer une grâce collective...

A force d'explications, de mises au point et d'interviews, M. Chalandon paraissait très tendu en fin de journée. S'était-il fait rappeler à l'ordre par l'Hôtel Matignon ? S'est-il rendu compte lui-même qu'il était allé trop loin ? A-t-il lancé un ballon d'essai ? Ces hypothèses ne s'excluent pas.

Pour les socialistes un « chantage » ?

L'opération n'est pas négative pour autant, car le message — à destination de la majorité — est passé : si je n'obtiens pas rapidement les moyens de construire de nouvelles prisons, je libère des criminels. C'est ce que M. Jean-Pierre Michel (PS) a qualifié, lundi, lors de la discussion du budget, de *« chantage »*. Chantage d'autant plus redoutable que le garde des sceaux menace, en laissant ses conseillers parler de *« grâce collective »*, de s'allier avec le diable : une telle mesure est en effet du ressort du président de la République.

Recommander la fermeté

Trop d'habiletés politiques finiront cependant par nuire à la réputation de gestionnaire du garde des sceaux. C'est lui qui a recommandé, il y a six mois, aux parquets de faire preuve de fermeté. C'est lui aussi qui menace d'envoyer les toxicomanes en prison. Du coup, il doit avouer aujourd'hui qu'il n'a pas les moyens de sa politique, car les établissements pénitentiaires sont pleins à craquer. Coupable erreur de prévisions.

Le manageur est pris en défaut. Le politique aussi, à force d'habiletés. Car il faut aussi parler vrai. Or on ne connaît pas le fin mot des manœuvres de lundi. Un conseiller influent de M. Chalandon assure que des libérations *« massives »* de détenus auront lieu bientôt. Un autre conseiller, tout aussi influent, jure que non. Le garde des sceaux déclare officiellement : *« Je n'en sais rien »*. Alors, qui saura ?

BERTRAND LE GENDRE.

RÉACTIONS

● **M. Jospin (PS) : un tête-à-queue politique.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé, le lundi 27 octobre à France-Inter, que le gouvernement effectue là *« un tête-à-queue politique »* et *« se prend les pieds dans ses propres effets d'annonces »*. *« Il fait, juge M. Jospin, une politique du menton, et puis, tout à coup, il se fait aussi des croche-pieds. »*

● **M. Deleplace (FASP) : incompréhensible.** — *« Après le discours sécuritaire prôné par le gouvernement, voilà que l'activité des policiers sera déjugée. Ceci n'est pas concevable et pas compréhensible »*, déclare M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police.

POINT DE VUE

La défense, pierre d'achoppement pour la cohabitation ?

par Raphaël Hadas-Lebel
maître des requêtes
au Conseil d'Etat
professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

La défense nationale deviendrait-elle une pierre d'achoppement pour la cohabitation ? Au-delà des divergences sur la conception de la défense, ce qui est en cause, c'est la répartition des compétences entre le président de la République et le premier ministre en matière de défense. Au camp de Caylus, le président a souligné à plusieurs reprises qu'il s'agissait là de son *« domaine de responsabilité »*. Sur la définition des priorités en matière de programme nucléaire, il ajoutait même : *« J'espère que cela est bien compris. C'est un point sur lequel j'engage l'autorité que requiert ma fonction. »* Mais le premier ministre, de son côté, avait affirmé dans une vigoureuse déclaration, au camp de Suippes, le 10 juillet dernier : *« Premier ministre, et en tant que tel responsable de la défense nationale, j'entends, dans ce domaine comme dans les autres, exercer pleinement le rôle qui est le mien. »*

Camp de Caylus contre camp de Suippes : la juxtaposition de ces deux déclarations résume pleinement la portée de ce débat institutionnel. Il est clair que depuis 1958 le chef de l'Etat est bien, ainsi que l'a voulu le général de Gaulle, la clé de voûte du système de défense. Mais, tant la Constitution que les textes fondamentaux sur l'organisation de la défense nationale, notamment l'ordonnance du 7 janvier 1959, organisant une profonde imbrication des compétences du président de la République et du premier ministre. Le chef de l'Etat, *« garant de l'indépendance nationale* [et] *de l'intégrité du territoire »* (art. 5), *« est chef des armées »* et *« préside les conseil et comité supérieurs de la défense nationale »* (art. 15). Cependant le premier ministre, qui *« dispose de la force armée »* (art. 20), *« est responsable de la défense nationale »* et supplée le cas échéant le chef de l'Etat dans la présidence de ces comités (art. 21). Même conjonction de décisions pour la nomination des fonctionnaires militaires.

Si en principe *« la politique de défense est définie en conseil des ministres »*, c'est en fait en conseil de défense, sous la présidence du chef de l'Etat, que sont arrêtées *« les décisions en matière de direction générale de la défense »* (art. 7 de l'ordonnance du 7 janvier 1959). Mais le rôle du président s'est trouvé considérablement renforcé par l'apparition du fait nucléaire, puisque en vertu de l'article 5 du décret n° 64-46 du 19 janvier 1964 *« le commandant des forces aériennes stratégiques est chargé des opérations de ces forces sur l'ordre d'engagement donné par le président de la République, président du conseil de défense et chef des armées »*. Sur la base de ce simple décret, un dispositif sophistiqué a été mis en place autour du PC Jupiter de l'Elysée, en liaison permanente avec le centre d'opération des FAS à Taverny. Nul ne conteste que le pouvoir d'engagement des forces nucléaires, reconnu par le décret pour les seules forces aériennes, s'applique également aux autres composantes des forces stratégiques, mais aussi aux forces nucléaires tactiques (missiles Pluton). François Mitterrand ne démentira certes pas son prédécesseur qui affirmait : *« L'engagement des forces nucléaires ne peut reposer que sur la décision d'un seul. »* Bien oublié, l'article 35 de la Constitution, aux termes duquel *« la déclaration de guerre est autorisée par le Parlement »*.

Mais, parallèlement, le premier ministre est doté aussi de compétences importantes. L'ordonnance de 1959 lui confère *« la direction générale et la direction militaire de la défense »* (art. 9) ainsi que *« la coordination en matière de défense des départements ministériels »*. Quant au ministre de la défense, c'est *« sous l'autorité du premier ministre »* qu'il est *« responsable de l'exécution de la politique militaire »* (art. 16). De fait, l'intervention du premier ministre est pleinement logique dès lors que la politique de défense met en cause l'ensemble de la politique gouvernementale, notamment sur les plans économique, budgétaire, industriel et scientifique.

Face à une telle imbrication des responsabilités, une conduite évidente s'impose. Une politique de défense, qui implique à tous les stades une parfaite unité de commandement, ne peut être efficacement définie et mise en œuvre que s'il y a une large concordance de vues entre les diverses autorités responsables de cette politique. On devine sans peine le parti qu'un pays adverse pourrait tirer, notamment en période de crise, de dissensions intestines à la tête de l'Etat.

Il reste que, dans un système de cohabitation plus ou moins conflictuelle, chaque acteur a tendance à vouloir marquer, voire arrondir son « territoire », quitte à se livrer parfois à une guerre de positions. Il est remarquable que, deux semaines après le conseil de défense du 24 juin, le premier ministre ait tenu à marquer son rôle en présidant lui-même à Suippes un « conseil ministériel » sur la défense. Par sa déclaration du Caylus, le président de la République a sans doute voulu, de son côté, rappeler à la cantonade les compétences que lui confère la Constitution. A la différence de nombreux sujets (privatisation, retour au scrutin majoritaire, politique économique et budgétaire), sur lesquels il a, après quelques péripéties variées, « laissé faire » le gouvernement, la *stratégie de défense est un domaine* où il estime avoir constitutionnellement le droit d'orienter de façon décisive la politique du pays. Mais si son pouvoir en la matière est — comme on dit — incontournable, il ne peut vraiment s'exercer qu'avec un minimum d'accord du premier ministre et du gouvernement. C'est à ce titre que la controverse encore feutrée qui se profile sur les dossiers de la défense est un « cas d'école » *exemplaire sur le fonctionnement de la pratique institutionnelle en vigueur* depuis le 16 mars.

Créée par l'un des principaux responsables du groupe Express

La Fondation de la liberté entre en action

La Fondation de la liberté, créée avant l'été par M. René de Laportalière pour promouvoir un *« lobby de la société civile »* ouvert à tous ceux qui *« refusent le bon vouloir de monopoles protégés par des bureaucrates »*, entre en action.

Cette fondation est en fait une société anonyme au capital de 700 000 francs. Ce capital, en cours de répartition, sera détenu par des sociétés (6 000 parts de 100 francs au total) et par des particuliers (1 000 parts).

M. de Laportalière, qui est d'autre part administrateur-directeur général du groupe Express, assume la présidence du conseil de surveillance de cette société (après avoir animé avant le 16 mars le club d'opposition Printemps 86). Il est assisté dans cette tâche par M. Michel Massenet, conseiller d'Etat. L'économiste Florin Aftalion et M. Louis Pauwels, directeur du *Figaro Magazine* et du *Figaro Madame*, sont au nombre des membres de ce conseil de surveillance. Le président du directoire de la Fondation de la liberté est M. Dominique du Fontenioux.

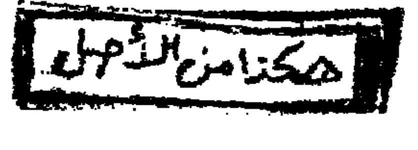
Pour apporter *« assistance stratégique, juridique, politique et médiatique »* à ceux qu'elle nomme les *« entreprenants de la liberté »*, la Fondation va souscrire une action de chacune des sociétés actuellement nationalisées qui seront prochainement privatisées, pour exercer *« la totalité des droits reconnus par la loi aux actionnaires »* et informer ses propres membres de leurs droits et des initiatives qu'ils peuvent prendre.

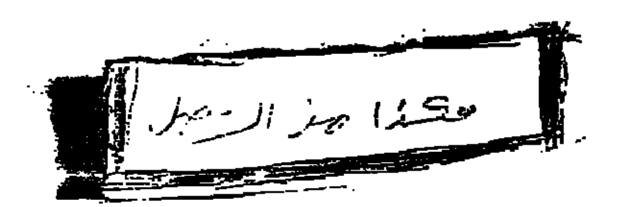
Autre préoccupation de la Fondation de la liberté : la diffusion des éléments de jurisprudence du droit européen plus propices à ses thèses ultra-libérales que le droit français. Un « prix européen » sera du reste bientôt créé par la Fondation pour récompenser l'auteur *« d'un ouvrage mettant en relief le rôle du droit européen dans le développement des libertés »*.

Enfin, la Fondation de la liberté va créer un « observatoire » afin de collecter et de diffuser périodiquement sous forme de classement les données relatives à ce que la Fondation de la liberté soupçonne être une *« socialisation »* larvée de la France, par le biais de la protection sociale et des collectivités locales.

M. K.

★ *Fondation de la liberté, 212, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-60-64-81.*





Société

La rencontre interreligieuse d'Assise

Une trêve profanée

Sauf en Amérique centrale, l'appel du pape à une trêve de vingt-quatre heures, le lundi 27 octobre, n'a guère eu d'influence sur les principaux théâtres de combats.

Au Liban, si les milices rivales de Beyrouth s'étaient engagées à faire taire les armes, des combats entre miliciens chiites d'Amal et combattants palestiens ont fait un mort et deux blessés, lundi, non loin de Saïda, dans le Sud, magré un cessez-le-feu conclu la veille. La guerre entre l'Iran et l'Irak s'est poursuivie, Téhéran ayant ignoré l'appel de Jean-Paul II.

En Afghanistan, Radio-Kaboul n'a pas mentionné l'appel du Vatican, et l'agence Tass a également omis de l'évoquer tout en se félicitant de l'initiative œcuménique de la *« direction de l'Eglise catholique de Rome »*. La résistance afghane n'avait pas souscrit à la trêve, faute de réponse positive de l'adversaire.

Au Sri-Lanka, où les deux camps en présence avaient accepté la trêve, les autorités de Colombo ont accusé les séparatistes tamouls de l'avoir rompue en tirant sur un avion militaire et en tuant un soldat. Au Pendjab, des extrémistes sikhs ont abattu trois hindous et un politicien sikh modéré.

En Irlande, la journée a été marquée par un seul attentat revendiqué par l'IRA, qui avait annoncé son intention de respecter la trêve au cas où les troupes britanniques seraient consignées.

Au Salvador, l'armée a accusé la guérilla d'avoir attaqué un poste militaire, dans le Nord, ne faisant aucune victime. Il n'y a pas eu d'informations, en revanche, en provenance de plusieurs fronts militaires : Cambodge, sud des Philippines, Angola, Mozambique, Sahara occidental.

Un arc-en-ciel sur les collines

ASSISE
de notre envoyé spécial

Heureusement, les télévisions l'ont filmé. Sinon, on aurait pu le croire fruit d'une imagination bondieusarde, cet arc-en-ciel qui s'est accroché sur les collines de l'Ombrie, le lundi 27 octobre, à l'heure même où commençait la Journée mondiale de prière pour la paix. Tout comme les bandes-sons témoigneront qu'un coup de tonnerre, le seul de la journée, a accompagné les premiers mots du discours de conclusion du pape.

Ce rassemblement à Assise des représentants de douze religions a eu lieu avec la retenue, la réserve qui conviennent aux choses graves. Une manifestation sérieuse, à quoi la visible complicité des moines franciscains, des lamas bouddhistes et des bonzes shintoïstes donnait une touche de joyeuse légèreté ; quelques heures encadrées par le tintement allègre des cloches de toute la ville, avec, en contrepoint, le bourdon plus profond de Saint-François ; et, en toile de fond à toutes les cérémonies, la bouleversante beauté de la cité du *« poverello »*.

L'émotion donc, mais aussi le sens. Non, certes, que les armes se soient tues partout, comme l'avait souhaité Jean-Paul II dans son appel lancé le 4 octobre à Lyon : mais le pape pouvait-il vraiment imaginer provoquer une *« trêve de Dieu universelle »*, alors que Dieu est nié sur une notable partie de la planète et que même, ici et là, on tue encore en son nom. Que plus de soixante chefs d'Etat et de gouvernement aient manifesté leur appui à la démarche de Jean-Paul II témoigne tout de même du poids de l'Eglise catholique dans les relations internationales.

La fumée des calumets

La rencontre du 27 octobre n'aurait pas eu lieu sans l'escale à Casablanca en août dernier, le voyage aux Indes au début de l'année et la visite à une synagogue de Rome en avril. On peut même aujourd'hui comprendre que l'essentiel des voyages de Jean-Paul II depuis plus d'un an était sous-tendu par la préparation de cette rencontre d'Assise.

Que le simple respect pour les croyants d'autres horizons soit déjà un grand pas en avant de la part de la catholicité, voilà ce que démontrent, *a contrario*, la distribution à Assise, peu d'heures avant la rencontre, de tracts intégristes alertant sur une éventuelle *« apostasie »* de Jean-Paul II. Comment le pape allait-il résoudre la quadrature du cercle, ne pas apparaître un peu plus « égal » que les autres, alors même qu'il était entouré de tous les moyens que lui confère sa qualité de chef de la religion la plus structurée de la planète, paré du prestige de la puissance invitante ?

Or ce fut bien un autre Jean-Paul II que l'on vit à Assise. Non pas l'homme qui crève les écrans mais un être comme replié sur lui-même, accentuant sa voussure naturelle, ne répliquant aux applaudissements de la foule maigrelette que par d'imperceptibles signes de tête : ses yeux, d'ordinaire pétillants, cette fois presque éteints, prononçant ses discours d'une voix assourdie et non plus tonnante, marchant à travers les rues d'Assise non pas tout à fait en fin de cortège (ce qui eût pu passer pour une signature) mais après tant d'autres dignitaires et exactement escorté comme tout au long de cette journée par Mgr Methodios, représentant du patriarche de Constantinople, premier entre ses pairs orthodoxes, et par le Docteur Runcie, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane.

On jugea un peu sévèrement, ici et là, le fait que Jean-Paul II avait « tiré la couverture » du côté des catholiques, ne serait-ce qu'en prononçant les trois grands discours de la journée. Il n'empêche : Assise marquera certainement une étape dans le déclin de la conviction de « l'homme blanc » en sa supériorité culturelle et spirituelle. Le symbole le plus éclatant de cette évolution fut sans doute la présence sur l'estrade d'Assise de deux Amérindiens de race crow dans leur spectaculaire couronne de plumes. Naguère, on eût parlé de folklore. Or non seulement John et Burton Pretty-the-Top ne firent pas sourire, mais ils trouvèrent la plus belle image de la paix lorsqu'ils envoyèrent vers les quatre horizons de l'Ombrie, en direction de la terre nourricière et vers le ciel de leurs grands manitous, la fumée de leurs calumets.

Des signes de paix, il y en eut bien d'autres, comme le rassemblement, nullement prévu au départ, des représentants hindous et sikhs (et également jaïns et zoroastriens) dans une même église, ou la présence sur la même estrade du grand rabbin de Rome, Elio Toaff, et de dix dignitaires musulmans.

Prière, silence, jeûne, pèlerinage, offrandes, respect pour les grands hommes du passé (saint François, en l'occurrence) : les représentants de quelque trois milliards de croyants ont montré (en Mondiovision) qu'il est entre les hommes les plus divers des manières identiques de dire des aspirations communes – dont l'amour de la paix est une des plus fortes. Ces hommes (soyons juste : il y avait tout de même quatre femmes, toutes protestantes) ont conclu la journée en partageant quelque chose de tout aussi nécessaire pour eux : la nourriture. L'habileté des cuisiniers franciscains fit merveille pour trouver quelques points communs entre les civilisations du riz et du blé, d'Allah et de Jésus-Christ : on servit des salades, du poisson, des fromages et de l'eau.

JEAN-PIERRE CLERC.

« La paix attend ses prophètes »
déclare Jean-Paul II

Sur la place Saint-François, tirant les conclusions de la rencontre d'Assise, Jean-Paul II a déclaré : *« Le défi de la paix, tel qu'il se présente actuellement à toute conscience humaine, transcende les différences religieuses. »* Puis il a fait amende honorable au nom des catholiques qui n'ont pas toujours été des *« artisans de paix »*.

« Ou nous apprenons à marcher ensemble dans la paix, a dit le pape à ses invités, *où nous partons à la dérive pour notre ruine et celle des autres. »*

Jean-Paul II a invité les autres chefs religieux à se faire avec lui *« les hérauts de la conscience morale de l'humanité en tant que telle, de l'humanité qui veut la paix, qui a besoin de la paix »*. *« La paix,* a-t-il affirmé, *attend ses prophètes... La paix attend ses bâtisseurs... La paix est un chantier ouvert à tous et pas seulement aux spécialistes, savants et stratèges. »*

Le pape a lancé *« avec gravité »* un appel aux organisations internationales et aux Nations unies pour qu'elles suscitent *« inlassablement des structures de dialogue partout où la paix est menacée ou déjà compromise »*. Il a souligné *« qu'aujourd'hui les hommes disposent, plus que jamais auparavant, des moyens de construire une vraie paix : l'humanité est entrée dans une ère de solidarité accrue et de plus grande soif de justice sociale. C'est notre chance,* a-t-il déclaré, *c'est aussi notre tâche, que la prière nous aide à accomplir. »* – (AFP.)

Lourdes-en-Ombrie

LOURDES
de notre envoyé spécial

Les esprits étaient ailleurs. Le débat de l'assemblée plénière des évêques, au demeurant fort ennuyeux, sur la place des laïcs dans l'Eglise a été éclipsé, le lundi 27 octobre, par l'événement *« prodigieux »*, *« historique »*, *« impressionnant »* d'Assise.

Les cent vingt évêques présents ont applaudi à tout rompre, dans une chapelle transformée en salle de projection, la cérémonie de clôture de la journée de prières en Ombrie, retransmise en Mondiovision. Vieil œcuméniste, Mgr Le Bourgeois se frotte les yeux : *« Il y a dix ans, jamais personne n'aurait imaginé qu'une douzaine de religions se retrouveraient ensemble, ne serait-ce que pour prier. »*

« C'est le fait le plus important depuis la guerre, enchaîne le cardinal Lustiger, archevêque de Paris. *Vingt ans après Paul VI devant l'ONU, ce sont toutes les religions qui reprennent son cri :* « Plus jamais la guerre. » *Les religions faisaient partie des défroques du passé : elles sont devenues aujourd'hui la voix des peuples ! »*

Toute la journée, les évêques français avaient tenté de se transporter, par la prière et par le jeûne, à Assise. Entourés de plusieurs centaines de fidèles, d'observateurs protestants et orthodoxes, de seize évêques polonais en pèlerinage dans les Pyrénées, ils avaient prié en silence pendant près de deux heures à la basilique du Rosaire. Pour repas, ils avaient pris du pain, de l'eau et un peu de riz.

Allez leur dire que cette trêve sera sans lendemain, que le bruit des armes va recouvrir le murmure des prières, ils vous croient à peine. C'est dans le *« cœur » de l'homme que se jouent la guerre ou la paix ; l'ONU des religions va relayer l'ONU des diplomates »*.

Dans un tel contexte, la procession intégriste qui s'est étirée tout l'après-midi sur l'esplanade des sanctuaires de Lourdes avait quelque chose de surréaliste. L'abbé Coache de la Fraternité Saint-Pie X de Mgr Lefebvre et l'association CREDO de Michel de Saint-Pierre avaient rameuté à Lourdes un bataillon de nostalgiques pour un *« pèlerinage de la tradition »*.

Des bannières proclamaient que le cœur sacré de Jésus est *« l'espoir et le salut de la France »*. Les vieux chants latins étaient repris par des centaines de personnes, les hommes devant, les femmes derrière...

Passant par là, les évêques ont détourné leur regard. Ils ont eu droit à quelques invectives sur leur absence de soutane, mais toute provocation a été évitée. Les traditionalistes s'étaient vu autoriser pour la première fois l'accès au sanctuaire de Lourdes. L'esprit d'Assise avait soufflé jusque-là.

HENRI TINCQ.

Le chanoine Guiberteau serait nommé recteur de la « catho » de Paris

Le chanoine Paul Guiberteau va quitter les fonctions de secrétaire général de l'enseignement catholique qu'il occupait depuis septembre 1981. Il devrait être prochainement nommé recteur de l'Institut catholique de Paris, succédant ainsi à Mgr Pierre Eyt, nommé archevêque coadjuteur de Bordeaux. La nomination du Père Guiberteau, dont le mandat expire en principe en 1987 et n'est pas renouvelable, doit encore être approuvée officiellement par Rome. Son successeur, un directeur diocésain de l'enseignement catholique, serait désigné prochainement.

[Né le 15 juillet 1924 à Nantes, Paul Guiberteau est licencié en philosophie. Professeur de philosophie au collège Saint-Stanislas de Nantes, il en devient directeur en 1962. Il le restera jusqu'en 1967, date à laquelle il est nommé vicaire épiscopal chargé de la direction de l'enseignement catholique pour le diocèse de Nantes, qui compte environ cinq cents établissements (38 % de la population scolaire de l'académie). Sa réputation d'habile négociateur le conduit à être nommé secrétaire général de l'enseignement catholique en septembre 1981 par le conseil permanent de l'épiscopat français. Se présentant comme un homme ouvert et de dialogue, il semble un instant approuver les premières propositions du nouveau ministre socialiste de l'éducation nationale, Alain Savary qui lie la réforme de l'enseignement privé à la transformation globale du système éducatif. Mais le chanoine Guiberteau durcira ensuite se positions jusqu'à la manifestation du 24 juin 1984 à Paris, qui entraînera le retrait du projet de loi Savary.]

A la séance mensuelle du Conseil de Paris

L'escamotage des questions d'urgence

Faut-il fermer la salle du Conseil de Paris ? Cette question impertinente a été posée par M. Georges Sarre, président des élus socialistes, dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac, le 22 octobre. Elle a pris toute sa signification lundi 27 octobre lors de la séance mensuelle du Conseil. Le maire, qui se trouvait en Allemagne fédérale avec le président de la République pour le sommet franco-allemand, n'a pu y répondre directement.

Deux événements survenus vendredi avaient précédé cette séance : la communication faite par M. Chirac à la presse sur la situation du sport dans la capitale après l'échec de la candidature aux JO d'une part, la publication par *le Figaro* du plan de circulation proposé par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), adjoint au maire, d'autre part. Or ces deux sujets particulièrement importants pour l'avenir de Paris ne figuraient pas à l'ordre du jour du Conseil.

Ils ont tout de même été évoqués par les élus de l'opposition. *« L'échec de la candidature de Paris mérite qu'on en tire les leçons pour l'avenir,* a fait observer M. Sarre, *surtout si Paris a l'intention d'être de nouveau candidat pour 1996. » « Nous partageons les inquiétudes de M. Pierre-Bloch sur la circulation, et nous nous demandons quand on pourra enfin proposer des mesures pour prévenir une catastrophe »*, a dit de son côté M. Maurice Benassayag (PS).

Sur ce dernier sujet, M. Jean Tibéri (RPR), premier adjoint au maire et président de séance, a confirmé que le plan de l'adjoint chargé de la circulation n'était pas celui de la municipalité et que celle-ci n'en avait d'ailleurs pas.

M. Jacques Dominati, président des élus UDF, a précisé que l'interview de son ami politique ne traduisait pas la position du groupe auquel il appartient, mais que *« le débat sur le stationnement-circulation restait à faire »*. Enfin, l'intéressé lui-même a dû faire amende honorable et reconnaître que, dans cette affaire, il ne représentait que lui-même. L'invraisemblable spectacle d'un adjoint obligé d'avoir recours à une interview pour faire avancer ses idées mais immédiatement désavoué par son maire et par ses amis politiques n'a pas manqué de susciter l'étonnement puis l'ironie des socialistes.

Un intérêt en baisse

Mais lorsque les élus de l'opposition en sont venus aux suites de l'échec de la candidature aux JO, M. Roger Romani (RPR), questeur du Conseil, a invoqué le règlement pour interrompre la discussion qui s'amorçait.

Ces différents incidents ont permis à M. Sarre de rappeler les termes de sa lettre à M. Chirac. *« Les séances du Conseil de Paris ont, depuis quelques mois, vu leur intérêt baisser et leur ordre du jour s'appauvrir,* écrit-il. *Les seuls à ne pouvoir étudier sérieusement les dossiers des projets d'urbanisme parisiens, donner leur avis, amender, proposer, choisir, sont les conseillers de Paris. »* Le président du groupe socialiste a cité en exemple l'amputation de l'Opéra de la Bastille, le retard pris par le Grand Louvre, la suppression du Centre international de la communication à la Défense, l'aménagement de la porte Maillot, la création d'une Maison du cinéma place d'Italie, la transformation de la Gaîté-Lyrique en Cité des enfants et le projet d'aquarium du commandant Cousteau aux Halles. Ces projets, qui modèlent l'avenir de la capitale et intéressent au premier chef les élus, n'ont pas été discutés au Conseil de Paris.

La situation révélée par cette étonnante séance du Conseil de Paris appelle quelques questions. Compte tenu des devoirs de sa charge de premier ministre, M. Chirac est-il en état, comme il le croyait, de s'occuper sérieusement des affaires municipales ? Les communications à la presse peuvent-elles remplacer les discussions au Conseil de Paris ? Enfin, le règlement du Conseil ne devrait-il pas être complété pour autoriser la discussion des questions d'urgence ?

MARC AMBROISE-RENDU.

POLICE

Suspendu par le ministère de l'intérieur

Un policier pas comme les autres

Une demi-douzaine de vigiles appartenant à une société de gardiennage privée ont été interpellés, dans la nuit du 22 au 23 octobre, par la sûreté urbaine de Lyon, alors qu'ils effectuaient une patrouille aux alentours de l'usine métallurgique Paris-Rhône qui connaît actuellement une vive tension sociale. Les vigiles étaient armés du matériel traditionnel dans de telles équipées : manches de pioche, nunchakus, coups de poing américains, etc. Selon leurs propres déclarations, les vigiles agissaient sous la direction de M. Jacques Gaussens, un gardien de la paix parisien qui a été suspendu par M. Robert Pandraud.

L'affaire embarrasse le ministère de l'intérieur : M. Gaussens n'est pas un gardien de la paix comme les autres. Il a même déjà connu les honneurs des journaux en défilant, le 3 juin 1983, sous les fenêtres de MM. Badinter et Defferre, en tête de la manifestation des policiers parisiens. Militant actif de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), groupement qui professe des thèses proches de l'extrême-droite, M. Gaussens entendait protester contre l'assassinat, trois jours plus tôt, de deux policiers abattus à Paris, avenue Trudaine, par des terroristes d'Action directe.

Considéré comme l'un des organisateurs de la manifestation, il était révoqué quelques jours plus tard, de même que plusieurs autres policiers dirigeants de la FPIP ou de l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC-police), par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur.

Les dirigeants du RPR s'étaient alors engagés à réintégrer les révoqués du 3 juin s'ils revenaient aux affaires. Promesse tenue trois ans plus tard : les élections gagnées et M. Robert Pandraud à peine nommé ministre délégué à la sécurité publique, M. Gaussens était reçu au ministère de l'intérieur le 28 mars 1986. L'accompagnaient deux autres responsables syndicaux, MM. Didier Gandossi et Rémy Halbwax, respectivement dirigeants de la FPIP et secrétaire général de l'USC-police, ainsi que Mlle Elyane Rouxel, inspectrice de police stagiaire, tous trois révoqués après les manifestations du 3 juin 1983. M. Gaussens avait été ensuite réintégré dans la police nationale, détaché au Service de sécurité du ministère de l'intérieur (SSMI) – dirigé par M. Raymond Sasia, – affectation particulièrement prisée et réservée aux hommes de confiance du ministre. Quant à M. Halbwax et à Mlle Rouxel, ils bénéficièrent, eux aussi, d'une affectation de complaisance au Service de coopération technique internationale de police.

Ces réintégrations ont particulièrement choqué les syndicats majoritaires de la profession. Recevant M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, lors du récent congrès de son organisation, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), s'était élevé contre *« cette réception déplacée de policiers qui avaient, en juin 1983, violé la tradition républicaine dans la police en entraînant des collègues sur des chemins de traverse, très loin d'un syndicalisme authentique »*.

Ce n'était pas la première fois que M. Gaussens bénéficiait de la mansuétude de l'administration. En février 1983, il avait déjà été interpellé par des inspecteurs de la 1re Brigade territoriale alors qu'il accompagnait deux vigiles de la société Century qui filaient un homme d'affaires libanais. Moins sévère que M. Pandraud, l'administration ne l'avait gratifié que d'une mise en garde.

GEORGES MARION.

De Nouméa à Vélizy

Le rapatriement précipité de la CRS 14

Téléviseurs dérobés, vandalisme, lignes téléphoniques détournées, non-respect du code de la route et incidents multiples avec la population : ces griefs seraient parmi les moins graves de ceux qui ont motivé le retour en métropole, samedi 25 octobre, d'une centaine de gardiens et gradés de la CRS 14 envoyée en mission en Nouvelle-Calédonie. Alors que la durée habituelle d'un tel déplacement est de deux mois, la CRS 14, basée en temps ordinaire à Bordeaux, est rentrée précipitamment de Nouméa après deux semaines seulement d'absence, remplacée au pied levé par la CRS 8 de Deuil-la-Barre.

Les fonctionnaires de la CRS 14 n'ont pu regagner Bordeaux. Maintenus dans la capitale et affectés à la garde statique de plusieurs édifices parisiens, ils sont cantonnés provisoirement à Vélizy, en attendant que l'Inspection générale de la police nationale, chargée par M. Robert Pandraud d'une enquête, puisse les interroger.

Ce retour est aussi inattendu que dispendieux (le déplacement en Nouvelle-Calédonie d'une compagnie de CRS coûte, en seuls frais de transport, quelque 800 000 francs au Trésor public), et M. Pandraud a annoncé qu'il réunirait les syndicats de la police le 30 octobre pour leur donner quelques informations sur cette ténébreuse affaire.

Selon les uns, la CRS 14 se serait conduite à Nouméa comme des barbares. Selon d'autres, les CRS se seraient contentés de pirater à leur profit des lignes téléphoniques (dont celles de la DST) et de dépenser pour 250 000 francs de communications privées avec la métropole.

Toutes ces allégations sont vigoureusement contestées par M. Jean-Pierre Maljean, secrétaire général du SNIP, principal syndicat des CRS. *« Il s'agit de racontars et de cancans,* a-t-il expliqué. *Trois ou quatre fonctionnaires, pas plus, auraient téléphoné en métropole sans payer. Certains montent en épingle des incidents mineurs. »* Qui sont ces *« certains »* ? M. Maljean ne veut, pour le moment, dévoiler ni ses batteries ni l'identité de ceux qu'il accuse de vengeance. S'il attend les résultats de l'enquête ouverte par l'IGPN, il se déclare néanmoins convaincu que *« toute cette histoire se dégonflera rapidement »*.

Depuis deux ans que des CRS sont envoyés, par rotation, en Nouvelle-Calédonie, de multiples incidents mettant en cause de nombreuses compagnies ont été rapportés à l'état-major parisien. Mais c'est la première fois qu'une mesure de rapatriement est prise aussi rapidement. Si obscures qu'en soient, pour le moment, les raisons, ce retour souligne la situation délicate dans laquelle se trouvent les compagnies de CRS envoyées de métropole.

A Nouméa, la majorité des responsables des milices anti-indépendantistes proches du RPCR préféreraient que la police nationale cesse de s'immiscer dans ce qu'ils considèrent comme leurs affaires intérieures. Hostiles à l'implantation permanente de forces de police qu'ils ne contrôlent pas, convaincus aujourd'hui de pouvoir faire face par leurs propres moyens à la poussée indépendantiste, ils n'ont cessé, relayés par la presse locale, de faire campagne pour que les CRS quittent définitivement le territoire calédonien. Pour la compagnie 14, c'est maintenant chose faite.

G. M.

Société

L'application de la loi du 9 septembre sur les étrangers

Un appel du professeur Patrick Tort

M. Patrick Tort, professeur au Collège international de philosophie et membre du MRAP, a rendu public, sous le titre de «Résistance», l'appel suivant, signé par onze autres personnalités (1) :

« Témoins atterrés et honteux, avant d'être victimes, de quelle légalité sommes-nous aujourd'hui menacés? Et de quel légalisme sommes-nous devenus les otages?

» Avec les cent un immigrés maliens forcés à s'embarquer le 18 octobre, de nuit, à bord d'un avion clandestin, la France, Etat de droit, a expulsé sa civilisation. Elle a rejeté son passé, son honneur, sa dette historique envers ceux qui, colonisés et soumis, ont combattu pour son droit et pour sa liberté, et qui, « indépendants » et exploités, ont balayé ses ordures (...).

» Combien de Français, qui ont voté pour ce gouvernement, acceptent au fond d'eux-mêmes que leur pays soit ainsi légalement déshonoré par ses soins? Combien sont-ils réellement à vouloir qu'un camp de rétention provisoire soit installé près de Roissy? Combien pensent sérieusement que l'on n'expulse que des délinquants, des terroristes ou des individus en situation « irrégulière » ? Combien sont prêts à approuver qu'au fil des rafles la justice devienne l'auxiliaire de la police, et la police dans certains cas l'auxiliaire du bourreau? Combien sont disposés à faire revivre en France cette logique de collaboration?

» Ceux qui, à droite, hésitaient encore à rejoindre le Front national seront sans doute rassurés par les derniers événements, car ils pourront, en toute quiétude, rester au RPR. Ceux qui, à l'extrême droite, sentent qu'ils n'ont que peu d'avenir dans les institutions pourront en toute quiétude rentrer au RPR. Chirac n'est pas un extrémiste : il fait appliquer la loi. Il est politiquement plus confortable, dans notre République, d'être ignoble légalement.

» J'en appelle à la Résistance française pour que la France se rende juge *de cette légalité-là.*

(1) MM. Jacques Barrau, ethnobotaniste; Pierre Bourdieu, sociologue; André Haudricourt, ethnologue; Albert Jacquard, généticien; Pierre Juquin, germaniste; Georges Labica, philosophe; Vincent Labeyrie, écologiste; Victor Leduc, philosophe; Henri Lefebvre, philosophe; Lucien Sève, philosophe; Michel Vovelle, historien. Ecrire à Patrick Tort, BP 70, 93230 Romainville.

Ratures et rectifications

Les ratures de l'administration peuvent conduire en prison. Le 11 avril 1985, un Malien âgé de trente-trois ans, M. Diadié Camara, était trouvé en possession d'une carte de séjour valable du 17 mars 1981 au 16 mars 1986. Le document était authentique, mais le 6 de l'année d'expiration était surchargé et, malgré le tampon portant la mention « rectification » que la préfecture de Seine-Saint-Denis avait pris soin d'apposer à côté de la rature, M. Camara était conduit devant la seizième chambre correctionnelle de Paris pour y être jugé selon la procédure de comparution immédiate (ex-flagrants délits).

A leur tour, les magistrats ne tenaient aucun compte du tampon et condamnaient le Malien à trois mois de prison pour *« usage de document administratif falsifié et séjour irrégulier sur le territoire français »*. M. Camara fit appel et, devant la cour, présenta une attestation de l'administration certifiant que la rature avait bien été effectuée par ses services... comme l'indiquait le tampon.

Relaxé le 30 avril 1985, le Malien avait cependant passé quinze jours en prison. Aussi, pour rectifier cette erreur, la commission d'indemnisation des personnes détenues à tort vient d'attribuer à M. Camara une somme de 18 000 francs.

Deux membres présumés des Brigades rouges sont arrêtés dans l'Essonne et incarcérés

Deux membres présumés des Brigades rouges italiennes, recherchés par la justice de leur pays, viennent d'être arrêtés par les gendarmes dans un bois de Gif-sur-Yvette (Essonne) et incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis : Roberto Peli, trente et un ans, et Umberto Passigatti, trente-quatre ans, faisaient l'objet de mandats d'arrêt internationaux délivrés par des magistrats italiens pour incitation à la guerre civile, détention d'armes et fabrication d'explosifs.

M. Jean-François Dessagne, juge d'instruction à Evry, les a inculpés de vols et recel de vols de voitures, usage de fausses identités, falsification de documents administratifs, faux et usage de faux. Les deux hommes, aussitôt après leur incarcération, ont fait connaître le choix de leur avocat : Mᵉ Jacques Vergès.

● **Un quatorzième Basque espagnol expulsé.** — Carlos Gil Garcia, un Basque espagnol réfugié en France, a été expulsé dans la soirée du lundi 27 octobre.

Carlos Gil Garcia est le quatorzième Basque espagnol réfugié en France à faire l'objet d'une mesure d'expulsion depuis le 19 juillet et le treizième selon la procédure d'urgence absolue.

FAITS DIVERS

Dans la région parisienne

Une trentaine de voitures incendiées

Une dizaine de véhicules ont été incendiés pendant la nuit du lundi 27 au mardi 28 à Paris. Cinq voitures et deux motos ont été détruites par le feu dans le dix-huitième arrondissement, alors que cinq autres voitures ont été la proie des flammes dans divers points du deuxième arrondissement.

Les rondes de police ont permis d'arrêter dans le dixième arrondissement un individu — dont l'identité n'a pas été révélée — porteur d'une bouteille d'essence et de quatre briquets.

Dans le deuxième arrondissement, le premier incendie a eu lieu à 0 h 50, 4, rue de Choiseul, le deuxième, dix minutes plus tard, à l'angle des rues Saint-Marc et Vivienne. A 1 h 30, deux autres véhicules s'enflammaient 1, rue de Cléry et peu après 2 heures un autre prenait feu, rue du Sentier. Les incendies du dix-huitième ont touché cinq voitures à la hauteur du 11, rue du Mont-Cenis vers 3 h 30, alors que deux motos étaient également brûlées rue Lepic.

∴

D'autre part, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), une vingtaine de voitures ont été incendiées pendant la nuit de lundi à mardi, sur le parking de la cité du Chemin-Vert.

SPORTS

● **BOXE : Montero champion d'Europe.** — Deux jours après l'échec de Saïd Skouma contre le Jamaïquain Mike McCallum pour le titre mondial (WBA) des super-welters, il n'a pas fallu deux minutes au Savoyard Antoine Montero pour conquérir, le lundi 27 octobre, le titre européen des poids coq, qui était vacant. Roué de coups, le Britannique Ray Gilbody, qui était allé deux fois au tapis dès le début du combat, a été sagement renvoyé dans son coin par l'arbitre de la rencontre, qui avait lieu au Cirque d'Hiver de Paris.

Ancien champion d'Europe des poids plume en 1983, Antoine Montero, qui avait disputé deux championnats du monde dans cette catégorie sans succès, pourrait après cette victoire, la vingt-septième de sa carrière, se voir offrir une nouvelle chance mondiale avant la fin de l'année.

● **RUGBY : accord GMF-FFR.** — M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby (FFR), et M. Michel Baroin, président du groupe GMF-FNAC, ont prorogé le 27 octobre à Toulouse le contrat qui les liaient depuis l'an passé pour la promotion du tournoi des Cinq nations et cette année pour la tournée des All Blacks. A cette occasion, un trophée sera attribué à l'équipe qui aura réussi le meilleur score total à l'issue des deux tests-matches de Toulouse et de Nantes.

● **TENNIS :** *Open de Paris.* — Révélation du dernier tournoi de Roland-Garros, le Suédois Mikael Pernfors, de retour dans la capitale à l'occasion du premier Open de Paris qui se déroule au POBP jusqu'au 2 novembre, a ravi ses supporters en battant le 27 octobre le Suisse Hlasek (6-3, 7-6). L'Américain Curren a fait aussi forte impression face au Tchécoslovaque Smid (7-6, 6-3), auquel il a servi une dizaine d'aces.

Les expulsions au quotidien

(Suite de la première page.)

Tous les jours, des immigrés quittent donc la France, par petites fournées tranquilles et anonymes; et parfois, comme le 18 octobre, c'est un « charter- coup-de-poing » qui emporte une centaine de Maliens. En un mois, ils ont été mille sept cents, principalement des sans-papiers, à repartir ainsi comme ils étaient venus, en clandestins. C'est là sans doute, dans cette discrétion, que réside l'une des vertus cardinales de la nouvelle loi. *« On ne va tout de même pas faire de publicité »*, se défend un policier. Certes. Désormais, les avions décollent, presque en catimini. Plus d'audiences publiques dans les tribunaux et plus d'avocats, ou presque, pour donner ce que la force publique considère comme de « mauvais conseils » aux immigrés. De fait, grâce à la procédure administrative, le nombre des étrangers qui se hasardent à refuser d'embarquer semble avoir diminué de manière significative.

La même discrétion est de rigueur à d'autres échelons. Les hôtels deux ou trois étoiles de Roissy et d'Orly ne tiennent pas à aire savoir à leurs honorables clients que des individus en passe d'être expulsés dorment, sous bonne garde, quelques étages au-dessus. Les compagnies aériennes s'efforcent aussi de banaliser la présence des mêmes individus — sans menottes, inutile de préciser — sur chacun, ou presque, de leurs vols africains.

Il est bien difficile au travers de tous ces silences gênés de reconstituer le parcours d'un clandestin renvoyé, d'autant plus qu'aucun des rouages n'en possède une vision complète tant la procédure est émiettée entre policiers, administration, compagnies aériennes et, finalement, magistrats. A vrai dire, il semble bien que chacun s'en lave les mains, avec plus ou moins de mauvaise conscience, se bornant à remplir correctement sa mission et à passer le relais. Une sorte de « jeu de l'oie », dont l'étranger parvient parfois à s'évader, à moins qu'il ne repasse par la «case départ» ou qu'il n'échoue en prison.

Du commissariat au centre de rétention

Les ennuis commencent généralement par un contrôle d'identité. L'immigré pris en situation irrégulière est alors conduit au commissariat de quartier, où les policiers dressent un procès-verbal et engagent la procédure administrative après avoir vérifié qu'il n'entre pas dans l'une des catégories pour lesquelles la reconduite à la frontière ne peut être prononcée (mineur, conjoint d'un Français depuis plus d'un an, parent d'un enfant français). Le commissariat avise le service des étrangers de la préfecture. Si le voyage de retour ne peut être organisé dans les quarante-huit heures, le clandestin ne peut rester plus longtemps en garde à vue. La préfecture demande alors son transfert vers le centre de rétention, et un juge est désigné par le président du tribunal de grande instance pour statuer, vingt-quatre heures plus tard, sur le maintien ou non en rétention dans ces mêmes locaux, qui ne dépendent pas de l'administration judiciaire mais du ministère de l'intérieur ou de la défense. Le juge prend sa décision par ordonnance, après audition de l'intéressé, en présence de son avocat s'il en a un (1).

Cette intervention du juge désigné ne doit pas faire illusion : la procédure reste bien administrative, puisque le magistrat n'est pas chargé d'évaluer le bien-fondé de la mesure de reconduite à la frontière, décrétée par arrêté du préfet. A Paris, le juge prononce quasi automatiquement le maintien en rétention, pour être sûr que l'immigré ne disparaîtra pas immédiatement. Il est, en outre, tenu de préciser dans l'ordonnance si l'intéressé accepte de rentrer dans son pays. Le délai de maintien en rétention ne peut excéder six jours. Pendant ce temps, l'étranger peut téléphoner et demander l'assistance d'un interprète, d'un médecin ou d'un avocat. Il peut, d'autre part, faire appel de la décision de reconduite à la frontière devant le tribunal administratif et obtenir un sursis à exécution. Voilà pour la théorie.

Retour au bord de la Seine, quai de l'Horloge, au dépôt de la préfecture de police, principal centre de rétention de Paris. De l'avis — autorisé — de certains de ceux qui y sont passés, *« on est mieux en prison »*. Non que les immigrés y soient maltraités, mais les locaux sont extrêmement exigus et surpeuplés. Droits communs et clandestins en rétention sont logés séparément : quatre dortoirs de dix lits sont attribués aux seconds. Les jours de rafle policière dans les hôtels d'immigrés, il faut faire de la place aux nouveaux, à moins que la préfecture ne fasse rouvrir, comme elle a dû s'y résoudre récemment, certains bâtiments de l'Ecole de police de Vincennes. Des centres de rétention ont dû être, en outre, improvisés dans plusieurs commissariats de banlieue.

Au total, quatre-vingts personnes sont actuellement maintenues à Paris *intra muros*, selon la préfecture. Dix d'entre elles quittent chaque jour le dépôt : la plupart ont perdu — volontairement — leurs papiers et, faute d'être identifiées, elles se trouvent en liberté, aussi clandestines qu'avant. Les autres ont eu de la chance : le délai de rétention a expiré sans qu'on ait pu leur trouver un billet d'avion.

L'intendance semble avoir du mal à suivre, à en juger par les victuailles apportées au dépôt par les familles sur la demande de leur «prisonnier». Les parents entrent, cinq par cinq, pour un entretien de dix minutes au parloir. Une Ivoirienne est venue voir sa belle-fille de vingt ans : *« Elle ne veut pas retourner au village, mais elle sera obligée. Ici, on est chez les Français : on ne peut pas désobéir. »* Cette résignation est assez largement partagée, comme si rester en situation irrégulière était une sorte de pari, difficile à tenir pour un clandestin. Mais quel déshonneur de retourner au pays dans ces conditions ! Presque entre deux gendarmes !

Excès de zèle

Les immigrés ont tous, on s'en doute, d'excellentes explications à leurs malheurs de sans-papiers. Beaucoup étaient venus se faire soigner, puis ils sont tombés très malades, précisément à l'expiration de leur visa de touriste. D'autres devaient se faire aider par un ami, mais à leur arrivée l'ami avait déménagé. Vicky, la danseuse camerounaise, était persuadée d'être française, puisqu'elle est née avant l'indépendance de son pays.

Cent fois, les auteurs de ces justifications ne s'attirent — à juste titre — qu'un sourire de commisération. Mais il arrive que l'un d'entre eux dise vrai. Chargée depuis mai 1984 d'une mission d'accompagnement social et juridique dans les centres de rétention, la CIMADE (service œcuménique d'entraide) a évité plusieurs fois les conséquences d'énormes bourdes, commises, avant comme après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, par les autorités judiciaires ou administratives. En juillet dernier, à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), l'organisation s'est aperçue qu'un Français avait été frappé d'une mesure de reconduite à la frontière... D'origine algérienne, le jeune homme avait des difficultés d'élocution à la suite d'une maladie. Personne n'avait pris la peine de l'écouter. A Paris, le tribunal, un jour, n'a pas jugé utile de vérifier qu'un jeune Algérien était bien étudiant à Nanterre; son titre de séjour était valable jusqu'en 1992.

Bavure carrément que l'histoire de ce touriste algérien qui était allé faire des courses à Barbès au printemps dernier, sans ses papiers, oubliés chez ses hôtes dans le quatorzième arrondissement. Ses amis n'avaient pas le téléphone. et les policiers ont refusé de se déplacer : *« Vous expliquerez cela au juge. »* Verdict, deux mois de prison à la Santé. Plus récemment, à Nice, d'autres touristes ont à leur tour échoué dans un centre de rétention, sauvés par la CIMADE, qui s'est dévouée pour aller chercher leurs passeports. A Nice toujours, c'est un mineur du Cap-Vert qui a failli être reconduit dernièrement à la frontière. Sans oublier les cinq Kurdes, interpellés avec vingt-sept Turcs alors qu'ils franchissaient la frontière italienne à pied. Ils allaient être expédiés, depuis Marseille, le 30 septembre avec le reste du contingent à destination d'Instanbul.

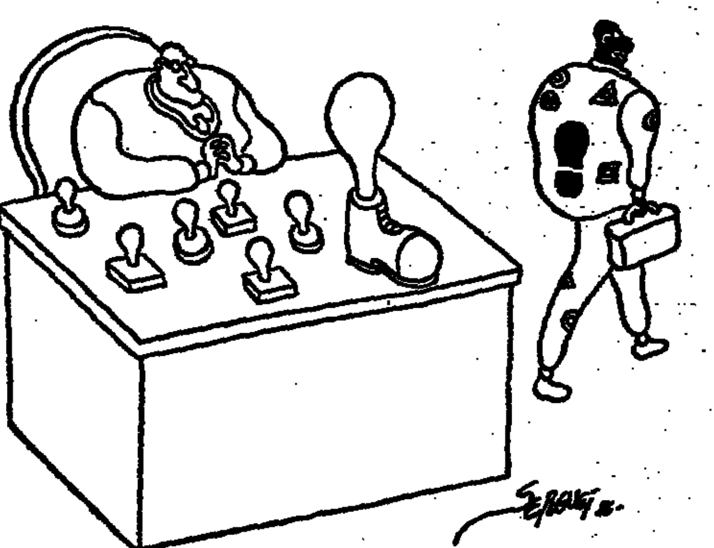
Comme on peut le constater, la procédure judiciaire ne constituait pas une garantie absolue, loin s'en faut. Mais avec l'augmentation des contrôles, les organisations humanitaires s'inquiètent de certains excès de zèle préfectoraux frappant des catégories épargnées jusque là, comme les Tamouls du Sri-Lanka ou les épouses sans papiers d'immigrés en situation régulière.

Les véritables garants de la légalité sont peut-être, en définitive, les commandants de bord des compagnies aériennes. Ce sont eux, en effet, qui en tout dernier ressort peuvent refuser d'embarquer un immigré qui leur paraît agité, après l'avoir entrevu dans les locaux de police de l'aéroport. La loi ne fait aucune mention d'une possibilité de refus pour l'immigré. Au contraire, elle précise que l'étranger *« qui se sera soustrait ou aura tenté de se soustraire »* à une mesure de reconduite à la frontière sera puni d'une peine de six mois à trois ans d'emprisonnement, assortie éventuellement d'une interdiction du territoire ne pouvant excéder dix ans.

L'avion ou la prison

L'alternative est donc claire : c'est l'avion ou la prison. Les agents de la police de l'air et des frontières (PAF) de Roissy ne se privent pas de le rappeler à ceux qui auraient des états d'âme de dernière minute : *« Au lieu d'aller à Fleury-Mérogis, partez maintenant, vous reviendrez avec un visa de touriste. »* Plus subtilement, d'autres proposent un marché aux clandestins qui, comme les Zaïrois, arguent d'invérifiables difficultés politiques pour refuser d'embarquer. *« Normalement, c'est le commandant de bord qui garde vos papiers et les remet aux autorités locales. Cette fois, on vous les rendra. A l'arrivée, à vous de vous débrouiller. »*

Les policiers font-ils usage d'arguments plus percutants ? Manifestement, certaines « têtes » connues ont intérêt à monter gentiment à bord. La piqûre de calmants se pratique aussi, plutôt rarement, et toujours sous la responsabilité d'un médecin. En tout état de cause, la troisième présentation à l'aéroport semble généralement devoir être la bonne, selon une règle non écrite mais si communément répandue que l'on peut entendre au tribunal de Bobigny une avocate raisonner ainsi son client : *« Partez, sinon la prochaine fois vous serez embarqué* manu militari... »



Dessin de SERGUEL

Pour nombre de policiers, cette procédure s'apparente à une *« sinistre comédie »*. *« Il n'existe pas un seul immigré qui soit d'accord pour partir*, explique l'un d'eux. *Cette mesure de reconduite à la frontière est coercitive, la loi devrait nous permettre de l'appliquer par coercition. »* Ces policiers, dans leur logique, n'ont peut-être pas tort. Puisque la décision politique a été prise de renvoyer les clandestins chez eux, on pourrait sans doute faire un effort supplémentaire pour en assumer les conséquences au lieu de se confondre en formules quelque peu hypocrites comme y excellent les préfectures dans leurs rituels télex à la PAF. *« Les antécédents et le comportement de cet étranger ne paraissent pas nécessiter le recours à une escorte dans l'avion. »* Dès les premiers mots, les policiers ont compris : personne ne veut payer l'escorte, même s'il s'agit d'un toxicomane en déprime, et en tout cas pas le ministère de l'intérieur, qui règle déjà les billets d'avion des clandestins.

En quatre ans, pour plusieurs milliers d'étrangers reconduits ou expulsés, la PAF de Roissy n'a assuré qu'une demi-douzaine de missions de surveillance en vol régulier, à Bombay, Brazzaville et Dakar notamment. Autant dire que tous les jours on pourrait frôler l'incident, compte tenu du nombre d'immigrés transportés plus ou moins contre leur gré (pas plus de six clandestins par vol, en principe, mais UTA en accueille parfois jusqu'à dix sur un même trajet).

La dernière étape

Dernière étape du parcours : le tribunal pour les immigrés qui ont refusé de quitter le territoire. Ces récalcitrants sont déférés au parquet, puis passent, dès le lendemain, en comparution immédiate, après un entretien avec l'avocat commis d'office. Invariablement, l'audience tourne au sketch, comme samedi 25 octobre au tribunal de Bobigny, proche de l'aéroport de Roissy. *« Je veux bien partir au pays aujourd'hui même, mais avec mes bagages »*, commence un Sénégalais de vingt-huit ans, coiffure rasta et blouson blanc. Il a raison : les clandestins doivent être mis en mesure de récupérer leurs effets personnels avant leur départ. Les policiers sont allés chercher ses valises, mais l'appartement était fermé, les clefs soudainement égarées, et ils ont refusé d'enfoncer la porte. *« C'est l'avion ou Fleury »*, reprennent en chœur le juge, l'avocate et le procureur. Le juge opte pour trois mois d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction du territoire. A sa sortie de prison, le jeune homme sera conduit, directement et toujours sans bagages, à l'aéroport, et ainsi de suite.

D'ici à ce que ce Sénégalais récupère ses bagages, la procédure de reconduite administrative aura été rodée. Mais, surtout, un centre de rétention moderne sera peut-être sorti de terre. L'établissement Aéroports de Paris a, en effet, accepté début octobre de céder 15 000 mètres carrés de terrain à l'Etat pour construire de nouveaux locaux au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), près de Roissy (2). Les policiers espèrent ainsi pouvoir grouper les départs d'immigrés, en charters dûment surveillés. Il reste à calculer combien d'étrangers il faudrait renvoyer pour « rentabiliser » un tel centre, compte tenu de la perméabilité de certaines frontières européennes. En d'autres termes, est-on bien sûr que le nombre de clandestins qui continuent à entrer en France ne reste pas supérieur à celui des étrangers qu'on se donne tant de mal à chasser ?

CORINE LESNES.

(1) Loi du 9 septembre 1986, article 15.

(2) Cette décision a été prise conformément à une directive élaborée lors d'une réunion interministérielle en février 1986.

Trois procédures

Trois procédures peuvent être utilisées actuellement pour obliger un étranger indésirable à quitter le territoire national.

La plus employée est l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. Elle ne peut concerner qu'un étranger sans papier ou condamné pour falsification de carte de séjour. La deuxième est la décision judiciaire : elle est utilisée dans le cas d'étrangers en situation irrégulière qui ont commis un délit. La troisième est l'arrêté ministériel d'expulsion : elle s'applique à un résident dont la présence constitue *« une menace pour l'ordre public »*.

En trois semaines, du 29 septembre au 20 octobre, 324 étrangers ont été reconduits à la frontière sur décision d'un préfet à partir de l'aéroport de Roissy, 111 ont été reconduits par décision judiciaire et sept ont été expulsés par arrêté du ministre de l'intérieur.

56 personnes ont refusé de partir, soit une proportion assez faible de moins de 10 %. A Orly, d'où partent les Maghrébins, le taux de refus est supérieur. Les deux aéroports assurent en moyenne 200 départs par semaine. La reconduite à la frontière correspond toujours à un renvoi de l'immigré dans son pays d'origine.

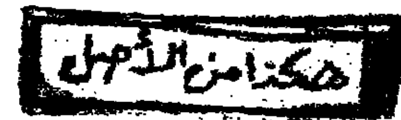
Les départ d'immigrés existaient bien avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi du 9 septembre 1986, mais les reconduites à la frontière ne pouvaient être prononcées que par la justice. En 1983, 1 605 étrangers avaient été reconduits selon cette procédure au départ du Roissy, alors que 152 avaient refusé de partir. 168 l'avaient été sur arrêté ministériel (19 refus).

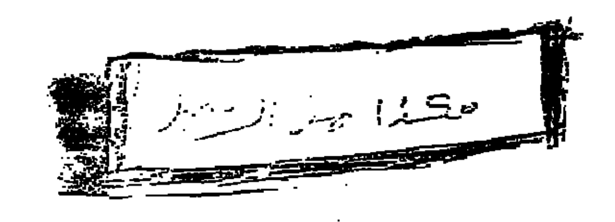
En 1984, 2 271 étrangers avaient été reconduits ou expulsés (282 refus). En 1985, ils étaient 2 709 étrangers dans le même cas (458 refus). Les refus de départ avaient donc considérablement augmenté : 16 % pour l'an dernier.

Depuis que la procédure est passée sous la responsabilité de l'administration, le nombre de personnes ne voulant pas prendre l'avion a de nouveau baissé. Comme s'en félicite le commissaire Le Cornec, chef de la PAF (police de l'air et des frontières) de Roissy, *« cela part très bien en ce moment, il y a un mouvement d'entraînement »*.

C. Le.







Le Monde

SCIENCES

L'ozone joue la fille de l'air...

La vie sur la Terre tient à un équilibre subtil et fragile que l'activité humaine menace par son action sur le cycle du gaz carbonique et sur l'ozone de la haute atmosphère.

$CO^2 \times 2$

LE cycle du gaz carbonique est capital pour toute la vie sur la Terre. On sait qu'il conditionne l'évolution des climats, mais ses processus sont encore très mal connus.

Le carbone est un élément essentiel pour notre planète. D'une part, toute la matière vivante contient du carbone (1) ; donc, sans carbone, il n'y aurait pas de vie sur la Terre. D'autre part, le gaz carbonique (CO2), par sa capacité à absorber le rayonnement infrarouge émis par la Terre, réchauffe la basse atmosphère et le sol ; c'est ce qu'on appelle l'effet de serre. Sans gaz carbonique dans l'atmosphère, la température moyenne de notre planète serait de l'ordre de moins 25 °C.

L'effet de serre est donc indispensable à l'équilibre climatique. D'ailleurs, l'analyse de l'air inclus dans les glaces de l'Antarctique a montré que, au moment du maximum de la dernière période glaciaire (il y a environ dix-huit mille ans), la teneur de l'air en CO2 était de 180 à 200 parties par million (ppm), soit 180 à 200 litres par million de litres de cet air, alors que vers 1880, au début de l'ère industrielle, la teneur en CO2 était de 275 ppm, et qu'elle est actuellement de 345 ppm. De nos jours, elle augmente en effet de 0,5 % par an.

Ces variations de la teneur de l'air en CO2 peuvent sembler minimes, puisque celle-ci s'exprime en ppm. Elles sont, en fait, très importantes : les calculs ont montré que si la teneur en CO2 doublait, la température moyenne augmenterait de 2 °C à 5 °C. Mais cette augmentation globale serait inégalement répartie : presque nulle dans la zone intertropicale, elle serait de l'ordre de 10 °C dans les régions polaires.

La banquise fondrait

Ces nouvelles conditions climatiques auraient des conséquences redoutables. La banquise (glace de mer) qui recouvre l'océan Arctique d'une carapace épaisse de quelques mètres fondrait, modifiant complètement les échanges d'énergie entre l'océan et l'atmosphère, l'air et la terre. La circulation atmosphérique et la circulation océanique, moteurs de la répartition des climats sur la planète, seraient entièrement bouleversées. Des zones arides pourraient devenir humides et réciproquement. La productivité des océans serait fondamentalement perturbée. Et pourtant, un doublement du taux de CO2 est une des prévisions les plus modestes qui sont faites pour le milieu du prochain siècle...

Il y a, sur la Terre, deux réservoirs essentiels de carbone : l'ensemble de la biomasse continentale et la surface des océans. Le CO2, en effet, est soluble dans l'eau et d'autant plus que l'eau est froide. Mais l'eau de mer contient des carbonates et des bicarbonates, et selon que l'eau superficielle est saturée ou non, par rapport au gaz carbonique de l'atmosphère, en carbonates et bicarbonates, elle émet ou absorbe du CO2. Etant donné que la circulation océanique se fait aussi bien horizontalement que verticalement, il est difficile de dresser un bilan précis du flux naturel de CO2 émis par l'océan mondial. Mais ce flux est estimé en général à quelque 400 milliards de tonnes par an dans chaque sens.

L'incertitude règne aussi dans l'évaluation de la quantité de carbone échangée avec la biomasse continentale. Mais on estime que le flux air-biomasse est comparable au flux atmosphère-océan. Il est sûr que la déforestation croissante et les nouvelles pratiques agricoles modifient le cycle du carbone, mais on ne peut pas chiffrer les conséquences de celles-ci.

L'activité humaine est souvent désignée comme étant la responsable de l'augmentation du taux de CO2, l'usage croissant des combustibles fossiles et les rejets dans l'air des cimenteries toujours plus nombreuses étant les principaux accusés. Certes, les activités industrielles émettent, par an actuellement, une vingtaine de milliards de tonnes de CO2 (soit 5 % du flux naturel sortant des océans). Mais on a calculé que, avec tout le CO2 émis par les industries depuis cent ans, la teneur de l'air en gaz carbonique aurait dû augmenter deux fois plus qu'elle ne l'a fait. Où est donc passé ce CO2 manquant ? Il n'a probablement pas été absorbé dans la biomasse, puisque celle-ci a sans doute diminué en raison des déforestations massives des dernières décennies. La dissolution dans l'océan est donc la seule explication possible.

L'augmentation du gaz carbonique, avons-nous dit, est un des plus importants problèmes qui se posent pour l'avenir de l'humanité. Il est urgent d'en comprendre les mécanismes — on ne connaît pas les causes des variations passées de la teneur en CO2 — pour arriver à en faire le bilan exact et, éventuellement, pour prendre les mesures propres à ralentir ou même à stopper l'augmentation du taux de CO2.

L'Organisation météorologique mondiale et la plupart des Etats travaillent sur le cycle du gaz carbonique dans le cadre de grands programmes qui sont, forcément, pluridisciplinaires. Depuis quelques mois, la France a mis spécialement sur pied un groupement de recherches coopératives (GRECO) pour étudier le cycle du carbone. Y participent le laboratoire de glaciologie du CNRS (Grenoble), le centre des faibles radioactivités (CNRS et Commissariat à l'énergie atomique, Gif-sur-Yvette), le laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (Paris-VI), le laboratoire d'écologie végétale (Orsay).

La France bénéficie d'un atout appréciable : elle a la meilleure station du monde (pour les mesures de CO2) à l'île d'Amsterdam, dans le sud de l'océan Indien. Cette petite île, en effet, n'a pas de volcan actif (2), est très éloignée de toute activité industrielle et des routes maritimes, et la végétation y est rare. Les mesures de CO2 que l'on y fait sont donc bien représentatives des variations de la teneur globale de l'atmosphère en gaz carbonique.

On comprend donc pourquoi le Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement (PIREN) a choisi le cycle du gaz carbonique comme un des deux thèmes (le second concerne les grands fleuves, leur évolution et leur gestion) de ses premières Journées de l'environnement qui se tiennent à Paris les 28 et 29 octobre.

Y. R.

(1) Dans un poids donné de CO2, le carbone intervient pour 27,3 %.

(2) Les volcans émettent du CO2 : l'Etna, par exemple, en rejette quelque 30 000 tonnes par jour.

LA quantité d'ozone (une molécule faite de trois atomes d'oxygène) présent dans la haute atmosphère diminue beaucoup et très rapidement au-dessus du continent antarctique pendant chaque mois d'octobre, c'est-à-dire au moment où le soleil réapparaît après les très longues nuits d'hiver austral). En outre, à l'échelle de l'année, elle a tendance à diminuer régulièrement depuis 1979 (toujours au-dessus de l'Antarctique).

Certes, l'ozone n'est qu'une très petite composante de l'atmosphère terrestre. Toute l'atmosphère, ramenée à des conditions « normales » de température (23 °C) et de pression (1 atmosphère) entourerait notre planète d'une couronne épaisse de 8 kilomètres, dont l'ozone n'était, jusqu'en 1979, qu'une « lamelle » de 3 millimètres. Mais l'ozone, qui est particulièrement concentré vers vingt ou vingt-cinq kilomètres d'altitude, joue un rôle essentiel de bouclier : c'est lui qui absorbe une bonne partie du rayonnement ultraviolet. Or cette fraction de l'énergie solaire a la propriété de désorganiser les structures de la matière vivante qu'elle atteint.

L'ozone joue aussi un autre rôle. L'absorption du rayonnement ultra-violet par les molécules d'ozone s'accompagne de dégagement de chaleur, ce qui explique que la température augmente dans la haute atmosphère (entre 6 et 40 kilomètres au-dessus des pôles ; entre 17 et 60 kilomètres au-dessus de l'équateur). Or la haute et la basse atmosphères ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Tout changement des conditions thermiques dans la haute atmosphère retentit forcément sur celles de la basse atmosphère et a donc des répercussions sur les échanges d'énergie entre notre planète et son atmosphère qui sont les moteurs de notre climat.

Le comportement bizarre de la couche d'ozone présente au-dessus de l'Antarctique a été remarqué en premier par les Britanniques grâce aux mesures régulières faites à la station de Halley Bay, donc par en dessous. Du coup, les Américains ont dépouillé les mesures prises par leurs satellites Nimbus (donc par en dessus) et les Japonais ont envoyé des sondes de leur base Showa.

La photochimie ou la dynamique ?

Toutes les données concordent. En octobre, au-dessus de l'Antarctique, la « lamelle » d'ozone diminue de 0,5 % par jour, et se réduit ainsi à la fin du mois à 1,5 millimètre en moyenne, les variations quotidiennes étant importantes. Dès le mois de décembre, compte tenu de la diminution régulière observée depuis 1979, elle revient à sa valeur normale : une « lamelle » de 2,8 millimètres en moyenne actuellement (1).

Il y a donc bien diminution saisonnière et diminution régulière de l'ozone au-dessus de l'Antarctique. Mais les mécanismes de ces variations ne sont pas encore connus. C'est pourquoi, les Américains ont commencé en septembre dernier, au pôle Sud et à leur base McMurdo, une campagne de recherches comprenant des mesures de l'ozone depuis le sol et par ballons ainsi que les mesures des composés azotés et chlorés.

Deux sortes d'explications, en effet, sont proposées : celles qui relèvent de théories photochimiques et celles qui découlent de théories dynamiques.

On sait que les monoxydes de chlore ont la propriété de détruire l'ozone. Or l'activité humaine libère de plus en plus de chlorofluorométhanes utilisés, notamment, pour la réfrigération et le conditionnement d'air, les bombes à aérosols, les mousses isolantes, le nettoyage à sec. Inertes au niveau du sol, les chlorofluorométhanes montent peu à peu dans la haute atmosphère où ils sont dissociés par le rayonnement solaire. Ils réagissent et interagissent alors avec les éléments présents là-haut et produisent des monoxydes de chlore (2).

La forte diminution de l'ozone au-dessus de l'Antarctique suppose la présence d'une quantité de monoxydes de chlore plus grande que celle qui existe au-dessus des latitudes moyennes. Pour expliquer cette abondance de monoxydes de chlore, on pense à un mécanisme particulier à l'Antarctique.

D'une part, les aérosols venus de toutes les régions du globe se concentreraient au-dessus de l'Antarctique. D'autre part, les très basses températures (– 90 °C à 20 kilomètres d'altitude) permettraient la formation de nuages de glace. Ces innombrables particules entreraient dans des processus chimiques propres à l'Antarctique et favoriseraient la libération de monoxydes de chlore.

Les théories dynamiques sont fondées sur plusieurs faits. L'Antarctique est un continent entouré d'océans (contrairement à l'Arctique qui est un océan entouré de continents). La circulation atmosphérique s'y fait sous forme d'un anneau où l'air tourne très vite (100 kilomètres à l'heure entre 7 et 30 kilomètres d'altitude) d'est en ouest. Ce qui isole le centre de ce tourbillon. Très froids pendant l'hiver, le continent et l'air qui le surmonte se réchauffent rapidement avec la réapparition du soleil au début du printemps austral.

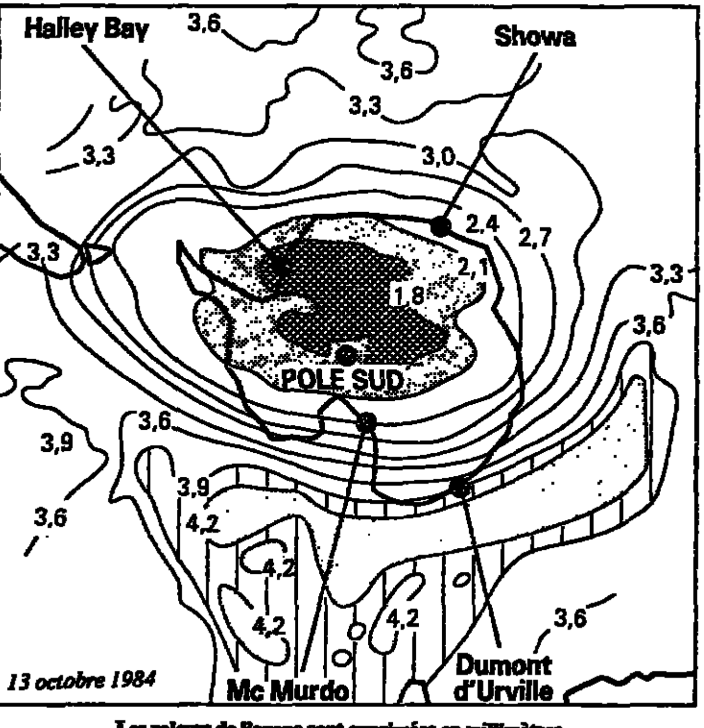
Un déséquilibre thermique se produit, qui crée un mouvement ascendant de l'air au centre de l'anneau et un mouvement descendant sur les bords. L'air proche du sol est pauvre en ozone, d'où la forte diminution de l'ozone en octobre, alors que la haute atmosphère est riche en ozone, d'où les grandes quantités d'ozone mesurées à la même époque sur la périphérie de l'anneau.

Selon les premiers résultats de la campagne américaine en cours, le Conseil international des unions scientifiques (ICSU) envisage d'organiser un programme international de recherches sur l'ozone antarctique. La France serait bien placée pour y prendre part : le service d'aéronomie du CNRS (qui a mis au point des appareils et des méthodes très performants de mesures de l'ozone), l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (ONERA), la Météorologie nationale et le laboratoire de physique et de chimie de l'environnement du CNRS (Orléans) travaillent tous sur l'ozone depuis de nombreuses années. En outre, la France a, en Antarctique, la base Dumont-d'Urville.

YVONNE REBEYROL.

(1) La situation de l'ozone au-dessus de l'Arctique est très mal connue. Les mesures n'ont donné, jusqu'à présent, aucun résultat significatif sur une éventuelle diminution de l'ozone au cours du mois d'avril. De même, on ne sait pas encore si l'ozone diminue lentement sur le reste de la planète. La diminution, prévue par les calculs, pourrait être de l'ordre de 0,2 % à 0,3 % par an.

(2) Les oxydes d'azote, eux aussi, détruisent l'ozone. Ils sont issus des protoxydes d'azote libérés par les activités industrielles et agricoles.



Les valeurs de l'ozone sont exprimées en millimètres. (Document publié dans *Nature* du 28 août 1986).

BIBLIOGRAPHIE

Des astres au désastre

« AINSI, toutes ces combinaisons infiniment fertiles de la matière, cette activité nucléaire des étoiles, ce bourdonnement électromagnétique des nébuleuses interstellaires, cette fièvre biochimique exubérante de l'océan primitif, tout n'aurait d'autre sens que de préparer l'holocauste nucléaire ? » Voici, résumé en quelques phrases l'essentiel du propos du dernier ouvrage de l'astrophysicien Hubert Reeves.

Car plus qu'un nouvel essai de vulgarisation scientifique, ce livre tente d'expliquer comment nous avons pu en arriver là, nous, *« les enfants d'un cosmos qui nous a donné naissance après une grossesse de quinze milliards d'années »*. A ces hommes frères *« des pierres et des étoiles »*, il propose aussi une morale et les invite à *« redonner un sens à la réalité*, à assurer la victoire de la *« pulsion de vie »* sur la *« pulsion de mort »*.

Pour remonter aux sources de ces deux pulsions, dont le conflit était potentiellement inscrit dans les temps les plus lointains, Hubert Reeves entreprend de relater *« l'histoire de l'histoire de l'univers »*. Délaissant l'explication descriptive des phénomènes physiques qui ont présidé à la naissance des étoiles, des galaxies ou de molécules biologiques, il tente de dégager ici les principes fondamentaux qui ont mené la *« purée primitive »* à produire les formes de l'intelligence et de la conscience que nous connaissons aujourd'hui.

Complexité et efficacité

« L'univers, écrit Hubert Reeves, *engendre la complexité. La complexité engendre l'efficacité. Mais l'efficacité n'engendre pas nécessairement le sens. Elle peut aussi engendrer le non-sens. »* Pour éviter cet écueil, il faut, dit-il, *« un élément nouveau, arbitraire : une décision, consciente et active »*. Si nous avons un rôle à jouer c'est, selon lui, celui d'aider la nature à accoucher d'elle-même. C'est aussi d'intégrer les acquis de la science moderne afin d'assurer *« la survie de l'être humain »*, objectif que l'astrophysicien élève au rang de *« code moral »*.

Dans son souci de dégager les principales forces régissant l'univers, de suivre *« les agissements du trio célèbre »* — information, organisation, entropie — pour expliquer pourquoi le monde est tel qu'il est, H. Reeves est remarquable par sa clarté, sa vivacité, son enthousiasme. D'autant qu'il ménage aux lecteurs diverses pistes permettant aux plus pressés d'entre eux ou à ceux que rebuteraient des considérations scientifiques détaillées de parcourir le livre sans en perdre le fil. Il serait pourtant fort dommage de se laisser aller à cette facilité. C'est en effet dans les chapitres, fort lisibles au demeurant, qu'il nous propose de sauter, que réside toute l'originalité de l'ouvrage et que sont soulevées les questions essentielles.

Les dernières pages paraissent en revanche bien en deçà des ambitions de l'auteur. Car, que l'on suive ou non l'astrophysicien lorsqu'il prend position sur la peine de mort, l'énergie nucléaire ou le droit de l'animal, on ne peut que constater qu'il traite de ces problèmes de façon pour le moins hâtive. Il n'empêche. Hubert Reeves aura posé les jalons essentiels d'une réflexion qu'il revient à chacun de poursuivre à sa guise.

ELISABETH GORDON.

★ *L'Heure de s'enivrer — l'univers a-t-il un sens ?* de Hubert Reeves. Editions du Seuil, 280 p., 89 F.

Les reliefs du plat

Grâce au microscope à effet tunnel qui vient de valoir à ses inventeurs le prix Nobel de physique, on peut faire apparaître à l'échelle de l'atome la géographie des matériaux : des collines, des vallées, des lacs, des plateaux.

MARCEL DASSAULT *avait coutume de dire* qu'un bel avion est un bon avion. Cet aphorisme pourrait s'appliquer à bien des disciplines, particulièrement en sciences où les solutions élégantes donnent souvent lieu à des réalisations remarquables. Le microscope à effet tunnel que les membres de l'Académie des sciences de Suède viennent de retenir pour l'attribution du prix Nobel de physique 1986 (*le Monde* du 16 octobre) est de cette veine.

Voilà un appareil qui tient dans la main tout en offrant des performances aussi bonnes, sinon meilleures, que celles des microscopes les plus sophistiqués actuellement disponibles. Quand on sait les dimensions d'un microscope électronique – plusieurs mètres de haut et des centaines de kilos, – quand on sait la machinerie nécessaire à son fonctionnement, on mesure mieux le bond que les deux Nobel de physique de cette année, Gerd Binnig et Heinrich Rohrer, chercheurs au laboratoire de recherche européen d'IBM à Zurich (Suisse), ont fait accomplir à la microscopie.

Pourtant, ce microscope à effet tunnel a quelque chose de décevant quand on le voit pour la première fois. C'est une sorte de mille-feuille de métal et de caoutchouc de quelques dizaines de centimètres de côté, sur lequel est fixé un minuscule porte-échantillon placé en regard d'une aiguille, fine sans plus, tenue à un trépied de céramiques piézoélectriques blanches ; quelques fils électriques cuivrés de la taille d'un cheveu. Voilà la merveille.

Difficile alors de croire que cet appareil permet de travailler à l'échelle atomique, dans un domaine où les distances se comptent en angströms (dix millioniémes de millimètre), voire en fractions d'angström. Difficile de croire qu'il grossit *« ce qu'il voit »* cent millions de fois, au point de distinguer les atomes les uns des autres à la surface d'un échantillon de matière. Difficile enfin pour le profane d'imaginer qu'il s'agit d'un microscope sans source de lumière, sans photons, sans faisceau d'électrons, sans lentilles optiques ou magnétiques, sans miroirs. Juste une aiguille, un peu de physique quantique (effet tunnel), *et beaucoup de soin et* d'astuces.

Et pourtant, c'est certainement avec ce matériel-là que les spécialistes de la physique du solide, les chimistes et les biologistes vont pouvoir progresser dans leurs recherches en étudiant dans le détail la surface des échantillons qu'ils auront à analyser : composants électroniques, interface métal - semi-conducteur, matériaux biologiques, etc.

Jamais encore, les microscopes disponibles sur le marché n'avaient permis de tracer à l'échelle atomique de telles cartes d'état-major de la surface des matériaux *« avec*, comme le disent Frank Salvan et Alain Humbert, du laboratoire de physique des états condensés de la faculté des sciences de Luminy (Bouches-du-Rhône), *des collines et des vallées, des lacs et des plateaux, des marches et des replis »*. C'est à proprement parler stupéfiant que de voir la manière dont les atomes s'arrangent en structures losangées à la surface d'un échantillon de silicium recuit à 1 000 degrés ou de suivre le relief peu marqué des terrasses d'un échantillon d'or.

Avant le microscope à effet tunnel, ce type de recherche n'était pas possible car, comme le fait remarquer Frank Salvan, *« les sondes usuelles d'analyse présentaient l'inconvénient de donner une information moyennée sur un très grand nombre d'atomes »*. Il en va autrement avec l'appareil de Binnig et Rohrer, qui permet de travailler pas à pas, atome par atome, avec même dans certains cas la possibilité de déterminer leur nature par spectroscopie locale. C'est là le grand intérêt de ce nouveau matériel qui a en plus le mérite de pouvoir fonctionner aussi bien dans l'ultravide que dans l'air ou en milieu liquide.

Le laboratoire de Luminy

Faculté qui devrait séduire au plus haut point les biologistes, soucieux d'observer dans des conditions aussi naturelles que possible leurs échantillons biologiques. Or, si le microscope électronique a permis de grands progrès, il nécessite un prétraitement des échantillons qui les altère un peu. Rien de tel en principe avec l'appareil des chercheurs d'IBM, qui ont d'ores et déjà obtenu des résultats en analysant une molécule d'acide désoxyribonucléique (ADN) et en étudiant, en association avec une équipe de l'université de Madrid, la tête d'un virus baptisé « phi 29 ».

Aussi ne faut-il guère s'étonner que la petite équipe de six personnes de la faculté de Luminy à Marseille ait été contactée par Roussel-Uclaf pour des études sur les globules rouges, en vue de définir ce qui peut être fait dans le domaine de la biologie et de la pharmacologie avec cet outil. Il ne faut guère s'étonner non plus qu'elle soit, depuis l'attribution du prix Nobel de physique, très sollicitée au téléphone. Car, pour l'heure, il n'existe en France que deux microscopes à effet tunnel en fonctionnement. Celui de Marseille et un autre à Paris. Un troisième est en cours de montage à Lyon.

Cette petite avance, l'équipe de Marseille la doit aux contacts qu'elle a noués très tôt avec les deux prix Nobel. *« En 1981,* raconte Frank Salvan, *il était apparu lors d'un colloque scientifique tenu à Strasbourg qu'il manquait pour étudier les surfaces des matériaux un outil nouveau, une sonde locale. A l'époque, on ne savait rien des travaux de Binnig et Rohrer, et ce n'est qu'à la fin de 1982, en lisant un petit article dans la revue* la Recherche, *que j'ai eu vent de l'existence d'un nouveau microscope construit à Zurich. Or, avant même d'avoir eu le temps de contacter les deux chercheurs d'IBM, ceux-ci nous ont invités à venir les voir. Je m'y suis rendu. D'emblée j'ai été séduit par la beauté des images qu'ils m'ont montrées, et l'enthousiasme a fait le reste. »*

De cette relation est donc née la décision de construire un laboratoire de microscopie à effet tunnel à Luminy. *« C'était un gros pari,* dit Alain Humbert, *mais on nous a donnés ici les moyens de le réussir. »* Un microscope de quatrième génération et une partie de l'équipement informatique qui l'accompagne furent alors fournis par IBM aux deux chercheurs qui, en 1984, bénéficièrent d'une aide financière de la région (700 000 F), *via* l'ANVAR, et d'une autre (350 000 F) des militaires, *via* la Direction des recherches et des études techniques (DRET). Mais ce n'est qu'après publication de la première image obtenue à la fin de 1985 que le Centre national de la recherche scientifique, auquel leur unité est associée, leur accorda 200 000 F supplémentaires.

Est-ce suffisant ? Sans doute pas. Car, pour rester en pointe, il faudrait que *« le labo s'équipe d'un système propre de traitement de l'image, de manière à savoir si l'expérience menée a réussi et si les résultats obtenus sont exploitables »*. Au-delà, disent les chercheurs marseillais, il faudra s'appuyer sur d'autres structures aptes à traiter ce type de problème, comme par exemple – peut-être – les centres de traitement d'images des astronomes. Une solution pourrait voir le jour grâce à la DRET, qui suit de près ces recherches.

Rien d'étonnant à cela. Les militaires sont gros consommateurs de composants électroniques sophistiqués et ont à cœur de mieux comprendre, par exemple, les interactions à l'échelle atomique entre deux surfaces de matériaux. Sont donc visés par ces recherches tous les travaux sur les phénomènes de corrosion et de passivation, de catalyse, de rugosité d'une surface pour fiabiliser un composant en améliorant la transmission du signal à la jonction métal-semi-conducteurs, etc.

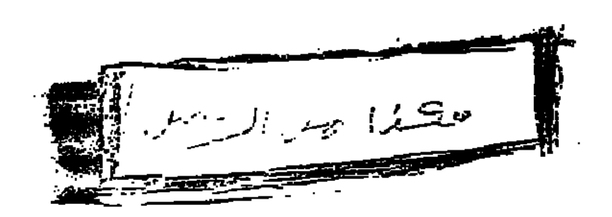
Les militaires ne sont pas les seuls à suivre les progrès de ce type de microscope. Le Centre national d'études des télécommunications de Grenoble est aussi sur les rangs, tout comme le Centre de croissance cristalline de Marseille, le Leti ou l'université d'Aix-la-Chapelle. Ce n'est sans doute qu'un début pour l'équipe de Luminy qui ne veut cependant pas trop se disperser, mais réfléchit déjà à des systèmes pouvant fonctionner à basse température et à d'autres, plus futuristes, où l'on pourrait suivre la manière dont les molécules d'un corps étranger se placent sur un substrat, ce qui offrirait des perspectives considérables aux physiciens du solide et aux chimistes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

ECHANTILLON
POINTE
DISPOSITIF DE DEPLACEMENT DE L'ECHANTILLON
CERAMIQUES PIEZOELECTRIQUES
AMORTISSEURS EN CAOUTCHOUC
CERAMIQUE PIEZOELECTRIQUE
RESSORTS AMORTISSEURS
1 cm

Sur le microscope à effet tunnel, l'approche de la pointe s'effectue en deux étapes : un système grossier permet d'amener le porte-échantillon à un millième de millimètre de la pointe qui, à son tour, se rapproche sous l'action des céramiques piézoélectriques. A la fin, cinquante millioniémes de millimètre seulement séparent la pointe de l'échantillon à observer.

Dans ces conditions, l'application d'une tension électrique de quelques millivolts entre la pointe et l'échantillon permet d'observer un courant de quelques milliardièmes d'ampère dû à un phénomène de la physique quantique connu sous le nom d'effet tunnel. Il suffit alors de balayer la surface de l'échantillon en gardant constante la valeur de ce courant, ce qui revient à maintenir également constante la distance pointe-échantillon. La surface des matériaux étudiés n'étant pas lisse à l'échelle atomique, cela induit donc des mouvements de la pointe qui, après traitement informatique, permettent de déduire le relief à l'échelle atomique avec des résolutions verticales d'un vingtième d'angström et latérales de moins d'un angström.



CINÉMA

« Double messieurs » de Jean-François Stévenin

Le rire oublié

Dans son deuxième film, Jean-François Stévenin dispose, sur un jeu de piste la tendresse, le burlesque et la mélancolie.

Deux copains d'enfance se retrouvent par hasard . Tout naturellement, ils vont vouloir revivre le temps de cette enfance des mauvaises blagues de colo en vacances. Forcément, ils vont se cogner au présent, et ça va faire mal.

Jean-François Stévenin (François) est le genre de cadre que l'on rencontre dans les TGV et les avions d'Air Inter, avec une moumoute dans son attaché-case, pour faire jeune et battant dans les conseils d'administration. Yves Alfonso (Léo) est cascadeur. Il double Belmondo et vit avec un doux demeuré, Jean-Pierre Bonnaire, ambulancier aux portes du Zénith.

Quand François et Léo étaient gosses ils s'aimaient bien. Ils avaient élu un souffre-douleur, qui, depuis, est devenu riche et habite Grenoble. Ils vont le voir pour une dernière blague et revoir leur ancienne colo. Mais à la place ils trouvent une maison de retraite, et leur copain n'est pas là. Sa maison est un pavillon modèle – de luxe. Il a une femme, Hélène – de luxe également, – Carole Bouquet. Le copain on ne le verra pas. On entendra parfois son chuchotement d'absent au répondeur *téléphonique*. Il n'existe plus que dans les souvenirs, Jean-François Stévenin a dédié son film à Jean-Paul Rassam.

Une maison isolée, une femme en fourrure, très belle et effrayée, et son valet de chambre équivoque, deux hommes déboussolés qui friment, jouent aux gangsters. Les éléments sont là d'un suspense de « Série blême ». Dans ce pavillon labyrinthique tout en trompe l'œil, plein de secrets et de gestes furtifs, il y a quelque chose de redoutable, un fantôme à fuir. La mémoire se perd, dérape, la raison saute à cloche-pied, patine, comme patine François dans son costume trois pièces et ses chaussures de ville sur la route enneigée, comme l'histoire qui glisse d'un sentiment à l'autre, de la comédie à la mélancolie, du délire absurde à la détresse, sans se laisser jamais piéger par l'amertume. Chaque scène est un plaisir d'acteurs. Les personnages courent à la recherche d'un rire oublié. L'insouciance les a quittés, il ne leur reste plus que la dérision, la maladresse burlesque, la fantaisie des incertitudes. Ils gardent leurs secrets, mais ils nous sont proches, parce qu'on les aime tout de suite. Ils voudraient parler, ils bredouillent pour eux-mêmes. Les conversations se croisent, se déchirent en lambeaux et pourtant déversent des torrents de tendresse incontrôlée.

La manière dont Jean-François Stévenin traite le son, la sonorité étouffée des paroles, en contraste avec la grandiose netteté des montagnes, est fantastique. C'est comme un éclairage indirect et d'autant plus révélateur sur le désarroi des pauvres héros, sur leur naïf et irrépressible désir d'amour. Rien n'est direct d'ailleurs, et surtout pas les images, toujours vues en reflets, par ricochet, de biais, comme à travers le regard en dessous d'un enfant apeuré mais curieux.

Le récit brinquebale avec une belle désinvolture, mais c'est encore un trompe-l'œil. La vraie histoire, celle d'un retour raté à l'amitié enfantine, ne se perd pas en chemin. Au bout du chemin, il y a séparation, la conscience de la solitude. Léo se retrouve tout seul dans le train, et il n'a pas honte de pleurer. François patauge dans la neige à la poursuite d'Hélène. Ils jouent à la manière des gosses, avec la lourdeur empêtrée des adultes. Il n'y a pas un mot, juste un appel et des grognements essoufflés. Il y a des étreintes gauches, et, pour finir, après le générique, les rails d'un travelling abandonné qui surplombe le vide, face à la montagne inaccessible.

Le film de Jean-François Stévenin est beau, il est râpeux et drôle, tendre et bouleversant comme une chanson de Brel.

COLETTE GODARD.

« Clins d'œil sur un adieu » de Bill Sherwood

Demain sera un autre jour

Clins d'œil sur un adieu (Parting Glances), de Bill Sherwood, voilà un film présenté à Deauville, américain donc, mais fauché et hors standard. Un film plein de fraîcheur, bien qu'il se passe dans les milieux branchés-cinglés de New-York – on en a vu déjà plusieurs – ce n'est plus tout à fait de l'exotisme. Il y a de la drague, une party sinistre et délirante, de l'alcool, de la coke, du jogging dans les squares, de la macrobiotique, du rock et du Mozart, des problèmes de couple, homosexuels bien entendu. Et le Sida.

Tout est dans la sensibilité de Bill Sherwood, dans la finesse des détails, la manière dont il pose les personnages et leur histoire, dont il utilise la spontanéité de comédiens qui ne sont pas tous professionnels et leur authenticité. Michael (Richard Ganoung) vit depuis quelques mois avec une sorte de « médecin sans frontières » (John Bolger) qui part pour l'Afrique, et il continue à s'occupper d'un ancien amant, un jeune rocker (Steve Buscemi) : c'est lui qui a le Sida. Autour de lui, de sa frimousse de gamin amaigri, s'enroule le film. Autour de la peur, sa peur à lui et celle des autres dont il joue d'ailleurs, comme de leur culpabilité, de leur gêne.

Ce qui les déstabilise, lui et les autres, n'est pas tellement cette maladie dont on ne sait à peu près rien, c'est justement qu'on ne sait pas. Sa présence accélère la conscience de la mort, les couples se séparent, chacun voulant se fuir ou se retrouver soi-même avant de retrouver l'autre. Faux semblant encore, ou vérité... demain sera un autre jour.

C. G.

THÉATRE

« La Savetière prodigieuse », de Federico Garcia Lorca

Beau mais agaçant

La pièce est admirable, exposé simplissime des tourments d'une très jeune femme qui se débat entre l'illusion de son amour perdu et les affres d'une réalité faite de pauvreté, sinon de misère. Une fois de plus, Alain Chambon a composé un décor d'une beauté soufflante pour faire exister l'échoppe de la jeune savetière, bordée d'une immense étendue de sable au-delà d'un mur de fond traité comme un écran de cinéma. Une fois encore, Jacques Nichet, ex-directeur du Théâtre de l'Aquarium et nouvellement nommé directeur du Centre dramatique Languedoc-Roussillon, nous propose une vision très élaborée, au risque d'un certain didactisme, d'une œuvre qui fait la part égale à la poésie et au divertissement, avec tout le sérieux, le travail, l'intelligence dont il est capable.

Pourtant, cette nouvelle version de la pièce écrite à la fin des années 20 par Garcia Lorca nous laisse un petit goût de déception. Est-ce en raison de son interprétation ? Si les seconds rôles sont tenus avec conviction, on est bien agacé par le jeu de la savetière (Isabelle Candelier) et par celui du savetier (Olivier Perrier).

La responsabilité en incombe manifestement à Jacques Nichet lui-même, qui leur impose un jeu « saccadé-distancié » qui nous paraît sans grand rapport avec le parti de farce et de guignol qu'avait si bien pris l'auteur lui-même. Ni les belles lumières de Marie Nicolas ni les quatre chanteurs magnifiquement dirigés par Laurent Caillon ne permettent d'effacer cet agacement.

O. S.

★ En tournée à Béziers, Roanne, Clermont-Ferrand, Alès, Strasbourg, Sète, Nîmes, Carcassonne et Toulouse d'ici au 2 décembre. Renseignements au (16) 67-64-14-42.

MUSIQUE

« La Gioconda » à Montpellier

Redécouverte d'une passion

L'Opéra de Montpellier présente une belle production de la « Gioconda » qui réhabilite son auteur, Amilcare Ponchielli.

Sous l'impulsion d'Henri Maier et Cyril Diederich, l'Opéra de Montpellier est devenu un des lieux les plus intéressants de l'art lyrique. Après une excellente *Luisa Miller* en juin, c'est une manière de coup d'audace que de nous révéler *la Gioconda* d'Amilcare Ponchielli, car cette œuvre n'a guère franchi les Alpes... que par la Côte d'Azur ! Représentée à Nice (dès 1886) et à Marseille, elle n'est jamais montée jusqu'au palais Garnier.

Il y a certes des raisons historiques : créée en 1876, elle prend place entre *Aïda* et *Otello*, alors que le génie de Verdi occupe tout le terrain ; puis, censée annoncer le vérisme, elle est dépassée en violence par les opéras de Leoncavallo, Mascagni et bientôt Puccini. Mort à cinquante-deux ans, Ponchielli disparaît dans une période trop riche en parutions lyriques pour qu'on s'inquiète de son absence, au moins en France.

Ajoutons que, chez nous, son seul titre de gloire était *la Danse des heures*, ballet clinquant achevé par un galop à la Offenbach, dont les autruches, les hippopotames et les alligators de *Fantasia* ont vite fait de nous dégoûter.

La belle production de Montpellier réhabilite Ponchielli et *la Gioconda*, qui n'est ni banale ni vulgaire, comme on l'a dit. Ce « grand opéra » historique à la mode du dix-neuvième siècle, plus ou moins dérivé d' *Angelo* de Victor Hugo, raconte l'histoire d'une chanteuse de ballades qui se sacrifie pour l'homme qu'elle aime, le noble gênois Enzo, et sa rivale, Laura, parce que celle-ci a sauvé sa mère de l'Inquisition ; elle se donnera la mort plutôt que de tomber entre les mains de l'espion qui l'a acculée au malheur.

Ce sombre drame vénitien, riche en passions, jalousies et haines tumultueuses, mais fortement charpenté par Arrigo Boïto, Ponchielli l'a empoigné à pleines mains, avec un sérieux imperturbable, et sa musique pantelante d'émotion nous prend à la gorge presque de bout en bout ; les airs s'élancent avec force, soutenus par un orchestre pathétique ; même si les courbes mélodiques atteignent rarement à la perfection d'un Verdi, elles gardent une tout autre noblesse que chez les véristes de la génération suivante.

Un chef « à l'italienne »

Dans une mise en scène très brillante de Nicolas Joël, qui, comme les décors et costumes d'Hubert Monloup, évoque parfois les Carpaccio de Venise, l'Opéra de Montpellier a réuni les six puissants chanteurs que cette œuvre nécessite (chiffre qui peut expliquer la rareté de ses représentations) : en dehors de Gianfranco Cecchele, qui est un peu une caricature de ténor tonitruant au jeu convenu, Mirna Pecile (Laura), Sheila Nadler (la mère), Luigi Roni (le chef de l'Inquisition), donnent un grand caractère à leurs rôles, tandis que Vicente Sardinero fait de l'espion Barnaba un terrible précurseur de Iago, la palme revenant à Galina Savova, émouvante Gioconda au soprano large, vibrant et sauvage.

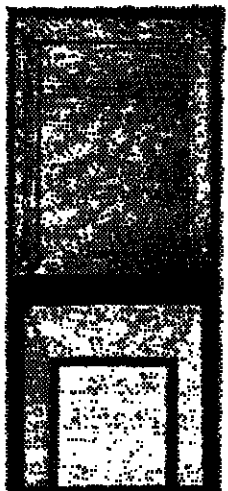
Comme dans *Luisa Miller*, Cyril Diederich montre ses grandes qualités de chef « à l'italienne » alliant précision et clarté avec un lyrisme frémissant, qui galvanise son orchestre plein d'ardeur, un peu bruyant parfois, et des chœurs en progrès constants.

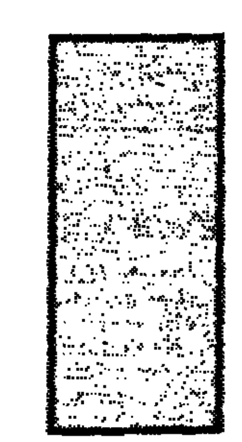
JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 29, 31 octobre et 2 novembre.

Culture

FIAC 86







Marie Bourget : « Chute », 1985

Le dernier Gasiorowski

Ce qui devait annoncer le début d'une nouvelle ère s'est changé en hommage funèbre : la mort de Gérard Gasiorowski cet été donne à l'exposition de *Fertilité*, son ultime série, l'importance et le tragique *d'une dernière volonté*. Ce cycle se voulait la proclamation lyrique d'une liberté péniblement conquise.

Après bien des doutes, des interruptions, bien des autocritiques et après une longue exploration de l'histoire de son art, de Lascaux à Giacometti, Gasiorowski y renouait avec le geste, la couleur, avec en somme une expression abstraite. Des bruns, des gris et des noirs composent sur le blanc une chorégraphie enchaînée, procédant par bonds, rétractions et explosions rythmées et cadencées. On sent l'effarement du peintre qui se permet enfin toutes les voluptés du poignet et du pinceau. *Son enthousiasme quand il vérifie qu'une œuvre nouvelle lui est accordée et que son art a en lui la matière et la manière de sa renaissance.*

Tout cela restera donc lettre morte, et *Fertilité*, sans postérité. Le deuil interdit sans doute de se laisser sans réserve emporter par la « danse » de Gasiorowski – que l'on aimerait revoir plus tard, au calme, et accrochée en suite ininterrompue selon le dessein du peintre.

PHILIPPE DAGEN.

★ Stand Adrien Maeght, C 36. La galerie de la rue du Bac a inauguré dimanche un nouvel espace à Montrouge (11, place Jules-Ferry), avec un grand dessin du jeune sculpteur anglais E. Allington. De celui-ci on peut voir aussi des petites pièces à la FIAC, stand Montenay-Delsol (E 36).

Les nectarines de Donald Sultan

Un jeune peintre qui représente des citrons, des pommes et même, comble du raffinement anachronique, des nectarines ; un jeune peintre qui exécute ces natures-mortes et continue par des vues de New York la nuit ou à l'aube pour dessiner ensuite un cyprès ou l'évocation d'un paysage méridional : la chose est *surprenante. D'autant plus que* Donald Sultan n'a rien de commun avec les transavantgardistes italiens ni avec les tenants de la peinture dite « cultivée », citatrice et léchée.

A l'inverse, cet artiste singulier n'a rien renié de son éducation abstraite, compose large et clair, par masses monumentales et hors échelle, et n'use de la couleur qu'avec précaution. L'illusionnisme ne l'intéresse pas, mais bien plus un souci que l'on a pu croire suranné, celui de mettre en peintures et en gravures ce qu'il voit, ce qu'il fait – et même ce qu'il mange.

Aussi Sultan rassemble-t-il une chronique de ses voyages et de ses curiosités, au hasard des occasions et des spectacles qui se proposent à lui. Très logiquement, il se recommande dans ses propos de Manet, bavard comme lui et infatigable regardeur boulimique. Et comme son modèle, il ne s'arrête guère de *travailler, usant de tous les moyens* techniques qu'il assimile les uns après les autres. *Pour l'heure, l'huile* et l'aquatinte ont sa faveur – et ce que l'on en voit, aussi bien à la foire *que passage Vivienne et rue Mazarine, donne envie d'en voir bien davantage. Il se pourrait qu'il y ait* là les symptômes d'une œuvre de grande qualité.

Ph. D.

★ Stand Montenay-Delsol (E 36) et 31, rue Mazarine jusqu'au 10 novembre. Et encore : Bibliothèque nationale, rotonde Colbert, 4, rue Vivienne et 6, rue des Petit-Champs jusqu'au 22 novembre.

Le cadre dans le cadre

Marie Bourget : du cadre et du cadre dans le cadre. La réflexion n'est pas absolument nouvelle, mais a toujours son actualité. Il suffit de se promener dans la FIAC pour mesurer l'importance *de cette ligne de fermeture* sacralisante qui peut, quand elle imite *l'ancien, souligner l'ana*chronisme d'une peinture, le *plonger dans une histoire* ancienne.

Avec Marie Bourget, Claire Burrus (E 31) a accroché des artistes qu'on dit difficiles, conceptuels ou néo-conceptuels ; de ceux qui « installent » *[Felicé Varini à la galerie,* 30-32, rue de Lappe, dans le *quatier de la Bastille]*, ou utilisent le support photo : Paul-Armand Gette, Bernard Borgeaud, Nils Udo... Pas de tricherie, ce sont les artistes réguliers de la galerie, dont la ligne d'une cohérence rare tranche dans le gros de la foire. Bien.

G. B.

NOTES

L'Espagne réclame « ses » Picasso

L'inauguration à Madrid, le samedi 25 octobre, d'une exposition d'œuvres de Picasso appartenant à son épouse Jacqueline, qui s'est donnée la mort le 15 octobre, pourrait être le point de départ d'une bataille de succession entre l'Espagne et la France.

Selon M. Aurelio Torrente, le directeur du Musée d'art contemporain de Madrid (MEAC), Jacqueline Picasso, la veille de sa mort, lui aurait téléphoné qu'elle faisait don à son musée des soixante et une œuvres – peintures, dessins et sculptures – envoyées en Espagne pour l'exposition. *« Jacqueline a choisi la collection avec amour et enthousiasme, et elle m'a dit qu'elle voulait que l'œuvre de Picasso reste dans son Espagne natale après l'exposition »* a-t-il déclaré. Il a ajouté que *« c'est une délicate affaire de droit qui doit être négociée avec les héritiers et l'Etat français »*. En effet, car il semble que Jacqueline Picasso n'ait pas à ce propos laissé de dispositions écrites.

De son côté, le ministre espagnol de la culture, M. Javier Solana, présent au vernissage a annoncé que *« nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que ce legs demeure en Espagne, conformément aux dernières volontés verbales de la veuve »*.

Lone Justice au Bataclan

L'année dernière, Lone Justice, mené par Maria McKee, une chanteuse à poigne format baby-doll, s'était rapidement taillé une réputation de groupe au sang chaud en écumant les clubs de Los Angeles. Pour entourer les jeunes Américains, le gotha du rock'n roll (Annie Lennox et Dave Stewart des Eurythmics, Tom Petty flanqué d'une partie de son groupe, etc.) s'était bousculé au portillon de leur premier *enregistrement*, produit par Jimmy Iovine, l'homme de Bruce Springsteen, *dont l'ancien guitariste, Steve* Van Zandt, cosignait également un titre. Bob Dylan, lui-même, se répandait en louanges et la critique américaine, unanime, intronisait ces justiciers du rythme binaire comme le nouvel espoir du rock.

Un rock largement teinté country et speedé à l'adrénaline pour revitaliser les racines. Fameux début. Les compositions avaient de l'allure et la chanteuse du panache. Un concert parisien permit d'en vérifier à chaud les avantages : visage poupon et moue boudeuse, voix ferme et chant sauvage. Derrière, les gars tenaient le rythme.

Ils n'ont pas maintenu la cadence. Un second album *(Shelter)* a suivi, produit par le tandem *Iovine*/Van Zandt, accentuant la prédominance de la belle qui s'est entourée de nouveaux musiciens. Signant l'essentiel des compositions, Maria McKee, guitare en mains, a décidé de faire justice en cavalier seul. Le groupe, c'est elle. Moins radical et plus posé sur les mélodies, l'inspiration est aussi plus diversifiée.

A. W.

★ *Ce mardi 28 octobre, Bataclan, 20 heures.*

★ Disques chez WEA.

Suicide à l'Elysée-Montmartre

Alan Vega et Martin Rev reformant *Suicide*, on ne saurait dire si c'est pour la beauté du geste ou la misère de la *récidive*. Eux ne le diront pas, en tout cas, comme ils n'ont rien dit en se *séparant*. Ils avaient bien déclaré un jour qu'ils le feraient quand le nombre de suicides à New-York City diminuerait de moitié, mais ils ont dû se fatiguer avant. *Ils* avaient vécu le temps de deux albums de référence (*Suicide*, en 1977, et *Alan Vega and Martin Rev*, en 1979) dont la légende intacte a grossi avec les années, faisant des petits dans la mouvance techno-rock.

Pareil pour les concerts : les chansons n'avaient ni fin, ni début, on les prenait en route, de plein fouet, dérangeantes, sans toujours retrouver les *mélodies* du studio. L'un chantait, l'autre pas. Vega, rocker mutant *inspiré* des pionniers, se décrochait les mâchoires devant son micro. *Rev* restait de glace derrière son synthétiseur.

Le premier a poursuivi seul, *enregistrant* grâce à la bienveillance de Ric Ocasek, l'heureux *leader* du groupe pop américain the Cars, qui voit en lui l'essence et l'apothéose du rock. A savoir un rockabilly minimal traversé de hoquets psychotiques. On a entendu Vega il y a peu, se moquant du monde pendant deux soirs au Rex-Club devant un parterre de mordus inconditionnels. Un concert de Suicide peut atteindre au sublime ou toucher à la catastrophe mais, puisqu'il repose aussi sur ces écarts imprévus, le mythe n'en sera pas atteint. Que le duo renaisse de ses cendres pour en profiter n'a que peu d'importance. On refusera du monde à l'entrée.

A. W.

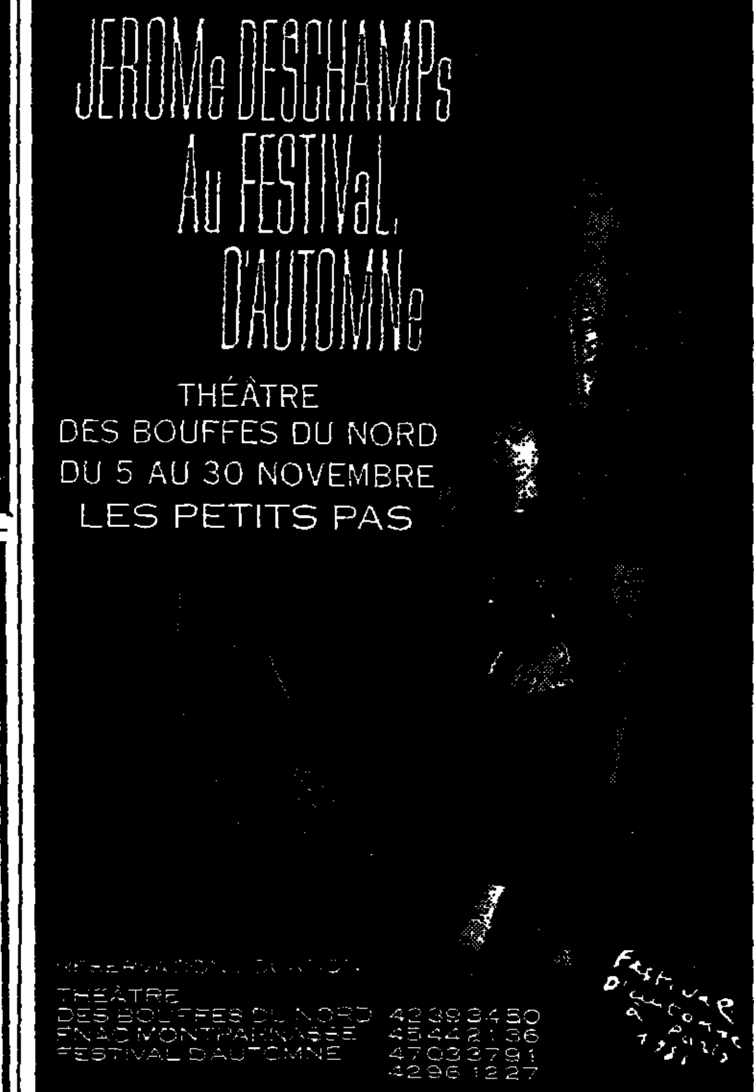
★ Mercredi 29 octobre, Elysée-Montmartre, 20 heures.

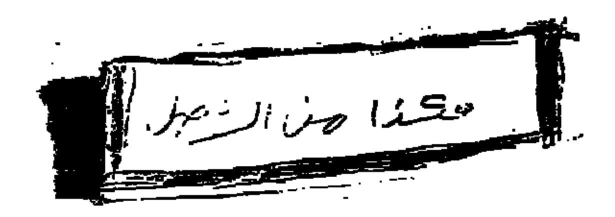
Dans les clubs de jazz

Festival oblige, les clubs affichent de grands noms pour attirer les amateurs qui, après les concerts, espèrent d'improbables rencontres au sommet (du type *Sonny Rollins* et Miles Davis avec Georges Arvanitas au bar du PLM Saint-Jacques) et des « bœufs » mémorables. Par exemple, où iront Kevin Eubanks, Mike Brecker, Ben Sidran, Gil Evans et ses musiciens, Lester Bowie et les siens, s'ils ont envie d'écouter des amis perdus de vue ou de jouer avec eux ?

Au Sunset, où Tal Farlow « fait » la semaine (du 29 au 4) ? Au New Morning, que remplira pour un soir (le 31) *cet autre grand guitariste* « historique » qu'est Jim Hall ? Au Magnetic Terrace, où Roy Haynes, le batteur modèle, joue en quartet (les 28, 29 et 1er) Au Petit Journal Montparnasse, où le trio de Ray Brown, ce monument de la contrebasse, occupe la scène (les 29 et 30) ? Au Petit Opportun, où le délicat pianiste Art Lande saura blanchir la nuit (du 29 au 4) ? Au Méridien, où Rhoda Scott chauffera son orgue au rouge (jusqu'au 1er), avant de laisser la place à Buddy Tate (du 3 au 15)

M. Ct.





Culture

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Belle-maman a bien raison !

1 *Retour à Bafoulabé*

Ma belle-mère, qui a des idées, m'en veut un peu de moins m'en prendre au gouvernement, de trop laisser dormir tranquille ce seizième où elle habite. Ses meilleures amies seraient de son avis. Les vacances m'auraient amolli.

Qu'est-ce que j'ai depuis trois semaines à m'enrouer la voix sur des écrivains ? Claude Mauriac, George Sand, Kléber Haedens, il y a tout de même à la réception des gens qualifiés pour s'occuper de ces petits boulots chers à M. Séguin ! A mon âge, j'ai mieux à faire que de m'occuper de littérature !

J'aime beaucoup le seizième arrondissement, il y a là-bas des rues douces à mon cœur. Sans avoir encore entrepris avec l'aide des instituts de sondage des études vraiment sérieuses sur mon lectorat, il me semblait que du côté du Ranelagh et de la Muette, entre Passy et la Pompe, j'avais quelques foyers fidèles où je pourrais réchauffer mes mains : quelle tristesse si j'étais en train de perdre tout cela !

S'il n'y avait eu que ma belle-mère, j'en aurais pris mon parti, cherchant dans Feydeau quelques répliques vengeresses, mais, déjeunant l'autre jour au Vert Galant (quai des Orfèvres) d'huîtres de Zélande et d'un tendre et goûteux perdreau avec Jean-Edern Hallier, que le Père Charles de Foucauld a littéralement sinon littérairement ressuscité — j'espère que, dans le procès en béatification du Père instruit depuis soixante ans, Rome en tiendra compte, — Jean-Edern Hallier ne me cacha pas plus longtemps que c'était du côté du pamphlet qu'était mon salut et que je m'en éloignais. Depuis trente-trois ans que je connais Jean-Edern, je lui dois cette justice que sa vigilance à mon égard ne s'est jamais relâchée et que, en vraie mère poule, il s'inquiète toujours de l'état de mon talent qui, à de rares exceptions près, n'est plus ce qu'il était, hélas ! Et c'est vrai que depuis un mois les bons sujets d'indignation, les « jolis » papiers, n'auraient pas manqué à l'appel pour qui aurait voulu s'en donner un peu la peine.

On peut même les énumérer à la queue leu leu :

a) *Bernard Stasi écarté de la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée.* — La majorité aurait pu, à la rigueur, lui pardonner d'être un Français aux racines à fleur de terre, sans beaucoup de quartiers de noblesse, s'il avait eu l'élémentaire décence de se faire petit devant ces problèmes. Mais laisser entendre que les immigrés étaient une chance pour la France, autrement dit tirer les conséquences de son propre cas, c'était de la provocation. Les « bons » Français récents sont ceux qui passent leur vie à s'extasier devant leur nouvelle qualité et à s'excuser de la mériter si peu. Qu'ils deviennent racistes à leur tour, et leur bonheur sera complet.

b) *L'expulsion de cent un Maliens.* — « La loi, c'est la loi », ce n'était pas mal non plus. Ce vieux Soudan de notre enfance, avec son millet et son coton, qui revenait subitement à la surface. Ce vieux royaume du Moyen Age qui a fourni si longtemps de l'excellente chair à canon pour les armées de la République... La France n'a plus besoin de vous, Touaregs, Peuls et Dogons, vous qui êtes morts pour la reconquête de ces provinces qui vous tenaient tant à cœur, l'Alsace et la Lorraine, allez donc voir si nous y sommes, à Gao, Bafoulabé, Tombouctou et Bamako. Et ne pleurez pas, Maures et Noirs, s'il y a urgence, la France généreuse saura où vous trouver. Pour aller au casse-pipes, on vous fera signer, juré, foi de Faidherbe et de Galliéni !

c) *La jeune fille de Grenoble, morte à dix-neuf ans sous l'effet d'une « gachette » trop sensible.* — Que voulez-vous, ce gouvernement ne cesse de dégainer à l'Assemblée son 49-3 pour faire taire l'opposition, et c'est une réussite ! Devant de tels exemples, avec leurs mignons petits brownings à eux, de zélés fonctionnaires rêvent de faire aussi bien que leurs ministres, c'est normal. Pendant cette longue guerre d'Indochine, dans sa période française — 1946-1954, — il y eut des fuites, des révélations, des scandales. Un gouvernement justement excédé et ne voulant pas se présenter la besace vide devant le pays et l'Assemblée, faute de victoires, arrêta un journaliste, Roger Stéphane. L'hebdomadaire dont Stéphane était le directeur eut ce titre génial : *« Le général Navarre* [c'était alors le commandant en chef, là-bas] *a fait enfin un prisonnier. »* Dans leur lutte sans merci contre les drogués et subséquemment contre la drogue, je laisse à Starsky et Hutch et à Albin Chalandon, dans cette affaire qui ne prête pas à rire, le soin de trouver le titre adéquat.

2 *Questions*

Je me demande si la popularité en flèche de Mitterrand et de Chirac ne vient pas de ce que, dans cette cohabitation, nos compatriotes, qu'ils l'aient connue ou pas, retrouvent une situation historique dont ils ont la nostalgie : face aux événements, avoir deux fers au chaud. Sans occupation, sans guerre, autant dire sans drame, quel bonheur de humer à nouveau ce parfum exquis à l'odeur entêtante ! Double jeu, dont je vous livre la composition : *deux doigts d'eau de Vichy* mélangés avec un bâton de maréchal pour les commodités de la vie de tous les jours, et un zeste de de Gaulle et de Résistance pour l'honneur de la Maison et pour chasser, bien sûr, les mauvaises petites odeurs ! Ne me demandez pas qui est Pétain, qui est de Gaulle, qui est Vichy et qui est Londres aujourd'hui, ce serait inutilement désobligeant pour tout le monde, et comparaison n'est pas raison ! Il faudrait d'ailleurs mettre en cause dans cette affaire bien plus les Français que leurs dirigeants.

Notre histoire est un tissu d'équivoques, de journées de dupes, de trahisons, balayé par quelques grands mouvements d'enthousiasme collectif soigneusement mis en épingle pour la galerie. En mars 1986, la France a offert à ses prétendants un Kriegspiel de toute beauté qui, par sa subtilité, décourage le commentaire. Comme toujours, il n'y aura qu'un élu, et nous n'arrivons pourtant pas à penser que quelqu'un le sera.

La cote presque jamais atteinte dans les sondages de Mitterrand et de Chirac vient également de ce que le pays retient son souffle, apprécie en amateur cette première partie du match. Ces deux-là, se dit-il, que l'on voit sur le devant de la scène, qui s'exposent, ce serait une injustice, un manque de fair-play que de ne pas les encourager. L'avantage de Mitterrand sur Chirac est net, me semble-t-il. Il est président. Autrement dit, il est ce que Chirac ne sera peut-être jamais. Il n'est pas forcé de se représenter. Il nargue par son silence et sa dignité les pensées et les desseins que Chirac en tant que candidat est bien forcé de lui prêter.

S'il se présente à nouveau, il a des chances plus que raisonnables d'être réélu. Battu, il n'aura fait que son devoir, puisque, à l'heure actuelle, le président reste le meilleur candidat de la gauche. Tout en étant déjà candidat, Chirac, lui, doit aussi gouverner. Sa seule chance d'être président, c'était d'être premier ministre. Dans le même temps, c'est parce qu'il l'est qu'il risque d'être battu. Il y a dans ce gouvernement, dans sa façon de gouverner, ce que j'appellerais le fond et le simulacre. Le fond est simple, humain : gagner.

Mais comment gagner lorsqu'on se trouve coincé entre une gauche qui a perdu des élections, mais pas l'élection — et ce recul offre peut-être à cette dernière le temps, la chance de l'emporter de nouveau, — et ceux de votre camp, Barre à l'évidence, qui ayant dit clairement et avant les résultats des élections législatives que ce serait folie pour la majorité de gouverner avec Mitterrand, comptent bien tirer profit du temps que vous perdez à gouverner, pour l'emporter le jour venu ? C'est parce qu'il est coincé que cet homme plutôt sympathique donne l'impression de gouverner *faux* et, que, à mon sens, il perdra. C'est vrai que Chirac gouverne, comment faire autrement ? Il le doit, c'est son rôle, sa conviction, sa seule chance.

Mais ce gouvernement qui agit ou s'agite beaucoup semble frappé d'irréalité. L'Assemblée nationale est parfaite. Par fidélité ou par calcul, elle vote sans broncher, au pas de charge, une multitude de lois. Elle dit oui sans réfléchir à tout ce que lui soumet un gouvernement traqué par le temps. La France, un peu goguenarde, assiste au spectacle d'un gouvernement composé de gens plutôt raisonnables qui font voter en vrac des lois qui tentent d'aller dans le sens de son poil : émigrés, sécurité, drogue. On n'aura jamais été aussi loin dans la « ringardise » et la démagogie tout en essayant de garder le cap : car après tout, si l'on agit comme on agit, c'est dans l'espoir de gouverner pour de vrai, en 1988. De la sorte, jamais Mitterrand n'a semblé autant incarner la force tranquille face à ce ministère de galopins ! Barre aussi. Mais Barre, le pays lui en veut de ne pas se mouiller, de laisser tout faire aux autres. On sait qu'il joue son jeu, mais on voudrait aussi qu'il participe. Son scepticisme tactique dérange provisoirement le rêve français. Ça passera.

3 *Une divine surprise*

Dans ce grand mouvement « à droite, droite toute », les éditeurs font ce qu'ils peuvent pour satisfaire le chaland. Ce n'est que Taine par-ci, Barrès par-là. Et c'est fort bien ainsi. Ces superbes rééditions permettent à Louis Pauwels de compléter sa culture, qui avait des trous. M. Pauwels est un enfant de Blum et des congés payés. Dans son âge mûr, au bord de la retraite, à l'abri d'une de ces résidences secondaires dont *le Figaro-Magazine* a le voluptueux secret, après avoir découvert récemment les *Mémoires d'outre-tombe*, il vient de lire enfin *les Origines de la France contemporaine*.

Mon père a passé l'Occupation à le faire : les Allemands lui laissaient ces loisirs. Je vous parlerai de tout cela. Mais aujourd'hui, plutôt que Barrès, je vous invite à lire *Mathilde et ses mitaines*, de Tristan Bernard (édition de l'Instant, collection « Roger Martin », 59 F) : quel charme, quel humour ! *« Il était un peu plus de minuit quand Firmin Remongel descendit du métro à la station de Couronnes et prit la rue mal éclairée qui le menait à son domicile. »*

Christian Bourgois devrait faire un effort, et dans sa collection « Fin de siècle » en 10-18, rééditer l'œuvre de Tristan Bernard. Barrès, c'est parfait, mais ça n'intéresse que les écrivains. Il faut penser aux gens qui lisent ! Ce délectable Paris de 1911, avec ses cochers, ses taxis, Belleville, le boulevard de Courcelles, le Neuilly d'alors. Et l'étonnante Mathilde Gourgeot ! Je me demande si je ne donnerais pas tout Barrès pour *l'Anglais tel qu'on le parle, les Mémoires d'un jeune homme rangé, Triplepatte.* C'est peut-être parce que Tristan Bernard et moi nous sommes tous les deux de la même région, franc-comtois !

● **Mort de Roland Pietri.** — Le metteur en scène Roland Pietri est mort le 27 octobre en Savoie où il s'était retiré dans une maison de retraite. Il était âgé de soixante-seize ans. Directeur de la Comédie des Champs-Elysées de 1944 et 1948, animateur du Centre dramatique de l'Est, Roland Pietri a mis en scène la plupart des œuvres de Jean Anouilh avec qui il a partagé en 1959 le Prix Dominique pour *Beckett*. Leur dernière collaboration date de 1981 : c'était *le Nombril* à l'Atelier.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA TEMPÊTE, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30.

LILA, Ivry, Théâtre (46-72-37-43), 20 h.

LES CLIENTS, Édouard VII (47-42-57-49), 20 h 30.

LES GOUTTES, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos.

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 : Ariane à Naxos.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier ven. 20 h 30 : marionnettes de Xian.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : 1er épisode, Ariane ou l'âge d'or.

ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 19 h : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Prometheus.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elégies de Duin ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».

CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie, 20 h 30 : Voltaire.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre, dern.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DECHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby sitting.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés, J.-P. Farré.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; 21 h : Les Gouttes.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : les Voisins.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

LIBRAIRIE-THÉÂTRE MARAIS PLUS (42-72-73-52), 20 h 45 : Rodéo.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 21 h 15 : Facades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court, dern. le 26.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier, dern. le 25.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle, 21 h : Un amour de punk.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-Gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Mahen, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : 20 h 30 : Huis clos.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.

TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 22 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), 21 h 30 : le Journal d'un fou.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

A DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Léo Ferré.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h : K. Trow.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : E. Daho.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

Mardi 28 octobre

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : Danses et musiques de Bali.

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : E. Balmas, B. Pasquier, J.-F. Heisser (Masson, Stravinsky) ; 20 h 30 : Ensemble 2e2m, Alternance, M. Piquemal (Milhaud, Zemlinsky, Stravinsky...) ; 22 h 30 : K. Sarantseva (Rachmaninov).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orpheus Chamber Orchestra (Rossini, Haydn, Mozart...).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 30 : Orchestre du 5e Festival de violoncelle, dir. : D. Rositz (Haydn, Saint-Saëns, Lalo).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : O. Bailleux (Bach).

Grand amphi des Arts et Métiers, 21 h : Chœur national, dir. : J. Grimbert, Ensemble baroque de Nice (Campra).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Bach, Mozart, Chopin...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : A. Jordan (Mozart, Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Secret Talk.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Old School Band.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h : Bobby Few Trio.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Roy Haynes.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : R. Scott.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Quartet Harol Singer all stars.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Irakli.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Machito's Orchestra.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Ray Brown Trio.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : G. Klatt, J. Wuchner, A. Kreiger.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio F. Grosborne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Yoeckh'o Seffer.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 19 h et 22 h : B. Sandoval.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Salle Gémier, 20 h 30 : Marionnettes de Xian.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Des aveugles.

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Th. Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

Th. de Gennevilliers, 20 h 30, Futurities.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Tempête.

CRETEIL, Maison des arts (48-99-18-88), 20 h 30 : l'Oiseau vert.

COLOMBES, MJC (47-82-42-70), 20 h 30 : Cie Why not.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Auditorium (46-42-70-91), 20 h 30 : Orchestre des jeunes d'Hounslow.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 : Lila.

LE PLESSIS-ROBINSON, CC (46-31-15-00), 20 h 30 : le Médecin malgré lui.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Amok, de Fédor Ozep, avec Jean Yonnel, Valéry Inkijinoff, Fréhel, Jean Servais (France, 1934) ; 19 h, Programme composé de courts métrages de Jean Durand et Léonce Perret (1910-1913) ; 21 h, Programme composé de courts métrages de Léonce Perret (1911-1913).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Georges V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RUE DU DÉPART (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AJANTRIK, film indien de Ritwik Ghatak, v.o. : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

COBRA (*), film américain de Georges P. Cosmatos, v.o., v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.o. Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOUBLE MESSIEURS, film français de Jean-François Stevenin : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MAX MON AMOUR, film français de Nagisa Oshima : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES MINIPOUSS, film français de Bernard Deyries : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PICASSO, film français de Didier Baussy : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).

TWIST AGAIN A MOSCOU, film français de Jean-Marie Poire : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), jeu. 16 h 55 et 18 h 30 : Toutes ces femmes.

L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : Du plomb pour l'inspecteur.

FASSBINDER (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 16 h 45 et 18 h 40 : la 3e Génération ; 18 h 40 : l'Année des treize lunes ; 17 h : Tous les autres s'appellent Ali.

FILMS ET FOLIES (v.o.), Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, 5e (43-54-15-04), 16 h 15 : Vampyr ; 17 h 35 : Daddy ; 19 h 45 : l'Ame sœur ; 22 h : Eraserhead. – Utopia Champollion, 9, rue Champollion, 5e (43-26-84-65), 16 h : Une fille complètement négligée ; 18 h : Agression ; 20 h : Jean bras de fer ; 22 h : Mister Freedom + débat avec W. Klein.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 10 : le Mépris.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF (v.o.), Centre Rachi, 5e (48-05-93-07), 18 h : The Art of Harry Lieberman (v.o.) ; The Great Sadness of Zohara (v.o.) ; 20 h : l'Espion qui vient de l'extrême droite + Débat sur « Terrorisme et médias ».

KAZAN (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : la Fièvre dans le sang + les Visiteurs + Panique dans la rue.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : le Sens de la vie.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Humoresque.

SEMAINE RAYMOND-QUENEAU ET LE CINÉMA (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), 18 h : la Strada (v.f.) ; 20 h : Monsieur Ripois ; 22 h : La mort en ce jardin.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 OCTOBRE

« La Conciergerie de Philippe-le-Bel à la Terreur », 14 h 30, entrée. (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris Passion).

« Le Palais de Justice en activité », 14 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (M. Ch. Lasnier).

« Hôtels, cours, escaliers du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Musée Picasso », 11 heures (G. Caneri).

« Diva et parcours d'un mythe », 14 h 30, Opéra (G. Caneri).

« Le Musée Picasso », 10 h 45, 5, rue de Thorigny (M. Ragueneau).

« Jardins et ateliers d'artistes 1930 de Montsouris », 14 h 30, métro Cité-Universitaire (Cerise Sagave).

« La civilisation égyptienne au Louvre », 10 h 15, Louvre, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris Passion).

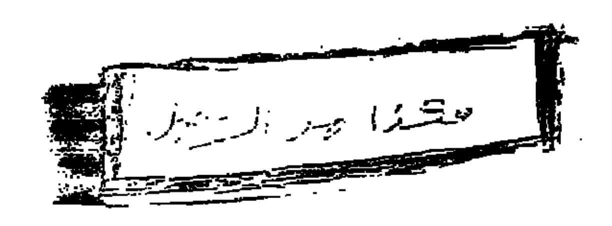
« La Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 14 heures, entrée Sainte-Chapelle (Paris Passion).

« Souvenir de la famille d'Orléans : chapelle mémorial de la mort du duc d'Orléans », 15 heures, entrée chapelle (Approche de l'art).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Ch. Merle).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Egypte pharaonique : ancien empire et 1re période intermédiaire ».



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Le véto.
De Daniel Goldenberg.
Suite des mésaventures de notre vétérinaire au cœur tendre.

21 h 30 Musique : Haut de gamme.
Emission présentée par Eric Lipmann.
Invité : Edgar Faure. Hommage au pianiste soviétique Emile Guilels, disparu voici un an. Au programme : Feux d'artifice, de Debussy, par Samson François ; Concerto n° 1 de Tchaïkovski, par Emile Guilels, avec l'Orchestre national de l'ORTF, dir. A. Cluytens ; Rêve d'amour, de Liszt, par Jorge Bolet ; Sarabande de la suite anglaise de Bach, par Ivo Pogorelich ; Nocturne en mi bémol majeur de Chopin, par Angela Hewitt ; Prélude pour la main gauche de Scriabine, par Tatiana Nicolaeva ; interview de Leonard Bernstein : jazz avec Oscar Peterson. Avec Emile Naoumoff et Mikhaïl Rudy, pianistes.

23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Le thé à la menthe. ■
Film français d'Abdelkrim Bahloul (1984), avec Abdel Kechiche, Chafia Boudra, Krimo Bouguetof...

22 h 5 Journal.
22 h 20 Tennis : Open de Paris à Bercy.
0 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 D'accord, pas d'accord.



20 h 35 Cinéma : Tony Rome est dangereux. ■
22 h 30 Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Liberté, Egalité, Choucroute. ■ Film français de Jean Yanne (1985) avec Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Yanne, Ursula Andress ; **22 h 25, Flash d'informations ; 22 h 35, Cinéma : Brubaker. ■** Film dramatique américain de Stuart Rosenberg (1980), avec Robert Redford, Yaphet Kotto, Tim McIntire ; **0 h 40, Cinéma : Les casse-pieds. ■■** Film français de Jean Dréville (1948), avec Noël-Noël, Marguerite Deval, Jean Tissier, Bernard Blier ; **1 h 50 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

20 h 30 : Les grands films du petit écran « Reine d'un soir » ; 22 h 10, Kojak ; 23 h, Supercopter ; 23 h 50, Baretta « *Le secret de Terry Lake* » ; 0 h 40, Kojak ; 1 h 30, Supercopter.

TV 6

19 h 30, Série : Max la menace ; 20 h 10, Cinéma : La grande lessive. ■■ ; 20 h. 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps. Dossier : Le handicap (2e partie).

21 h 30 Musique : Diagonales.
Actualité de la chanson brésilienne.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Musique - Ensembles. Les amours de Ronsard, pour cinq voix et petit orchestre, op. 132 de Milhaud ; Deux Lieder, op. 13, de Zemlinski ; Trois poèmes de la lyrique japonaise, de Stravinski ; Symphonie de chambre n° 4, de Schnittke, par l'ensemble Alternance, l'ensemble 2e2m et l'ensemble vocal Michel Piquemal, dir. Luca Pfaff et Paul Mefano, chef des chœurs Michel Piquemal, soliste Evelyne Razimowsky, soprano.

22 h 30 Récital.
Rachmaninov : Variations sur un thème de Corelli, op. 42 ; Sonate n° 2 en si bémol majeur op. 36 ; Quatre transcriptions de romances ; Etude-tableau ; valse en mi bémol mineur, par Ekaterina Sarantseva, piano.

24 h Les soirées de France-Musique.
Poissons d'or : Ramuntcho Mata, Tom Van der Geld.

Mercredi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 Vitamine.
Jean-Pierre Mader et les Mini-star.

16 h 30 Série : Miss (rediff.).
17 h 25 Série : Madame SOS (rediff.).
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-O-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série noire : Le grand môme.
D'après le roman d'A.D.G., réal. Jacques Ertaud. Avec Jacques Denis, Paul Leski, Alexandra Lorska, Ginette Garcin, Jean Benguigui. (Rediff.).
Un étrange voyageur, qui recueille une petite fille rescapée d'un accident ; trois loubards qui jouent du flingue ; deux tueurs qui mettent la région à feu et à sang ; un journaliste qui se lance dans l'aventure, tels sont les principaux acteurs de cette histoire violente et folle, conduite à un rythme haletant.

22 h 20 Documentaire :
Voyage au bout de la vie.
Troisième partie : Naître à la mort. Avec la participation du docteur Elisabeth Kubler-Ross et du docteur Bernard Fonty, gynécologue obstétricien.
Doctoresse suisse installée aux Etats-Unis, Elisabeth Kubler-Ross est l'une des femmes qui ont le plus fait, par les écrits et la pratique, pour soulager les malades dans leur agonie. Ce troisième volet de la remarquable enquête de Marc Horwitz et Bernard Martino propose de regarder la mort non comme une fin, mais comme un commencement, une nouvelle naissance.

23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Cinéma d'animation :
Le secret des Sélénites. ■
Film français de Jean Image (1983).
Le savant Sirius envoie son cousin, le baron de Munchausen, et ses fidèles compagnons, à la découverte des habitants de la Lune. Mission : rapporter le secret de l'immortalité.

15 h 15 Récré A 2 mercredi.
Les Schtroumpfs ; Ty Uan ; Silas ; Flip Bouc ; Cosmocats.

17 h 30 Tennis : Open de Paris à Bercy.
19 h 30 D'accord, pas d'accord.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Vous êtes avec moi Victoria.
Scénario : Claude Barma et Jacques Robert ; réalisation : Claude Barma.
Avec Ludmila Mikaël, Jean Sorel, Jean-Pierre Cassel, Béatrice Agenin, Monique Chaumette, Jean Topart.
Une maison isolée sur une île, un soir d'orage. Un collectionneur fête le retour de son tableau préféré, qui lui avait été volé. Mais cette toile va provoquer de terribles drames. Victoria, l'épouse du collectionneur, va tenter de lutter contre l'envoûtement. Cauchemars et maléfices. Un film au climat fantastique.

22 h 50 Journal.
23 h 05 Tennis : Open de Paris à Bercy.
0 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : Splendeur sauvage.
14 h 30 Série : Erreurs judiciaires.
14 h 55 Questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale.
17 h 2 Feuilleton : Davy Crockett.
17 h 20 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à Tarascon.

20 h 35 Variétés : Show MTV Vidéo Music Awards.
A l'amphithéâtre Universal de Los Angeles et au Palladium de New-York.
Avec Tina Turner, Witney Houston, Mr Mister, Dire Straits, Robert Palmer, David Bowie, Mick Jagger, Prince...

21 h 55 Magazine : Thalassa.
25 ans à l'assaut de l'Atlantique.

22 h 45 Journal.
23 h 15 Magazine : Pare-chocs.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Concert UNESCO. Suite populaire espagnole de Manuel de Falla.

CANAL PLUS

14 h (et 17 h 50) Cabou Cadin ; 14 h 20, téléfilm : Good bye, New York ; 15 h 55, téléfilm : Il était une fois un panda ; 17 h 35, série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 18 h, flash d'informations ; 18 h 5, dessins animés ; 18 h 15, jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15 : Zénith ; 19 h 55, flash d'informations ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30 : les Triplés ; 21 h, cinéma : Venin ■, film dramatique britannique de Piers Haggard (1981) avec Klaus Kinski, Oliver Reed, Nicol Williamson, Sarah Miles ; **22 h 25, flash d'informations ; 22 h 40, cinéma : Pour une poignée de dollars ■,** western italo-allemand de Bob Robertson (1964), avec Clint Eastwood, Marianne Kock, Joe Egger, Wolfgang Lukschy ; **0 h 10, cinéma : Liste noire ■,** film policier d'Alain Bonnot (1984) avec Annie Girardot, François Marthouret, Bernard Brieux ; **1 h 40, série : Rawhide ; 2 h 30, vidéoplaisir.**

LA « 5 »

13 h 15, Supercopter ; 14 h 5, Baretta ; 14 h 55, Kojak ; 15 h 50, Tonnerre mécanique ; 16 h 10, les Schtroumpfs ; 17 h 30, Shérif fais-moi peur ; 18 h 20, K 2000 ; 19 h 10, Happy days ; 19 h 35, Star Trek ; 20 h 30, Les grands films du petit écran : « Chroniques policières », 1re partie ; 22 h 10, Inspecteur Derrick ; 23 h 15, Supercopter ; 0 h 5, Chroniques policières, 1re partie ; 1 h 50, Inspecteur Derrick.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 30, série : Max la menace ; 20 h 10, Sixties, émission de Gérard Jourd'hui sur les années 60.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Le IIIe Festival de la francophonie à Limoges.

21 h 30 Musique : Pulsations. Kierkegaard et la musique, avec la participation de Jacques Colette, philosophe.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, chroniques et entretiens avec Jean-François Bory ; Sur le vif : le dernier des peuples oubliés, les Assyro-Chaldéens.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Centre des congrès de Budapest) en hommage à Franz Liszt. Concerto pour piano et orchestre, de Dorati ; Dante Symphonie, de Liszt, par les chœurs et l'orchestre de la Radio-Télévision hongroise, dir. Antal Dorati ; chef des chœurs : Ferenc Sapszon ; soliste : Ilse von Alpenheim, piano.

23 h Les soirées de France-Musique. A 23.08, Jazz-Club en direct du Petit Opportun à Paris.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 octobre à 0 heure et le mercredi 29 octobre à 24 heures.

Après le passage d'une perturbation sur la France mercredi, le rétablissement de hautes pressions sur notre pays épargnera une partie de celui-ci du courant perturbé atlantique.

Mercredi matin le ciel sera très nuageux au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon. Sur l'Alsace et la Franche-Comté, ces nuages seront accompagnés de faibles pluies en début de matinée. D'autre part, une bande pluvieuse plus marquée se situera de la Bretagne au Nord. En cours de matinée, cette bande s'enfoncera vers le sud pour se situer des pays de Loire à la Champagne vers la mi-journée. Après son passage, de belles éclaircies se développeront avec toutefois quelques averses en début d'après-midi.

Au sud de la ligne précitée, la matinée sera bien ensoleillée. Puis le ciel se couvrira progressivement par le nord avec un passage pluvieux qui n'épargnera que l'extrême sud-est et la Corse. En soirée, des éclaircies apparaîtront sur le Sud-Ouest.

Les vents seront faibles en général, modérés de nord-ouest près de la Manche.

Les températures minimales seront fraîches dans le Lyonnais et le Sud-Est où elles seront comprises entre 3 et 5 degrés avec des gelées locales. Sur le reste du pays, il fera plus doux, entre 8 et 12 degrés. Les températures maximales iront de 11 à 13 degrés sur la moitié nord, de 14 à 16 degrés sur la moitié sud, de 17 à 19 degrés près de la Méditerranée.

Jeudi 30 quelques pluies se produiront sur les Alpes et la Côte d'Azur en début de matinée et sur la Corse en milieu de journée.

Sur les autres régions, après dissipation des brumes et des brouillards, le ciel sera peu nuageux sur la moitié nord de la France, tandis que sur la moitié sud de belles éclaircies se développeront. Cependant, près des côtes de la Manche, le ciel deviendra très nuageux dans l'après-midi.

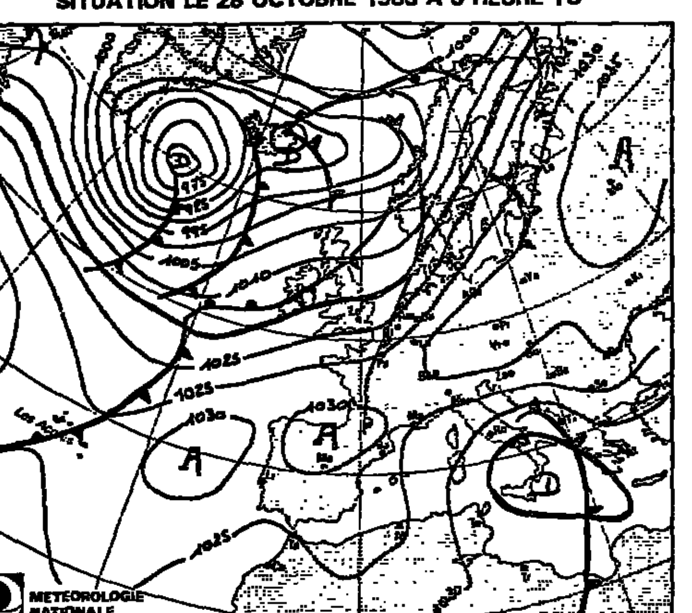
Les températures minimales varieront de 3 à 7 degrés localement, 7 à 10 degrés près des côtes. Les températures maximales seront comprises entre 12 et 18 degrés.

Vendredi 31 : le temps très nuageux affectant le matin les régions voisines de la Manche, gagnera progressivement toute la moitié nord du pays. Quelques bruines côtières se produiront.

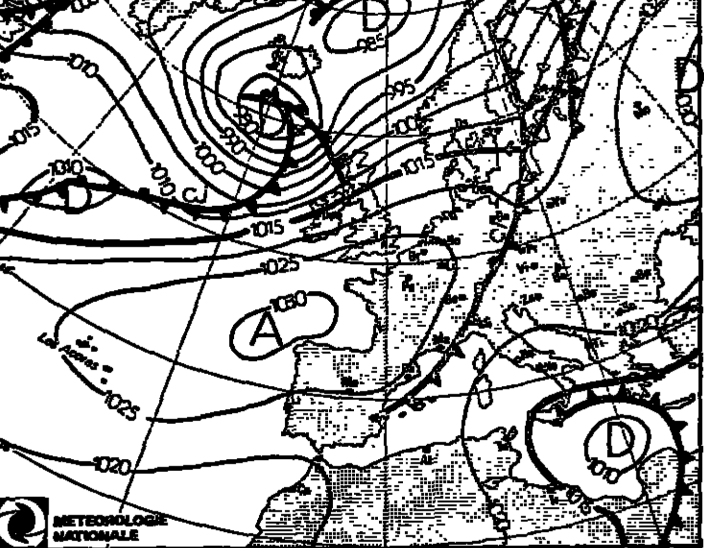
Sur le reste du pays, les brumes et les brouillards matinaux laisseront place à une journée bien ensoleillée.

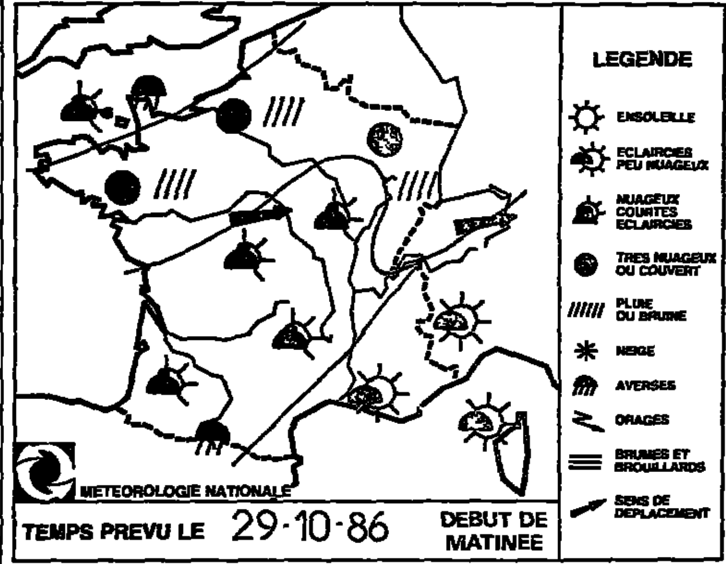
Les températures minimales seront en légère baisse et les températures maximales sans grand changement.

SITUATION LE 28 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10 à 6 h TU et le 28-10-1986 à 6 h TU — le 28-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	5	D
BIARRITZ	17	13	C
BORDEAUX	16	11	C
BOURGES	13	9	P
BREST	15	14	P
CAEN	13	13	C
CHERBOURG	14	14	P
CLERMONT-FERR.	12	7	P
DIJON	12	3	C
GRENOBLE St-M-H	13	0	D
LILLE	12	10	P
LIMOGES	12	8	C
LYON	11	1	N
MARSEILLE-MAR.	16	3	D
NANCY	12	4	P
NANTES	13	13	P
NICE	19	9	D
PARIS-MONTS.	12	10	B
PAU	17	11	C
PERPIGNAN	18	14	C
RENNES	13	13	C
ST-ÉTIENNE	10	2	N
STRASBOURG	12	0	C
TOURS	11	10	P
TOULOUSE	16	10	P
POINTE-A-P.	24	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	21	12	D
AMSTERDAM	13	9	P
ATHÈNES	20	17	C
BANGKOK	31	28	O
BARCELONE	20	9	N
BELGRADE	11	8	C
BERLIN	12	3	C
BRUXELLES	13	9	P
LE CAIRE	29	19	D
COPENHAGUE	12	7	P
DAKAR	30	25	D
DELHI	32	16	D
DJERBA	20	16	N
GENÈVE	10	−1	N
HONGKONG	28	22	O
ISTANBUL	19	15	C
JÉRUSALEM	28	15	B
LISBONNE	22	12	D
LONDRES	14	14	P
LOS ANGELES	27	15	C
LUXEMBOURG	9	5	C
MADRID	20	5	D
MARRAKECH	29	12	D
MEXICO	25	11	B
MILAN	18	1	D
MONTRÉAL	12	4	P
MOSCOU	7	−3	B
NAIROBI	28	16	C
NEW-YORK	13	10	C
OSLO	9	8	P
PALMA-DE-MAL.	21	7	D
PÉKIN	10	1	D
RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
ROME	18	11	D
SINGAPOUR	31	24	O
STOCKHOLM	9	6	P
SYDNEY	17	13	C
TOKYO	17	13	C
TUNIS	20	11	O
VARSOVIE	9	4	C
VENISE	14	6	D
VIENNE	8	4	D

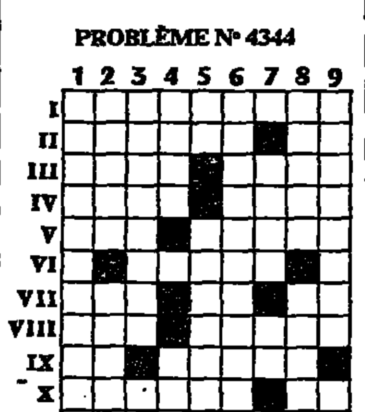
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4344



HORIZONTALEMENT

I. Reprise économique dans le vêtement. – II. Blague à part. Préposition. – III. Moteur d'éolienne. Associé au fric dans une histoire de fonds. – IV. Dame oiseau. Certain fut célèbre par son marché aux lentilles. – V. Cruche sans fond. Rivaux des Médicis. – VI. Huiles raffinées. – VII. Ses meubles ne font pas partie du mobilier. Tête de liste. Copulative. – VIII. Prénom masculin. Jupiter, Mars ou Neptune. – IX. « Le » castillan. Dieu phrygien. – X. Soulèvement intérieur. Participe passé. – XI. Fut « général » en « chef » pendant la Grande guerre. Des gens de la campagne face à Jean sans Terre.

VERTICALEMENT

1. Agresse le corps ou charme l'esprit. – 2. Fait une ouverture pour qu'on se mette à table. N'a rien d'un bec fin. – 3. A l'orgueil de son mérite et l'ignorance de sa sottise. Note. – 4. Les beaux font école. Point particulièrement fumant des sites japonais. – 5. Note. Célèbre adepte de l'hygiène manuelle. – 6. Mise sur les vestes et, plus précisément, sur les revers. – 7. Maître de cérémonie. Mis en question. – 8. Sort de la normale. Éléments de gréement. – 9. Qui jouit d'une situation intéressante. Note.

Solution du problème n° 4343

Horizontalement

I. Aviateurs. – II. Carters. – III. Alité. Pu. – IV. Désossée. – V. Et. Rhésus. – VI. Ni. – VII. Intercalé. – VIII. Rythmer. – IX. Ili. Épée. – X. Encre. – XI. Narcisses.

Verticalement

1. Académicien. – 2. Valet. – 3. Iris. Trier. – 4. Attorney. Ne. – 5. Tee-shirt. Ci. – 6. Er. Se. Chers. – 7. Us. Estampes. – 8. Peu. Lee. – 9. Sou. Stère.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 octobre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 9 octobre 1986 fixant la limite pour l'étranger jusqu'à laquelle les fournisseurs sont dispensés de produire des mémoires ou factures.

● Du 20 octobre 1986 modifiant l'arrêté du 17 mars 1978 relatif au financement propre minimal demandé pour l'octroi d'un prêt locatif aidé par le Crédit foncier de France.

DES LISTES

● Par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

● Complémentaire d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1986.

Communication

La réforme de l'audiovisuel

La bataille de la production

Comment redonner à la création française sa vitalité face à l'hégémonie des programmes américains ? Chaînes de télévision, producteurs et pouvoirs publics négocient pour définir de nouvelles règles du marché.

Après la mise en chantier de la privatisation de TF 1, les pouvoirs publics entament une nouvelle étape moins spectaculaire mais tout aussi décisive de la réforme de l'audiovisuel, celle de la libéralisation de la production. Qu'importe, en effet, pour le téléspectateur qu'une chaîne soit publique ou privée : il attend avant tout du nouveau paysage télévisuel une plus grande diversité de la programmation et un renouveau de la création originale. Or le système de production français donne depuis plusieurs années d'inquiétants signes de faiblesse. Pour tenter de sortir de l'impasse, le ministère de la culture et de la communication consulte depuis un mois responsables des chaînes, producteurs publics et privés. Il s'agit de définir les nouvelles règles du marché à travers les futurs cahiers des charges des télévisions.

Le mal est profond et ancien. Malgré les réformes successives, la production télévisuelle a toujours vécu dans le vase clos du monopole public. Les chaînes produisent elles-mêmes leurs programmes ou en confient la réalisation à la Société française de production (SFP), liée à elles par un système de commandes obligatoires. Une intégration verticale fort inquiétante lorsqu'on songe que toutes les autres industries culturelles (édition, cinéma, disques) multiplient à l'inverse les sources de production concurrentes pour mieux assurer la vitalité de la création. Une intégration tenace puisque l'arrivée de Canal +, de la « 5 » et de TV 6, hélas fort peu portées sur la production, n'a pas réussi à la remettre en cause.

Mais dans les dix dernières années les effets pervers de ce système paradoxal ont commencé à se faire sentir. Voyant leurs ressources stagner ou diminuer, les chaînes ont fait largement appel aux séries américaines dont le coût, à l'achat, est dix fois moins élevé que celui d'une production française équivalente. Par voie de conséquence, le déficit de la SFP, tributaire à 95 % des commandes des chaînes, s'est creusé. Parallèlement, la hausse rapide des coûts de production a interdit l'amortissement des programmes sur le seul marché national. Or la production française, trop repliée sur elle-même, se vend mal à l'étranger : manque de créativité, inadaptation aux besoins du marché international, commercialisation coûteuse et inefficace.

Résultat inévitable : la production nationale, surtout dans le domaine coûteux de la fiction, s'effondre. Pour M. Roland Gritti, responsable du syndicat de la production audiovisuelle, la reconquête du marché exige des mesures radicales : « *Il faut laisser aux entreprises privées le soin de remplir un vrai rôle de producteur. Celui qui consiste à prospecter le marché international, financer en amont les projets et les scénarios, rassembler les talents. Les chaînes ne peuvent pas l'assumer car elles ont le nez collé sur leur programmation nationale. La SFP n'en a pas les moyens, parce qu'elle doit avant tout assurer le plein emploi de ses techniciens* ».

Comment investir dans la production

Mais les quelques producteurs privés français qui ont réussi à survivre en marge du monopole, ont du mal à remplir ce rôle. Contraints par les chaînes à travailler avec la SFP, ils voient la gestion de la production leur échapper. De plus, les télévisions qui, en échange de leur financement, gardent des droits de producteurs prélèvent leur part sur les ventes des programmes à l'étranger. Comment, dans ces conditions, dégager une marge suffisante pour investir dans la création ?

En annonçant la privatisation de la SFP et la fin des commandes obligatoires, la nouvelle loi sur l'audiovisuel paraît enfin trancher dans le vif de toutes ses contradictions. Mais elle le fait par paliers, pour éviter de mettre en péril l'équilibre de la SFP et le sort de ses deux mille cinq cents employés. L'ennui, c'est que la loi de 1974 avait déjà prévu la disparition progressive des commandes obligatoires, sans aucun résultat ! « *Nous ne voulons pas la mort de la SFP qui, dans certains domaines, est un outil technique remarquable*, affirme M. Gritti. *Mais nous demandons des mesures immédiates qui rendent la situation irréversible.* »

La discussion avec les pouvoirs publics porte sur trois points essentiels. Tout d'abord rétablir la concurrence totale entre producteurs privés et publics dans un délai de trois ans. Dès 1987, la SFP ne conserverait plus, comme chiffre d'affaires assuré contractuellement par les chaînes, que la moitié du marché de la fiction, estimé à environ 1,6 milliard de francs. Ce chiffre d'affaires garanti serait réduit par tiers les deux années suivantes. La SFP devrait alors séparer nettement ses secteurs de production et de prestation technique et procéder aux restructurations imposées par le marché.

La deuxième exigence concerne les chaînes de télévision publiques ou privées à qui l'on interdirait de cumuler les rôles de producteur et de diffuseur, sauf dérogations accordées par la Commission nationale de la communication et des libertés. Cette séparation des fonctions, en vigueur depuis des dizaines d'années aux Etats-Unis, permettrait aux producteurs de reprendre l'initiative du montage et de la commercialisation des programmes avec une dynamique plus internationale.

Enfin les producteurs souhaitent que les chaînes soient obligées de consacrer 10 % à 15 % de leurs ressources à la production originale française. Une mesure peu libérale, mais, sans cette contrainte, les diffuseurs auraient tout intérêt à préférer l'achat de séries étrangères à l'effort de production national.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Dans une lettre au président de la SACEM

M. Chirac se prononce contre le maintien de TV 6

Dans une lettre adressée au premier ministre à la mi-octobre, M. Jean-Loup Tournier, président de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et du Bureau de liaison interprofessionnel de musique (BLIM), s'inquiétait d'une éventuelle disparition de TV 6. Se faisant l'écho de toute une profession, M. Tournier estimait que la chaîne musicale « *pourrait devenir une vitrine de la production française et contribuerait efficacement à sa prospérité* » (*le Monde* du 17 octobre).

Peine perdue. M. Jacques Chirac ne l'entend pas, lui, de cette oreille. « *Tout en remarquant qu'il appartiendra à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) de se prononcer* », le premier ministre estime dans sa réponse qu'« *il n'existe pas un assez grand nombre de fréquences pour faire des télévisions régionales sans utiliser le réseau actuellement affecté à TV 6* ».

Mais, pour désamorcer l'inquiétude des professionnels, il ajoute que « *le concept de télévision régionale n'est nullement exclusif de chaîne musicale, sachant qu'on trouvera vraisemblablement, dans les grilles des chaînes régionales en syndication, des plages horaires qui seront affectées à des programmes musicaux* ».

Par cette première prise de position officielle sur le sujet, M. Chirac règle-t-il un vieux compte ? Dès novembre 1985, le maire de Paris avait réclamé que la fréquence parisienne 33 soit attribuée à une chaîne de télévision régionale. Le gouvernement socialiste d'alors avait préféré l'accorder à TV 6...

● **Epilogue dans l'affaire des radios arabes.** — Le chef du bureau de presse du frère du président syrien a confirmé le lundi 27 octobre au juge des référés du tribunal de grande instance de Paris qu'il se désistait de sa plainte contre Radio-Orient (*le Monde* du 21 et du 24 octobre). Le président de cette station privée non autorisée ayant finalement accepté ce désistement, le juge s'est contenté d'appliquer la loi, et a condamné aux dépens le plaignant qui paiera donc les frais de justice. On indique, en outre, dans les milieux informés français, qu'il y a fort peu de chance que la demande d'émettre à Paris, formulée par les deux neveux du président Assad, reçoive une réponse favorable.

Le Carnet du Monde

Décès

— M. et Mme Jean Faure,
Olivier et Philippe Faure,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Isabelle FAURE,

décédée le 26 octobre 1986, à l'âge de vingt-trois ans, en son domicile, 9, boulevard Morland, à Paris-4e.

On se réunira soit à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e, le jeudi 30 octobre, à 13 h 45,

soit à l'église de Tourreilles (Aude), le vendredi 31 octobre, à 10 h 15.

— Mme Michel Feron,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Feron,
sa mère,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel FERON,

décédé accidentellement le 24 octobre 1986.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale en l'église de Morières-lès-Avignon, le mercredi 29 octobre, à 16 heures.

Le Grand-Pré,
84310 Morières-lès-Avignon.

— Mme Robert Fromont,
son épouse,
Mlle Marie-Christine Fromont,
M. Philippe Fromont,
M. et Mme Bruno Castellan,
M. et Mme Alain Fromont,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert FROMONT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
vice-président
délégué honoraire de FILCORSAC,

le 24 octobre 1986, dans sa soixante-septième année, muni des sacrements de l'Église.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu à Navarrenx (64), le 28 octobre, à 15 heures.

Une messe sera dite en l'église Notre-Dame-du-Lys, 7, rue Blomet, à Paris-15e, le vendredi 31 octobre, à 11 heures.

Mme Robert Fromont,
30, rue Montrosier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Les Petits Frères des pauvres

ont la douleur de faire part du décès de leur ami, le

prince Nicolas Nicolaievitch GAGARINE,

rappelé à Dieu, le 25 octobre 1986, à quatre-vingt-douze ans, à Cormeilles-en-Parisis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 octobre, à 10 h 30, en l'église orthodoxe russe, 12, rue Daru, à Paris-8e.

L'inhumation aura lieu dans l'après-midi du 29 octobre, au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

33, avenue Parmentier,
75011 Paris.

— Le docteur
et Mme Henri Rozenbaum
et leurs enfants,
M. et Mme Victor Chomentowski
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Pauline GARFINKIEL,
née Glecer,

le 27 octobre 1986.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 octobre, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira, à 10 h 30, devant la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils rappellent *la mémoire du peintre*

David GARFINKIEL,

son époux, décédé *le 24 octobre* 1970.

— Françoise, Mathieu, Jean Duvignaud,
Christine, Anne, Elsa, Pierre Mariétan,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis HASCOËT,
professeur honoraire,

dans sa quatre-vingtième année.

35, rue de la Pierre,
37100 Tours.

— M. et Mme N. Marder,
M. et Mme R. Leibovitz,
M. et Mme C. Fournet,
M. et Mme F. Lorin,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Eléonore MARDER,
née Patlagan,

survenu le 23 octobre 1986.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 29 octobre, à 14 h 30.

42, rue Laugier,
75017 Paris.

— M. et Mme Dominique Reyre,
M. et Mme Bernard Renaud,
M. et Mme Bruno Reyre,
M. et Mme François Reyre,
M. et Mme Vincent Reyre,
M. et Mme Claude Brousseau,
Le docteur Pascal Reyre,
Le professeur et Mme Daniel Laurent,
M. et Mme Patrice Reyre,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques REYRE,
née Suzanne Rochon-Duvigneaud,
oblate de l'ordre de Saint-Benoît,

endormie dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 26 octobre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.

— Nous avons appris le décès, le dimanche 26 octobre 1986, de

Jean ROUSSEAU,
conseiller général et maire (div. d.)
de Guérande (Loire-Atlantique),

qui avait été victime, le 13 septembre dernier, d'une attaque d'hémiplégie.

Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Né en 1917 à Guérande (Loire-Atlantique), *Jean Rousseau était entrepreneur en bâtiment.* Conseiller municipal de sa ville natale en 1953, il en était le maire depuis 1979. Il était élu conseiller général de Guérande en 1982, succédant ainsi à M. Olivier Guichard, président (RPR) du conseil régional des Pays de la Loire, qui ne se représentait pas.]

— Scy-Chazelles. Paris. Tragny.

Mme Antoine Scheffknecht,
née Anna Guldner,
son épouse,
Jean-Joseph et Minouche Scheffknecht,
Jacques et Geneviève Taillis,
ses enfants,
Xavier et Lucyane Taillis,
Hervé Taillis,
ses petits-enfants,

font part du retour dans la paix de Dieu de

M. Antoine SCHEFFKNECHT,
instituteur honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

le 25 octobre 1986 à Metz, dans sa quatre-vingt-septième année.

Nous célébrerons ses obsèques le mercredi 29 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Rémy de Scy-Chazelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

90, voie de la Liberté,
Scy-Chazelles,
57160 Moulins-lès-Metz.

— Le recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Le président et les personnels de l'université des sciences humaines de Strasbourg,

ont le profond regret de faire part du décès du

professeur Marcel SIMON,
membre de l'Institut,
doyen honoraire
de la faculté des lettres de Strasbourg,

décédé le 26 octobre 1986.

— Mme Pierre Aubert,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Michel Pozzi,
ses filles et petite-fille,
Mme Véronique du Vivier de Streel,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Claude Loyau
et leurs enfants,
Le professeur et Mme Paul Tournier,
leurs enfants et petite-fille,
Mme Christian Vieljeux,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre du VIVIER de STREEL,
née Suzanne Faustin,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante,

survenu le 26 octobre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Eloi de La Rochelle, le vendredi 31 octobre, à 17 heures.

Communications diverses

— En raison des funérailles du président du Mozambique, M. Samora Machel, auxquelles Son Excellence M. Ha Van Lau, ambassadeur du Vietnam, assiste, sa communication prévue à l'Académie diplomatique internationale, le mardi 28 octobre, est reportée au mardi 25 novembre, à 18 heures, 4 *bis*, avenue Hoche, à Paris-8e.

— Une cérémonie aura lieu le mercredi 29 octobre, à 12 heures, sur l'île aux Cygnes pour clôturer les fêtes du centenaire de la statue de la Liberté, en présence de Son Excellence Joe M. Rodgers, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique. De nombreuses associations représentatives de l'amitié franco-américaine y participeront. Cette manifestation est placée sous le patronage de Son Excellence F. de Laboulaye, ambassadeur de France et président du Comité officiel franco-américain pour la célébration du centenaire de la statue de la Liberté.

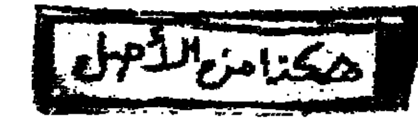
Obsèques officielles de l'ancien ambassadeur du Japon à Paris

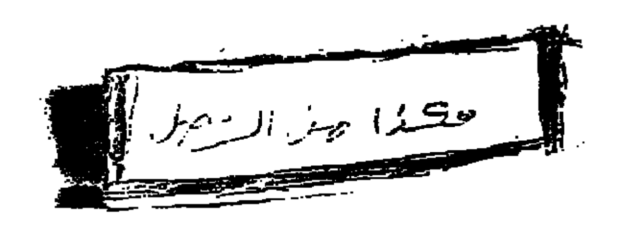
Selon la coutume nipponne, les obsèques d'Hudeo Kitahara ont eu lieu le vendredi 24 octobre à Tokyo, presque trois semaines après sa mort (*le Monde* du 2 octobre).

Les amis français de l'ancien ambassadeur du Japon à Paris (de 1975 à 1979) auront appris avec beaucoup de tristesse la disparition de cet ami qui, après son départ de France, était devenu comme un ambassadeur bénévole de leur pays dans sa patrie. On ne pouvait rencontrer un Japonais plus occidentalisé et plus japonais que lui. Sa haute stature, son allure altière faisaient que, en parlant de lui, on lui appliquait souvent le qualificatif de samouraï, évocation facile mais qui dans son cas s'appliquait fort bien. Mais un samouraï qui aurait fait ses études à Sciences-Po et savait, quand l'occasion s'en présentait, parler du Japon à la télévision française sur un ton qui touchait ses auditeurs.

Il était, disait-on, le plus parisien des ambassadeurs, ce qui avait fini par ne plus surprendre, tant sa présence était familière et ses propos justes. Il était familier des milieux politiques et connaissait mieux que personne les vins de Bordeaux. Si, à Tokyo, on lui disait qu'on était amateur de cuisine japonaise, il insistait pour aller dans un restaurant français.

[Né en 1914, Hudeo Kitahara avait été conseiller, puis conseiller ministre à l'ambassade de Paris au début des années 60. Il avait occupé des fonctions importantes au ministère des affaires étrangères de Tokyo, avant de revenir, en 1970, comme ambassadeur à Genève auprès des organisations internationales. Il avait joué un rôle de premier plan au GATT. Spécialiste des questions économiques, il s'était, la retraite venue, consacré à la tâche de développer les relations commerciales franco-japonaises et cela bien au-delà des responsabilités qu'il avait en tant que représentant de plusieurs maisons françaises à Tokyo.]





Le Monde
HABITAT

LOGER L'ENTREPRISE

L'accordéon du marché parisien

L'ACCORDÉON et le pendule constituent de bons symboles du marché des bureaux. La France, comme les Etats-Unis, connaît ainsi une succession de périodes de pénurie – où les loyers sont chers – et de frénésie de construction, caractérisée *in fine* par l'existence de stocks importants d'immeubles vides qui ne trouvent pas preneurs.

La libéralisation, en janvier 1985, des procédures d'agrément jusque-là nécessaires pour la création ou l'extension de locaux professionnels, a mis l'agglomération parisienne en situation de connaître une ruée vers la construction de bureaux. On s'attend, en 1986, à la mise sur le marché de 250 000 à 300 000 m2 de bureaux neufs, et 400 000 les années suivantes. Cette liberté est totale pour les bureaux « en blanc », c'est-à-dire construits par un promoteur et destinés à la vente ou à la location, et relative lorsque les locaux sont déjà « affectés » (liberté au-dessus d'un seuil de 2 000 m2, agrément nécessaire au-delà, qu'il s'agisse de création ou d'extension). En fait, cette liberté toute neuve, longtemps réclamée sur tous les tons, inquiète. Promoteurs et investisseurs vont quitter le cocon si décrié du dirigisme pour affronter sans protection la concurrence, qui n'est jamais si belle que lorsqu'elle est lointaine. Il faudra être prudent pour lancer de nouveaux programmes et vigilant sur les sites choisis : trop éloigné de moyens de transport commodes, difficile à trouver pour les clients de l'entreprise qui pourrait s'y installer, insuffisamment entouré d'activités complémentaires, un immeuble peut fort bien ne trouver ni locataires ni acquéreurs. De plus, son coût de construction et son coût d'entretien pour un équipement optimal doivent être soigneusement calculés, la concurrence – c'est bien connu – faisant baisser les prix. Enfin, les investisseurs vont devoir reconsidérer d'un œil nouveau leur patrimoine ancien : faut-il conserver des immeubles mal situés, mal équipés, d'un entretien coûteux et que leurs locataires finiront bien par déserter, pour peu qu'on leur offre bientôt mieux et moins cher... En fait, cette crainte d'une surproduction et d'un effondrement des loyers peut ne pas se concrétiser tout à fait si promoteurs et investisseurs ne se lancent pas à l'aveuglette.

Depuis 1983, les stocks ont décru en Ile-de-France jusqu'à 750 000 m² (dont seulement 150 000 à Paris). Pour retrouver un marché équilibré, il faudrait qu'ils atteignent 1,5 à 1,8 million de mètres carrés, soit 5 à 6 % d'un parc global de 30 millions de mètres carrés (dont la moitié à Paris même).

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 22.)

Un autre métier : conseils en immobilier

LES conseils en immobilier d'entreprise constituent une espèce à part dans l'univers composite des agents immobiliers. Le grand public ne connaît guère que ces derniers, qui affichent dans leurs boutiques, sur des panonceaux plus ou moins luxueux, plus ou moins sophistiqués, les caractéristiques des affaires qu'ils proposent : appartements, maisons individuelles, résidences secondaires, à vendre le plus souvent, et, parfois à louer. Usagers permanents des petites annonces des quotidiens et des magazines, pages dont ils sont fournisseurs et lecteurs, ils sont très nombreux sur le territoire national. La seule FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers) en regroupe environ six mille, soit plus de la moitié de la totalité des troupes.

Les spécialistes de l'immobilier d'entreprise sont beaucoup moins nombreux et exercent un tout autre métier : la section spécialisée de la FNAIM en compte trente-quatre en région parisienne et dix-neuf en province, dont huit sont des filiales ou des alliés de sociétés parisiennes. En tout, 80 % des cabinets spécialisés. Ils sont, pour le cadre bâti de l'activité économique, l'interlocuteur privilégié des entreprises et des investisseurs. Certains de ces cabinets sont des filiales de promoteurs (comme COMADIM, pour Meunier Promotion, lui-même filiale de la BNP) ou de sociétés immobilières très diversifiées (comme FEAU). D'autres sont filiales de groupes étrangers (comme le britannique Jones-Lang Wooton). D'autres sont des groupes indépendants, comme Bourdais ou Auguste Thouard, qui s'est beaucoup développé en province où il a cinq filiales régionales.

Les spécialistes de l'immobilier d'entreprise ont, cependant, des tâches multiples : chercher des locataires pour un promoteur qui a scontruit ou un investisseur qui a acheté un ensemble de bureaux ; chercher des bureaux pour une entreprise qui veut déménager, qu'elle veuille acheter ou louer, en tenant compte de ses impératifs (localisation, surface, équipements, standing) ; chercher un acquéreur pour des locaux qu'une entreprise ou un investisseur veut vendre, libres ou occupés, etc.

J. D.

(Lire la suite page 22.)

Les prix à Paris

(Prix en francs au m² hors taxes et hors charges)

Quartier	Prix de location		Prix de vente
	Ancien en l'état	Neuf ou récent en bon état	
Etoile, Montaigne-Champs-Elysées	1 200-1 600	1 600-2 400	13 000-36000
Opéra-Vendôme (1[er], 2[e])	1 000-1 500	1 500-2 000	12 000-26 000
Invalides-Champ-de-Mars	1 200-1 500	1 300-1 700	12 000-25 000
Montparnasse	900-1 500	1 200-1 800	10 000-22 000
La Défense (Courbevoie-Puteaux)	900-1 400	1 200-1 800	13 000-25 000
Paris Centre (3[e], 4[e], 5[e], 6[e])	700-1 200	900-1 600	8 000-23 000
Paris Nord-Est	500- 800	600-1 100	5 000-12 000
Paris Sud-Est	600- 800	800-1 300	5 000-17 000
Proche banlieue Ouest	–	600-1 000	7 000-16 000
Proche banlieue Sud	–	600- 900	6 000-12 000
Proche banlieue Nord	–	400- 600	4 000- 7 500
Proche banlieue Est	–	400- 750	4 000- 8 000
Grande banlieue Ouest	–	500- 900	4 500- 9 500
Grande banlieue Sud	–	500- 750	4 500- 8 500
Grande banlieue Nord	–	400- 550	3 200- 6 000
Grande banlieue Est	–	500- 800	4 500- 8 500
Saint-Quentin-en-Yvelines	–	600- 850	5 500-10 500
Evry	–	350- 750	4 000- 8 000
Marne-la-Vallée	–	450- 700	4 500- 9 000
Cergy	–	350- 700	4 000- 9 000

Source : Bourdais, Auguste Thouard, Arthur Lloyd.

L'accordéon du marché parisien

(Suite de la page 21.)

Dans le même temps, les prix s'envolaient *(voir tableau page 21)*, variables d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre, avec, comme toujours, des transactions exceptionnelles, comme celle réalisée par Jones Lang Wooton sur l'immeuble Cook de la place de la Madeleine (1 160 m²), vendu en juin dernier sur la base de 100 000 F le mètre carré à Valeur Pierre, une filiale du groupe Paribas. Le loyer annuel global est de 6 millions de francs.

Il s'agit là de « valeurs de convenance », comme les appelle M. Jean-Claude Bourdais. Certaines sociétés sont prêtes à payer n'importe quel prix pour pouvoir imprimer une « belle adresse » sur leur papier à lettres. Ce n'est pas pour rien que les professionnels ont baptisé « triangle d'or » ce quartier du VIIIe arrondissement délimité par l'avenue des Champs-Elysées, l'avenue Montaigne, l'avenue Marceau. Une parcelle de terrain nu, 800 m² de terrain à bâtir, rarissime dans le quartier, n'a-t-elle pas été vendue (avec l'aide de Jean Thouard) la bagatelle de 100 000 F le mètre carré ? Combien coûteront à la location les quatre niveaux de bureaux qui s'élèvent au-dessus du magasin Vuitton (acquéreur du terrain avec une filiale de Bouygues) ?

Sans atteindre des sommes aussi démesurées, le marché parisien a connu une réelle flambée des prix qui s'est par contagion étendue à la proche banlieue. Certains locaux se sont ainsi trouvés artificiellement surévalués. On constate déjà, dans un premier temps, qu'une logique du marché est en train de s'installer, le prix restant élevé mais la hausse se ralentissant considérablement. On peut s'attendre, avec l'arrivée sur le marché des immeubles actuel*lement en construction*, à une nouvelle distribution des cartes, les entreprises prêtes à s'y installer ayant des possibilités de choix plus grandes mais aussi le loisir de comparer les prestations fournies.

JOSÉE DOYÈRE.

Les conseils en immobilier d'entreprise

(Suite de la page 21.)

L'agent immobilier conseille sur le prix les uns et les autres, aide à la rédaction des contrats, visite, fait visiter, etc. Ses honoraires s'élèvent généralement à 15 % du loyer annuel en cas de location et, en cas de vente, à un pourcentage (de 1,5 % à 5 %) du montant de la vente, d'autant plus faible que l'affaire est importante.

La recherche de clients est une part essentielle de l'activité. La plupart des cabinets importants éditent des brochures où l'on trouve un descriptif assez précis des surfaces à louer ou à vendre. Seul y manque le prix, celui-ci étant toujours « à débattre », et la négociation dans les entreprises étant une seconde nature, elle est souvent dure. Mais la prospection se fait pratiquement uniquement par relations, par contacts personnels. Pour réussir à prévoir les besoins éventuels de tel ou tel, et ainsi être en situation de devancer ses concurrents, il convient de se tenir à l'affût des moindres indices qui révèlent des changements possibles de locaux : restructurations, diversifications, développement d'activités, difficultés diverses des entreprises, suscitent conversations, échos dans la presse spécialisée, et il ne faut rien négliger. On est parfois obligé de travailler avec un concurrent à qui, par exemple, le propriétaire aura confié la commercialisation de locaux. Si le partage des honoraires se fait souvent à parts égales pour la vente d'un immeuble, il est couramment de 70 % pour l'un, et de 30 % pour l'autre des deux coagents d'une location, celui qui « fait visiter » se taillant la part du lion.

Il existe enfin une tâche d'évaluation de la solvabilité du locataire. Il ne s'agit pas de faire entrer dans des locaux qu'on vous a chargé de louer une entreprise à la veille de faire faillite. Il est d'usage de demander son bilan au futur locataire. On prend, de plus, des renseignements bancaires. On s'adresse à des cabinets de renseignements sur les entreprises. Toutes ces précautions sont inapplicables aux sociétés qui se créent. Sans références, celles-ci ont beaucoup de difficultés à trouver un local, d'autant qu'ayant besoin de petites surfaces elles constituent, pour un cabinet, une clientèle peu rentable et à risques élevés. Leur seule chance est de jouir de cautions personnelles ou familiales importantes. C'est cela aussi, le jeu du marché.

J. D.

Les prix en province

Villes	Location (en francs)	Valeur de vente (en francs)
Lyon	400 - 1 100	3 000 - 8 500
Nice	500 - 850	5 000 - 10 000
Marseille	450 - 800	4 500 - 10 000
Bordeaux	500 - 650	3 000 - 8 000
Nantes	500 - 800	3 000 - 8 000
Toulouse	400 - 700	3 500 - 8 000
Grenoble	450 - 600	4 500 - 6 500
Strasbourg	400 - 600	4 000 - 5 000
Montpellier	400 - 600	3 000 - 5 500
Lille	400 - 550	4 000 - 6 000
Nancy	350 - 600	4 000 - 5 000

« Go east ! »

LE déséquilibre entre l'est et l'ouest de Paris est une vieille réalité, sorte de fatalité qui toucherait d'ailleurs toutes les métropoles européennes : le « clean » à gauche de la carte, la fumée à droite. Les municipalités et les responsables locaux cherchent, pour la plupart, à limiter le phénomène. Déjà, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), approuvé en mars 1977, marquait une volonté de rééquilibrage vers l'est. Une sorte de *go east* généralisé.

Le *plan-programme de l'est* de Paris voté par le conseil municipal du 28 novembre 1983, véritable charte d'actions concrètes engageant la municipalité, décrivait à la fois les actions possibles, celles qu'il était souhaitable d'entreprendre ainsi que celles qu'il fallait achever. A la mi-mandature (deuxième trimestre 1985), MM. Jacques Chirac et Jean Tibéri faisaient le point de l'avancement du plan. Les 10e, 11e, 12e, 13e, 18e, 19e et 20e *arrondissements* (qui représentent 45 % de la surface de Paris et 48 % de sa population) font l'objet d'un programme ambitieux de trois cents chantiers de nature différente : construction de logements neufs ou réhabilitation, réalisation de locaux industriels, de bureaux, aménagements d'espaces verts et de nouvelles places, etc.

Un rêve inaccessible

En 1985, les prévisions budgétaires de la Ville font apparaître une progression de 15 % en faveur de l'est alors que le budget global n'augmente que de 9,7 % ; 850 millions de francs sont prévus pour ces sept arrondissements, soit 53,6 % de l'ensemble du budget d'investissement.

Ce rééquilibrage n'est pas simple à réaliser. La mixité urbaine, puisqu'on appelle ainsi la coexistence harmonieuse des activités industrielles, artisanales, tertiaires, commerciales, avec les zones d'habitation, semble un rêve inaccessible.

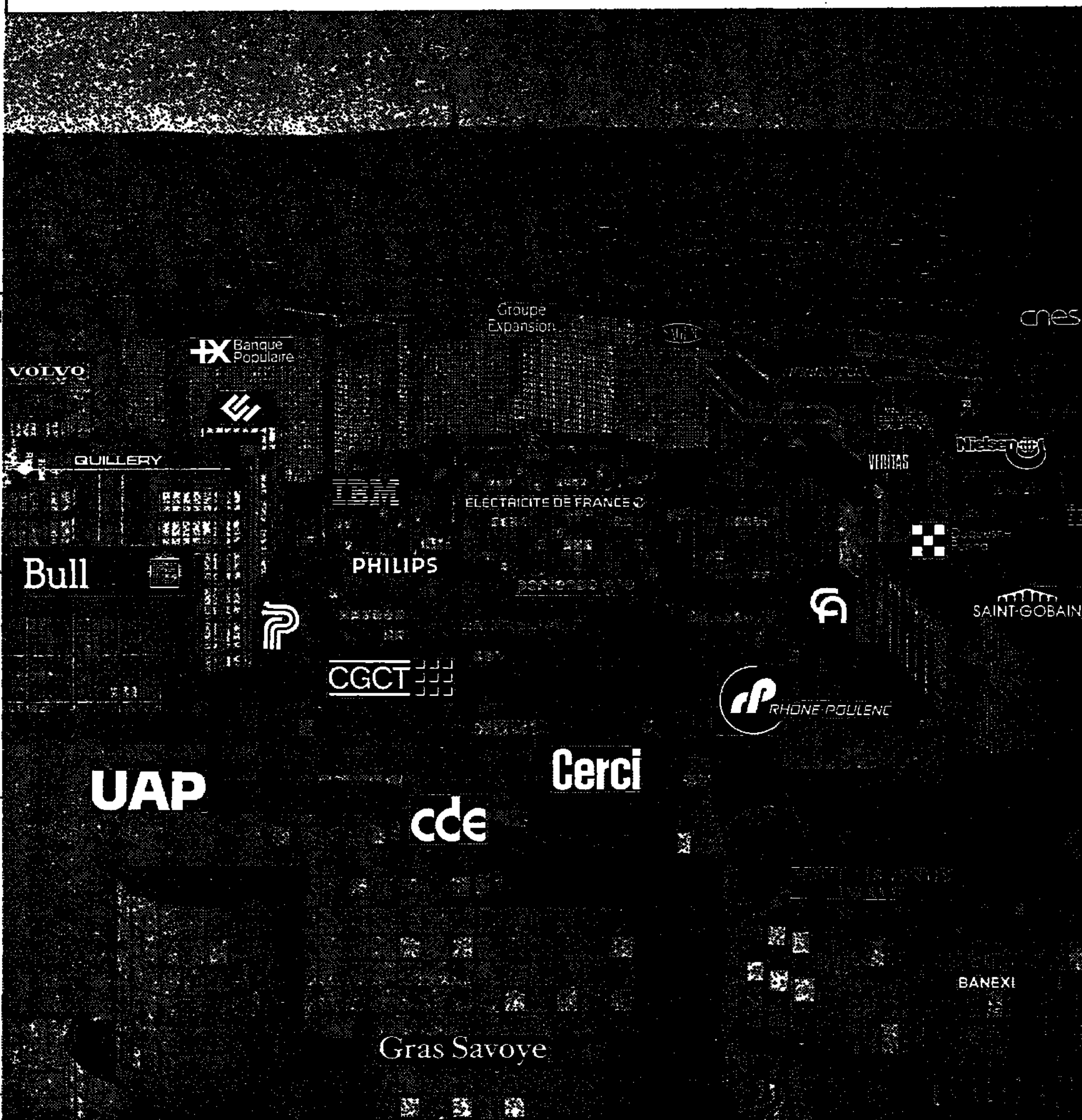
Pour l'Atelier parisien d'urbanisme, le grand problème, c'est de trouver des doses homéopathiques pour ne pas bouleverser les activités économiques existantes, tout en implantant malgré tout des pôles d'emploi. Cela conduit à des interventions ponctuelles, sur des terrains publics, ou bien lors de grandes opérations complexes comme le bassin de La Villette.

Il est certain que la Ville n'a ni la possibilité ni la vocation d'aider directement les entreprises parisiennes à créer des *emplois. En revanche, il lui* revient de tout mettre en œuvre pour que les règlements d'urbanisme ne viennent pas freiner les possibilités d'implantation et de développement de ces activités. Il lui faut aussi faciliter le relogement d'entreprises dont le déplacement est rendu inévitable par les opérations d'aménagement public. La Ville intervient également — financièrement parfois — afin que la charge foncière soit nulle pour l'opérateur et que les loyers des locaux industriels restent abordables. Finalement, elle maîtrise ces opérations par l'exigence architecturale, la localisation et les moyens financiers.

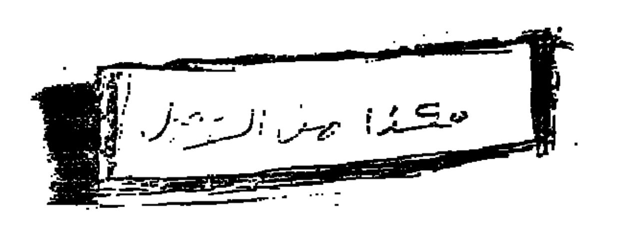
Outre les dispositions en faveur des activités industrielles et artisanales, la Ville a prévu la construction de bureaux dans la plupart des nouvelles zones d'aménagement, en prenant en considération à la fois la priorité donnée à l'est de la capitale, la *proximité des principaux nœuds* de transports en commun, et la répartition dans les différents quartiers de programmes moyens d'une surface de 10 000 à 40 000 m². Au total, un peu plus de 200 000 m² de surfaces tertiaires.

La phase aride des procédures arrive à son terme et c'est, bien sûr, seulement dans quelques années que l'on pourra dresser un véritable bilan des résultats obtenus. Les efforts municipaux seront-ils suffisants pour lutter efficacement contre l'impérieux tropisme du soleil couchant ?

YOLANDE BRAULT.







SECTEURS DE POINTE

ÉQUIPEMENT

Les ordinateurs entrent au supermarché

Lancé en 1981 aux Etats-Unis, l'ordinateur personnel d'IBM arrivait en France, en 1983, à 40 000 francs. Aujourd'hui, des copies du PC IBM sont disponibles à moins de 5 000 francs.

DESTINÉ à un usage professionnel, le premier ordinateur personnel d'IBM allait créer un standard (autour d'un microprocesseur et d'un système d'exploitation acheté à d'autres compagnies) adopté dans le monde entier.

Depuis, l'évolution du marché (400 000 ordinateurs IBM et compatibles installés en France) a été caractérisée par une baisse des prix et une érosion constante de l'influence d'IBM.

D'autres fabricants se sont progressivement accrochés à la locomotive IBM en produisant des « compatibles », c'est-à-dire des imitations du modèle IBM pouvant utiliser les mêmes programmes. Actuellement, IBM détient environ 25 % du marché français des ordinateurs monopostes, devant Apple 20 %, puis Bull avec 10 %.

Bien qu'attaqués de toutes parts sur la production du matériel, IBM et les constructeurs de micro-ordinateurs professionnels de marque (comme Hewlett-Packard, Bull ou Olivetti) étaient restés relativement maîtres des circuits de distribution. L'importance de l'investissement et la difficulté d'emploi des logiciels de la première génération nécessitaient l'intervention d'un personnel relativement qualifié. Cette époque est en passe d'être révolue. Actuellement, de 20 à 25 % des ordinateurs professionnels servent uniquement au traitement de texte : le faible coût du matériel et les progrès considérables faits dans l'ergonomie des logiciels de base (traitement de texte, tableurs, gestion de fichiers) permettent d'envisager une distribution de l'informatique professionnelle dans un cadre beaucoup plus large.

De fait, la chaîne d'hypermarchés Auchan commercialisera à partir du mois de novembre une copie IBM sous sa propre marque (Hyper-PC), destinée à toucher une clientèle professionnelle d'artisans et de commerçants. Selon Michel Abitbol, responsable des produits informatiques à Auchan : *« La solution informatique qui sera bientôt disponible dans nos 586 points de vente devrait être entre 50 % et 60 % moins chère que celles proposées par les grands fabricants. Nous avons prévu l'organisation d'un réseau de maintenance sur site et de contrats de garantie et d'assistance, ainsi que des stages de formation à des prix très compétitifs. »*

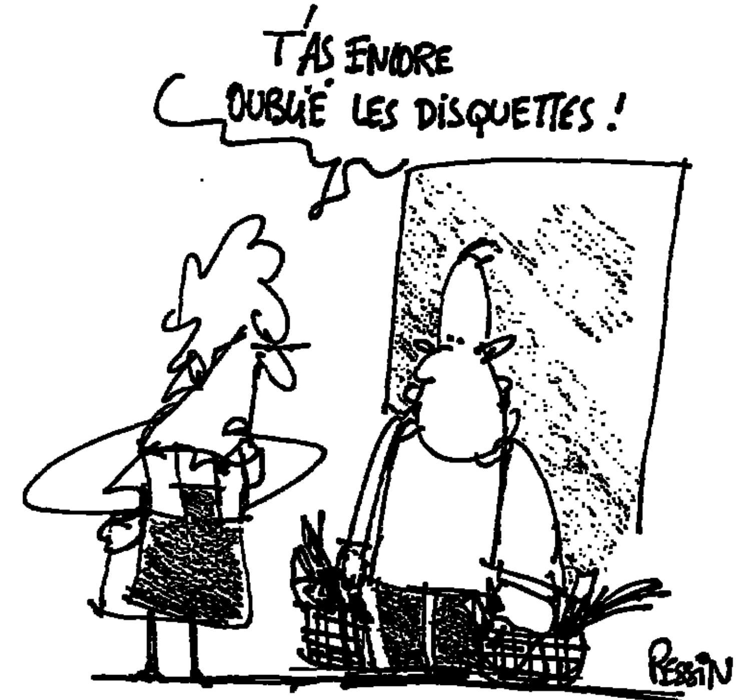
Face à cette offensive en règle, la direction d'IBM entend se placer comme fournisseur de micro-informatique professionnelle haut de gamme, à partir d'un réseau de distribution étroitement contrôlé et offrant une assistance et un service digne du numéro un. Selon René Le Goff, directeur d'IBM France Diffusion, *« la micro-informatique professionnelle, c'est avant tout de l'informatique : ça ne s'improvise pas. Fournir une solution adaptée au client exige l'assistance permanente d'un réseau à forte valeur ajoutée. Le client d'IBM achète, en plus d'un matériel, le sérieux et l'efficacité d'une force de distribution qui a fait ses preuves »*.

Du côté des grandes chaînes de distribution de matériels IBM et compatibles, on n'est pas moins sceptique sur les chances de réussite d'une commercialisation en hypermarché. Alain Rouvier, directeur général du groupe Silicone-Ordiland (100 millions de chiffre d'affaires en 1985 dans la distribution de micro IBM et compatibles), rejette catégoriquement cette possibilité. *« Un micro-ordinateur ne reste jamais longtemps isolé dans une entreprise : très vite, la connexion en réseau, ou avec un système central, s'avère nécessaire. Ce type de réalisation est exclu pour des amateurs ayant acheté leur matériel dans une grande surface. Ensuite, la compréhension des véritables besoins de l'entreprise qui précède l'achat d'un matériel nécessite un investissement en formation qui n'est pas à la portée des hypermarchés. »*

Reste que ce genre de propos sous forme d'avertissement au consommateur a déjà été de faible portée aux Etats-Unis, où c'est désormais une chaîne de grands magasins (Sears and Roebuck) qui est le premier distributeur de micro-informatique. Par ailleurs, les deux principales chaînes de distribution spécialisées dans le matériel IBM (Business et Computerland) ont décidé il y a trois mois de commercialiser leur propre marque de « clones » fabriqués en Asie du Sud-Est.

Certes, IBM est à l'abri de cette mésaventure en Europe, où ses distributeurs sont liés par une clause d'exclusivité : si l'un d'eux se lançait dans la distribution d'une copie sous son propre label, il se verrait aussitôt interdire la vente de matériels IBM. Mais ces précautions juridiques et le lamento des gardiens du temple sur la compétence suffiront-ils à dissuader la clientèle de s'orienter vers des produits deux à trois fois moins chers ?

OLIVIER LANGUEPIN.



FORMATIONS D'AVENIR

Consultants « en franchise »

De plus en plus d'entreprises développent leurs réseaux de distribution — ou même de fabrication — en passant par la « franchise ». Mais cette technique en vogue manque encore de matière grise.

QUEL rapport entre les laines Pingouin, les restaurants Free Time, les pull-overs Benetton ou les cosmétiques Yves Rocher ? Toutes ces marques ont adopté la franchise et lui doivent une bonne part de leur expansion. La formule a connu un développement rapide puisqu'on estime que les vingt-cinq mille franchisés regroupés dans trois cents à cinq cents chaînes représentent aujourd'hui 3 % à 5 % du commerce de détail.

Principe du système : le franchiseur est une entreprise qui a fait ses preuves, qui détient un procédé, un service ou un produit. Plutôt que de créer lui-même une série de magasins ou de succursales, il transmet son expérience, son enseigne et ses produits, contre redevance, à des commerçants indépendants. Ceux-ci s'engagent à respecter ses normes, notamment, et bien sûr, à diffuser exclusivement ses produits. Mariage de raison : le commerçant bénéficie de la notoriété d'une marque, l'entreprise « mère » évite d'investir elle-même dans la création d'un réseau de boutiques.

Spécialistes souhaités

Mais derrière son apparente simplicité, la formule se révèle à l'expérience fragile et complexe — la déconfiture rapide de chaînes trop vite montées en témoigne. Complexité qui explique l'apparition de spécialistes pour aider de jeunes marques dans leurs premiers pas vers la franchise. *« En plus, beaucoup d'entreprises qui diffusent des produits haut de gamme ne souhaitent ouvrir qu'une trentaine de boutiques. Elles font appel au consultant pour le montage du réseau, et n'embaucheront un cadre qu'après sa mise en place, pour animer la chaîne »*, explique Régis Macquet, consultant pour trois marques de prêt-à-porter.

La spécialisation par secteur d'activité semble même s'imposer pour ces consultants. *« Je pourrais éventuellement utiliser le savoir-faire acquis dans le textile pour créer une franchise de maroquinerie ou de parfumerie... Sûrement pas pour monter un réseau de garages ou d'usines agro-alimentaires »*, poursuit Régis Macquet. A chaque fois, en effet, c'est tout un métier à définir, des compétences à vérifier chez les franchisés, des normes précises à fixer.

Première étape du conseil : diagnostiquer la « faisabilité » du réseau. Tous les services, tous les produits ne sont pas franchisables, toutes les entreprises ne sont pas capables d'offrir un véritable service à leurs franchisés. Charles Séroude, consultant réputé, affirme refuser trois candidats franchiseurs sur cinq. Scrupules que ne partagent pas tous les conseils. *« Beaucoup sont de simples VRP »*, se plaint Jacques Bardoin, créateur de la chaîne de magasins La Taste. *« Ils confortent les illusions du futur franchiseur qui pense s'offrir une distribution à bon compte, sans investir. Ils vous proposent d'établir des normes et de recruter vos candidats pour 100 000 francs. Ce n'est pas sérieux ! »*

Seconde étape d'une consultation : mettre en place chez le franchiseur les structures et les services qui le rendront crédible auprès des candidats franchisés. *« Car trop de jeunes franchiseurs croient encore que tout est simple parce qu'ils vont travailler avec l'argent des autres »*, souligne Olivier Gast, avocat spécialisé dans la franchise. *« Mais les autres, justement, vont être très exigeants. C'est leur argent qui est en cause. »*

Avant d'aliéner des commerçants à son enseigne, une entreprise doit donc préparer le terrain. Exemple : monter au moins deux boutiques « pilotes » qui fassent la preuve que le produit se vend, prévoir un service de « merchandising » (présentation des marchandises), monter un dispositif de formation pour les commerçants, souvent inexpérimentés, qui vont adopter l'enseigne, s'assurer de capacités d'approvisionnement et de livraison performantes, etc. Tout un esprit à inculquer à l'entreprise : lui faire prendre conscience qu'un bon réseau de franchise se mérite, qu'il implique un investissement. Cette « mise en condition » peut demander jusqu'à un an de travail.

Prix cassés

Phase finale : prospecter et sélectionner les franchisés, par l'approche directe, lors de salons, ou dans le fichier clients de l'entreprise. Outil de cette prospection : la « bible », brochure qui présente la marque, le contrat type, les performances des magasins pilotes, la politique de création, de marketing et de communication du franchiseur, les normes exigées du franchisé, etc. C'est l'étape décisive, celle où le consultant doit réellement faire la preuve d'une expertise. Il devra en effet déterminer sans marge d'erreur sur quel trottoir de quelle rue de Vesoul ou Lyon il faut installer telle boutique « jeune branchée » ou tel magasin « bon chic bon genre ». Et, alors que les réseaux de franchise s'internationalisent de plus en plus, la crédibilité d'un consultant se mesure aussi à sa capacité à choisir le bon emplacement à Séoul ou à Boston...

Comment se paie une telle expérience ? En l'état, c'est l'anarchie des honoraires. La matière grise s'évalue mal, et seule une solide réputation permet de « fixer son prix » rationnellement. *« J'ai été en concurrence vis-à-vis d'un grand groupe industriel avec un autre consultant*, raconte Charles Séroude. *Mon devis s'élevait à 1,2 million de francs, le sien à 200 000 francs... Mais faisions-nous le même métier ? »* Observation confirmée par Régis Macquet, qui souligne : *« Dans mon secteur, les consultants qui « cassent les prix » ont assez vite disparu. Parce que*, explique-t-il, *une réputation se construit d'abord sur le développement des réseaux que vous avez montés. Et ceux qui travaillent à l'économie ne se donnent pas les moyens de faire leurs preuves. »*

Priorité au professionnalisme et à la technicité, donc. Jusqu'à présent, les consultants n'avaient pas suivi de formations spécialisées : issus des services commerciaux ou de marketing des entreprises, ils s'installaient en libéral après avoir animé et géré un réseau de franchise. Mais les besoins du secteur ont généré la mise en place de cycles d'études spécialisées.

Toutes les grandes écoles de commerce abordent la franchise dans leurs cours sur la distribution. Mieux : Sup de co Paris a mis en place dans son option Entreprendre une sous-option franchise, essaimage et diversification. Enfin, l'Institut de promotion du commerce de Colmar a créé une Université européenne de la franchise — cercle de réflexion sur les besoins et de développement de la formule — et, surtout, un Institut de promotion de la franchise (1). Etablissement privé, l'IPF dispense en huit mois une formation de créateur et de gestionnaire de réseaux de franchise. Elle reçoit des candidats titulaires d'un diplôme de premier cycle (DEUG, DUT, BTS) du secteur juridique ou commercial, dont la plupart ont déjà une expérience en entreprise.

Difficile pour l'instant d'évaluer l'efficacité de ses formations. Certitude : elles ne dispenseront pas d'une longue expérience pratique avant de se lancer dans le conseil. Elles ont néanmoins le mérite d'exister, alors que la profession commence à s'organiser.

Une association internationale des consultants en franchise est en effet en cours de création. Elle compterait potentiellement une cinquantaine de membres. A l'heure où la franchise connaît un tel développement, on imagine mal cette poignée de spécialistes répondre à la demande à venir.

BENOIT GRANGER
et DELPHINE PINEL (ZELIG).

(1) Institut de promotion de la franchise, 2, avenue De Lattre-de-Tassigny, 68000 Colmar - Wintzenheim. Tél. : 89-27-06-91. Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-08.

Demain

Innovation technologique et innovation sociale

Plus encore que les innovations technologiques passées, celles de l'ère informatique ne peuvent produire les bénéfices que l'on attend d'elles sans l'action positive d'un personnel sécurisé dans son emploi, notamment par l'accès aux formations nécessaires à la maîtrise de ces technologies. Comme on peut le constater quotidiennement, mais aussi comme le montrent de nombreuses enquêtes, un parc d'ordinateurs ou de machines à traitement de textes ne constitue pas en soi un critère et une garantie de performance ou de modernité.

Pour que la modernisation ne signifie pas gaspillage humain ou technique, elle doit aujourd'hui nécessairement passer par une intégration entre innovation technologique et innovation sociale.

Or, trop souvent encore, les institutions chargées de la promotion des innovations technologiques perçoivent comme des contraintes, éventuellement à contourner, les quelques obligations qui leur sont parfois imposées, visant par exemple à vérifier l'existence d'un plan de formation dans une entreprise sollicitant une aide de l'Etat ; dans le même temps, les institutions dites sociales s'essoufflent à tenter de corriger les erreurs commises dans des actions de modernisation antérieures et rencontrent beaucoup de difficultés à promouvoir des innovations exclusivement sociales parfois trop déconnectées des innovations technologiques. (Extrait du projet d'avis présenté au nom de la section du travail du Conseil économique et social par Françoise Piotet, après son rapport sur « Le contenu du travail et les aides publiques à l'innovation ».)

1987 : première expérimentation de la téléimpression

La poste va expérimenter, au début de 1987, un réseau de téléimpression.

La téléimpression est une technique susceptible de modifier profondément le traitement du courrier d'ici à la fin du siècle. Elle s'applique au courrier préparé sur ordinateurs dans les entreprises pour diffusion individuelle à une clientèle nombreuse.

Le principe est de demander à ces entreprises de ne pas imprimer ce courrier et de le livrer sous forme de fichiers informatiques à la poste.

La poste se charge ensuite de l'acheminement par un réseau de télécommunications puis de l'impression et de la mise sous enveloppe au plus près du destinataire, pour intégration dans le circuit de distribution normal. On économise ainsi l'acheminement physique des plis et une grande partie du tri.

Le système rend les délais d'acheminement indépendants de la distance et procure aux entreprises, tout en maintenant la sécurité et la confidentialité de l'information, d'importantes économies d'exploitation.

Le courrier qui pourrait être ainsi traité représente actuellement 10 % du total.

NOUVEAUX MÉTIERS — SECTEURS DE POINTE — DE L'INDUSTRIE

Cette banque industrielle est pionnière dans l'ingénierie financière où elle traite des opérations sophistiquées au niveau international . Une taille humaine et une tradition motivantes induisent auprès de ses cadres un véritable esprit d'entreprise. Son ***département informatique****, qui constitue pour cette banque un partenaire d'aide au développement commercial, recherche son*

Responsable sectoriel *nouveaux produits financiers*

Interlocuteur privilégié des directions des Services Financiers, il assume la responsabilité du secteur dédié aux nouveaux produits financiers, billets de trésorerie, MATIF... Mis en situation de devenir, à terme, l'expert fonctionnel de son champ d'intervention, il gère
– sa participation aux études de conception générale couvrant plusieurs grandes fonctions de la banque,
– la conduite de projets nécessitant l'encadrement de petites équipes de concepteurs,
– les applications déjà existantes et leurs évolutions fonctionnelles.

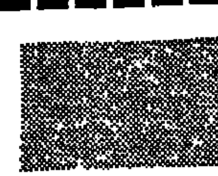
Le candidat âgé d'au moins 28 ans est issu d'un cycle de formation supérieure. Il a déjà conduit avec succès des missions de conception et réalisation de systèmes de gestion pour un établissement financier. Il possède une réelle pratique des environnements grands systèmes temps réel dans un cadre Merise.

Enfin, cette banque sait assurer aux candidats de valeur une évolution de carrière tant au sein de sa direction informatique et organisation que des services utilisateurs.

Michel DHEUR *étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8610.40 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

M.D.A. ***Conseil en ressources humaines.***

Plain Champs



Banque **BNL I**
Nicolet Lafanechère et de l'Isère

Banque grenobloise (400 p.) au dynamisme reconnu, nous renforçons notre direction du système d'information et cherchons

le chef de notre service informatique, (réf. 3820 LM)

pour coordonner les services développement (10 p.) et technique (11 p.), développer notre réseau (150 terminaux/ CICS reliés à notre 4381/DOS-VSE/VM) et intégrer les nouvelles applications prévues par notre plan informatique.

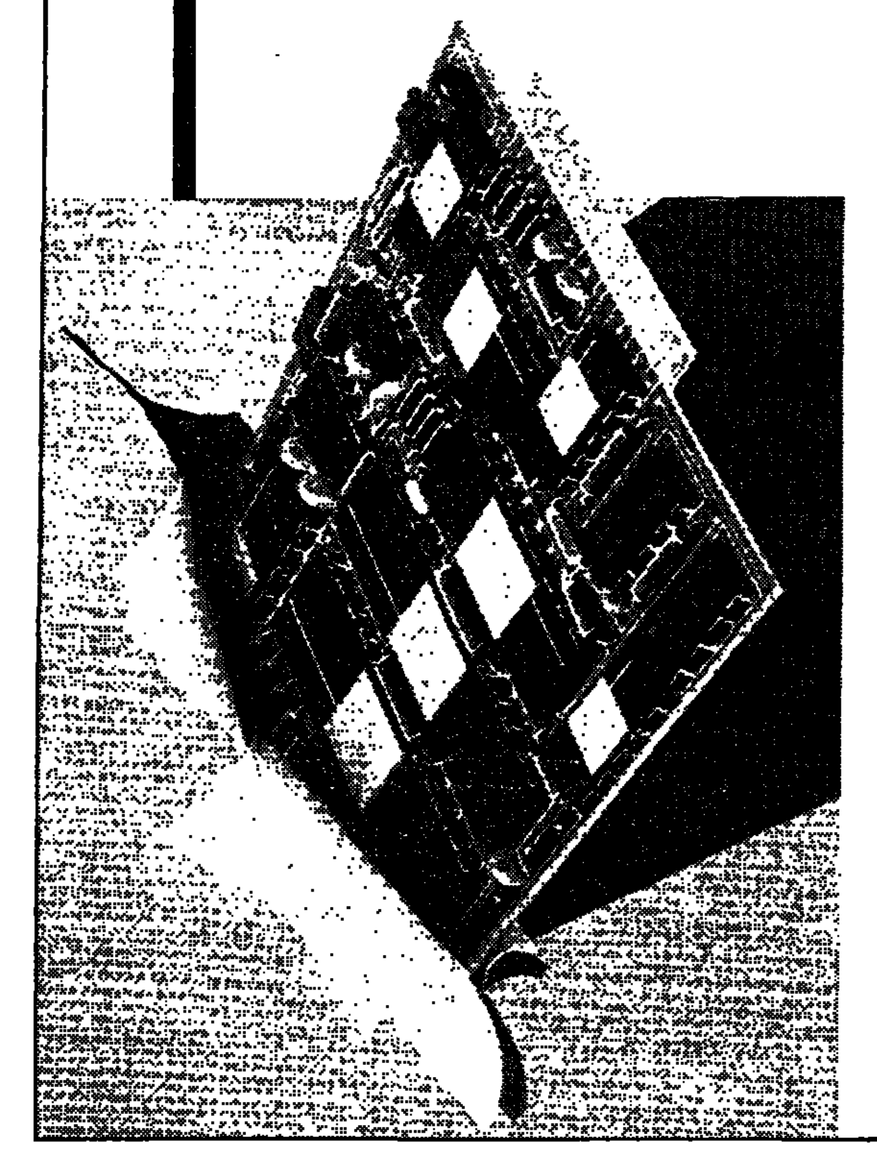
Technicien solide, animateur, homme de relations, ayant une formation supérieure et des responsabilités comparables en milieu tertiaire, venez élargir vite votre champ d'action.
La maîtrise de notre informatique n'est que la première étape de votre parcours chez nous.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire.



ALEXANDRE TIC S.A.
6. RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



L'INDUSTRIE A BESOIN DE NUMÉRO 1

Les plus grandes sociétés françaises et internationales recherchent nos conseils dans la protection de leurs équipements industriels ou informatiques. Permettre la poursuite de l'activité et donc sauvegarder l'emploi, telle est notre mission à laquelle Ingénieurs et Commerciaux nous vous invitons à participer.

UAP, Direction du Personnel, Service Recrutement Cadres (réf. MON/17) TOUR ASSUR, 92083 Paris-La Défense.

UAP
Placez votre réussite en 1er. Numéro 1 oblige.

média-system

A.I.D.

Société d'Etudes et de réalisations informatiques spécialisée dans l'information STATISTIQUE

RECRUTE A VERSAILLES

UN(E) STATISTICIEN(NE) RESPONSABLE DE CLIENTÈLE

3 à 5 ans d'expérience dans un service ou une société d'études de marché.
NIVEAU ISUP, ENSAE
Connaissances du FORTRAN et de l'analyse des données.

UN(E) ANALYSTE PROGRAMMEUR

2 à 5 ans d'expérience.
Connaissances approfondies des langages FORTRAN et C pour réalisations sur MICROS-PC et PRIME. Connaissances en statistiques.

UNE ASSISTANTE COMMERCIALE

2 à 5 ans d'expérience.
Pour l'organisation de salons, la gestion de mailing prospects et le suivi commercial.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
A.I.D. - 27 *ter*, rue Sainte-Adélaïde, 78000 VERSAILLES.

EI *L'Entreprise Industrielle*

Le groupe de L'EI (9000 personnes, 3 milliards de CA, 5 Directions Régionales et 80 Centres de travaux en France) se caractérise par la diversité et la complémentarité de ses domaines d'intervention :
Travaux Electriques (3ème groupe en France) Génie Civil, Bâtiment, Génie Climatique.



Nous vous offrons une carrière d'**Ingénieur d'Affaires** avec la responsabilité **technique, commerciale, financière et humaine** des marchés qui vous seront confiés.

Formation à **dominante electrotechnique :**
ENSIEG, HEI, INSA/G. électrique, ETP/ME, ESME... ou formation généraliste ENSAM, ECAM, IDN...
Pour nos **services** : Installations Electriques Industrielles, Automatisme.

Formation à **dominante BTP :**
ETP/TP/B, INSA/GC, ENSI...
Pour nos **services** : Génie Civil, Bâtiment, Assainissement, Etancheité, Electrification Rurale, Vidéo Communications.

Postes : Région Parisienne et Province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE** - Madame JEUNOT 29, rue de Rome - 75008 PARIS.

Jeune Ingénieur Export

Nous accueillerons, dans le cadre de notre expansion, un candidat possédant éventuellement des connaissances en électronique et voulant valoriser par une action à l'export un acquis technique qui sera adapté à la spécificité de nos produits à l'aide d'une très solide formation complémentaire. Il pourra venir d'un BE, d'une unité de fabrication ou d'un SAV de biens d'équipements industriels. Sa mission sera d'intervenir comme appui technique, commercial et relationnel auprès des unités de vente du Groupe, ce qui implique de nombreux déplacements à l'étranger.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle de carrière pour un candidat ambitieux voulant s'ouvrir au monde extérieur tout en développant sa technicité de base.

La langue allemande est nécessaire pour son affectation majeure vers les pays germanophones.

Les entretiens auront lieu à **LYON** et à **PARIS.**

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous **référence 530/LM**

Cabinet Gatier

HAVAS CONTACT



Goodyear FRANCE

DIVISION CHIMIE
Notre Centre Technique Européen situé à ORSAY (25 km Sud de Paris) recherche

INGENIEUR PLASTIQUE

Pour renforcer notre position de leader comme fournisseur de polymères pour la modification des Thermo-plastiques.
Niveau universitaire requis : Ecole d'Ingénieur/CNAM - transformation des matières plastiques avec une expérience pratique industrielle de plusieurs années dans la mise en œuvre des plastiques (PVC). Age 30 ans environ.

INGENIEUR CAOUTCHOUC

Responsable du développement de notre gamme de caoutchoucs nitriles. Niveau universitaire requis : IFC, IFOCA, Ecole d'ingénieur Chimie avec quelques années d'expérience pratique.
Les deux candidats seront responsables dans leur domaines respectifs des travaux de développement et d'applications de nos produits et assisteront nos clients dans leurs utilisations.
Ces postes demandent une motivation personnelle, des facultés de créativité, des déplacements à l'étranger et une aptitude à communiquer. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. au Directeur du Centre Technique
GOODYEAR FRANCE - B.P. 31 - 91941 LES ULIS Cedex

Organisation et Publicité

DANS UN GROUPE QUI MONTE VITE, VOTRE CARRIERE SE CONSTRUIT PLUS VITE.

ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS

Vous avez déjà fait vos preuves et aspirez à intégrer une Entreprise qui vous donnera plus d'autonomie et de responsabilités. Au groupe SEGIN, nous sommes 500, nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois activités, la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie informatique et si nous sommes devenus l'une des toutes premières SSII françaises, c'est aussi parce que chez nous on apprécie l'envergure.

DATAFORCE, notre unité ingénierie informatique, recherche actuellement l'encadrement de ses équipes de conception, d'études et de programmation sur Paris La Défense. Un bon diplôme (Ecole d'ingénieur ou universitaire), une expérience réussie en conduite, développement et réalisation d'applications informatiques sur grands systèmes IBM ou BULL et le désir d'élargir votre champ d'expérience en participant à des projets valorisants (SGBD, réseaux...), tels sont vos atouts pour nous rejoindre.

*Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 616 à Jean-Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines - 11, rue Saint-Florentin - 75008 PARIS. Pour informations sur Minitel, composez le 3614 code SEGIN*SEGI.*

DATAFORCE



Directeur filiale

400.000 F +

Electronique - Un important groupe international spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de micro-systèmes modulaires, recherche le directeur de sa filiale française de distribution implantée en proche région parisienne. Rendant compte directement à la maison-mère, il sera responsable du management global de l'unité française et personnellement chargé du développement des ventes : définition des objectifs, élaboration et mise en œuvre des politiques commerciales et du marketing, détermination des budgets, gestion administrative, financière et du personnel. Ce poste conviendrait à un cadre commercial confirmé âgé d'au moins 35 ans et possédant une solide formation de base (ingénieur spécialisé en électronique ou équivalent). Il devra justifier d'une connaissance approfondie du marché de l'électronique et d'aptitudes réelles à la vente et au management. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9199M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Organisateur dans l'industrie

Un puissant groupe industriel (CA : 2 Milliards F) leader dans son domaine, recherche pour sa direction des systèmes d'information un

INGENIEUR ORGANISATION

Responsable des projets d'organisation pour un ensemble d'établissements, votre mission s'étendra de la conception et de l'analyse fonctionnelle à la mise en place des procédures. Les applications concernent principalement la gestion de production.

Ingénieur de formation (Centrale, AM, INSA...) vous avez acquis une expérience de 5 ans dans une entreprise du secteur mécanique de préférence, soit dans l'installation de logiciels de gestion de production, soit comme chef de projet d'informatisation en usine.

Vous êtes un homme de contact, attentif aux besoins des opérationnels, doué d'un solide sens pédagogique.

Nous vous offrons d'intéressantes perspectives d'évolution.

Poste basé à Paris Ouest.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 609 299 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris



BERTIN & Cie

Société de Recherche Appliquée et d'Innovation Industrielle recrute pour sa Division OPTO-ELECTRONIQUE située à AIX EN PROVENCE

UN INGENIEUR OPTICIEN

Diplômé d'une grande école ou docteur 3ème cycle, il devra avoir une expérience en Recherche Industrielle ou Universitaire dans le domaine des LASERS.

Appelé à seconder le chef du département "LASER" de la division, il devra, en plus de ses activités de Recherche et Développement, négocier avec nos clients et gérer le budget de ses affaires.

Merci d'écrire en précisant les prétentions, sous référence CG/3-1, à C. GUERMONT - BERTIN & Cie BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

COTEBA INTERNATIONAL

a acquis une réputation de leader dans la gestion de projets Bâtiment, mais aussi dans les secteurs Industriel, Informatique et Bancaire.

Nous participons, par exemple, aux projets :
- groupement du système Interbancaire de Télécompensation ;
- table de change B.N.P. ;
- groupement Carte Bleue - Carte Verte ;
- réseaux Transcam Crédit Agricole ;
- usine de retraitement de LA HAGUE ;
- centrale nucléaire de COREE.

Nous avons créé un nouveau métier et avons mis en place une méthodologie et des outils de management de projets les plus performants du marché.

Devant le développement de notre activité dans les secteur Industriel, Informatique et Bancaire, nous recherchons un

DIRECTEUR DE PROJET

diplômé d'une Grande Ecole

Après une formation interne, il accèdera à un poste d'initiatives et de responsabilités, avec un plan de carrière très intéressant.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo. et prétentions sous double enveloppe avec la mention «confidentiel» à COTEBA INTERNATIONAL, Direction générale, 92-98, bd Victor Hugo, 92115 CLICHY.



POMPES GUINARD

VENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES, VOUS REJOINDREZ LE GROUPE N° 1 MONDIAL

Nos projets de développement nous conduisent à renforcer nos structures.

EN FRANCE : - dans nos usines de Lille, Annecy, Châteauroux, Neuvy-Saint-Sépulchre, Rosny-Sous-Bois...
- dans nos agences commerciales et dans nos ateliers de service.

A L'ETRANGER : - dans nos implantations commerciales et industrielles.

NOTRE METIER : La fabrication de pompes et leur commercialisation dans tous les domaines d'application : • Habitat • Traitement des eaux • Assainissement • Industrie • Irrigation • Nucléaire • Pétrole • Pétrochimie • Chimie • Parachimie • Agro-alimentaire.

VOTRE FORMATION : - Quel que soit votre niveau d'études (Grandes Ecoles d'Ingénieurs, BTS-DUT), vous exercerez vos compétences dans les secteurs d'application suivants : hydraulique, électricité, fabrication mécanique, traitement des eaux, assainissement...

En outre, à votre connaissance technique de la pompe et de ses applications, vous alliez une maîtrise parfaite d'une langue étrangère ainsi que des notions d'organisation et de gestion.

VOS MISSIONS : Nous vous proposons des missions variées en rapport avec vos qualifications et vos compétences. Commerciaux, Technico-Commerciaux, Responsables de Zone, Hommes d'Etudes et de Développement, Organisateurs et Gestionnaires en usine. En rejoignant le N° 1 mondial, vous évoluerez à un haut niveau d'encadrement dans des structures autonomes et un contexte international qui vous ouvriront de larges perspectives de carrière.

Pour prendre contact avec nous, adressez votre dossier de candidature à Annick FONTAINE - Directeur des Affaires Sociales - Etablissements POMPES GUINARD - 179, bd Saint-Denis - 92400 COURBEVOIE.

MEDIA B.A.

Encore plus loin avec les plastiques et composites.

Notre groupe de dimension internationale connaît une forte avance technologique dans laquelle les plastiques et composites jouent un rôle important. Dans ce créneau d'avenir, nous cherchons aujourd'hui à renforcer notre Direction des technologies de production et d'industrialisation.



Ingénieurs
(débutants ou première expérience)

Centrale, ENSAM, ESPCI, UTC. Votre spécialité matériaux particulièrement dans les plastiques-composites vous est nécessaire pour réaliser de nouvelles conceptions de pièces. Réf. BE.



Ingénieur
(expérimenté)

ESPCI, EAHP, Doctorat universitaire. Une expérience d'environ 5 ans en caractérisation physico-chimique des polymères vous permet l'étude des matériaux nouveaux dans le domaine du développement industriel. Réf. LAB.



Ingénieur
(débutant)

Centrale, ENSAM, UTC (spécialisation matériaux)... Vous assurerez la transformation des plastiques (moulage, intrusion). Réf. TR.DEB.

Ingénieur
(expérimenté)

Centrale, ESPCI. 5 à 10 ans d'expérience en Développement ou Méthodes injection thermoplastiques feront de vous l'un des maîtres-d'œuvre de la mise au point industrielle. Réf. TR.IND.

Ingénieur
(5 ans d'expérience)

Centrale, ESPCI... Grâce à vos connaissances tant économiques que techniques dans la transformation des plastiques, vous participerez à la définition de la politique d'intégration industrielle dans le groupe. Réf. TR.ACH.



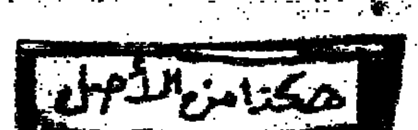
Chefs de projets
(expérimentés)

Ingénieur Grande Ecole, formation de base mécanique ou physico-chimie. Vous aurez à conduire un projet industriel de l'avant-projet à la réalisation. Réf. REA.

Ces postes situés en proche banlieue parisienne sont ouverts à des ingénieurs motivés par le produit automobile d'avenir et parlant anglais. Ils offrent de réelles possibilités d'évolution dans un grand groupe doté de moyens puissants.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) à l'agence Anne Perru Conseil, 3, rue de Liège 75009 Paris qui assurera la transmission de votre dossier. Indiquer la réf. du poste choisi sur l'enveloppe.

ANNE PERRU CONSEIL







INGENIEURS GRANDES ECOLES

Captez notre énergie créative

Votre tête est bien faite, et vous avez de l'énergie à revendre, vous voulez apprendre, créer.

CGI : UN RYTHME DE DEVELOPPEMENT DE PLUS DE 35% PAR AN, atteint grâce à l'initiative, l'autonomie et les responsabilités auxquelles nous vous donnons rapidement accès.

CGI : UN ENVIRONNEMENT HUMAIN GENERATEUR D'ENERGIE
Une formation à nos méthodes, permettant l'éveil de votre potentiel.

CGI : UN EVENTAIL DE CARRIERES
Des opportunités pour des métiers variés dans des secteurs d'activité différents.

CGI : UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL.
Angers, Barcelone, Bordeaux, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New York, Orléans, Paris, Reims, Toulouse, Tours, Turin, Washington.

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence DJ/I 410 à

Madame Jamet
Compagnie Générale d'Informatique
84 rue de Grenelle 75007 Paris

CGI

Jeunes ingénieurs pour une informatique de pointe

LEP

LES LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE collaborent avec l'ensemble des laboratoires de recherche de Philips dans le monde. 370 personnes y effectuent des études dans les domaines de la microélectronique, de la physique de l'état solide et du vide, des systèmes électroniques et de l'informatique.

INGENIEURS OPTION INFORMATIQUE

Vous souhaitez travailler dans un environnement hautement performant et vous intégrer à nos équipes intervenant depuis la conception de VLSI jusqu'au logiciel de base.
Nous vous proposons de participer à des études en architecture de microprocesseurs, en implémentation de langages symboliques ou en génie logiciel.

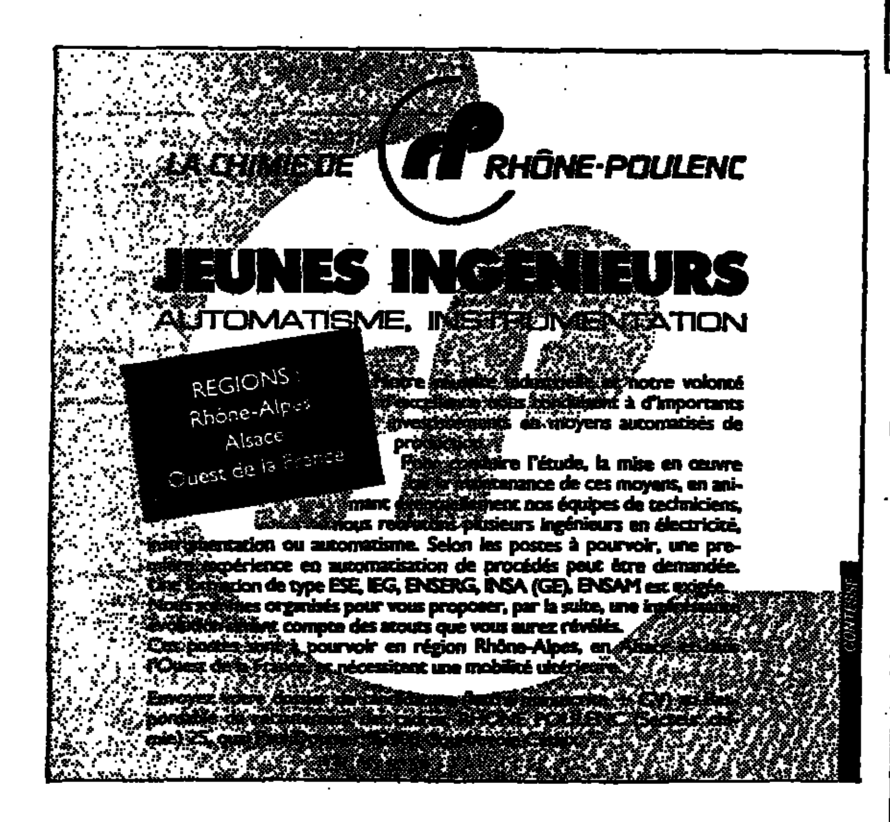
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. LM 01 au LEP M. Cléren, 3 avenue Descartes 94451 Limeil-Brevannes Cédex.

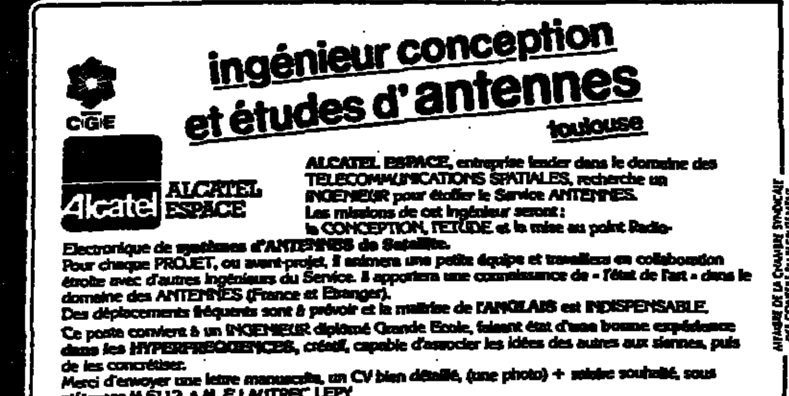
«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 25000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system





JEUNES DIPLOMES

PRODUCTIQUE: SACILOR



Je ne m'y attendais pas

« Avant que j'entre à SOLLAC, la productique était pour moi un concept : aujourd'hui la maîtrise du fonctionnement automatisé d'outils de production très complexes est une réalité que je vis quotidiennement.
Tout ceci c'est de l'informatique, mais c'est aussi l'occasion d'apprendre à travailler dans une petite équipe très qualifiée, très concernée par la qualité et par les résultats de son action »

SOLLAC dispose à la fois de la maîtrise des outils industriels les plus modernes et d'un savoir-faire permettant les plus hauts niveaux de qualité dans l'élaboration de produits plats destinés à la fabrication de biens de consommation durables et qui sont exportés à 50 %, tôles minces, à haute limite élastique, tôles spéciales, tôles électrozinguées.

Les différentes sociétés de SACILOR : UNIMETAL, SOLLAC, UGINE, IMPHY, ASCOMETAL offrent aux jeunes ingénieurs et cadres diplômés de l'enseignement supérieur, des opportunités de carrière dans un Groupe d'implantation nationale et de taille internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : Département Gestion des Ingénieurs et Cadres, Cédex 34, 92072 Paris-La Défense.



média-system

SACILOR VOUS ATTEND LÀ OÙ VOUS NE L'ATTENDEZ PAS.

IMPLANTER LA NOUVELLE GPAO DE THOMSON LCC

Implantée tant en France qu'à l'étranger, THOMSON LCC, filiale de THOMSON COMPOSANTS, avec un C.A. d'1 milliard de Francs (dont 50% à l'export) compte parmi les leaders mondiaux dans le domaine des composants passifs.

Un effectif total de 3.000 personnes, 7 unités autonomes intégrant chacune bureaux d'études et services de fabrication, un environnement de haute technologie ainsi qu'une politique d'investissements soutenue, nous rendent particulièrement adaptables aux besoins du marché.

Afin de conforter nos équipes, nous souhaitons intégrer pour l'une de nos principales unités, un

INGÉNIEUR MÉTHODES

Au sein d'un Service Méthodes, vous aurez en charge l'amélioration de la productivité, l'établissement et l'analyse du suivi des coûts de fabrication, les études d'organisation optimale du travail sur certaines lignes de production, la mise en place d'une gestion automatisée requérant l'utilisation de micro-systèmes.

Vous participerez dans le cadre d'une nouvelle unité moderne de production à la constitution et à la gestion de groupes opérationnels.

Vos relations seront permanentes avec les différents secteurs de production, le Bureau d'Études, le Service Recherche et Développement.

Outre des qualités de contact, de rigueur, vous devrez posséder de bonnes connaissances en informatique et une pratique suffisante de l'Anglais.

Pour ce poste, une formation d'ingénieur Grande Ecole et une expérience industrielle de 2 à 3 ans au sein d'un Service Méthodes sont nécessaires.

Réf.91351/LM

ADJOINT AU GROUPE GPAO

Rattaché au Chef du Service Méthodes Industrielles, vous serez chargé de participer à la mise en place de la GPAO sur les différentes lignes de fabrication.

Vous effectuerez l'analyse fonctionnelle des besoins des utilisateurs et aiderez à la recherche de solutions adaptées. Vous serez le coordinateur entre ces utilisateurs et le projet informatique établi sur HP 3000. Vous en assurerez le suivi.

Vous aurez la charge d'informer et de former les utilisateurs.

Cette fonction requiert une formation technique supérieure, de bonnes connaissances informatiques et une expérience préalable d'un secteur de production. Une première approche de la GPAO serait appréciée.

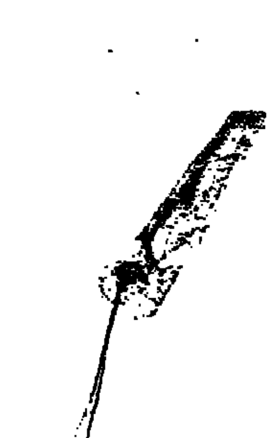
Réf.91352/LM

Ces postes sont basés à Dijon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi, à Jean-Claude LELEU – Responsable des Affaires Sociales – THOMSON LCC – 6, avenue du Colonel-Prat, 21850 SAINT-APOLLINAIRE.



HAVAS CONTACT



Jeune ingénieur

Electronique et automatismes industriels

Cette importante société industrielle de l'Est de la France prépare les structures industrielles des prochaines années et réalise des investissements de premier plan. Participer à ces ambitieux projets, voilà ce qu'elle vous propose.

• **Votre mission** - *Mettre en place de nouvelles technologies, préparer l'avenir, assurer une qualité toujours plus performante du produit...*

• **Votre fonction** - Au sein de la direction industrielle, vous participerez à la définition, la mise au point, l'implantation de matériels nouveaux et assurerez la mise en œuvre et la maintenance d'automatismes industriels. Une carrière évolutive suivra.

• **Votre origine** - Débutants ou disposant d'une première expérience, les ingénieurs retenus seront diplômés des grandes écoles (Centrale - Sup'Elec - ISEP - ISEN - Arts et Métiers - IEG - ENSEEIHT - ENSEM - IDN...) avec options relatives à l'électronique ou l'automatique.

Vous sentez-vous concerné ? Alors, adressez votre candidature en précisant la référence A/2803M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Société de Commerce International de matériel aéronautique - PARIS recherche

INGENIEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

Mission :
par son action, il devra promouvoir et développer les ventes à l'étranger d'avions civils neufs et d'occasion.

Exigences de la fonction :
- *qualités de vendeur,*
- *expérience du marché aéronautique d'occasion et de ses spécificités technique et financière,*
- *bonnes connaissances techniques du matériel (petits et gros avions civils et d'affaires).*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 5089 à
***PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS** qui transmettra.*

Pierre Lichau

Réseaux de communications informatiques

Leaders, par l'étendue de nos compétences, sur le marché des réseaux et de la connectique (conseil, vente, installation) et en forte croissance, nous recherchons :

INGÉNIEUR MARKETING PRODUIT "RÉSEAUX LOCAUX"
INGÉNIEUR MARKETING PRODUIT "TELECOM"

Marseille

Leur compétence sera double :
- Une compétence support produit auprès des ingénieurs commerciaux : diffusion de l'information technique, formation aux nouveaux produits, et assistance technique à la vente.
- Une compétence marketing, incluant la recherche et l'évaluation de nouveaux produits, leur introduction et positionnement sur le marché, le suivi et l'animation des ventes.

Les candidats devront, en priorité, justifier d'une expérience de haut niveau dans le domaine.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX RÉSEAUX

Paris - Marseille - Lyon

Chargés du développement de leur clientèle en totale autonomie de stratégie et de gestion, ils proposent des solutions techniques et en pilotent, eux-mêmes, les implantations avec leur équipe de techniciens, dans un esprit de qualité et d'efficacité.

De formation BAC + 4 minimum à prédominance scientifique, sans exclusion, et d'une expérience de 0 à 3 ans, les candidats devront faire preuve d'une sensibilité commerciale et d'une volonté d'accompagner le développement de technologies en pleine expansion.

De larges perspectives d'évolution sont envisageables rapidement.

ORGANIMAR *le lien informatique solide.*

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à : Eric J. Margnat, ORGANIMAR, 1A rue Cougit 13015 MARSEILLE.

Debis

INGENIEURS COMMERCIAUX TELECOM

ANDERSON JACOBSON spécialiste en matériel de transmission et de commutation de données, vous offre l'opportunité de rejoindre son équipe de gagneurs et de participer au développement de ses activités en France : au siège de GENTILLY ou à TOULOUSE (création de poste).

Une expérience prouvée d'au moins 2 ans dans la commercialisation de matériels de télécommunication et un goût certain de la vente de produits de haute technicité sont nécessaires.

Nous vous proposons une rémunération motivante fonction des résultats, une voiture de fonction, une ambiance de travail dynamique.

Envoyer c.v. détaillé et prétentions en précisant le secteur choisi à ANDERSON JACOBSON S.A., 86 avenue Lénine, 94250 GENTILLY.

ANDERSON JACOBSON

AXIAL PUBLICITÉ

CLECIM, 1460 personnes, 900 millions de F. de CA dont 70 % à l'export, filiale de SPIE BATIGNOLLES conçoit, **CLECIM** fabrique et commercialise des équipements et ensembles, pour les industries sidérurgiques et métallurgiques.

JEUNE DIPLOME ECOLE D'INGENIEUR OU DE GESTION

Vous encadrerez le développement de la micro-informatique et de la bureautique.
Vous devrez faire preuve d'excellentes capacités de contact à tous les niveaux de l'entreprise.
Une première expérience est nécessaire.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adressez votre dossier de candidature complet, sous réf. JDB/M, à CLECIM, Service Gestion des Ressources Humaines, 107 Bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie.

Important Groupe Français, présent dans les domaines Industriel, Distribution et Diffusion de produits de luxe recherche un :

Responsable de département informatique

Basé à Lille, il aura la responsabilité complète d'un centre de développement et de traitement gérant des systèmes de gestion pour l'ensemble du groupe et de ses filiales.
Dans le cadre d'une évolution vers une plus grande décentralisation, il aura pour principale mission de diriger le changement tant au niveau des hommes qu'au niveau technique. Favoriser l'ouverture et la formation des équipes Etudes, Systèmes et Exploitation (50 personnes) aux méthodes nouvelles, organiser le transfert de BULL vers IBM seront des missions exigeantes.

Pour y répondre, nous cherchons à recruter un informaticien de talent qui aura valorisé son diplôme d'ingénieur au travers d'une expérience polyvalente : études, direction d'équipes, mais aussi acquis technique en système et en exploitation. Il sera avant tout un «opérationnel», intéressé par la marche d'une unité et son évolution au sein d'un groupe de première importance.
Si vous êtes de ceux là, merci d'envoyer rapidement votre dossier de candidature sous réf. FB/1 M à notre conseil, INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN Paris/Barcelone

FOURCLE

INGENIEUR QUALITE

BRITAX Rétroviseurs recherche, en raison de son expansion actuelle, un ingénieur qualité chargé d'assurer la qualité des produits destinés aux constructeurs automobiles. Il devra en outre promouvoir les méthodes nouvelles (cercle de qualité, zéro défaut, AQF, etc...).

Sens du contact indispensable. Evolution possible.
Poste à pourvoir région FONTAINEBLEAU.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions :
Société BRITAX - Mme BADER
1, route d'Hericy, 77870 VULAINES SUR SEINE.

CONTESSE

UN RÉALISATEUR ATTIRÉ PAR L'INNOVATION

Avec les marques MAZDA et WONDER, CIPEL est l'un des leaders européens de la Pile. Nous souhaitons intégrer à notre Centre de Recherche basé à CAUDEBEC-LES-ELBEUF et qui travaille en relation avec nos trois unités industrielles en France, un



disposant d'au moins 5 ans d'expérience en études et mise en forme des matériaux, maîtrisant l'Anglais et ayant, si possible, des connaissances en physico-chimie et informatique.
Au sein d'une équipe conduisant des projets très innovateurs, il sera particulièrement chargé de la réalisation et du développement de prototypes, en liaison avec les Unités d'Industrialisation et de Fabrication.
Des perspectives d'évolution vers de plus larges responsabilités seront ouvertes à un candidat attiré par la recherche appliquée et la mise en œuvre industrielle.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 5264, à :
CIPEL Direction des Affaires Sociales.
125, rue du Président-Wilson, 92302 LEVALLOIS-PERRET.

AD'COM.

Direction bureau d'études en électronique et micro-informatique

SOCIÉTÉ NORD DE PARIS
recherche pour la Direction de son bureau d'études en électronique et micro-informatique

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE OU ASSIMILÉ

Il aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et du budget de sous-traitance.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'électronique et les automatismes.

Envoyer c.v. et prétentions
au MONDE PUBLICITÉ,
sous n° 8 136, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.





APPLICATIONS ELECTRONIQUES TECHNIQUES AVANCEES
recrute pour ses laboratoires d'étude
Télécommunications - Automatisme - Sécurité

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, CENTRALE, TELECOM, SUPELEC...
Expérimentés ou débutants

AGENTS TECHNIQUES

IUT - DUT - BTS

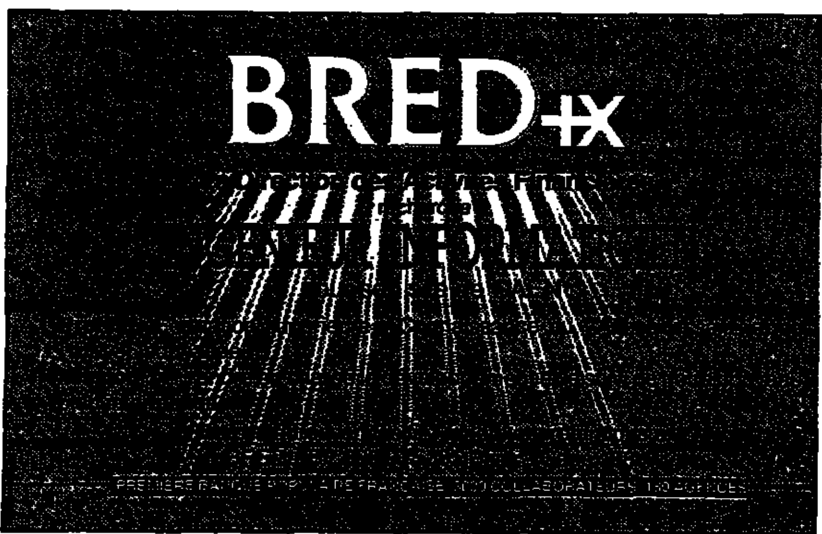
Expérimentés en analogique - numérique - microprocesseurs - analyse programmation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et domaines souhaités à
A.E.T.A. - BP 34 - 78142 VELIZY.

CONTESSE



CONTESSE





INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

Pour son centre de recherche situé à RUEIL (92), l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE recrute pour son Service MESURES ET AUTOMATISMES

INGENIEUR D'ETUDES

QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

Le candidat aura une bonne connaissance de la MESURE, de l'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE, des AUTOMATES PROGRAMMABLES, de l'ANGLAIS TECHNIQUE.

Il assistera le responsable du service et aura pour tâche de développer des études d'appareillages prototypes, de suivre leur fabrication et d'assurer leur mise au point.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 15359 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

UN INGENIEUR SYSTEME (IBM) A LA POINTE DU PROGRES TECHNIQUE

Le GIA (Groupement Informatique de l'Assurance) regroupe depuis début 85 les moyens informatique d'étude e d'exploitation des Associations Professionnelles d'Assurance. Des moyens importants ont été mis en place pour un développement rapide (actuellement un IBM 3083-JX3 sous MVS-XA). Cela implique le renforcement de l'équipe Système.

L'ingénieur système que nous recherchons sera responsable d'IMS et des SGBD DL1 et DB2 ainsi que du réseau (SNA) et sera assisté par deux collaborateurs. Rattaché au responsable système, il participera aux décisions concernant les évolutions des systèmes et prévoiera en particulier celles qui concernent ses domaines de compétence.

Il est diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole ou Université) et a si possible une première expérience de deux à trois ans dans la fonction « systèmes » dans un environnement IBM.

Le poste est à pourvoir à Nanterre (92), à proximité immédiate du RER. Les perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité de premier plan. .

Merci d'adresser un dossier complet de candidature sous la référence 177 A à notre Conseil HB, 66 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

DESSEIN

INGENIEUR ET MANAGER

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale.
Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence affirmée de nos équipes. Nous souhaitons intégrer un

CHEF DE PROJET

Vous êtes responsable de la conduite d'une importante étude concernant un matériel d'imagerie médicale, faisant appel à des techniques de pointe. Vous animez et coordonnez l'action de l'équipe pluridisciplinaire composée d'ingénieurs électroniciens, informaticiens, mécaniciens qui participent à ce projet.

Ce poste convient à un ingénieur de formation grande école, au tempérament de manager, ayant acquis 5 ans minimum d'expérience dans l'industrie.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Poste basé à BUC (près de Versailles - 78).

THOMSON CGR

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la référence PLX/LM à Françoise LEMAIRE - THOMSON CGR - 48 rue Camille-Desmoulins - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT



PARIS ou QUIMPER

Nous avons des projets pour vous !

Nous sommes le deuxième groupe français de Télécommunications, leader européen en téléphonie, notre diversification nous a permis d'occuper une place de premier plan dans tous les domaines de la communication : commutation (voix et données), télématique, radiocommunications.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ou de niveau équivalent, avec quelques années d'expérience dans des techniques de pointe. Vous souhaitez élargir votre horizon, en valorisant votre compétence et vos qualités d'animateur, de contact et d'organisation, au sein d'une société dynamique à taille humaine.

Nous avons des projets pour vous ! Nous menons nos programmes de développement de nouveaux produits avec des méthodes efficaces de « project management », mises en œuvre par notre Direction des Programmes : saisissez l'opportunité d'y devenir l'un des:

Chefs de Projets

que nous recherchons actuellement. Interlocuteur privilégié des Directions Technique, Industrielle et Commerciale, vous coordonnerez dès leur définition par le Marketing les études, l'industrialisation et le lancement des produits nouveaux.

Adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence choisie (Paris O/MH -Quimper O/MQ) ou téléphoner au 47.34.16.16 pour en parler en toute confidentialité avec Christiane CHARBONNE ou Didier LESUEUR.

Raymond Poulain Consultants 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

PARFRANCE ANNONCES

MATRA COMMUNICATION



Leader d'un groupe de dimension nationale - 9000 personnes - 3 milliards de C.A.
recherche dans le cadre de la forte expansion de son

DEPARTEMENT INSTRUMENTATION ET AUTOMATISME

INGENIEURS COMMERCIAUX

Prospection clientèle pour l'installation et la maintenance d'équipements d'instrumentation et d'automatismes en **sites industriels**. Des introductions et des contacts personnels sur région Est ou Sud Est seraient vivement appréciés.

Postes basés à **DIJON (réf. H)** et **LYON (réf. I)**

INGENIEURS D'AFFAIRES

Prise en charge de **l'entière responsabilité** de la conduite d'affaires sur les plans **technique** (études, travaux, mises en service), **commercial, financier et humain.**

- 1 poste d'**Ingénieur d'affaires instrumentiste confirmé** basé à **ROUEN (réf. J)**
- 1 poste d'**Ingénieur d'affaires automaticien confirmé** Basé à **NANTES (réf. K)**
- 1 poste d'**Ingénieur d'affaires instrumentiste débutant** Basé à **ROUEN (réf. L)**.

TECHNICIEN SUPERIEUR

Formation BTS CIRA
2 à 4 ans d'expérience en études ou en travaux pour future **responsabilité d'affaires.**

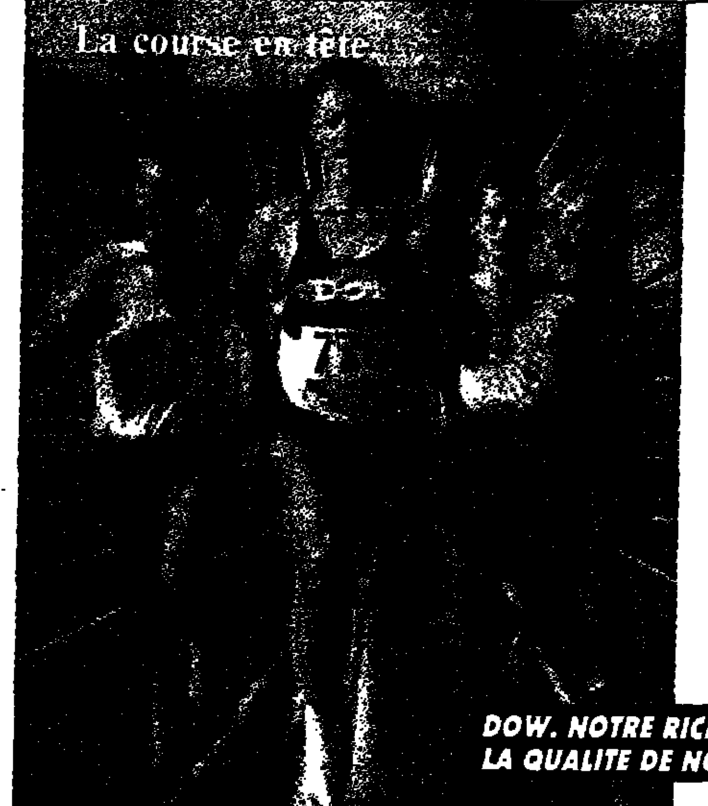
Poste basé à **CLERMOND-FERRAND (réf. M)**

CHEF DE CHANTIER

Expérience de la conduite de travaux d'**instrumentation** en sites industriels

Poste basé à **PIERRELATTE (réf. N)**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant expressément la référence à Madame JEUNOT - L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE - 29, rue de Rome - 75008 PARIS.



Gagnez avec Dow !

Devenez notre ingénieur projet.

Dow est une entreprise aux dimensions internationales : 2ème groupe de chimie aux USA, 6ème dans le monde.

Dans chaque pays, sa structure est souple et adaptée aux réalités du "terrain", ce qui permet de créer et d'entretenir un cadre aux dimensions humaines dans lequel chacun doit s'épanouir.

La philosophie d'entreprise de Dow est de miser sur des hommes et des femmes à haut potentiel qui se sentent totalement responsables et exigeants avec eux-mêmes. La priorité est donnée à l'initiative, à l'esprit d'équipe et à la compétence dans le cadre d'une grande disponibilité et d'une mobilité géographique compatibles avec une carrière internationale.

Implanté en France depuis 1963, Dow exerce les activités suivantes : Chimie de base et chimie fine. Produits d'isolation. Produits pharmaceutiques. Produits phytosanitaires. Recherche. Fabrication.

- Vous êtes ingénieur de formation mécanique (AM, IDN, ENSAIS...)
- Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et éventuellement une première expérience en milieu industriel.

Après une période d'intégration sur le site

- Vous participerez à l'étude et au développement de projets d'ingénierie visant à améliorer les unités existantes en matière de sécurité, de qualité et de productivité.
- Vous assurerez le contrôle et le suivi des budgets de ces projets.

Notre usine, située à Drusenheim (25 km de Strasbourg) regroupe des unités de fabrication de haute technologie (mousses, films et spécialités vétérinaires) ainsi qu'un centre de recherche appliquée à vocation européenne.

Ecrivez en envoyant CV + photo et précisez
REF : (LM/IP) - DOW CHEMICAL FRANCE
DEPARTEMENT RELATIONS HUMAINES
BP 20 67 410 DRUSENHEIM

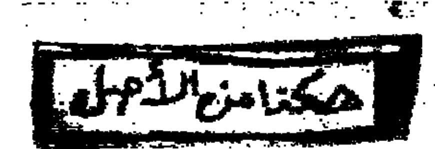
Marque déposée - The Dow Chemical Company





NOUVEAUX MÉTIERS — SECTEURS DE POINTE — DE L'INDUSTRIE

Le Monde CADRES





Directeur d'usine
Région Champagne

Une société filiale d'un important groupe français (10 000 personnes), rénovera entièrement son usine en 1988 pour l'adapter à la création d'une nouvelle gamme de produits. Le Directeur d'usine recherché sera associé à ce plan d'investissement important. Relevant du Directeur Général, il sera responsable d'un site industriel fonctionnant en continu (effectif 150 personnes, CA 100 MF).

Ce poste conviendra à un ingénieur d'au moins 35 ans, **de formation mécanique ou électromécanique type Arts et Métiers...**, désireux d'élargir son horizon. Il devra posséder une **expérience confirmée de la Direction d'un service entretien**, acquise éventuellement en papeterie ou pétrochimie, et maîtriser parfaitement tous les problèmes de production et d'utilisation de la vapeur.

C'est une situation d'avenir pour un candidat qui a des qualités de technicien, mais aussi de meneur d'hommes, de gestionnaire et d'organisateur.

Belle villa de fonction.

CORT

Ecrivez à notre Conseil.
A. RUELLAN vous remercie de lui adresser CV, photo et prétentions sous référence 3177 M.
CORT, 65 Avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — Paris-Lille-Lyon-Strasbourg — DESSEIN

La chimie de pointe pour mettre au monde l'électroménager du futur...

Lyon — CALOR

Le développement international du Groupe SEB et, en particulier, le redéploiement marketing et industriel de notre société CALOR s'avère être le fruit d'un management par projets et d'une communication transactionnelle faite de responsabilité et d'autonomie. Pluridisciplinaire et pluri-marchés, notre Service Etudes et Recherches attend son nouveau :

Chef de projets techniques chimie/biologie

Cet ingénieur sera chargé des missions d'ordre chimie/biologie au sein de toutes nos lignes de produits et en outre directement responsable des études et recherches techniques dans les marchés porteurs de la beauté, des soins du corps et d'autres domaines connexes. Il s'appuiera sur son approche scientifique pour préconiser puis, avec l'aide d'autres compétences, concevoir de petits appareils électroménagers innovants et des solutions techniques intégrant tous les aspects de fonctionnalité, coût et faisabilité.

GROUPE SEB

Jeune femme de préférence, de fort potentiel et de formation supérieure de type chimie/biologie ou agro-alimentaire (Montpellier, ESCEPEA, ENSBANA, etc.), apportez-nous votre talent de créativité et votre aptitude à embrasser facilement des techniques et des concepts nouveaux. Confirmez-nous votre première expérience réussie de développement technique en milieu industriel de grande série de type paramédical, alimentaire, électro-mécanique, plastiques...

Affirmez-vous à la fois par votre esprit d'astuce et la qualité de votre contact. Démontrez-nous l'excellente pratique de votre anglais et si possible de votre allemand. Bref ! Si vous aspirez à travailler dans une équipe jeune et soudée par sa ténacité au cœur de la stratégie de notre entreprise, venez vivre notre aventure marketing et industrielle permanente. Du même coup vous développerez de façon prometteuse votre carrière au sein du groupe SEB.

Merci d'adresser sous réf. 266 UN, à ARCHE-CONSEIL, 68 rue Duquesne, 69006 Lyon, une lettre motivée avec CV + photo + rémunération actuelle. Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité. Nous vous recevrons soit à Paris, soit à Lyon.



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — média-system

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS

2.500 personnes, 1, 3 Milliard de C.A., filiale du Groupe C.G.E.

Leader sur le marché national et deuxième sur le marché européen, nous sommes spécialisés dans l'étude, la fabrication et la commercialisation de batteries au plomb

La qualité est notre principal projet de société. Dans ce but, nous recherchons pour notre usine de fabrication de batteries industrielles située à LILLE, notre

RESPONSABLE QUALITÉ

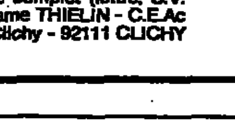
Il animera le suivi qualité des lignes de produit de la phase étude jusqu'à la production en série. Il établira les dossiers de contrôle. Il assurera les études de processus et audits de production, les "expertises", l'information qualité à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine.

Rattaché au Directeur Central Qualité, il sera responsable opérationnel d'une équipe et il supervisera fonctionnellement le service contrôle.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur de Centrale, Arts et Métiers ou équivalent, vous justifiez d'une première expérience à un poste similaire dans une unité de fabrication de petites et moyennes séries et vous avez de bonnes connaissances en statistiques industrielles.
Votre candidature nous intéresse.
La connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Un candidat de bon potentiel aura de réelle possibilités d'évolution au sein des différentes unités de notre Société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V. détaillé, photo et prétentions) à Madame THIELIN - C.E.Ac
18, Quai de Clichy - 92111 CLICHY



CIGIE — bleu

VOTRE DÉSIR :
ETRE DANS UN SECTEUR EN MOUVEMENT

Notre métier : la communication audiovisuelle par diffusion de films d'information éducatifs et culturels. Nous sommes une Société à dimension humaine et en pleine expansion et cherchons un (e)

attaché(e) commercial(e)

Vos interlocuteurs : les Directeurs de Communication de grandes Entreprises et Administrations.

Votre mission : gérer et développer un portefeuille existant.

Ce poste convient à un jeune de 25-35 ans, ayant une formation supérieure et (ou) commerciale et une expérience pratique de vente de services d'au moins 2 ans.

Une connaissance de l'audiovisuel serait "un plus".

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo, rémunération actuelle sous réf. 5092-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Responsable sinistres RC et RD (sauf Auto)



vous proposent de créer ce poste, en prenant en charge les Sinistres RC et RD autres que l'automobile, dans le cadre d'un Service où l'informatisation est en plein développement. Vous devrez animer et dynamiser une équipe susceptible d'atteindre une dizaine de rédacteurs. Ce poste convient à un candidat ayant une formation supérieure et une expérience d'environ 5 ans dans le Service Sinistres d'une Mutuelle ou d'une Compagnie, avec au moins 2 ans d'expérience d'animation d'une équipe. Lieu de travail : Paris XIV. Si vous êtes capable d'autonomie et de rigueur dans l'organisation de votre travail personnel et de celui de votre groupe, nous vous remercions d'adresser lettre man. et CV détaillé, s/réf. 11742/M en précisant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux
92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL — sélé CEGOS — Membre de Syntec



ESPACE EXPANSION PROMOTION

SOCIETE DE PROMOTION SPECIALISEE DANS LA REALISATION DE CENTRES COMMERCIAUX ET DE GRANDES OPERATIONS D'AMENAGEMENT RECHERCHE

JEUNE ARCHITECTE H/F

pour seconder efficacement l'architecte responsable.

Vous aurez à • concevoir des projets en liaison avec les maîtres d'œuvre extérieurs et avec les équipes commerciales et techniques intégrées, • programmer de nouveaux projets, • étudier leur faisabilité et leur constructibilité. Votre formation d'architecte appliquée aux centres commerciaux ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais et de l'italien seraient appréciées.
La trentaine environ, vous devez faire preuve d'imagination, de dynamisme et posséder la capacité d'organisation et de suivi de nombreux dossiers.
Vous avez la volonté de réussir, un grand sens des contacts humains, celui de la négociation et vous êtes disponible pour de nombreux déplacements.

13e mois - Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise.

Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez-nous votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) à Espace Expansion Promotion, Direction du Personnel, 63, rue La Boétie 75008 Paris.

PUBLICITE



Les Nouveaux Constructeurs
pour mieux vivre

Important promoteur national recherche pour sa filiale rénovation un

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Agé de 35/40 ans, ingénieur, avec une formation complémentaire de type MBA ou grande école de commerce et une bonne expérience de l'immobilier, il assumera la complète responsabilité d'importantes opérations de rénovation dans Paris.

Sa rémunération très motivante sera fonction de sa performance dans le cadre d'objectifs précis.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + prétentions à Madame Anny GALA
Les Nouveaux Constructeurs Transactions
Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15.

Pierre Lichau

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE TEXTILE ALLEMAND **entièrement intégré, nous renforçons notre structure et recherchons un**

Responsable Commercial

Nous avons pour vocation de commercialiser les collections de tissus de ce groupe pour **la chemise, le sportswear et le PAP féminin.**

En étroite relation avec la direction de notre filiale, vous participerez à la conception de nouveaux produits. Vous serez responsable de la clientèle que vous prospecterez et que vous suivrez personnellement.

Ingénieur textile ou de formation commerciale supérieure (BAC + 5), vous aurez de préférence une première expérience commerciale. Vous parlerez si possible Allemand.

Attiré par le textile, motivé pour travailler en équipe dans un domaine qui se développe, aimant les déplacements (ce poste étant basé à Paris), **nous vous remercions de répondre sous la réf. 572/M à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS.**

AL conseil — CURRICULUM

DEVELOPPEZ ANIMEZ GEREZ

Nous sommes la filiale de Crédit Immobilier d'un des plus grands groupes bancaires français. Nous recherchons pour certaines régions dont notamment la RÉGION PARISIENNE OUEST, nos

RESPONSABLES REGIONAUX

De formation supérieure, vous avez nécessairement acquis une solide expérience du financement et de l'immobilier.

Excellent animateur, homme de terrain et décisionnaire, vous êtes rompu à la négociation commerciale.

Vous aurez une large autonomie pour :

- développer une clientèle de prescripteurs immobiliers,
- dynamiser une équipe de commerciaux,
- être le garant des engagements de votre secteur et assurer la décentralisation d'une partie des risques.

Merci d'adresser votre candidature qui sera traitée en toute confidentialité, sous référence 70754 à



1, PLACE DU PALAIS - ROYAL
75001 PARIS

FACTOFRANCE HELLER
recrute

ATTACHÉS(ES) DE CLIENTÈLE

Etablissement financier leader sur son marché (financement, assurance et gestion de créances commerciales, offre à un jeune cadre AMBITIEUX ET VOLONTAIRE l'opportunité de se joindre à son Département exploitation.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, nous vous confierons le suivi et le développement d'un portefeuille très varié de PME-PMI tant sur le plan des relations commerciales que sous l'aspect analyse du risque. Vous devrez assurer l'animation d'une équipe ainsi que la responsabilité d'un centre de profits.

Ce poste exigeant mais PASSIONNANT, basé à Paris, requiert, outre une formation supérieure de type SUP de CO, MAITRISE DE GESTION, une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans orientée vers la finance comptabilité.

Nous recherchons une personnalité affirmée :
- Sens commercial et aptitude à la négociation à tous niveaux ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Faculté d'adaptation ;
- Rigueur et diplomatie.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France.
La rémunération ne sera pas inférieure à 150 000 F +/an + intéressement et participation.

Envoyez c.v., photo et prétentions sous n° 8 140 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

ASSOCIATION LOI 1901 R.U.P. 800 SALARIÉS

recrute dans le cadre de ses activités de gestion d'établissements hospitaliers, médico-sociaux, sociaux et d'activités culturelles.

UN DIRECTEUR D'HOPITAL

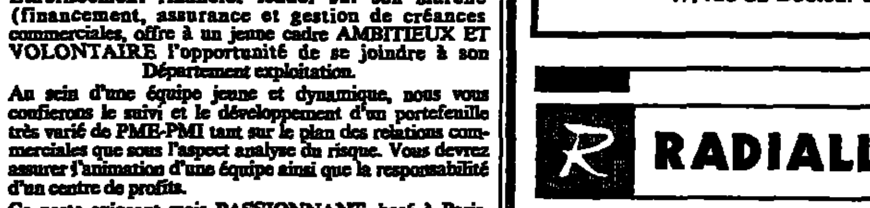
Établissement privé de 156 lits participant au service public hospitalier.
Cette fonction très autonome nécessite : réelle aptitude en gestion hospitalière, sens de la négociation, beaucoup d'initiative.
Poste à pourvoir immédiatement.

UN DIRECTEUR ADJOINT

Collaborateur direct du Directeur Général au siège social. Ce poste nouvellement créé conviendrait à personne ayant une formation de gestionnaire, ou d'expertise comptable avec connaissances juridiques.
Poste à pourvoir le 1er Janvier 1987

Les deux postes sont basés à PARIS. Une expérience dans ce secteur d'activité sera un atout important.
Les rémunérations sont fixées par référence à la Convention collective du 31/10/1951 des établissements hospitaliers privés.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions
sous réf. 13135 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX





Société de composants électroniques leader Européen dans sa spécialité

recherche

CONTROLEUR DE GESTION FILIALES ÉTRANGÈRES

- formation école de gestion, option finances, informatique.
- Reporting anglo-saxon.
- anglais courant.
- expérience minimum 5 ans si possible en cabinet d'Audit.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions
101, rue Philibert Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bleu



Le Monde CADRES

Le F.R.A.C. Auvergne
(Fonds Régional d'Art Contemporain)

recherche

UN ADMINISTRATEUR

Le profil du poste correspond aux critères suivants
- L'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions *de conservateur de musée.*
- Une connaissance approfondie de l'art du XX[e] siècle et en particulier de l'art d'aujourd'hui dans sa diversité.
- Une expérience de la conservation des œuvres contemporaines, du montage d'expositon et de la gestion.

La rémunération mensuelle sera fonction du niveau de qualifications.

Les dossiers de candidature devront comprendre :
- Un curriculum vitae.
- Copies de titres et diplômes.
- *Tout document susceptible* de faire valoir les connaissances et l'expérience du candidat.

La date limite de réception de dossiers de candidature est *fixée impérativement au 15 novembre 1986.*
Les dossiers de candidature seront envoyés à :
Monsieur le Président du F.R.A.C. Auvergne
hôtel de Chazerat, 4, rue Pascal, 63000 Clermont-Ferrand.

SOFRES ◆

Recherche pour ses départements
- automobile
- *industrie hautes technologies*

2 senior consultants (5 ans d'expérience minimum)
2 consultants (2 à 3 ans d'expérience).

Vous avez :
- une double formation, grande école (Centrale, AM, ENSI...) et formation complémentaire en marketing (MBA, ISA, CESMA).
- une expérience réussie du marketing dans une entreprise industrielle ou dans une société de services.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe jeune et performante, intervenant dans un secteur en fort développement, au niveau international (l'anglais courant est indispensable).

Adressez votre curriculum vitae à Madame Jacqueline Thirion, SOFRES, 16-18, rue Barbès - 92129 Montrouge Cedex.



dièse

BANQUE PARISIENNE

A TAILLE HUMAINE

Filiale d'un groupe International recherche pour participer activement au développement de son Service TRESORERIE FRANC un

OPERATIONNEL

Jeune Diplômé de l'Enseignement Supérieur ou de Formation équivalente possédant une bonne connaissance du marché monétaire et de ses nouveaux instruments.

L'embauche se fera au niveau de la classe V *et le salaire sera fonction* de l'expérience du candidat.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence *4806/LM*, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, qui transmettra.



VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE



recherche pour son Département Traitement Administratif de l'Epargne Salariale et de l'Assurance à CAEN (Calvados)

2 COLLABORATEURS (TRICES)

Bac + 2 (DUT - DEUG)

chargés, en liaison avec les Responsables du Département, de concevoir et de mettre en œuvre une nouvelle organisation.
Une évolution professionnelle durable au sein de la banque leur sera offerte dans le cadre d'un plan de formation.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions à
BRED - PEO 9910
16 rue Basse - 14000 CAEN

PREMIERE BANQUE POPULAIRE FRANCAISE, 3000 COLLABORATEURS, 180 AGENCES

HOLDING DE SOCIÉTÉS
Région Parisienne
Secteur Transport et Tourisme

recherche

RESPONSABLE CONSOLIDATION

Expérience de la fonction
formation ESC + DECS

Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. 13179 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

Nous sommes une société d'expertise comptable. Nous recherchons dans le cadre de notre développement :

DES COLLABORATEURS CONFIRMES

Formation : école supérieure de commerce, 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.

Ces postes conviendraient à des candidats à potentiel, souhaitant évoluer rapidement vers la fonction de CHEF DE MISSION.

*Adresser lettre + C.V. s/réf. CC3 à notre conseil en recrutement : **DSA***
6 bis, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.

L'Union Régionale des Sociétés de Secours Minières de l'Est

recherche

pour participer à la mise en œuvre de son plan régional informatique :

UN CHEF DE PROJET

dans un environnement BULL DPS 7/65 (GCOS7-TDS)
niveau souhaité : DESS
expérience réseau appréciée.

Prière d'adresser votre c.v. à Monsieur le Chef du Centre Informatique de l'Union Régionale des Sociétés de Secours Minières de l'Est, 21, avenue Foch, 57018 METZ Cedex 1.

Pour unité basée Paris-Nord groupe multinational renforce son potentiel commercial
ET RECRUTE

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

- Rattaché à la direction générale.
  - *Participe à l'élaboration des objectifs.*
  - Met en œuvre tous les moyens pour les réaliser.
  - A l'expérience de la vente de produits techniques aux utilisateurs et prescripteurs.
  - Présent sur le terrain.
  - Anime, forme et contrôle l'équipe de vente dont il a la responsabilité.

Adresser lettre manuscrite + c.v. + prétention sous n° 8 135 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7[e].

Importante société de confection du SUD DE LA FRANCE
- CA 400 millions - produits grande consommation - 8 unités de fabrication
- 10 000 clients en France et dans le monde - recherche

HF

adjoint au directeur des achats

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure ayant une expérience d'environ 5 ans des achats et, si possible, une connaissance de la grande distribution. De réelles possibilités d'évolution existent pour un candidat de valeur.

responsable logistique

Homme de l'optimisation, votre savoir-faire sera déterminant pour rationaliser les approvisionnements, la gestion physique des encours de fabrication, l'emballage, le stockage, les transports... de 8 unités de fabrication, en collaboration avec le responsable ordonnancement-lancement.
Pour ce poste en création, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure ayant déjà une première expérience réussie, sachant travailler en équipe.

Pour un premier contact, veuillez adresser votre dossier de candidature en précisant le poste concerné et la référence 10234 M à Média-System, 29 la Canebière 13001 Marseille qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

média-system

Cabinet d'audit et de commissariat aux comptes

RECHERCHE D'URGENCE

RÉVISEURS

ayant au moins 2 ans d'expérience en audit
Formation supérieure

Envoyer C.V. et photo à :
GDV 114, av. Charles-de-Gaulle
92522 Neuilly-sur-Seine.

Consultant International pour l'Amélioration de la Qualité.
CIAQ, 33, rue Galilée, 75116 Paris.

Société en plein développement recherche un

INGÉNIEUR CONSEIL

pour la Qualité Totale

SA MISSION :
- Animation de séminaires à haut niveau ;
- Conseil en entreprise ;
- Développement des relations commerciales.

L'HOMME :
- Minimum 30 ans, grandes écoles ou DESS ;
- Parlant de préférence l'anglais ;
- *Homme de communication, dynamique et enthousiaste ;*
- Organisateur, rigoureux, pédagogue.

Essentiel, il possède une solide expérience de la formation et de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à Armelle OLIVIER.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS

recherche pour sa Direction de la Rédaction

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Très bonne sténodactylographie *indispensable*
Disponibilité
Horaires : 9 h 30 à 19 h 30
Libre rapidement

Envoyer C.V. + photo à Société Générale de Presse 13, avenue de l'Opéra *75001 PARIS.*

ENTREPRISE DE PRESSE

recrute

DOCUMENTALISTE

Connaissant secteur communication (presse écrite, audiovisuel, publicité, relations publiques) pour rédaction et tenue à jour de documentation monographique et biographique

Pratique de la dactylographie indispensable

Libre rapidement

Envoyer C.V. + photo à Société Générale de Presse 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme Tél. pr rvs : 45-00-24-03.

Recrutons :

2 EXPERTS COMPTABLES

CONFIRMÉES
Rémunération offerte 250 à 380.000 F + avantages

Tél. au 87-75-48-00.

SOCIÉTÉ DE SERVICES recherche

CHEF D'AGENCE NIMES

Chargé exploitation et développement de ses activités sur NIMES et région

De formation supérieure, âgé de plus de 25 ans, une expérience préalable dans le secteur des services serait appréciée. Assisté d'une structure d'exploitation, il dirigera 150 personnes. Il sera plus particulièrement chargé du suivi de la clientèle, du développement et de l'administration de l'Agence. Poste évolutif

Rémunération motivante + intéressement aux objectifs. Avantages sociaux

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5.098 M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Le Département d'Eure-et-Loir

AVIS DE CONCOURS

D'ATTACHÉ DU CADRE DÉPARTEMENTAL

Le Département d'Eure-et-Loir organise deux concours pour le recrutement d'ATTACHÉ du CADRE DÉPARTEMENTAL d'EURE-et-LOIR

Le nombre des places offertes est fixé à 2 réparties ainsi qu'il suit :
- concours externe : 1 place ;
- concours interne : 1 place ;

Le registre des inscriptions est ouvert jusqu'au 3 novembre 1986 inclus délai de rigueur

La date des épreuves est fixée aux 18 et 19 novembre 1986

Pour tous renseignements les candidats doivent s'adresser à la Direction Générale des Services Départementaux Service des concours 31, rue Ste-Même, à Chartres 37-36-90-90, p. 2519.

ASSOCIATION RECHERCHE

COMPTABLE UNIQUE

- Libre de suite.
- Niveau B.P.
- Expérience comptab. générale et informatique, payes, déclarations, prép. bilan.

Adresser lettre manuscr., C.V., photo Direction Personnel F.F.C.C. - 78, rue de Rivoli 75004 PARIS.

PME RÉGION FOS-SUR-MER

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

C.V. à envoyer au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8.137 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS ROUEN recrute

ENSEIGNANTS VACATAIRES

en :
- génie logiciel ;
- architecture des systèmes informatiques centralisés et répartis.

Adresser candidature avec C.V. s/réf. 5.074 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

ÉDITEUR SCIENTIFIQUE publiant 500 livres par an recherche

TECHNICIEN DE FABRICATION

pour traitement d'ouvrages, du *manuscrit* au bon à tirer (relations auteurs et fournisseurs) Formation niveau licence maths ou physique et/ou BTS Estienne. Expériences livre scientifique et édition sur micro appréciées

Adr. lettre manuscr., C.V., *photo* sous réf. « T.F.S. » à SPAG, 120, bd St-Germain 75280 Paris Cedex 06.

103.5, Station FM Parisienne recherche de toute urgence commerciaux - travailleurs indépendants pour vendre la publicité locale (commerces, restaurants, salles de gym., etc.) de la station
Merci de téléphoner au : 45-56-18-59.

Cherche SPÉCIALISTE FISCALITÉ des ENTREPRISES *pour rédaction articles et ouvrages spécialisés*
Envoyer C.V. sous n° 8.138 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, Paris-7[e].

LES PETITS CHANTEURS DE PARIS
Maîtrise Nationale d'Enfants *subventionnés par le* Ministère de la Culture, la Mairie de Paris et le Mécénat Henkel

recrutent

UN ADMINISTRATEUR

(A TEMPS PARTIEL)

- Connaissances musicales du répertoire d'enfants.
- Connaissances administratives et gestion d'entreprise culturelle, bilingue, contacts internationaux.

Adr. C.V. à Philippe GRISON 3, rue Emile-Allez, 75017 Paris pour le vendr. 7 novembre 86 au plus tard.

Entreprise allemande renommée dans le secteur du jouet de marque, cherche d'urgence 1 vendeuse confirmée pour son RAYON JOUET aux Galeries Lafayette, Paris. La connaissance de la langue allemande est un avantage. Bonne rémunération garantie, sérieuses réf. exigées. Envoyez c.v. + photo sous le n° 7 014 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7[e].

Recherche instituteur cours CE2 privé, logé, nourri, au domicile, pour Andorre. Tél. : 628-27-7-72.

Filiale d'un grand groupe bioseph laboratoires recherche pour conduite de pilote industriel, région rouennaise,

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE BIOCHIMISTE.

Initiative, disponibilité et anglais nécessaires.
Adr. c.v., motivation, photo à M[me] LELEU, B.P. 254, 76305 Sotteville-lès-Rouen Cedex.

Importante société de promotion immobilière
Filiale d'un groupe leader

recherche

UN ADJOINT POUR LA GESTION DE GRANDS PROJETS

- Formation supérieure exigée.
- Première expérience souhaitée.
- Capacité d'adaptation à des tâches diverses (administratives, juridiques, financières et techniques).

Poste à pourvoir en région parisienne.

Transmettre C.V. et prétentions sous n° *8101 M* LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7[e].

SYGRAL
PRODUCTIQUE GENIE LOGICIEL

Jeune société cherche

1 ingénieur technico-commercial
3 ingénieurs-concepteurs

Débutants ou ayant une première expérience en Automatisme Industriel.
Ambitieux, créatifs et dynamiques, adressez vos dossiers de candidature à
SYGRAL
ZA de Courtabœuf, 4, av. de Québec 91940 Les Ulis

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Dans le cadre de son expansion, une société d'envergure internationale spécialisée en transports nationaux et internationaux, recrute

DIRECTEURS D'AGENCE

capables d'assumer la responsabilité de leur centre de profit.
Dépendant directement de la direction générale, ils maîtrisent l'ensemble des problèmes de leur agence dont ils sont les véritables responsables.
Formation supérieure et expérience dans fonction similaire souhaitées.
Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions annuelles s/réf. 11694 à PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

LA SEMURVAL
TRANSPORTS URBAINS DE VALENCIENNES

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

IDN - ENSI - ICAM - HEI

rattaché au Chef du Service Développement.

Ce jeune cadre aura pour mission de suivre la mise en place du système informatique d'aide à l'exploitation du réseau d'autobus (régulation du trafic).

Cette mission nécessite une formation école d'ingénieur et des compétences en informatique, CAO, automatisme.

Ce poste offre des perspectives d'évolution soit au sein de la société, soit dans un groupe important.

Env. C.V., photo, prét. à M. le Directeur de la SEMURVAL, Z.I. - 4, rue du Président-Lecuyer, 59880 SAINT-SAULVE.

INTERNATIONAL



J.F. cherche emploi stable, STÉNO-DACTYLO Paris ou banlieue Sud Téléphone : 69-24-77-78.

CADRE HAUT NIVEAU
Habitude négociations constructs nationaux, internationaux. Connaissance automobile, aéronautique électronique, Afrique. Libre de suite, étudierait toutes propositions. Ecr. s/réf. 14.574. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Aménageur maritime (J.F.) diplôme DEA + maîtrise Canada 23 ans recherche emploi cadre Activités offshore maritimes littorales et portuaires. Accepte stages : DELMAS VIELJEUX OFFSHORE. Ecrire : V. BROGNIART Rte de Suze, 26790 ROCHEGUDE Téléphone : (16) 75-04-80-69.

J.F. 35 ans, ét. sup., angl./esp., 10 ans expér. secrétariat haut niveau cherche emploi créatif dans Edition de préférence mais étudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 8.123 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 20 ans, esth. D.E. excell. prés., expér. cabinet vente ch. emploi. Tél. 30-99-08-58.

CHERCHE POSTE USA : J.H. 27 ans, IEP Paris, Maître Sciences, anglais courant, 4 ans d'expér. développement, promotion et vente systèmes informatiques. Disponibilité immédiate. Ecrire sous le n° 8.139 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. cherche emploi collage et montage bijouterie fantaisie Téléphone : 48-93-04-31.

J.H. 22 ans, diplômé Ecole Sup. de gestion cherche emploi contrôle de gestion - finance. Ecrire à J. BOST 43, rue G.-Môquet, 75017 Paris.

capitaux propositions commerciales

Fabricants et exportateurs de produits coton, sacs, tabliers et essuie-tout cherchent acheteurs et agents. Ecrire ou envoyer télex à : HAI & SONS - WSA - 10, Block 14 - Federal B. Area - KARACHI-38, PAKISTAN. Telex : 24786 FIELD PK. Tél. : 680741.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt
MARAIS, bel imm. pierre de t., appt 120 m², 5e ét., ascenseur 2.100.000 F. - 48-87-24-27.

4e arrdt
MARAIS. Pour célibataires grand studio, mezzanine, de charme, Imm. 17e. 1.050.000. DORESSAY - 46-24-93-33.

5e arrdt
AUSTERLITZ STUDETTE Coin cuis., salle d'eau, plein soleil. 200.000 F. 43-22-61-35.

GAY-LUSSAC P. de t. 2/3 p., tt cft, clair Px 945.000 F. 43-25-97-16.

8e arrdt
ÉTOILE magnifique 6 P., 200 m² parfait état, vue, soleil Tél. le matin : 42-60-42-20.

10e arrdt
76 m². 790.000 F 3 P., tt cft, bd St-Denis IMMO MARCADET 42-52-01-82.

11e arrdt
AV. DE LA RÉPUBLIQUE Sortie Mo, studio tt cft. 1930 Prix : 182.000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

13e arrdt
GOBELINS-ITALIE 5 P., sur 3 niveaux, r.-de-ch. + 1er + 2e et dernier étage. Bon état, cft. 43-36-17-36.

GOBELINS 2 P., BAINS, REFAIT NEUF 440.000 F. - 45-26-99-04.

14e arrdt
MONTPARNASSE 2 PIÈCES, 45 m², bon plan, 5e, asc., balc. sud. 650.000 F. 43-26-73-14.

17e arrdt
Part. vd Mairie 17e 2/3 P., jardin 45 m², charme, calme, parfait état. 480.000 F. Téléphone : 42-65-76-09.

DANS HOTEL PARTIC. Merveilleux ATELIER 100 m². Charme. 2.300.000 F. DORESSAY - 46-24-93-33.

20e arrdt
ORIGINAL 2 P., 80 m², belle décoration, imm. p. de t., park. 860.000 F. 45-22-83-41.

78-Yvelines
ST-GERMAIN CENTRE Hôtel part. XVIIIe, caractère 4 P., 93 m², poutres, charme IMMO NEUILLY 46-40-09-91.

CHAMBOURCY magnifique maison, séjour 5 chbres, gar. 3 voitures piscines, jardin 8.100 m² 3.500.000 F. GARBI 45-67-22-88.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire TÉL. 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Paris
3 P., 96 m², gde cuis. équipée, bains, 2 w.-c., penderies, cellier, park. état neuf. Vue sur SEINE. 10e ét. 11.700 F., ch. compr. ce jour. 54, QUAI DE GRENELLE (TOTEM) Téléphone : 42-66-27-32.

2-3 pièces, tout confort 3.800 F. Charges comprises IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Région parisienne
ST-GERMAIN-EN-LAYE dans parc boisé, 5' R.E.R. A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neufs studio à partir de 2.700 F. 2 P., à partir de 5.150 F. 3 P., à partir de 5.400 F. 4 P., à partir de 7.100 F. Loyer compr., park. et charg. chf. et eau chaude individ. s/pl. du mardi au samedi, de 15 à 17 h 30, 2 bis, rue de La ROCHEJAQUELEIN ST-GERMAIN-EN-LAYE.

locations meublées demandes

Paris
MONDIAL MERCURE rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. : SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales **TÉL. 45-62-78-99.**

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

AGENCE DE L'ÉTOILE met à votre disposition ses introductions auprès de Stés Françaises et Multinationales de DIPLOMATES et HOMMES D'AFFAIRE à la recherche d'appts HT STAND. ACHAT ET LOCATION **47-63-13-78.**

locations non meublées demandes

Région parisienne
Etude cherche pour cadres villas tres banl. Loyer garanti (1) 48-89-89-88 - 42-83-57-02.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Châteaux - Propriété Terrain - Commerce Sur toute la France AGENCE LAGRANGE 5, rue Greffulhe, 75008 Paris Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

échanges

Part. à part. propose échange d'un 3 pces à LEVALLOIS, métro Anatole-France, tt cft, bien situé, contre 2 pces à Paris, étudie ttes propositions 47-48-16-75, apr. 20 h.

immeubles

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS, tte catég., paiement cpt. Téléphone : 45-53-78-99.

terrains

A vdre St-Barthélémy 97 terrain 2.995 m² avec permis de construire pour 1 maison, 4 bungalows, piscine 400 m² constructible. Terrain bien constitué, agréablement ventilé, possibilité de louer la maison et les bungalows de type hôtellerie. Actuellement seule la citerne est construite. Prix terrain + construction citerne : 1.250.000 F. Pour renseignements : Tél. 35-68-66-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS DE 15 à 100 m² STANDING **OUVERT 24 H SUR 24** Location courte ou longue durée. Tous services. Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé **ACTE 43-80-90-10.**

ÉTOILE très grand standing BUREAUX MEUBLÉS toutes durées, tous services Tél. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **43-55-17-50.**

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MOIS RUE ST-HONORÉ 43-40-81-62 OU PARIS-12e : 43-40-68-50. CONSTITUT. SARL 2.000 F/HT.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides **ASPAC 42-93-60-50 +**

bureaux

FOCH BUILDING INTERNATIONAL Votre bureau équipé à PARIS Tous services - GD STANDING Courte ou longue durée poss. DOMICILIATIONS 80, AV. FOCH (17 square Foch) 75116, PARIS. 45-00-45-00. Télex 649 489 F.

BUREAUX ÉQUIPÉS DE 15 à 100 m² STANDING **OUVERT 24 H SUR 24** Location courte ou longue durée. Tous services. Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé **ACTE 43-80-90-10.**

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides **ASPAC 42-93-60-50 +**

locaux commerciaux

Ventes

Z.I. BANLIEUES EST et SUD locaux aménagés et bureaux à attribuer. Surfaces 700 m² 1.000 m², 1.500 m² Téléphone : 48-82-18-96.





Après l'accord sur les licenciements

La CFDT reste unie

La CGPME intervient auprès de M. Séguin

…obre 1986 risque de res… er, pour la CFDT, à un …bre 1984 à l'envers. Il y a …-deux mois, la non… ure, sous la pression des … intermédiaires, du proto… ur la flexibilité de l'emploi …été suivie par de vives tur… …es internes. En cette fin …re 1986, la signature, …liate, dès la fin des négo… …s, de l'accord sur le nou… régime des licenciements …miques, n'a provoqué, dans …mier temps, aucun soubre… majeur. Les temps chan… t… la CFDT aussi.

…résentant, le lundi 27 octobre …esse, les travaux du conseil …l cédétiste – qui regroupe les …ables des fédérations et des …régionales, – M. Pierre Héri… …crétaire national, a fait état …mat *« extrêmement positif »*. …ui, seules trois organisations …Normandie, Union régionale …ine et Hacuitex), connues …urs oppositions avec la direc… …e la confédération, ont … leur *« désaccord »* avec la …re. D'autres se sont bornées à … en avant des *« désaccords …els »* mais *« personne n'a …n cause le mandat des négo…t »* tel qu'il avait été confié … bureau national. C'est donc avec une relative sérénité et une apparente unité que la CFDT a donné, par sa signature, une nouvelle manifestation de son orientation pragmatique. Un bon point pour M. Edmond Maire comme pour Mme Notat et M. Kaspar, les négociateurs.

« Des avancées concrètes »

M. Héritier a même souligné l'importance de cet accord en indiquant que la CFDT allait l'*« intégrer »* dans sa *« pratique syndicale »*. Tout en se gardant de la comparer avec la situation antérieure à la loi du 3 juillet 1986 supprimant la procédure d'autorisation administrative préalable, M. Héritier a expliqué que la CFDT, n'ayant *« aucune raison d'attendre un cadeau du gouvernement »*, avait voulu prévoir des garde-fous. *« Nous avons fait*, a-t-il souligné, *notre métier de syndicalistes. Nous avons cherché à colmater les brèches, à réparer les dégâts. »* Mettant en avant des *« mesures sociales bien réelles »* pour les salariés des petites entreprises et le maintien d'une intervention de l'inspection du travail, M. Héritier n'hésite pas à parler d'*« avancées nettes, concrètes, capitalisables tout de suite »*.

Pour M. Héritier qui s'était opposé à la signature du protocole de décembre 1984, ces avancées immédiatement *« capitalisables »* constituent la *« différence essentielle »* avec le texte sur la flexibilité qui ne comportait que des promesses aléatoires à matérialiser et qui *« aurait affaibli et divisé la CFDT »*. Une pierre dans le jardin des « modernistes »… Mais le conseil national a jugé que *« le point le plus négatif »* de l'accord était le raccourcissement des délais pour la consultation des comités d'entreprise, une situation que la centrale tentera de corriger dans les négociations de branches…

Des interrogations demeurent également quant à l'attitude de M. Séguin : reprendra-t-il entièrement l'accord dans son second projet de loi, qui sera discuté en décembre par le Parlement, ou fera-t-il des concessions par exemple aux PME ? Une incertitude subsiste ainsi au sujet de l'article 12 qui prévoit notamment que *« quels que soient l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement et le nombre de salariés sur lequel porte le projet de licenciement pour raisons économiques, la direction devra* (là où il n'y a pas obligation de plan social) *dégager (…) les moyens permettant la mise en œuvre des contrats de conversion »*. La CGPME refuse une telle rédaction, voulant substituer à l'obligation *(« devra »)* une simple possibilité *(« pourra »)*. Elle devait présenter une demande en ce sens mardi 28 octobre en fin de matinée à M. Séguin avant de se décider à signer ou non… *« Personne n'est habilité à modifier le texte de l'accord »*, a prévenu Mme Notat, tandis que M. Maire ajoutait : *« Ce n'est pas un point mineur. »* M. Maire a cependant admis que, les contrats de conversion étant obligatoires y compris pour les PME, celles-ci puissent être aidées ou faire appel à des formules de mutualisation.

M. Héritier n'a pas voulu donner pour autant l'impression d'une embellie du climat social par le simple fait de la signature de cet accord. Evoquant le *« succès »* de la grève du secteur public du 21 octobre, il n'a pas craint de grossir le trait en mettant en avant *« l'unité d'action »* – *« on apprend à se passer de la CGT »* – et même plus généralement un *« élan »* de l'action… *« Le champ de nos désaccords avec le gouvernement s'élargit au fil des mois »*, a assuré M. Héritier pour lequel *« la politique poursuivie conduira à des échecs à court et à long terme si elle n'est pas modifiée. C'est Reagan qui sert de référence, mais c'est plutôt Thatcher qui sert de modèle »*. Sereine syndicalement, la CFDT se veut politiquement irrécupérable…

MICHEL NOBLECOURT.

La CEE en appelle au GATT contre le protectionnisme japonais

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Le conseil des ministres des Douze a décidé de faire appel au GATT (l'accord qui réglemente le commerce international) pour amener le Japon à davantage ouvrir son marché aux vins et spiritueux produits dans la Communauté. En 1985, les ventes de boissons alcooliques de la CEE y ont dépassé 170 millions de dollars. Selon M. Willy de Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, elles auraient pu atteindre le double sans la fiscalité hyperprotectionniste appliquée par Tokyo. Les taxes sont calculées non pas, comme partout, d'après le degré en alcool mais en fonction du prix, ce qui avantage considérablement les produits locaux.

La Communauté presse depuis longtemps les Japonais de modifier leur fiscalité mais, jusqu'ici, sans succès. Conformément à la procédure que prévoit l'article 23, paragraphe 2 du GATT, elle va demander la création d'un « panel », c'est-à-dire d'un comité d'experts afin qu'il donne son avis sur l'affaire. La CEE insistera pour que le panel traite le dossier en urgence. Son arbitrage devrait, de la sorte, pouvoir être rendu d'ici trois ou quatre mois. S'il confirme que la réglementation japonaise est discriminatoire et si le Japon ne régularise pas sa situation, les Douze semblent déterminés à prendre alors rapidement des mesures de rétorsion. Le conseil des ministres a en effet invité la Commission à s'y préparer de telle manière qu'elle puisse lui soumettre des propositions concrètes dans les trente jours qui suivront la publication de l'avis du panel du GATT.

C'est la première fois que la Communauté engage ainsi une procédure contentieuse à l'égard du Japon et ne se contente pas d'une simple déclaration de protestation. La réplique est cependant des plus modérées si l'on prend en compte tant la progression sensible des exportations japonaises vers la CEE au cours des derniers mois que le peu d'empressement que mettent les Japonais à ouvrir leur marché. Afin d'accentuer la pression, les Douze ont invité la Commission à surveiller attentivement l'évolution des importations de produits japonais dans le Marché commun et à *« prendre, si nécessaire, les mesures appropriées »*. L'idée est de mettre en œuvre avec plus de détermination et surtout de rapidité que dans le passé les procédures antidumping autorisées par le GATT lorsqu'un pays pratique des prix à l'exportation inférieurs à ceux appliqués sur le marché intérieur. Or les industriels européens constatent qu'en dépit de la hausse sensible du yen leurs concurrents japonais n'ont, le plus souvent, pas relevé leurs prix…

Ph. L.

La CSMF pose ses conditions …l'occasion du bilan de la convention …vec les caisses d'assurance-maladie

…ccasion du premier bilan de …ention signée au début de …1985 avec les caisses natio… …assurance maladie, la Confé… …des syndicats médicaux …(CSMF) vient de poser ses …ns. Elle réclame notamment …itation de l'accès aux études …es (moins de quatre mille … par an en deuxième année …) et une amélioration du …e cycle d'études de méde… …érale.

…re part, elle demande une …tation de 10 F du tarif de la …ation (actuellement de …t une augmentation propor… … pour les autres actes médi… …mboursés ou non, la mise en … de la rémunération des …s prévues avec les caisses, la …ion de l'abattement sur les …ur accident du travail, la … de la nomenclature (tarifs …s médicaux), une possibilité …otion sous forme de majora… …nporaire non remboursée …ux qui ont fait *« la preuve d'une compétence ou d'une qualité particulière, notamment au travers de la formation continue »*.

Sur le plan fiscal, la CSMF se félicite des dispositions de la loi de finances pour 1987, mais demande la prise en compte des frais professionnels réels, notamment pour le transport.

Les médecins conventionnés doivent décider avant la fin de l'année s'ils maintiennent leur choix ou s'ils passent dans le *« deuxième secteur »* (praticiens autorisés à demander des honoraires libres, mais payant des cotisations sociales plus élevées). Selon un sondage de la CSMF auprès de mille cinq cents médecins, 15 % auraient déjà décidé de passer dans le deuxième secteur et 30 % envisagent de le faire. La CSMF, qui réclame aussi une « dépénalisation » du deuxième secteur, doit se prononcer sur ce passage au cours de son assemblée générale le 30 novembre.

M. Bergeron justifie la signature de FO

Voulant mettre un terme aux vifs débats internes qu'a connus FO à propos de l'accord sur les licenciements, M. André Bergeron justifie la signature dans un éditorial publié par *FO-Hebdo* du 29 octobre : *« Convaincu qu'il n'était pas possible d'aller au-delà, refusant le négativisme, à l'unanimité le bureau de la confédération, avec l'appui de l'ensemble des fédérations concernées, a considéré que l'intérêt des salariés commandait la signature de l'accord. C'est ce qui a été fait. »* Pour M. Bergeron, les négociateurs de FO, *« engagés dans une des négociations les plus difficiles que l'on ait vécues, ont fait de leur mieux pour garantir l'essentiel »*.

Pour M. Bergeron, *« nous avons obtenu du patronat, d'une part, des garanties en matière de consultation des représentants du personnel et, d'autre part, des assurances concernant l'application des plans sociaux en cas de licenciement économique* (…). *Enfin – et c'est un aspect important de l'accord, – les salariés des entreprises de moins de dix salariés, outre le fait qu'ils pourront exiger – en cas de licenciement – le respect d'un délai de prévenance, devront obligatoirement être informés des possibilités de bénéficier de contrat de conversion. Jusqu'ici, cela n'existait pas. C'est vrai également lors du licenciement de moins de dix personnes dans une même période de trente jours »*.

La CFDT frappera à la porte de la CISL en 1988

La CFDT a sauté le pas : elle va vraisemblablement demander en 1988 son adhésion à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), à laquelle est déjà affiliée FO (*le Monde* du 16 septembre), mais aussi l'AFL-CIO américaine, et le DGB allemand. A une très large majorité (92 % des votants et 97 % des exprimés), le conseil national de la CFDT a décidé *« de proposer au 41e congrès un débat sur l'affiliation internationale de la CFDT, afin qu'il se prononce en faveur de l'adhésion de la CFDT à la CISL »*. La Basse-Normandie et une partie de l'Union régionale parisienne ont voté contre. Les abstentions viennent d'une partie des mandats de la Lorraine, des finances, des P et T et du SGEN.

En présentant les résultats de ce vote à la presse, M. Albert Mercier, secrétaire national, a mis en avant *« l'évolution »* de la CISL depuis 1979, date à laquelle la CFDT avait quitté la Confédération mondiale du travail (CMT). Pour M. Mercier, *« sur le terrain »*, et notamment en Amérique latine et en Afrique du Sud, l'action de la CISL *« rejoint »* celle de la CFDT. Cette dernière, déjà membre de tous les secrétariats professionnels internationaux, devrait rencontrer l'opposition de FO, mais elle a suffisamment accru ses relations internationales pour ne pas avoir à redouter un tel veto.

M. Chalandon veut réformer la justice du travail

…de des sceaux veut revoir le …ement des tribunaux de …mes et des chambres qui …t en appel et en cassation …s jugées par ces tribunaux. … Chalandon a demandé à …in Kirsch, conseiller à la … cassation, de lui remettre …rt sur ce sujet à la fin de …

…me lettre du 20 octobre … à M. Kirsch, le garde des …rit : *« Ainsi que vous le … situation du contentieux …al est des plus préoccu… l'institution judiciaire …ssant plus, dans bien des …état de répondre aux … et aux besoins des justi… Le rôle de beaucoup de …e prud'hommes est encom… …delà de leur capacité …ion. Le nombre de procé… … défaut est excessif. Le … appels et des pourvois en … est démesuré, entraînant, …r, la surcharge des cham… …les, des cours d'appel et … suprême.*

… donc indispensable que …des soient apportés à la …actuelle. »

Après d'autres, le garde des sceaux s'attaque ainsi à un des plus gros goulets d'encombrement de la justice. La chambre sociale de la Cour de cassation a actuellement dix mille dossiers en stock. Il faut en moyenne dix-huit mois à deux ans pour obtenir d'elle une décision sur une affaire de licenciement par exemple.

A la cour d'appel de Paris, 9 770 affaires sont aussi en attente et le délai moyen est de douze à vingt mois malgré les remèdes apportés à cette situation par M. Pierre Drai, premier président : meilleure concertation entre les personnes parties au procès ; augmentation de huit à dix des chambres traitant des affaires sociales, etc.

M. Kirsch, auquel M. Chalandon fait appel pour remédier au fonctionnement de la justice du travail, est âgé de soixante ans. Il est le doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation après avoir été deux fois candidat malheureux à la présidence de cette chambre. De mars 1980 à mai 1981, il avait été conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches.

REPÈRES

Assurance-maladie

Les dépenses s'accélèrent

Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS) se sont accélérées en septembre : selon les statistiques publiées par la caisse, en moyenne annuelle, elles ont progressé de 8,3 %, contre 7,9 % fin août. L'augmentation a concerné presque tous les postes de médecine ambulatoire : les honoraires progressent de 9,1 % (contre 9 % fin août), notamment les honoraires dentaires (5,9 % contre 5 %) et les actes médicaux techniques (la progression des consultations se ralentissant au contraire) ; les prescriptions (médicaments, analyses, actes d'auxiliaires médicaux) ont augmenté au rythme de 10,7 % (contre 10,3 % fin août), en particulier les actes d'auxilaires médicaux (+ 14 % contre + 13,2 % fin août). En revanche, les indemnités journalières versées continuent de diminuer (– 2,2 %).

Changes

Baisse des réserves en septembre

Les avoirs officiels de change s'élevaient à la fin du mois de septembre à 437 560 millions de francs, soit une diminution de 4 413 millions de francs par rapport au mois précédent. En un an, les réserves de change de la France ont baissé de 22,8 milliards de francs.

Chômage

Stabilité dans la CEE

Le nombre de demandeurs d'emploi dans la Communauté européenne a augmenté de 179 000 (en données brutes) en septembre pour atteindre 15,8 millions contre 15,6 millions le mois précédent (+0,7 %), selon Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, mais cette augmentation est due à des variation saisonnières. Le taux de chômage par rapport à la population active est resté à 11 % fin septembre 1986, comme fin août et fin septembre 1985 dans l'Europe des Neuf (moins l'Espagne, le Portugal et la Grèce). Toutefois, en un an, il a progressé de 0,4 point en France (taux axtuel de 10,8 %), de 0,3 point en Irlande (18,1 %), de 0,5 point en Italie (13,3 %), mais il a baissé de 0,4 point en RFA (7,5 %), de 0,9 point en Belgique (12,9 %), de 1 point au Danemark (6,8 %) et de 1,1 point aux Pays-Bas (12,3 %).

Commerce extérieur

Excédent de 10,4 milliards de deutschemarks en RFA

La RFA a enregistré un très fort excédent commercial de 10,4 milliards de deutschemarks (33,8 milliards de francs) en septembre, à peine inférieur au record absolu de 10,9 milliards enregistré en juillet dernier, indique l'Office fédéral des statistiques. Sur neuf mois, l'Allemagne fédérale engrange ainsi un solde positif de 79,7 milliards de deutschemarks (259 milliards de francs), un montant supérieur à l'excédent de 73,3 milliards de deutschemarks accumulé pour l'ensemble de 1985. Sur cette période, les exportations ont baissé de 1,9 % par rapport aux trois premiers trimestres de 1985 mais les importations ont chuté de 11 %, en raison, essentiellement, de la baisse des prix des produits importés, de 22 % en moyenne par rapport au neuf premiers mois de 1985. En volume, les importations ont, en fait, augmenté de 7 %. Mais les exportations n'ont pas décliné en terme réel, leur progression, même modeste, restant de 2 %. La RFA continue de s'acheminer vers un excédent sans précédent de son commerce extérieur, de quelque 105 milliards de deutschemarks (341 milliards de francs) pour cette année.

Consommation

Léger repli après le boom

La consommation des ménages en produit industriels a légèrement baissé en septembre par rapport à août (– 1,8 %), mois au cours duquel elle avait atteint un niveau exceptionnellement élevé (+ 2,2 % par rapport à juillet). En un an, la consommation est en progression de 9,4 %. Sur la période juin-septembre comparée à juin-septembre 1985, la consommation des ménages en produits industriels progresse de 5,3 %.

Production

La croissance pourrait se ralentir

« L'amélioration de l'activité industrielle s'est amplifiée et la production a augmenté dans toutes les branches », écrit l'INSEE au vu de son enquête de conjoncture d'octobre. *« Les stocks de produits sont jugés un peu plus lourds qu'à l'enquête précédente. La demande globale et la demande étrangère diminuent dans toutes les branches à l'exception de la construction automobile. Même s'ils évoluent dans un sens défavorable, ces indicateurs restent à des niveaux compatibles avec une croissance de la production pour les prochains mois. Celle-ci pourrait toutefois être un peu ralentie. »* Selon les industriels, la hausse de l'activité toucherait toutes les branches à l'exception des biens d'équipement professionnel. Les perspectives de hausse de prix sont toujours modérées.

Etranger

Accord de pêche entre les Etats-Unis et les micro-Etats du Pacifique sud

Washington change de tactique pour faire pièce à Moscou

SYDNEY
Correspondance

Les Etats-Unis viennent de remporter un petit succès face à l'Union soviétique dans le Pacifique sud en concluant avec seize micro-Etats un accord sur la pêche dans leurs zones économiques, à l'issue de deux années et dix séries de pourparlers laborieux. Le contrat, d'un montant de 11 millions de dollars par an payés pendant les cinq prochaines années par Washington aux pays concernés, a été signé le 20 octobre à Nuku'alofa, aux îles Tonga, entre les Etats-Unis et l'Agence des pêcheries du Forum du Pacifique sud.

Les Etats-Unis avaient proposé, à la reprise des négociations le 11 octobre, le chiffre de 9,75 millions de dollars par an, alors que le Forum en réclamait 16,5 millions et n'était prêt à s'engager que pour un contrat de deux ans éventuellement renégociable. Lorsque les pourparlers furent sur le point de capoter, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, envoya l'un de ses conseillers particuliers, M. Derwinski, proposer le compromis finalement retenu.

L'approche nouvelle des Etats-Unis, qui avaient tendance par le passé à considérer le Pacifique sud comme leur réserve de pêche privée, vise à faire pièce aux jalons que l'Union soviétique pose depuis quelque temps dans la région. Jusqu'à la conclusion de l'accord avec le Forum, Washington ne reconnaissait pas la zone économique de 100 milles marins décrétée par ces Etats en 1977.

Une révision des choix américains

Moscou, en revanche, avait déjà conclu un premier accord de pêche avec Kiribati (ex-Gilbert) en 1985, provoquant une révision des choix américains. Révision d'autant plus opportune qu'entre-temps le traité de pêche entre Moscou et Kiribati n'a satisfait aucune des deux parties et que l'URSS a décidé de reporter sa mise sur Vanuatu (ex-Nouvelles Hébrides) où elle a obtenu des avantages nettement plus importants : notamment aux termes d'un accord qui doit être signé d'ici la fin de l'année, un droit d'accostage pour les chalutiers soviétiques.

M. Walter Lini, le prêtre anglican qui dirige Vanuatu, devance les inquiétudes américaines en assurant qu'accueillir les chalutiers soviétiques ne signifie nullement tourner le dos aux États-Unis, avec lesquels son pays vient d'établir des relations diplomatiques.

S. C.

Affaires

Le divorce entre M. De Benedetti et M. Pierre-Brossolette

Une partie de poker menteur

Sans succomber à *« l'OPA-mania »*, cette vague d'offres publiques d'achat qui a d'abord déferlé aux États-Unis avant de gagner les rives britanniques, la France connaît, elle aussi, quelques belles empoignades à la Bourse. La bataille que se sont livrée récemment les groupes d'assurances AXA (de M. Claude Bébéar) et Compagnie du Midi (de M. Bernard Pagezy) pour le contrôle de La Providence, au bénéfice du premier, ou encore l'offensive déclenchée – avec succès – par BSN sur la Générale alimentaire, entrent dans cette catégorie. Généralement, dans ce type de lutte entre groupes industriels et financiers, tous les coups sont permis. Mais il est assez exceptionnel de voir l'un des deux combattants, contraint de toucher le sol des deux épaules, porter sur la place publique les différends qui l'ont opposé à son coéquipier.

C'est ce qui vient de se passer dans le cadre de *« l'affaire »* Presses de la Cité. On sait qu'une bataille boursière opposait depuis quelques semaines, d'une part l'équipe constituée par Cerus (ramification française du groupe De Benedetti, actionnaire à 40 %) et Pechelbronn, importante société holding de MM. Worms et Cie (un groupe privé qui n'a plus rien à voir avec la banque du même nom) et, d'autre part, M. Jimmy Goldsmith, le patron de *l'Express* qui avait jeté dans l'opération tout le poids (20 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé) d'une autre de ses sociétés, la Générale occidentale.

En fait d'OPA, on s'affrontait surtout en termes d'OPE, c'est-à-dire une offre publique d'échange entre les titres de la société convoitée et ceux de l'attaquant. Sans entrer dans le détail des modalités exactes de l'offre présentée par l'un et l'autre des belligérants, on retiendra qu'elles étaient sensiblement identiques en termes de montant. Ce n'est donc pas de ce côté-là qu'il faut aller chercher les raisons qui pouvaient inciter les actionnaires a effectuer leur choix : (Cerus, Pechelbronn, Générale occidentale, Presses de la Cité sont toutes des sociétés cotées en Bourse). D'autres facteurs étaient plus déterminants.

France-Loisirs : un énorme réseau

Lorsqu'ils avaient lancé – les premiers – leur offensive, Cerus et Pechelbronn avaient clairement indiqué qu'ils détenaient dans un premier temps, une participation voisine de 20 % dans Les Presses, laquelle pourrait ultérieurement être portée à la minorité de blocage (33 %). De façon à jouer, comme dans le cas de Valeo, le rôle d'opérateur dans le deuxième groupe d'édition français (derrière Hachette). *« Une belle affaire »*, qu'il convenait de dynamiser (selon Cerus et Pechelbronn). Derrière ce reproche adressé à l'équipe dirigeante de la célèbre maison présidée par l'un des grands noms de l'édition, M. Claude Nielsen, se dissimulait en fait la volonté de mettre la main sur l'une des filiales du groupe France-Loisirs.

Grâce à un fichier composé de quatre millions d'adhérents, un réseau qui écoule une trentaine de millions de livres par an, auxquels il faut ajouter la vente d'un nombre impressionnant de disques et de cassettes, France-Loisirs assure, à elle seule, l'essentiel du bénéfice réalisé par l'ensemble du groupe des Presses de la Cité ! Mais celui-ci n'est pas seul à en toucher les dividendes. Selon un pacte dont nul ne veut révéler le contenu exact, le capital de France-Loisirs est, *grosso modo*, réparti moitié-moitié entre Les Presses et la société ouest-allemande Bertelsmann. Numéro un de la communication en Europe ce groupe, présidé par M. Mark Woessner, se situe au deuxième rang mondial dans sa spécialité depuis qu'il vient d'établir « une tête de pont » aux Etats-Unis.

On comprend que cette double carte de visite ait séduit M. Carlo De Benedetti. Celui-ci ne se contente pas d'être le patron d'Olivetti et de Buitoni, une société dont il veut faire le pivot de sa politique agro-alimentaire européenne après en avoir récemment pris le contrôle, au grand dépit d'Antoine Riboud, le président de BSN, il est aussi, avec le concours d'un autre Transalpin devenu célèbre en France, Sylvio Berlusconi l'un des principaux propriétaires des éditions Mondadori et du magazine italien *l'Espresso*. L'édition et la presse, il connaît.

Mais le monde des médias appartient aussi à d'autres «condottieri». Le Franco-Britannique Jimmy Goldsmith est de ceux-là. On lui connaît beaucoup d'ambitions dans ce domaine, y compris audiovisuelles. On sait moins qu'il dispose d'un magnifique trésor de guerre depuis qu'il a soutiré 1 milliard de francs à ELF-Aquitaine à l'issue d'un long conflit qui l'opposait au groupe pétrolier. Un armistice conclu en juillet 1985 a finalement servi d'épilogue à trois années de procès nés de l'exploitation en commun (par ELF-Aquitaine-Guatemala et par Basic Resources, filiale de la Générale occidentale) d'un gisement pétrolier au Guatemala.

Cet argent et d'autres revenus tirés de ses activités outre-Manche, M. Jimmy Goldsmith est prêt à en consacrer une partie aux Presses de la Cité, à condition d'acquérir près de 56 % du capital. Pas moins. C'est à partir de ce moment-là que la situation commence à se compliquer.

Si Cerus-Pechelbronn ont pu rafler, en Bourse, des actions Presses de la Cité, jusqu'à en détenir 22,5 %, il est vite apparu qu'ils ne pouvaient l'emporter seuls face à la contre-offensive déclenchée par le patron de la Générale occidentale, lequel s'était auparavant assuré quelque sérieux appuis au conseil d'administration des Presses. A la majorité de ses membres (seuls deux d'entre eux semblaient séduits par la perspective De Benedetti), celui-ci faisait clairement savoir, le 21 octobre dernier, que l'OPE présentée par le tandem Cerus-Pechelbronn comportait *«des risques pour la pérennité de l'entreprise, les titres proposés étant peu susceptibles de convenir aux actionnaires ayant choisi d'investir dans l'édition»*.

Une réunion secrète

Devant ce barrage, il ne restait plus à MM. Claude Pierre-Brossolette et Alain Minc, respectivement président et directeur général de Cerus, que deux solutions : poursuivre la bataille boursière, avec, en fin de course, un prix bien supérieur à l'offre initiale, ou mettre bas les armes. C'est ce que décidaient de faire Cerus et Pechelbronn en annonçant, trois jours plus tard, le retrait de leur OPE au bénéfice d'un accord conclu avec la Générale occidentale afin de constituer – ensemble – *« le futur pôle d'actionnariat des Presses de la Cité »*.

Voilà pour les communiqués officiels. En sous-main, on s'en doute, les tractations avaient été laborieuses. C'est le dimanche 20 octobre lors d'une réunion secrète (chez l'avocat Jean Loyrette) entre les responsables de Cerus et Mme Gilberte Beaux, directeur général de la Générale occidentale – et, accessoirement, la seule véritable *« banquière »* française – que les représentants de M. De Benedetti acceptaient de jeter l'éponge pour siéger au futur conseil d'administration des Presses. Sur les quelque quinze clauses négociées, seul restait à régler *« le prix du divorce »*, c'est-à-dire la clause de sortie qui permettrait à Cerus d'abandonner – à meilleur compte – son fauteuil d'administrateur autour du tapis vert dès qu'il le souhaiterait. Ce qui fut fait le mercredi suivant.

Jusque-là, les cartes étaient claires. Mais les événements qui ont suivi ont donné à plus d'un observateur l'impression d'assister à une partie de « poker menteur ». Entre la thèse défendue par M. Minc, selon laquelle la position industrielle du groupe De Benedetti, et l'optique purement financière de Pechelbronn étaient désormais inconciliables et l'affirmation de M. Pierre-Brossolette, selon laquelle le patron d'Olivetti était parfaitement au courant de l'accord, où est la vérité ?

« Formidable victoire à bas prix »

Une chose est sûre, M. De Benedetti n'a pas mis longtemps à réagir dans l'imbroglio où ses deux commanditaires ont parfois donné l'impression d'être des « raiders ». Au lendemain de la publication de l'accord intervenu entre des adversaires devenus alliés, il invitait fermement M. Pierre-Brossolette à lui remettre la présidence de Cerus, qu'il assurerait désormais personnellement. Une façon à lui de régler les contradictions nées de la position occupée par l'ancien patron du Crédit lyonnais puis de la banque Stern. Président de Cerus jusqu'à vendredi dernier (24 octobre), M. Pierre-Brossolette coiffait également la double casquette d'administrateur de Pechelbronn et d'associé-gérant du groupe Worms et Cie, lequel détient 5 % de Cerus (et un peu moins de 2 % des Presses de la Cité), aux côtés de Suez, de l'UAP et de la BNP.

Dans ces conditions, on ne peut faire grief à l'ex-PDG de Cerus d'avoir – aussi – défendu les intérêts de ses deux autres *« maisons »* : se battre jusqu'à un certain prix et, en désespoir de cause, réaliser une belle plus-value en vendant à l'adversaire. Pour l'instant, Cerus et Pechelbronn conservent cependant leurs 22,5 % des Presses de la Cité. *« L'accord du 20 octobre négocié avec Mme Gilberte Beaux »* tient toujours. M. De Benedetti a clairement fait savoir qu'il ne le remettait pas en cause, même s'il n'en approuve pas tous les termes.

En attendant que se dévoile éventuellement un troisième concurrent, M. Jimmy Goldsmith dispose d'une promesse de vente. Celle-ci lui permet de faire basculer dans son camp (avec seulement 0,30 % du capital) la filiale France-Loisirs, héritage de cinq années de relations étroites avec les dirigeants des Presses. Ce faisant, il a, semble-t-il, remporté une *« formidable victoire à bas prix »*. C'est en tous les cas ce que pense l'un de ses adversaires.

Quant à M. Alain Minc, qui continue à assurer la courroie de transmission avec Ivrea, siège italien d'Olivetti et du groupe De Benedetti, il lui reste à se lancer, toujours pour le compte de Cerus, dans d'autres batailles financières...

SERGE MARTI.

Affaires

Le premier loueur de voitures d'occasion démarre sur les chapeaux de roue

Aux Etats-Unis, un slogan proclame *« Louez une épave »*, et ça marche. En France, où l'on est plus sage, Jean-Yves Vigouroux préfère dire : *« Louez une voiture d'occasion et divisez votre facture par deux. »* Et ça marche aussi, puisque ADA (1), premier loueur d'automobiles et de véhicules utilitaires d'occasion, n'en finit pas d'étendre son réseau d'agences en France et de développer son parc de « bonnes occases ».

Le parcours professionnel de Jean-Yves Vigouroux, son fondateur, comporte, en quarante et un ans d'existence, quelques virages. Une formation universitaire littéraire mâtinée de marketing a permis à ce Brestois de passer de l'enseignement de l'histoire et de la géographie à la banque, puis de la banque au marketing d'une société de construction de maisons individuelles, avant qu'il ne mène de front un portefeuille d'assurances et quatre centres MIDAS, qui offrent à l'automobiliste de changer sur-le-champ de pot d'échappement.

Des tarifs inférieurs de 40 %

Notre homme n'était pas particulièrement indécis, mais il voulait *« monter quelque chose »*. Et, pour cela, il préférait tâter un peu de tous les secteurs pour y dénicher « *la* » bonne idée. Il la trouve en 1983, et s'en va au Canada et aux Etats-Unis vérifier que la location de véhicules d'occasion est un pari raisonnable, et que l'opération est transposable en France. Parce que les Français restent très attachés à une certaine image de l'automobile, qui exclut « l'épave ».

En 1983, il ouvre donc, à Brest, une agence. Dès le mois de juin, il fonde le réseau ADA, avec une agence à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) et une autre à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Le mouvement est lancé si activement qu'ADA annonce aujourd'hui 24 agences, dont une dernière-née à Orléans, 19 millions de chiffre d'affaires hors taxes, un parc de 500 véhicules et environ 26 000 clients.

Commercialement, la recette est simple à concevoir, mais plus délicate à réussir : *« Il était impossible de copier les Américains »*, raconte Jean-Yves Vigouroux.

« Leurs voitures sont plus robustes. Leurs occasions coûtent moins cher par rapport aux véhicules neufs. Leurs conducteurs sont plus soigneux. Nous avons donc apporté un soin extrême à notre parc automobile. Nous achetons des véhicules qui ont entre deux et cinq ans d'âge. Nous les gardons au maximum un an ou bien 15 000 kilomètres. Ils sont vérifiés à fond tous les 5 000 kilomètres, c'est-à-dire que 130 points de vérification sont garantis sur le véhicule. En achetant environ 30 % moins cher que les loueurs de neuf, et en revendant au bon moment notre parc, nous pouvons pratiquer des tarifs inférieurs de 40 % à 50 % aux prix les plus bas des grands réseaux de location. »

La Peugeot 104, la Renault 5 et la Visa Citroën sont proposées au tarif de 69 F par jour, toutes taxes comprises, et de 0,75 F du kilomètre. Dans le « haut de gamme », la R 30 TX et même certaines Mercedes affichent 145 F par jour, et 1,25 F du kilomètre. Chez les utilitaires, le fourgon Peugeot J 7 ou l'Estafette Renault atteignent 128 F par jour et 1,05 F du kilomètre.

Pour convaincre les locataires éventuels que l'occasion est aussi sûre que le neuf, ADA souscrit pour chacun de ses clients un contrat avec Mondial assistance, afin que en cas de panne, cette société fournisse dans les deux heures une automobile de remplacement pendant cinq jours.

Un « plus » : aucun âge minimum n'est imposé au conducteur. Un « *moins* » : ADA ne pratique pas le « *one way* », c'est-à-dire que le véhicule doit être rendu dans l'agence où il a été loué.

Incontestablement, la formule a créé un marché. Ce n'est pas tant la croissance du chiffre d'affaires qui le prouve — bien que les agences de Brest ou de Perpignan aient doublé leur chiffre d'affaires en deux ans, — mais plutôt la répartition de la clientèle : la première année, l'agence ADA enregistre un tiers de contrats signés par des conducteurs n'ayant jamais loué de véhicule. Socio-professionnellement parlant, la clientèle se ventile selon les pourcentages suivants : 30 % de commerçants et artisans, 30 % de fonctionnaires, 30 % de salariés ordinaires, 10 % de chômeurs... qui louent des véhicules utilitaires pour travailler au noir. L'engouement pour les véhicules les moins coûteux confirme que le prix est bien le motif déterminant de la location d'occasion.

130 000 F de bénéfices

Un réseau de franchisés, on le monte avec mille soins. *« Nous leur offrons le mode d'emploi de la location d'occasion,* explique le fondateur. *Nos franchisés bénéficient de l'effet de marque du réseau d'ADA. Nous les assistons dans tous les domaines : formation d'une durée de quinze jours, aide à l'achat des véhicules — étant entendu que c'est le franchisé qui signe le chèque, — recherche de locaux bien situés, utilisation des services de la comptabilité d'ADA. »*

Le réseau ADA pousse la conscience professionnelle jusqu'à suggérer à ses franchisés un schéma salarial et gestionnaire. *« Avec dix véhicules à l'ouverture et vingt-cinq au bout d'un an, nécessitant un mécano à temps partiel et une hôtesse, nous leur conseillons de se rémunérer eux-mêmes 6 000 F par mois la première année, qui sera déficitaire d'environ 50 000 F. La deuxième année, ils pourront se payer 9 000 F de salaire mensuel, et compter déjà sur un bénéfice avant frais financiers et avant impôts de 100 000 F. A partir du troisième exercice, et si le compte d'exploitation évolue de façon cohérente, ils seront rémunérés 15 000 F par mois et dégageront un bénéfice de 130 000 F par an. »*

M. Vigouroux qui vise le chiffre de cent points de vente à l'horizon 1990, aimerait persuader, dans les petites villes, certains professionnels de l'automobile, comme les garagistes ou les assureurs, de se lancer dans la location d'occasion. Pour ces professions ayant déja pignon sur rue ou sur route, la location apporterait un surcroît de rentabilité à leurs locaux et à leurs personnels.

ADA devrait aussi investir Paris et sa banlieue. Peut-être en 1987. Et puis, surveiller et surveiller encore le service fourni par les franchisés, pour qu'ils assurent définitivement à l'occasion ses lettres de noblesse.

ALAIN FAUJAS.

(1) ADA, 13, rue Victor-Hugo, 29200 Brest. Téléphone : 16 98-44-63-64.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans l'article intitulé « L'Arabie saoudite et l'Iran se disputent le leadership de l'OPEP », paru dans nos éditions du 24 octobre, que le Koweït était *« partisan de maintenir la stabilité des prix »* du pétrole. Il fallait lire : *« Le Koweït est partisan de maintenir l'instabilité des prix afin de mieux paralyser les investissements des producteurs concurrents. »*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Béghin-Say entre chez Montedison

Les grandes manœuvres autour du capital de la Montedison se poursuivent. Béghin-Say, premier fabricant français de sucre, vient de racheter 4,15 % des actions de la firme chimique milanaise. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. De façon détournée, cette opération permet au groupe agro-alimentaire de Ferruzzi, qui exerce un quasi-contrôle sur Béghin-Say, de renforcer sa position d'actionnaire majoritaire au sein de la Montedison avec une participation désormais portée à 23 %.

Charbonnages de France s'associe à la société de négoce Montenay

Charbonnages de France et le groupe de négoce indépendant Montenay ont décidé de s'associer dans le négoce charbonnier en rapprochant leurs filiales spécialisées. CDF prendra une participation de 15 % dans Montenay Turbo, et apportera en échange une partie des actifs de ses filiales SNVP et Charbogard. Montenay assurera la gestion de l'ensemble. Ce rapprochement est lié à la réforme attendue de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC), qui détient jusqu'ici le monopole des importations de houille en France.

Alsthom rachète Climax Automation

Le groupe Alsthom a acheté au groupe britannique Fairey la société Climax Automation, spécialisée dans l'automatisation des manutentions, notamment le chargement et le déchargement des machines, et qui dispose d'une gamme de manipulateurs de portiques et de robots. Alsthom étend ainsi ses activités dans le domaine de l'automatisation de production. Sa division robotique et matériaux comprend déjà plusieurs sociétés : Parvex (composants), Scemi (lignes d'assemblage), et Safmatic (soudage).

SMH : premier dividende grâce à la Swatch

Pour la première fois depuis sa création en 1983, le groupe suisse SMH (société suisse de microélectronique et d'horlogerie), numéro trois mondial de l'horlogerie, versera à ses actionnaires au titre de l'année en cours un dividende de 5 %, soit 5 francs suisses (environ 20 francs français). Produit du regroupement des anciennes ASUAG (marques Longines, Rado, Certina...) et SSIH (Omega, Tissot), la SMH a renoué l'an dernier avec les bénéfices, en très grande partie grâce à l'explosion du marché de la Swatch. Cette montre à quartz bas de gamme, lancée il y a quatre ans, a été vendue à près de 9 millions d'exemplaires (15 % de la production suisse de montres). La vingt millionnième Swatch a été produite en juillet dernier (25 millions prévus fin décembre prochain). La SMH se propose d'émettre pour 90 millions de francs suisses de certificats de participation au prix unitaire de 300 francs suisses pour financer ses investissements.

Rachat de Western Airlines par Delta : feu vert de Washington

Le département américain des transports a donné, le 23 octobre, son accord de principe au rachat de Western Airlines par Delta Air Lines, en estimant que la fusion de ces deux compagnies aériennes ne menace pas la concurrence. Delta Air Lines, la cinquième compagnie américaine, avait annoncé en septembre son intention d'acheter pour 860 millions de dollars Western, une compagnie basée à Los Angeles en Californie. Plusieurs autres grandes fusions entre compagnies aériennes ont été annoncées au cours des derniers mois aux Etats-Unis : Northwest et Republic Airlines, TWA et Ozark Air Lines et surtout le rachat d'Eastern Airlines par Texas Air Corp., qui doit également prendre le contrôle de People Express. — *(AFP.)*

Le groupe des Arcs se diversifie et ouvre son capital

Le groupe des Arcs (spécialisé dans les sports d'hiver) va se diversifier dans le golf et ouvrir son capital. Le groupe a créé avec la Banque arabe et internationale d'investissements la société Parcours, chargée de concevoir des équipements intégrés autour du golf. D'autre part, le groupe ouvre son capital à des actionnaires extérieurs qui devront rester minoritaires. Le groupe des Arcs a réalisé pour l'exercice 1985-1986 un chiffre d'affaire de 463,7 millions de francs, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'exercice précédent.

Agriculture

Les Etats-Unis étendent leur programme de gel des terres

Le Département américain de l'agriculture vient d'annoncer, moins de deux semaines avant les élections au Congrès, un nouveau programme de subventions pour les agriculteurs qui acceptent de laisser une partie de leur terre en jachère.

Il était déjà prévu des aides spécifiques à ceux qui ne cultiveraient pas le cinquième de leur terre pour lutter contre la surproduction. Le nouveau programme prévoit des primes (jusqu'à 2 dollars par boisseau de maïs) pour les agriculteurs qui laisseraient en jachère une surface supplémentaire de 15 %. Le Département de l'agriculture estime que ce nouveau programme qui concerne les céréales fourragères (maïs, sorgho, orge et avoine) coûtera de 1 à 1,5 milliard de dollars. Mais paradoxalement, avec cette dépense, il espère une diminution du coût global des mises en jachère pour 1987, coût qui serait ramené de 6,2 à 5,7 milliards de dollars.

Avec les volumes céréaliers qui n'arriveront pas sur le marché du fait de l'extension de la jachère, Washington pense que les aides directes (qui compensent la différence entre les prix de marché et les prix d'objectif) ainsi que d'autres subventions assises sur le volume des productions diminueront.

Jusqu'alors la loi agricole adoptée en 1985 par les Etats-Unis n'a pas eu le succès escompté. La baisse des prix qu'elle recherchait n'a pas entraîné de reprise du marché mondial et donc des exportations américaines dont la part dans le marché des céréales est tombée de 59 % en 1981 à 41 % en 1986. En revanche, cette politique coûte plus cher que prévu. Alors qu'on estimait à 17,5 milliards de dollars, en décembre 1985, le montant des dépenses fédérales affectées au soutien de l'agriculture, la facture est aujourd'hui comprise entre 30 et 35 milliards de dollars. La balance commerciale agricole est devenue déficitaire pour la première fois aux mois de mai, juin et juillet.

Dès lors, que faire en 1987 ? L'administration a choisi de renforcer le programme du gel des terres, alors qu'il est déjà très contesté. Les réductions réelles de surfaces ne sont pas surveillées ; les agriculteurs intensifient leur production sur les bonnes terres et gèlent les bords de fossé, les coins de champs, les côteaux érodés.

D'autres idées se font jour. De nombreux parlementaires défendent un projet de prêt commercial (*marketing loan*). Les agriculteurs qui auraient emprunté au gouvernement au prix du « loan rate » (équivalent d'un prêt de campagne par lequel un producteur hypothèque sa récolte) pourraient rembourser leurs emprunts au prix national moyen. Ce système aurait l'avantage d'aider les agriculteurs sans faire remonter les prix et porter ainsi atteinte à la compétitivité des produits américains. Il n'a qu'un seul défaut : il coûterait aussi très cher.

Une autre idée avancée pour réduire les stocks soulève des tempêtes : certains envisagent de brûler le maïs qui, compte tenu des frais entraînés par le stockage, serait proche du prix actuel du charbon. Enfin, on parle aussi d'instaurer des quotas de production. Comme en Europe.

J. G.

Marchés financiers

Les banques continuent de se désengager du tiers-monde

Durant le premier semestre, les banques sont parvenues à réduire de 4 milliards de dollars leurs engagements dans les pays du tiers-monde, indique la Banque des règlements internationaux (BRI) dans sa dernière étude trimestrielle. Ce phénomène est intervenu, en dépit des prêts dits « *non spontanés* » accordés par les instituts de crédits dans la mouvance des programmes d'ajustement mis au point avec le Fonds monétaire international, dans les pays les plus lourdement endettés.

Il est encore plus frappant sur une plus longue période : entre la fin 1983 et la mi-1986, les nouveaux crédits aux pays endettés ont représenté quelque 15 milliards de dollars – on est très loin de la hausse annuelle de 2,5 % préconisée par les organisations multilatérales pour assurer le redémarrage de la croissance dans ces pays, – contre 35 milliards de dollars au reste du monde.

Aucune région n'a été à l'abri de ce processus durant les six premiers mois de 1986 : la baisse des crédits atteint 2,3 milliards de dollars vers l'Amérique latine, 500 millions vers l'Afrique et 1,8 milliard vers l'Asie. Dans ce dernier cas, il semble que l'amenuisement des encours reflète plus la volonté de pays comme le Chine, la Malaisie ou la Thaïlande de réduire le poids de leur endettement que la réticence des banques créancières.

La BRI indique enfin que, durant le deuxième trimestre 1986, 30 milliards de dollars ont été prêtés, dont 25 milliards aux principaux pays industriels. Sur les 5 milliards restants, les pays de l'Est ont absorbé 2,8 milliards, dont 2,4 milliards ont été consacrés à l'URSS, toujours considéré comme un « bon risque ».

Une panne d'ordinateur retarde le « Big Bang » de Londres

Le lundi 27 octobre, Big Ben devait se mettre à l'heure du Big Bang, expression choisie par les Britanniques pour désigner la grande réforme financière de la City. Hélas ! treize *minutes avant* l'ouverture officielle des marchés, le système informatique ultra-moderne mis en place par les autorités de la Bourse de Londres a rendu l'âme. Faute d'étincelle informatique, le Big Bang a *été* reprogrammé pour ce mardi 28 octobre.

TRANSPORTS

Une filiale d'Air France vend des billets au prix des charters

Sous la marque Jumbo Charter, la SOTAIR, filiale tourisme d'Air France, commercialisera, à partir du 1er novembre, des places vides d'avion de compagnies régulières internationales au prix des charters. Quelques exemples de prix aller-retour : Paris-New-York 2 490 F ; Paris-Mexico : 4 900 F ; Paris-Londres : à partir de 595 F ; Paris-Marrakech : 1 270 F ; Paris-Los Angeles : 4 590 F. Ces tarifs placent Jumbo parmi les organisateurs de voyages qui cassent les prix en revendant les places inoccupées des avions, et notamment Go Voyages, Inter Charter, la Voyagerie, Forum Voyages, Pacific Holidays et Uniclam.

Jumbo a sélectionné soixante-dix destinations qu'elle commercialise grâce aux deux mille cinq cents agences de voyages agréées. Les utilisateurs du Minitel pourront se renseigner sur les occasions sélectionnées en tapant « 3614 Jumbo » sur le clavier ; la liste des destinations, des prix et des conditions à remplir sera mise à jour quotidiennement.

Jumbo s'était aperçu que sa clientèle, composée d'habitués du voyage, rechignait de plus en plus à acheter des forfaits comprenant l'avion, l'hôtel et d'autres prestations. M. Joël Routier, directeur de Jumbo, a persuadé les compagnies aériennes régulières d'utiliser les places vacantes que la surcapacité génère sur certaines destinations pour pratiquer des tarifs charters : *« Nous n'avons fait affaire qu'avec les compagnies fiables, même si cela devait nous placer 100 F ou 200 F plus cher que la concurrence,* dit-il, *car nous voulons permettre au voyageur confirmé de voler à bas prix, certes, mais aussi en toute sécurité. »*

La vente de ces places d'avion donnera à Jumbo l'occasion de diriger ses clients sur ses « Relais », structures d'accueil installées dans les pays de destination qui conseillent *le* voyageur *et qui sont en* mesure de lui vendre nuits d'hôtels, locations de voiture ou billets de transport complémentaires.

Pour M. Routier, cette nouvelle formule prépare l'agence à mieux supporter la concurrence des voyagistes allemands ou britanniques, qui, à partir de *1992*, pourront proposer à la clientèle française leurs charters.

Accord maritime franco-soviétique

La France et l'URSS sont parvenues, le vendredi 24 octobre, à l'issue d'une réunion entre experts à Moscou, à un accord maritime.

Estimant que les Soviétiques ne respectaient pas les termes de l'accord de 1967 (qui prévoit une répartition équitable du fret échangé par les deux pays entre cargos français et soviétiques), le gouvernement de M. Fabius avait en février dernier engagé une procédure pour dénoncer un accord vieux de vingt ans. *Il* devait devenir caduc le 12 août dernier. Mais le gouvernement de M. Chirac et le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, *ont estimé que toutes les* chances de renouer les fils n'étaient pas épuisées. Début août, un délai supplémentaire de trois mois avait *été convenu et, en définitive,* un accord pour la non-dénonciation du protocole de 1967 a pu être trouvé. Les armateurs français ont obtenu l'assurance de pouvoir transporter 50 % des marchandises dites de ligne (machines, tubes, conteneurs, produits chimiques, bois, etc.). Les cargos français pourront aussi remonter les fleuves soviétiques jusqu'au port de débarquement. En outre, les Soviétiques se sont engagés à utiliser moins Anvers et davantage Dunkerque ou Le Havre. Enfin, pour les exportations françaises de céréales, les Soviétiques ont accepté de laisser une plus large place aux cargos français ou affrétés par des armateurs français.

● **MARINE MARCHANDE** : **un** *pavillon européen ?* — Un haut responsable de la Communauté européenne a proposé le 27 octobre la création d'un pavillon maritime européen, pour enrayer le déclin des flottes marchandes des douze Etats membres. Le commissaire de la CEE chargé des transports, M. Stanley Clinton Davis, a fait cette suggestion au cours d'un discours prononcé à Londres. *« Notre avenir doit être pensé à l'échelle européenne (...) et le succès ne peut être obtenu que si nous agissons ensemble plutôt que par des politiques nationales »* pour lutter contre la disparition progressive des flottes européennes, dont *les coûts d'exploitation sont trop* élevés. *« Un sujet qui, je pense, mérite d'être étudié avec attention, est la création d'un pavillon européen, limité, peut-être seulement dans une première étape, à la CEE »*, a-t-il dit. Le pavillon serait attaché aux navires appartenant à des armateurs européens *et enregistrés dans* la CEE.

FAITS ET CHIFFRES

● **L'assurance-maladie des non-salariés.** — Les dépenses de la *Caisse nationale d'assurance*-maladie des non-salariés (CANAM) au premier semestre de 1986 ont augmenté de 6,08 % par rapport à la *même période de l'année précédente*. Si les versements aux établissements hospitaliers n'ont augmenté que de 3,47 %, la progression est beaucoup *plus forte* pour les honoraires médicaux (9,33 %), la pharmacie (9,93 %) et surtout les auxiliaires *médicaux* (13,05 %) et les analyses biologiques (14 %).

● **La Fédération de la métallurgie CGT a perdu cent mille adhérents en cinq ans.** — *A l'ouverture du trente-deuxième* congrès de la Fédération CGT de la métallurgie, le vendredi 24 octobre à Marseille, M. André Sainjon, son *secrétaire général, a indiqué que* l'organisation qui comptait environ deux cent cinquante mille adhérents en 1981 n'en avait plus aujourd'hui que *cent cinquante* mille. De 1981 à 1985, a-t-il ajouté, trois cent mille emplois industriels ont été perdus dans la métallurgie. *« Nous voulons,* a affirmé M. Sainjon, *examiner ce qui freine et bloque l'adhésion à la CGT. Nous allons avancer au congrès des idées sur la syndicalisation à partir de nos réalités. »*

● **Pour soutenir la réinsertion sociale des handicapés.** — L'Association pour l'adaptation sociale des déficients *moteurs* (ASDM), qui offre aux handicapés, dès l'âge de quatorze ans, l'éducation et le soutien en institut médico-professionnel, le travail en milieu protégé et l'hébergement en internat ou en foyer, connaît de graves difficultés après l'incendie qui a ravagé une partie de ses ateliers en février dernier.

★ Les dons peuvent être adressés à : ASDM La Couronnerie, 3630, rue du Général-de-Gaulle, BP 4, 45162 Olivet Cedex. A l'ordre de : Fondation de France, compte n° 060 630.

PARIS, 27 octobre ⬇

REPLI TECHNIQUE

Remonté en flèche au cours de la semaine écoulée, la Bourse de Paris a été prise lundi d'un nouvel accès de faiblesse. *Des ventes bénéficiaires se* sont produites, et, avec le ralentissement de l'activité, les valeurs françaises se sont repliées en assez grand *nombre*, comme par exemple Alsthom, Dassault, Hachette, Schneider, Compagnie bancaire, Bic, CSF, Moët, Esso et Total. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 1,05 % en dessous de son niveau précédent, confirmant ainsi la tendance matinale.

Les professionnels ne se disaient pas *surpris par cette réaction*, d'origine essentiellement technique selon eux. *« Nous ne sommes plus dans un contexte de reprise, et la rapidité de la hausse a incité des investisseurs à empocher leurs gains »,* disait l'un d'entre eux. *« Personne ne sait plus trop à quel saint se vouer,* ajoutait un autre. *C'est la valse hésitation. »* Une chose est certaine : le relèvement du loyer de l'argent au jour le jour a produit une impression désagréable.

Ajoutons que la décision de relever le niveau d'abattement pour *les* actions et les obligations n'avait pas encore filtré et que les modalités du plan d'épargne-retraite, déjà connues dans leurs grandes lignes, ne comportaient rien de nature à soulever l'enthousiasme.

Calme et grande incertitude aussi *au premier étage avec de l'affrètement*, tant sur les obligations que sur le MATIF. Là aussi, les spécialistes parlaient d'incertitudes et pronostiquaient des hauts et des bas.

Pendant ce temps, la grande révolution de la City de Londres a mal commencé avec une splendide panne du système informatique. Paris n'est pas seul de ce côté-là à éprouver des difficultés.

La SOPINFI, société du groupe Empain, a porté sa participation dans Schneider à plus de 10 %.

NEW-YORK, 27 octobre ⬆

Mieux orienté

De nouveau affaibli à la fin de la semaine écoulée, le marché new-yorkais a, lundi, fait meilleure contenance. Malgré une assez forte irrégularité, il a réussi à progresser de façon non négligeable et l'indice des industrielles, un instant retombé à 1 817,49, s'établissait *finalement* à 1 841,82 (+ 9,57 points).

Le bilan de la journée a, toutefois, été plus mitigé. Sur 1978 valeurs traitées, 789 ont monté, 736 ont baissé et 453 n'ont pas varié.

En fait, l'essentiel de la hausse du « Dow » a été dû à la performance accomplie par Goodyear (+ 10 %), valeur la plus active de la journée avec 10,98 millions de titres échangés, toujours en raison des rumeurs d'OPA circulant sur l'entreprise. La fermeté du marché obligataire, quelque peu surprenant vu l'imminence de l'opération de refinancement que le Trésor américain s'apprête à lancer, a également été un facteur d'encouragement. Le raffermissement du dollar a, il est vrai, renforcé la conviction des investisseurs que le Fed pourrait procéder à une baisse des taux d'intérêt sans causer trop de mal à la monnaie américaine. Ajoutons *que* Wall Street espère, sans trop y compter quand même, à une réduction du déficit commercial dont le montant devrait être publié cette semaine.

L'activité a porté sur *133,24* millions de titres, contre 137 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 24 oct.	Cours du 27 oct.
Alcoa	35 1/2	36 3/4
A.T.T.	23 3/4	24
Boeing	56 1/8	54 5/8
Chase Manhattan Bank	36 1/4	35 5/8
Du Pont de Nemours	81 3/8	81 3/4
Eastman Kodak	58 1/2	58 3/4
Exxon	68 3/8	66 5/8
Ford	57 7/8	58
General Electric	78 3/8	76 3/4
General Motors	69 7/8	70 3/8
Goodyear	44	48 1/4
I.B.M.	121 3/8	122
I.T.T.	53 1/8	53 1/4
Mobil Oil	37	36 1/2
Pfizer	59 3/4	59 5/8
Schlumberger	32	31 7/8
Texaco	36 1/4	35 7/8
U.A.L. Inc.	58 1/4	58 1/4
Union Carbide	21 7/8	22
U.S. Steel	28	28
Westinghouse	56 1/4	56 3/8
Xerox Corp.	54 1/2	54 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar : à 6,64 F ⬇

Le plus grand calme a régné mardi 28 octobre sur les places financières internationales. Dans l'attente de la publication des résultats *du commerce extérieur américain,* le dollar s'est tassé. Il a côté 6,6350 F (c. 6,6680 F la veille) et 2,03 DM (c. 2,0378 DM). Les cambistes restent sceptiques sur la capacité du billet vert de se raffermir durablement, ne serait-ce qu'en raison de la situation économique aux Etats-Unis toujours peu encourageante.

FRANCFORT	27 oct.	28 oct.
Dollar (en DM) ...	2,0378	2,03
TOKYO	**27 oct.**	**28 oct.**
Dollar (en yens) ...	161,10	159,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (28 oct.)	7 1/4 %
New-York (27 oct.) ..	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 oct.	27 oct.
Valeurs françaises ..	145	
Valeurs étrangères .	108	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	383	386,2

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	23 oct.	24 oct.
Industrielles	1 832,25	1 841,82

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	24 oct.	27 oct.
Industrielles	1 251,6	1 257,8
Mines d'or	262,9	269,6
Fonds d'Etat	82,53	82,37

TOKYO

	27 oct.	28 oct.
Nikkei	16 157,8	16 317,69
Indice général ...	1 345,94	1 360,71

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 27 octobre
Nombre de contrats : 7 150

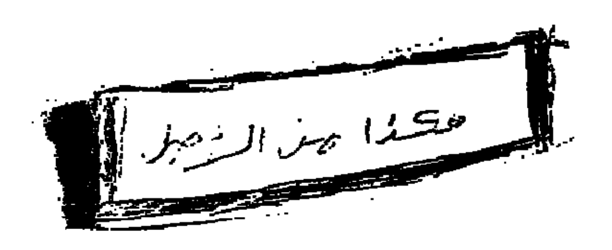
COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,20	108,85	108,70	108,55
Précédent ...	–	108,50	109,40	109,30	109,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MOULINEX : FORTES PERTES SEMESTRIELLES. — Moulinex, numéro 1 français du petit électroménager, a essuyé, au premier semestre une perte de 199,8 millions de francs, en forte progression par rapport au résultat déficitaire de 17,1 millions de francs sur les six premiers mois de 1985. Selon la direction, cette dégradation est due *« à l'impact financier négatif de mesures exceptionnelles concentrées sur le premier semestre 1986, et non compensées par une évolution du chiffre d'affaires ».* Celui-ci a diminué de 7,4 % au premier semestre, chutant à 1,37 milliard de francs, alors que la société a dû faire face à près de 250 millions de francs de charges exceptionnelles.

SANOFI : DÉGRADATION DES RÉSULTATS. — *Le bénéfice* net consolidé de Sanofi a reculé au premier semestre de 17,1 %, à 191 millions de francs. Le fléchissement des ventes de parfums et produits de beauté au Proche-Orient, la baisse du dollar et le lancement de produits concurrents expliquent ce résultat.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1708	4,5 % 1973	1650	1627	1630	- 1 21
4446	C.N.E. 3%	4470	4420	4421	- 1 09
1185	B.N.P. T.P.	1212	1210	1210	- 0 16
1200	C.C.F. T.P.	1250	1265	1265	+ 1 20
1146	Créd. Lyon. T.P.	1150	1147	1147	- 0 26
2655	Electricité T.P.	2635	2650	2650	+ 0 56
2160	Renault T.P.	2135	2115	2116	- 0 88
2065	Rhone-Poul. T.P.	2140	2110	2120	- 0 93
1420	St-Gobain T.P.	1450	1440	1445	- 0 34
1370	Thomson T.P.	1372	1375	1375	+ 0 21
410	Accor	420	418	419 80	- 0 04
1970	Agence Havas	1970	1989	1990	+ 1 01
1720	Ag. Havas C. I.	1695	1770	1770	+ 4 42
735	Air Liquide	751	780	778	+ 3 59
1890	Alcatel	1900	1885	1885	- 0 78
1610	Als. Superm.	1807	1945	1945	+ 7 63
390	A.L.S.P.I.	411 70	403	402	- 2 35
320	Alsthom ★	339 90	333 10	339 40	- 0 14
2050	Arjom. Prioux	2090	2065	2060	- 1 43
276	Ausedat-Rey	285	287	289	+ 1 40
1540	Aux. Entrepr.	1480	1440	1445	- 2 36
1200	Avions Dassault	1231	1209	1200	- 2 51
430	Bail-Equipem.	458	480	470	+ 2 62
1070	Bail-Investiss.	1075	1070	1070	- 0 46
1080	Cie Bancaire	1135	1105	1106	- 2 55
500	Bazar H.-V.	576	564	559	- 2 95
495	Béghin-Say	496	504	503	+ 1 61

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 27/10

Droits et bons

Attribution

Souscription

Cote des changes

Marché libre de l'or

a : coupon détaché
o : offert
c : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

Les nouveaux mystères de Paris

Chez Edouard

Personne n'en disconvient : M. Edouard Balladur est un homme courtois. Le ministre d'Etat reçoit beaucoup, sa table est devenue l'une des plus prisées de Paris. Ses déjeuners de Rivoli, sont plus fréquents mais plus discrets que les traditionnels déjeûners hebdomadaires du mardi à l'hôtel Matignon. Tout le monde y est déjà passé, et y repassera. Centristes, PR, radicaux, et même CNIP. Giscardiens, léotardiens, indépendants et même barristes : chacun peut y avoir son rond de serviette.

Mais on connaît le goût naturel pour le secret de M. Balladur, qui remercie toujours ses convives de savoir aussi manger de ce pain-là. Ces déjeuners étant devenus les nouveaux mystères de Paris, on peut donc supposer que, lorsque le ministre de l'économie met les petits plats dans les grands, ce n'est pas seulement pour évoquer les derniers arbitrages sur le budget, mais peut-être bien pour envisager aussi ceux qui devront se faire, en vue de l'élection présidentielle de 1988.

Ces petits travaux de table de M. Balladur vont bon train. Exemple la semaine dernière. Mercredi : rencontre avec le trio de tête du Parti républicain, MM. François Léotard, Alain Madelin et Gérard Longuet. Rencontres presque mensuelles depuis mars. Confidence à la sortie : *« Avec lui, les rapports sont toujours bons et cordiaux. Chacun peut avoir une position très franche et très libre. »* Il s'agissait, en fait, de passer en revue les chances et les risques d'une candidature Léotard au premier tour de l'élection présidentielle. Le lendemain jeudi, déjeuner (comme il s'en produit tous les deux mois) avec le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, et ses collègues ministres centristes. Au menu : l'Europe, la Sécurité sociale et... l'enseignement privé.

Officiellement, ces déjeuners doivent contribuer à maintenir la cohésion du gouvernement, à connaître et à prévenir les amertumes et, pour M. Balladur, à écouter, avant de suggérer à M. Jacques Chirac. Fut-il question avec ces centristes-barristes de l'élection présidentielle ? *« Il arrive qu'on en cause,* confie l'un de ces ministres centristes, *mais pas cette fois. »* Un seul des invités de M. Balladur osera ne pas cacher qu'au mois de mai dernier déjà le ministre d'Etat lui avait suggéré de manœuvrer pour que sa formation en arrive à soutenir M. Chirac dès le premier tour de l'élection présidentielle. Les autres admettent généralement que, sur ce terrain un peu miné, *« M. Balladur sait très bien où s'arrêter ».*

Le premier ministre de l'après-1988

Certains trouvent que *« la politique politicienne n'est pas son job »,* d'autres ne sous-estiment pas son *« côté Richelieu »* qui en fait un *« redoutable politique ».* On loue son sens, de la diplomatie : *« C'est un homme équilibré, de bon sens dont la grande courtoisie ne fait pas apparaître son esprit partisan. »* On voit en lui *« un vice-premier ministre »* qui se pose déjà *« en leader de substitution du RPR »* ou à tout le moins qui est déjà *« dans la peau d'un premier ministre d'après 1988 ».*

Sans avoir eux, jusqu'à présent, les honneurs de sa table, certains des responsables du Front national ont même noté ces temps derniers que le ministre d'Etat faisait preuve, à leur égard, d' *« une attitude de courtoisie manifeste ».*

M. Balladur ratisse large et vise haut. Avec M. Valéry Giscard d'Estaing, *« tout se passe convenablement »,* dit-on chez l'ancien président. Les deux hommes se téléphonent, et M. Michel d'Ornano, de sa place de président de la commission des finances de l'Assemblée national, peut aisément servir de boîte aux lettres. La semaine dernière, M. Balladur a dépêché auprès de M. Giscard d'Estaing M. Alain Juppé, son ministre délégué ; mais quant à déjeuner ensemble... *« Que voulez-vous,* rappelle-t-on dans l'entourage de l'ancien président, *Giscard n'a pas oublié que Balladur occupe le poste qu'il lorgnait... »*

Avec M. Raymond Barre, les plats passent mieux. Les deux hommes ont déjeuné, le mardi 8 octobre, au petit hôtel de la questure de l'Assemblée nationale. Un déjeuner organisé par le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, qui s'est offert ce jour-là son petit cadeau d'anniversaire. Le frère aîné de M. Balladur est *« un de ses très bons amis de Marseille »* et avec le frère ministre *« le contact est passé d'entrée de jeu ».* Usant de cette amitié, M. Gaudin a estimé nécessaire de *« manifester sa volonté de rapprocher ces deux personnalités spécialistes de l'économie et des finances »,* sans passer *« par les voies traditionnelles de la presse ou celles des thuriféraires ».*

M. Gaudin a, ce jour-là, *« écouté beaucoup ».* L'entretien n'aurait porté que sur l'économie mais il n'est pas exclu que M. Gaudin ait eu un trou de mémoire... *« Ce fut une discussion franche et sympathique »,* s'est-on borné à commenter chez l'ancien premier ministre. M. Barre n'a d'ailleurs pas démenti. *« Ce n'est pas,* confiait-il le lendemain, *parce qu'on est de part et d'autre de la barrière qu'il faut se tirer des coups de pistolet. »* Une conception de la cohabitation qui ne peut évidemment que ravir ce cher M. Balladur.

DANIEL CARTON.

Deuxième vol spatial franco-soviétique dans deux ans

Le deuxième vol d'un cosmonaute français à bord d'une station spatiale soviétique aura lieu au second semestre de 1988. Cette période a été choisie par la conférence spatiale franco-soviétique qui vient de se tenir à Erévan (Arménie soviétique).

La décision d'organiser ce second vol avait été formellement prise lors de la visite en France de M. Mikhaïl Gorbatchev, en octobre 1985. En principe, le cosmonaute français doit être Jean-Loup Chrétien, qui fut déjà l'acteur du premier vol franco-soviétique, à la fin de juin 1982. En cas d'indisponibilité, il sera remplacé par Michel Tognini, sa « doublure », qui s'entraîne actuellement avec lui à la Cité des étoiles, le centre de formation des cosmonautes soviétiques.

Le vol sera axé sur l'étude du comportement de l'homme en apesanteur, et spécialement l'étude du tissu osseux, la physiologie cardio-vasculaire et l'activité des nerfs sensoriels. La mission de 1982 avait duré une semaine. Cette fois-ci, l'équipage séjournera un mois à bord de la station Mir, que l'Union soviétique a mis, en orbite en février dernier.

Une sortie dans l'espace est prévue pour le participant français, ce qui devrait donner aux responsables du Centre national d'études spatiales (CNES) d'utiles informations pour la préparation de futures missions habitées à bord de l'avion spatial Hermès.

Sur le vif

Ragots

Moi, je l'aime bien Christine Ockrent, mais faut reconnaître, elle est lourde. Elle a de ces questions ! Tenez, ce matin encore au micro de RTL elle avait, en direct de Luxembourg, un certain Bosson, le délégué aux affaires européennes qu'on a envoyé dire merde aux British, ces excités, ces fous dangereux venus réclamer des sanctions contre la Syrie sous je ne sais plus quel prétexte ridicule, une bombe dans un sac de voyage, une femme enceinte, un avion d'El Al, enfin des histoires à dormir debout. Et vous savez ce qu'elle lui a demandé : pourquoi c'était *lui* et pas Raimond, ou mon Jacquot, qui était allé discuter le bout de gras avec le ministre des affaires étrangères de la Queen.

Elle insistait, elle mettait les pieds dans le plat : le terrorisme, c'est quand même un truc très embêtant, nous ici, à Paris, on a eu des petits-ennuis encore tout récemment, alors je comprends pas...

Il en est resté sans voix, le Bosson. Stupéfait. Enfin quoi, ils ont pas que ça à s'occuper ! Ils sont tous à la choucroute-party donnée par le père Kohl à Francfort, la ville de Goethe, dont mon Mimi vient d'être nommé citoyen d'honneur. C'est pas rien ça ! Et, en plus, c'est pas tout : ils envisagent la création d'un collège d'enseignement supérieur franco-allemand, vous vous rendez compte, c'est vachement important !

Je vais vous dire, c'est pas préparé, son émission, c'est bâclé. Elle devrait se renseigner. Si on a envoyé promener les Anglais : vos preuves vous pouvez vous les mettre où on pense, c'est pour une bonne raison. Nous, ça tombe bien, on n'en a pas, des preuves, pas trace. Alors on va pas faire un vilain procès d'intention à notre copain Assad. Il nous a demandé de lui filer des armes, il en a pas assez le pauvre chéri. Et voilà que ces crétins de journalistes vendent la mèche, crient au scandale, font tout un ramdam. De ce côté-là, pour le moment, c'est un peu râpé, va falloir laisser passer quelques semaines.

En attendant, pour le faire patienter, Assad, pour bien lui montrer qu'on l'aime, qu'on croit pas à tous les ragots colportés de Londres à Washington, on va intensifier — je viens d'entendre ça à la radio — les échanges culturels entre Paris et Damas. On va organiser des voyages dans les deux sens avec visite des souks là-bas et de la galerie Point Show ici. C'est pour ça qu'il y a pas d'attentat en ce moment, c'est parce qu'on attend deux cars de retraités syriens.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Philippe Séguin invité de l'émission « A-t-il répondu ? » sur RTL-Télévision

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sera le premier invité de la nouvelle émission « A-t-il répondu ? », le mercredi 29 octobre à 21 heures sur RTL-Télévision. Après ses déclarations de cet été sur l'illusion qu'il y aurait à vouloir retrouver à court terme le plein emploi productif et les nouvelles formes d'activité — propos qui ont lancé le débat sur les « petits boulots », — M. Séguin abordera trois questions fondamentales présentées par des quotidiens associés à l'émission. Il commentera également l'accord intervenu sur les procédures de licenciement après la suppression de l'autorisation administrative.

L'émission, diffusée en Lorraine, sera animée par Alexandre Baloud et Marc Ullmann, avec le concours de Michel Valton *(l'Est républicain)*, Jean-Louis This *(le Républicain lorrain)*, et Michel Noblecourt *(le Monde)*. Les trois questions présentées à M. Séguin sont les suivantes :

1. Vous avez supprimé l'autorisation administrative de licenciement, assoupli les conditions de recours au travail différencié... C'est ce que vous appelez *« accompagner la politique économique du gouvernement »*. En fait, est-ce que vous ne sacrifiez pas des acquis sociaux au confort des employeurs ?

2. Vous avez exonéré de tout ou partie des charges sociales les entreprises qui embauchent des jeunes de seize à vingt-cinq ans pour assurer leur formation, selon différentes formules. Est-ce que vous ne risquez pas de développer les emplois exonérés au détriment des emplois normaux ?

3. Vous cherchez à dégager de nouveaux emplois, appelés à tort ou à raison « petits boulots ». Est-ce que vous n'institutionnalisez pas la débrouillardise ? N'allez-vous pas fausser le marché du travail sous prétexte de l'élargir ?

M. Séguin disposera de quinze minutes au maximum pour apporter une réponse à chacune des questions. Le public interviendra dans l'émission en téléphonant. Au bout de cinq minutes d'intervention, il indiquera s'il est satisfait ou non de l'exposé du ministre. Celui-ci devra continuer à argumenter tant qu'il n'aura pas une majorité d'opinions favorables. Les téléspectateurs lorrains sont invités à réagir en composant au téléphone le 05-200-500 s'ils estiment que les réponses de M. Séguin correspondent à leurs interrogations et le 05-400-700 s'ils jugent qu'il n'a pas convaincu. La durée de l'émission est de soixante minutes.

Prix en septembre : + 0,4 %

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en septembre a fait savoir mardi 28 octobre l'INSEE confirmant ses premières estimations faites à la mi-octobre. L'indice des prix de détail s'est inscrit à 162,9 contre 162,3 en août, soit une augmentation de 2,3 % en un an (septembre 1986 comparé à septembre 1985).

Les prix alimentaires ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 2,6 % en un an. La hausse est de 0,4 % (un mois) et de 0,6 % (un an) pour les produits manufacturés. Elle est de 0,2 % et de 4,3 % pour les services.

L'accélération de septembre s'explique en grande partie par la hausse des prix de l'énergie consécutive à la décision prise début août par les pays de l'OPEP de réduire leur production. Au niveau de l'indice, les prix de l'énergie ont augmenté de 0,9 % en septembre alors qu'ils avaient baissé de 3,1 % en juillet et de 1,8 % en août.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 octobre

Nouveau repli : – 0,44 %

La Bourse de Paris a enregistré le 28 octobre un nouveau repli, l'indicateur de séance perdant 0,44 %. Parmi les plus fortes baisses, on notait Sanofi (– 4,42 %), Schneider (– 2,74 %), Merlin (– 2,15 %), Eurocom (– 1,89 %). En hausse figuraient Leroy-Somer (+ 3,49 %), Simco (+ 1,61 %), Crouzet (1,07 %), Générale des eaux (+ 0,74 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	419 80	420	420
Agence Havas	1990	1988	1985
Air Liquide (L')	778	778	775
Bancaire (Cie)	1106	1100	1098
Bongrain	2298	2298	2298
Bouygues	1360	1360	1360
B.S.N.	4195	4195	4195
Carrefour	3565	3565	3555
Chargeurs S.A.	1286	1286	1290
Club Méditerranée	603	603	598
Crédit National	1556	1560	1550
Eaux (Gén.)	1335	1350	1345
ELF-Aquitaine	308 50	309	309
Essilor	3260	3260	3270
Lafarge-Coppée	1321	1321	1325
Michelin	2480	2495	2485
Midi (Cie)	1565	1568	1555
Moët-Hennessy	2285	2285	2285
Navig. Mixtes	1080	1080	1070
Oréal (L')	3486	3490	3490
Pechelbronn	1143	1143	1143
Pernod-Ricard	1018	1012	1010
Peugeot S.A.	1080	1075	1075
Sanofi	701	686	670
Source Perrier	792	792	792
Télémécanique	2720	2700	2720
Thomson-C.S.F.	1470	1471	1471
Total-C.F.P.	424	424	424
T.R.T.	2520	2520	2485
Valéo	513	514	514

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1986 a été tiré à 508 952 exemplaires

A B C D E F G

Attentat contre un haut fonctionnaire de Berlin-Ouest

Berlin *(AFP)*. — Un hautfonctionnaire de l'administration de Berlin-Ouest, M. Harald Hollenberg, a été blessé par balles aux jambes, mardi 27 octobre, devant son domicile de Berlin-Ouest.

Les auteurs des coups de feu ont pris la fuite dans une voiture qui a été retrouvée incendiée peu après, a précisé la police. M. Hollenberg est notamment responsable de l'enregistrement des étrangers et donc des demandeurs d'asile.

● **Attentat à Cologne.** — Un attentat à l'explosif a été perpétré le mardi 28 octobre à l'aube contre le siège de la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa à Cologne. L'explosion n'a pas fait de blessés mais a causé d'importants dégâts. — *(AFP.)*

● **Beyrouth-Ouest : assassinat d'un dirigeant du Baas pro-irakien.** — Un responsable de la branche libanaise du parti Baas pro-irakien, M. Kamel Hussein Fakih, 35 ans, médecin originaire du Sud libanais, a été assassiné à Beyrouth-Ouest, a annoncé mardi un communiqué de ce parti. Le communiqué accuse des *« services suspects »* de l'avoir enlevé à Beyrouth-Ouest, puis torturé avant de l'achever et de jeter son corps dans le centre-ville.

La chambre d'accusation renvoie au 12 novembre l'examen du dossier de Christine Villemin

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy qui devait examiner, mardi 28 octobre, le dossier de Christine Villemin a renvoyé son audience au mercredi 12 novembre. Les magistrats ont considéré que la partie civile n'avait pas eu le temps de prendre connaissance du mémoire de 300 pages qui avait été déposé trop tard par la défense.

Mes Garaud, Moser, Robinet et Chastant, avocats de Christine Villemin, avaient en effet remis leur mémoire au greffe de la chambre d'accusation lundi à 18 h 30. Mes Lombard et Lagrange ont protesté contre cette remise tardive dès l'ouverture de l'audience et la chambre, présidée par M. Antoine Vogtensperger, leur a donné raison.

● **Arrestation d'un « parrain » des petits gitans voleurs.** — Alexander Pavlovioc, un Yougoslave de cinquante-huit ans, a été arrêté, le samedi 25 octobre, par la brigade de protection des mineurs (BPM) à son domicile de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Il a reconnu que l'argent volé par les petits Gitans, dont il contrôlait le réseau, lui était remis. Les policiers ont saisi chez lui des coupures de monnaie de onze pays différents, 4 620 deutschemarks, et de nombreux bijoux.

C'est après l'interpellation d'une vingtaine de jeunes Gitans âgés de dix à quinze ans, au mois d'octobre, que les policiers ont pu remonter la filière.



● **Neuf morts dans un incendie à Cavalaire.** — Dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 octobre, neuf personnes, membres de trois familles différentes, ont péri asphyxiées dans l'incendie d'une villa à Cavalaire (Var). Selon les premiers éléments de l'enquête, les braises provenant d'un feu de cheminée seraient à l'origine du sinistre.

